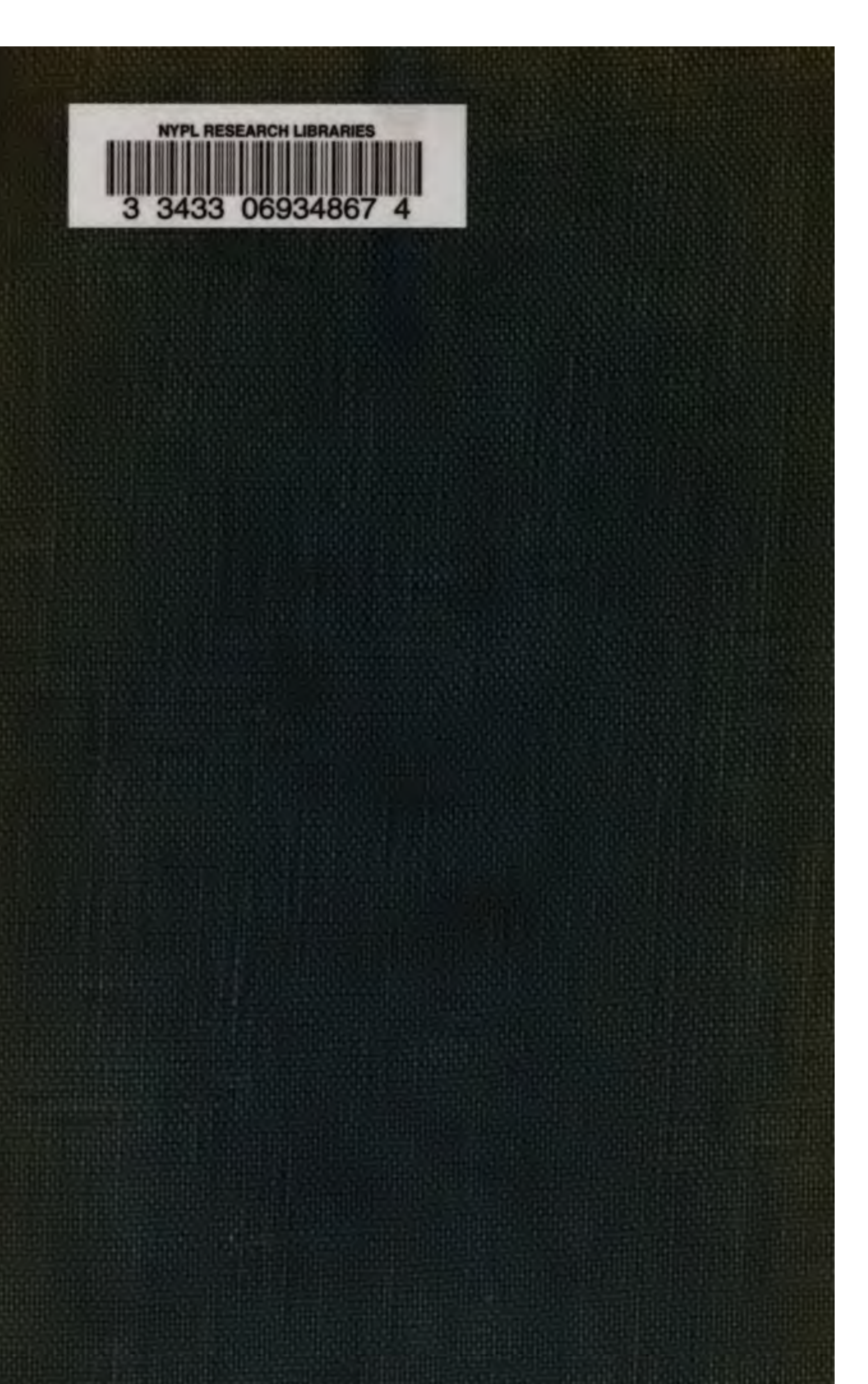
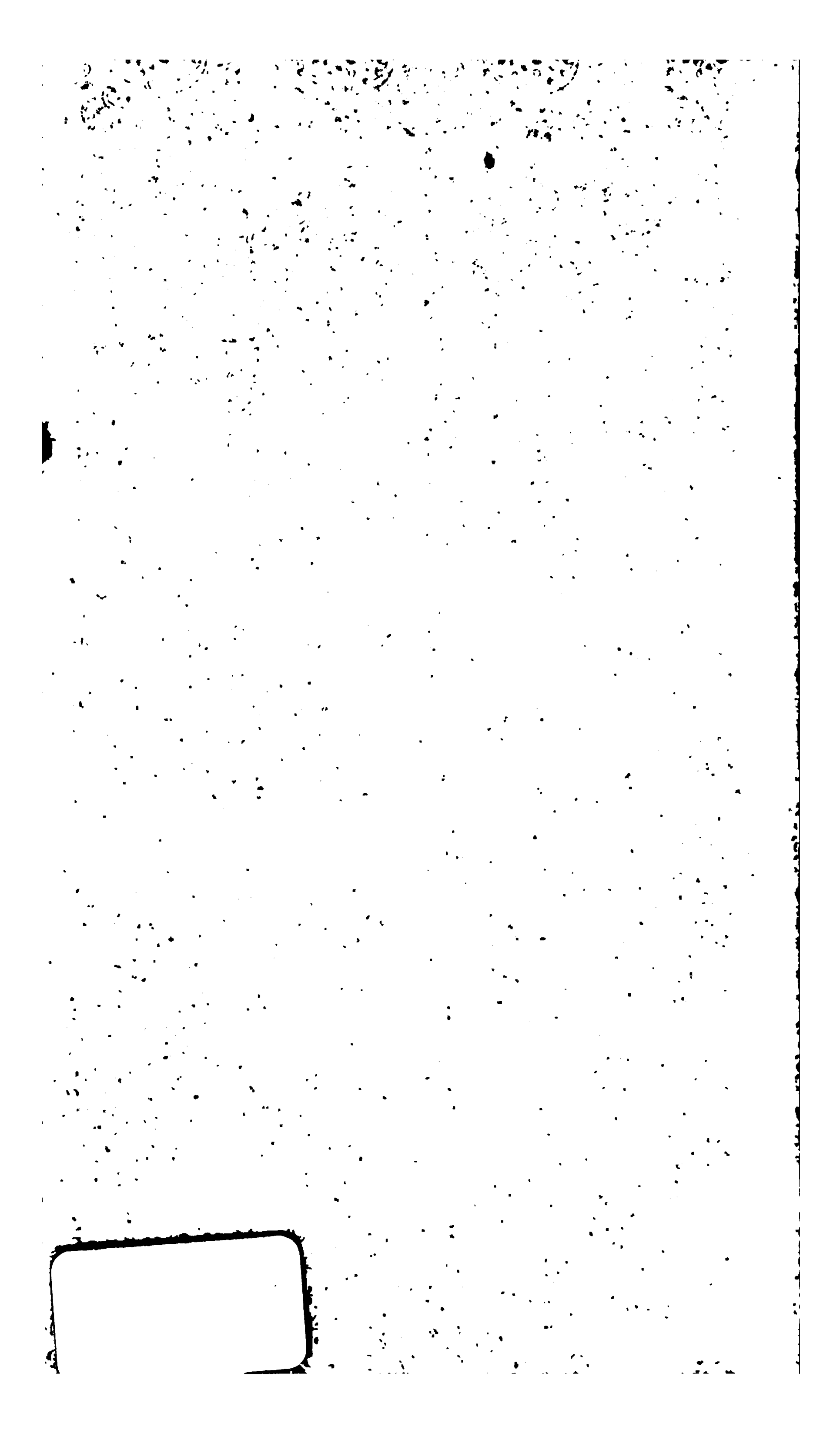

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06934867 4





ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRANÇOISES.

I.

Et prodesse volunt et delectare poetæ.

HORACE.

ADRIEN ÉGRON,

IMPRIMEUR DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES-PYRÉNÉES

FRANÇOISES,

JADIS TERRITOIRES DU BÉARN,
DU BIGORRE, DES QUATRE-VALLÉES, DU COMMINGES,
ET DE LA HAUTE-GARONNE;

CONTENANT, outre la description des lieux, l'histoire de ces diverses contrées, et de leurs antiquités; un Précis sur la population, l'agriculture, l'industrie, le commerce; un aperçu sur les mœurs, les coutumes, les sciences, les beaux-arts, la littérature et le langage.

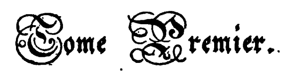
Orné d'une Carte géographique et de quinze Vues lithographiées.

DÉDIÉ

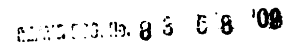
à Monseigneur le Dauphin,

PAR P. LA BOULINIÈRE,

CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR,
SOUS-PRÉFET D'ÉTAMPES.



PARIS,
LIBRAIRIE DE GIDE FILS,
RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, Nº 20.
1825.



A SON ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR,

DUC D'ANGOULÊME.

MONSEIGNEUR,

Lorsque Votre Altesse Royale apparut sur le sol de la patrie en libérateur, et fit luire à nos yeux l'aurore de la restauration du trône de saint Louis, ce fut vers les Pyrénées qu'elle dirigea ses premiers pas; qu'elle satisfit les regards françois, avides de revoir des Bour-

bons; qu'elle fit entendre, après de longues années de guerre et de dissensions civiles, des accens de paix et de concorde.

La joie publique éclata, des bords du Gave et de l'Adour à ceux de la Garonne; elle accompagna partout Votre Altesse Royale, heureuse de l'amour qu'on lui portoit; l'enthousiasme pour un digne fils d'Henri IV devoit être et fut à son comble, dans la contrée qui vit naître le grand et bon Roi, et qui en a gardé plus fidèlement la mémoire.

Parmi les innombrables hommages que vous accueillîtes, Monseigneur, avec cette bonté touchante qui attiroit tous les cœurs, Votre Altesse Royale daigna agréer celui de l'*Itinéraire Descriptif et Pittoresque des Hautes-Pyrénées*, que je venois d'achever, et dont la publication semble n'avoir été retardée, que pour se rattacher à une nouvelle époque de gloire et de bonheur pour la France.

Votre Altesse Royale a revu la contrée où elle m'accorda une si grande faveur, en se rendant dans les Espagnes, où, nouvel Alcide, et par un prodige que la véridique histoire empêchera de regarder comme fabuleux, elle vient, grâce à son génie et à l'invincible valeur françoise, de terrasser l'hydre des révolutions; de raffermir les trônes légitimes de l'Europe entière; de consolider celui même du Monarque révéré, dont elle a si glorieusement rempli la mission, en conquérant les palmes du héros vainqueur et pacificateur.

Au milieu de l'allégresse générale qu'ont excitée de si hauts faits, oserai-je, Monseigneur, mêler ma foible voix à celle de la France entière, en renouvelant aux pieds de Votre Altesse Royale mon très-humble hommage? Qu'elle daigne l'accepter de nouveau, et permettre qu'un ouvrage, que recommandera sûrement l'intérêt des lieux visités par elle et par Son Altesse Royale MADAME,

reçoive son plus beau lustre des glorieux auspices sous lesquels il paroîtra.

Je suis, avec le plus profond respect,

MONSEIGNEUR,

De Votre Altesse Royale,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

P. LA BOULINIÈRE.

Paris, ce 4 janvier 1824.

LISTE

DES OUVRAGES PUBLIÉS SUR LES PYRÉNÉES, OU QUI EN FONT MENTION:

la plupart consultés, et parfois cités, dans la composition de l'*Itinéraire Descriptif et Pittoresque*.

C. Julii Cæsaris Commentariorum de bello Gallico.
T. Livii Patavini Historiarum.
Florus, Histoire.
Lucain, Pharsale.
Horace.
Tibulle.
Martial.
C. Plinii Secundi Naturalis Historiæ.
Strabon.
Ptolémée.
Appien.
D. Magni Ausonii Burdigalensis Opera.
Sidonius Apollinaris.
Grégoire de Tours.
Oïhenart, Notitia utriusque Vasconiæ, 1656.
Histoire et Chronique de messire Jehan Froissart.
Olhagaray, Histoire de Foix, Béarn et Navarre, 1609.
Œuvres de Montaigne.
Œuvres de Brantôme.
Heptameron de Marguerite, reine de Navarre.
Leçons sur Ausone, de Scaliger.
Histoire de Béarn, par De Marca.
Les Origines, par saint Isidore.
Jornandès, de Reg. Success.

Velleius Paterculus.
Paul Merula, Cosmographie.
Dupleix, Mém. des Gaules.
Aimoin, Gesta Francorum, XI[e] siècle, collection de Duchesne.
Mariana.
Belleforest.
Mézerai.
Mémoires de Montluc.
Dom Brugelle, historien des Quatre-Vallées.
Histoire manuscrite de Bigorre, compilation de Mémoires attribuée à un curé de l'ancien diocèse de Tarbes, nommé Duco, et faite avec peu de méthode et de critique.
Manuscrit de 1731, sur la vallée d'Aure.
Description des principaux lieux de la France, par M. Dulaur.
Salluste Du Bartas, poëme sur la Semaine de la Création du Monde, en sept livres.
Ronsard, dans ses Hymnes.
Histoire du Languedoc et des Albigeois, par D. Vaissète.
Annales de Toulouse, par La Faille.
Sommaire description du Pays et Comté de Bigorre, manuscrit de 1614, par l'avocat Mazières.
Histoire Ecclésiastique des Gaules, *Gallia Christiana*, nouvelle édition, par Denis de Sainte-Marthe, 1715; contenant la liste chronologique des évêques de Tarbes et des abbés du diocèse.
L'art de vérifier les dates, par les Bénédictins de Saint-Maur, François d'Antine, Charles Clément, et Ursin Durand, troisième édition de 1783; contenant la chronologie des comtes de Bigorre jusqu'en 1426, et celles des comtes de Foix, des ducs d'Albret, de Bourbon, de Vendôme, et des rois de Navarre.
Mémoires de l'Histoire de Languedoc, par Catel.

Dissertation sur les Origines de Toulouse, par l'abbé Audibert.

De Gest. Tolos., par Nicolas Bertrand.

Mémoires de l'Académie de Toulouse.

Le Pouillé des Bénéfices du Diocèse de Tarbes, par Jean-Baptiste Larcher, de Dijon, 1760; manuscrit contenant le catalogue des évêques, des abbés, des prieurs, des commandeurs, des saints nationaux.

Collection des Chartes, par le président de Doat.

Dictionnaire des Gaules, par l'abbé d'Expilly.

Histoire de Navarre, par Flavin.

Histoire Généalogique et Chronologique de la Maison de France, par le père Anselme.

Mélanges Historiques, par le président d'Orbessan.

Discours sur l'état actuel des Pyrénées, par M. Darcet.

Observations sur les Fossiles des environs de Bagnères et de Barèges, et sur les Eaux minérales de Bagnères, par Roussel, ingénieur militaire.

Mémoires sur les positions respectives des Couches Calcaires, etc., par M. Reboul.

Observations de M. Duhamel sur le Pic-du-Midi, Journal des Mines.

Observations de M. Cordier sur la Maladetta, Journal des Mines.

Essai sur la Minéralogie des Monts Pyrénées, par l'abbé Palasseu.

Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par le même, 1815. Supplément, postérieur.

Description des Gîtes de Minerai, des Forges et des Salines des Pyrénées, etc., par la baron de Dietrich.

Ouvrages de M. Picot de La Peyrouse; son Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées, 1813. Supplément, 1818.

Voyages physiques dans les Pyrénées, par M. François Pazumot.

Observations faites dans les Pyrénées, par M. Ramond.

Voyages au Mont-Perdu et parties adjacentes des Pyrénées, par le même.

Voyage à Barèges et dans les Hautes-Pyrénées, par J. Dusaulx.

M. de Secondat a publié un petit volume sur les Pyrénées.

Voyage au Pic-du-Midi de Pau, par Delfau.

Voyage Pittoresque de la France.

Voyage dans les Pyrénées Françoises, anonyme (par M. Picqué, de Lourdes), 1789.

Fragmens d'un Voyage Sentimental et Pittoresque dans les Pyrénées, par M. Saint-Amans, d'Agen.

Voyage du Bourg de Barèges à Gavarnie, par Nogues de Luz.

Essais historiques sur la Ville de Bagnères, par l'abbé Laspales.

Description des Pyrénées, par M. Dralet, conservateur des eaux et forêts, à Toulouse.

Annuaire et Manuel Statistique du Département des Hautes-Pyrénées, par P. La Boulinière, secrétaire-général de la préfecture, 1807 et 1813.

Monumens Religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ, par M. Du Mège, inspecteur des antiquités, à Toulouse, an 1814.

Essais historiques sur le Béarn, par M. Faget de Baure, 1818.

Un mois de séjour dans les Pyrénées, par M. Azaïs.

Promenade de Paris à Bagnères de Luchon, et de Bagnères de Luchon à Paris, par les Pyrénées occidentales et l'ouest de la France; par M. le comte de V.... (Vaudreuil), 3 vol.

Ouvrage de M. Malouet, sur les Pyrénées.

Guide du Voyageur à Bagnères, Cauteretz, etc., par J.-B. Jondon.

Itinéraire Topographique et Historique des Hautes-Pyrénées, par A... A... (Arnaud Abadie de Lourdes), 1819.

Les Pyrénées de la Bigorre, poëme en quatre chants, par le même.

Poëme sur les Pyrénées, par M. Dureau de La Malle fils.

Les Eaux de Barèges, poëme, par M. d'Etalleville, militaire.

De la constitution géognostique des Pyrénées, par M. Jean de Charpentier, directeur des mines du canton de Vaud, 1823.

Voyage dans une partie de la France, par M. le comte Orlof, sénateur de Russie, 3 vol. in-8°, 1824.

Annales de Bigorre, par M. Deville, brochure. 1818.

Essais historiques sur le Bigorre, par M. d'Avezac-Macaya, 2 vol. in-8°. 1823.

Histoire de Jeanne, reine de Navarre, par mademoiselle de Vauvillier.

Mémoires manuscrits sur le Béarn, par Lebret, intendant du Béarn en 1700.

Notice Historique sur la Ville et le Château de Pau, par M. Palassou. Pau, 1822.

Essais et Thèses de Théophile Bordeu, sur les Eaux minérales du Béarn et du Bigorre, 1746.

Ouvrages sur le même sujet, du Descaunets, du Moulaux, du docteur Borie.

Précis d'Observations sur les Eaux du Bigorre et du Béarn, extraits de divers ouvrages périodiques où sont mentionnés les travaux des médecins Bordeu.

Journal de Barèges, fondé par Antoine Bordeu et son fils François, frère de Théophile, sur les premières cures des eaux de ce nom : précieux recueil sur les maladies chroniques, et qui contient aussi des doctrines théoriques. Les chirurgiens Duco, et Clarac son gendre, continuèrent ce journal, envoyé aux bureaux de la guerre et au premier médecin du Roi.

Analyse des Eaux Minérales, par M. Venel, professeur célèbre de l'Université de Montpellier, par ordre de M. Senac, premier médecin du Roi.

Des Eaux Minérales de la Guienne, par Castelberg, médecin de Bordeaux, 1762.

Traité du Goître et du Crétinisme, par Foderé.

Premières Cures des Eaux de Bagnères, par Salaignac. C'est là qu'on trouve la fondation de Bagnères par le dieu Mars, blessé devant Troie, et le façonnement des Pyrénées par Vénus.

Analyse des Eaux de Barèges, par Montaut de Vic, élève de M. Darcet, faiseur de bains artificiels, membre de la Commission d'analyse que présidoit le médecin Rollin.

Mémoire sur les Eaux Minérales et les Etablissemens thermaux des Pyrénées, par M. Lomet.

Analyse des Eaux de Cauteretz, de Bagnères de Luchon et de plusieurs autres sources, par Campmartin.

Analyse et Propriétés Médicales des Eaux Thermales et Minérales de Barèges, Saint-Sauveur, la Raillère, etc., par M. Poumier de Fontainebleau.

Observations sur la nature et les effets des Eaux de Bagnères, par le docteur Sarabeyrouse.

Analyses des Eaux des Hautes-Pyrénées, par MM. Dassieu, médecin-inspecteur des eaux de Barèges, et Rozière, pharmacien à Tarbes, insérées dans l'Itinéraire Topographique et Historique de M. Arnaud Abadie.

Nouvelles Réflexions sur Cauteretz et ses eaux minérales, ou les différens Opuscules refondus; par Cyprien Camus, médecin à Cauteretz. Chez veuve Duprat, à Auch.

Carte générale des Monts Pyrénées, par Roussel, ingénieur militaire. (M. de Gontaud, commandant de Bigorre, en avoit une en quatre feuilles, levée à la marche et par

estime, contenant toute la chaîne depuis le cours de la Garonne jusqu'au cours de l'Ebre.)

Observations sur le Baromètre, faites dans les Pyrénées, conjointement avec le nivellement d'une montagne, par Monge et Darcet.

Nivellement depuis Luz jusqu'au pic d'Ayré, par les mêmes.

Nivellement fait depuis Bayonne jusqu'à Pau, Lourdes et Tarbes, par M. Flamichon, ingénieur-géographe du Roi, secondé par Moysset et Laroche, ingénieurs.

Mesure de Vignemalé, du Marboré et du Pic de Gabizos, par Flamichon.

Mémoire sur les Mesures du Pic du Midi de Bigorre, par le nivellement des principales montagnes environnantes, par la trigonométrie; par MM. Vidal et Reboul.

Travaux postérieurs de MM. Ramond et le chevalier d'Angos, pour la mesure de diverses hauteurs, à l'aide des observations barométriques.

C'est pour faire juger de l'étendue de mes recherches, et du soin que j'ai mis à traiter ma matière; pour donner la facilité de recourir soi-même aux divers ouvrages plus ou moins intéressans, qui ont été publiés jusqu'à ce jour sur les Pyrénées, que j'en ai donné le catalogue aussi complet qu'il m'a été possible. On voit combien les écrits se sont multipliés dans ces derniers temps surtout, ce qui prouve, et la fécondité du sujet, et l'intérêt général qu'il inspire. Sans prétendre à être le dernier narrateur sur cette contrée, je me suis efforcé de rassembler, dans les trois volumes que je publie, tout ce qu'elle offre de plus propre à exciter et satisfaire la curiosité de toutes les sortes de lecteurs.

AVIS AU RELIEUR,

POUR LE PLACEMENT DES PLANCHES.

TOME Ier.

TOME II.

TOME III.

N. B. *Les amateurs qui désireroient joindre à cet ouvrage une Vue générale des Hautes-Pyrénées, en quatre feuilles collées, d'après les dessins de M. Delécluse, la trouveront chez l'éditeur. — La délicatesse du trait n'a permis que d'en tirer un très-petit nombre d'exemplaires.* Prix : 6 fr.

AVANT-PROPOS.

AVANT-PROPOS.

IDÉE GÉNÉRALE DES PYRÉNÉES; PRÉÉMINENCE, A TOUS ÉGARDS, DE LA PARTIE CENTRALE; OBJET, DESSEIN ET PLAN DE L'OUVRAGE.

LES Pyrénées occupent l'espèce d'isthme qui sépare les Espagnes de la France; elles s'étendent et prolongent leurs sinuosités de l'Océan à la Méditerranée, direction ouest, nord-ouest, sud, sud-est, sans déviation sensible, si ce n'est qu'à partir de la Garonne, elles semblent se briser, de manière que la partie occidentale rentre vers le sud de 16,000 toises environ.

La chaîne entière occupe les pays situés entre les 42° 26′ et 43° 23′ de latitude septentrionale, et entre les 16° 52′ et 20° 50′ de longitude à l'ouest du méridien de l'île de Fer; sa longueur est d'environ 85 lieues communes; sa largeur varie : elle est plus considérable au centre et diminue à mesure qu'on s'en éloigne; le terme moyen est de 20 lieues communes (1).

(1) Sa longueur totale est d'environ 32 myriamètres, ou 60 lieues de 3000 toises, et sa plus grande largeur, prise de *Tarbes*, dans les Hautes-Pyrénées, à Balbastro, en Aragon, aussi à peu près de

Ces monts semblent surgir de l'Océan et se précipiter dans la Méditerranée; ils commencent au couchant non loin du cap Finistère, et finissent à peu de distance du cap de Creux, au sud de Port-Vendre. Des montagnes de la Galice, ils s'embranchent pour ainsi dire à travers le continent des Espagnes, avec celles du royaume de Grenade, qui sont d'une très-grande hauteur (1), pour aller joindre la chaîne des monts Atlas, Ethiopiens, etc..., d'une part; tandis que des bords de la Méditerranée, ils s'enchaînent avec les montagnes du Vivarais et des Cevennes, pour rejoindre les Alpes, lesquelles traversent l'Allemagne et le midi de l'Europe par divers chaînons, et vont se lier au Caucase et autres montagnes de l'Asie, dont les prolongemens se perdent à l'orient de la Chine. Telle est, sur le grand continent, la vaste chaîne des montagnes dont les Pyrénées ne sont en quelque sorte

12 myriamètres, ou 25 lieues; elle est moindre aux deux extrémités de la chaîne. Les Pyrénées présentent donc une surface d'environ 213 myriamètres carrés, ou 900 lieues carrées. (M. Picot de La Peyrouse, *Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées.*)

M. De Charpentier l'évalue à 1198 lieues carrées de France, ce qui se rapproche beaucoup. (*Constit. Géognostique des Pyrénées.*)

(1) Don Clémente de Roxas a trouvé par un nivellement géodésique exécuté avec le plus grand soin, que dans la Sierra Nevada de Grenade, le pic de *Veleta* est élevé de 1781 toises 16, le Mulahacen de 1824 toises, au-dessus du niveau de la mer. (*Notice sur la Configuration du Sol de l'Espagne et son Climat*, par M. A. de Humboldt. *Itinéraire d'Espagne* de M. de Laborde, tome I. *Géographie physique de l'Espagne.*)

qu'un anneau ; mais cet anneau, d'une grandeur proportionnée à l'ensemble, est tel qu'un seul de ses points suffira pour faire l'objet de cet écrit.

La chaîne des Pyrénées, considérée dans sa totalité, est composée de plusieurs bandes parallèles à sa direction, et qui s'élèvent par degrés depuis les plaines d'Espagne et de France jusqu'à la crête centrale, qui est la limite naturelle de ces deux régions, et sépare à leur source les eaux qui coulent de l'un et de l'autre côté.

Cette crête borne au sud (sauf l'enclave espagnole de la vallée d'Aran) les cinq départemens frontières des Pyrénées *orientales*, de l'Arriège, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées et des Basses-Pyrénées, dont les territoires sont en grande partie formés des belles et riantes vallées qui sillonnent, du nord au midi, le versant septentrional de cette chaîne, le plus étendu, le plus riche, le plus varié, le plus intéressant des deux (1).

Les Pyrénées sont aussi remarquables que les Alpes par

(1) Strabon rapporte que les Pyrénées étoient couvertes et verdoyantes du côté de l'Espagne, mais dépouillées du côté de la Gaule, tandis que d'autres auteurs ont avancé le contraire. La vérité est que dans les Pyrénées espagnoles les versans du midi sont arides, couverts de bruyères et d'herbes desséchées, tandis que les expositions du nord offrent une forte végétation. Il ne faut donc, pour porter à cet égard un jugement opposé, que voyager en sens inverse. En descendant vers les plaines d'Espagne, on est frappé de l'aspect riant des divers mamelons, tandis qu'en s'élevant vers la crête, tout attriste les regards et la pensée. (M. Dralet, *Description des Pyrénées.*)

leur masse et leur élévation, par les richesses naturelles qu'elles renferment, par leur population et la vie pastorale de leurs habitans, par les souvenirs historiques même qui s'y rattachent; elles méritent un intérêt spécial sous les points de vue de la minéralogie, de la zoologie et de la botanique, et par les beautés pittoresques que présentent en foule ces monts privilégiés où la nature, s'étant revêtue de formes particulières, a un caractère que l'on ne trouve point ailleurs.

Malgré ces nombreux avantages, la chaîne des Alpes avoit été l'objet des écrits d'un grand nombre de savans et de voyageurs, avant que les naturalistes et les curieux eussent fixé leurs regards sur celle des Pyrénées, dont la prééminence sur toutes les montagnes de l'Europe ne lui est disputée que par les Alpes mêmes. C'est de nos jours, pour ainsi dire, qu'elle a commencé à devenir l'objet de recherches assidues et fructueuses. Les travaux de MM. Vidal et Reboul, pour le nivellement des principaux pics, et les ouvrages de M. Ramond sont aussi avantageusement connus qu'ils méritent de l'être. Avant et après eux, MM. Monge, Darcet, Dietric, Picot Lapeyrouse, Palassou et Pazumot, ont successivement traité de la géologie des Pyrénées, des substances minérales, des espèces végétales que ces montagnes renferment. MM. de Saint-Amand, Dusaulx et Picqué nous ont retracé quelques traits de l'histoire et de la physionomie pittoresque de ce grand et beau colosse. Nous devons, depuis peu d'années, à M. Dralet, une description générale qui, sous le rapport

de l'économie politique et surtout forestière, but essentiel de l'écrivain, a obtenu un succès mérité ; et enfin, M. De Charpentier, directeur des mines du canton de Vaud, vient de publier sur la constitution géognostique des Pyrénées, un essai remarquable par l'observation des faits et l'habileté scientifique avec laquelle ils sont classés et enchaînés.

Après tant d'ouvrages estimables, spéciaux par leur objet, ou purement locaux, le grand cadre des Pyrénées attend encore un peintre digne de lui par la correction du dessin aussi bien que par le fini des détails. C'est un sujet aussi riche pour le fond qu'agréable par la forme, et qui est resté entièrement neuf dans son ensemble. Me sera-t-il permis d'avouer que j'avois osé concevoir la pensée d'une telle entreprise? Mais réduit à mes propres forces, je les ai jugées par trop insuffisantes, et c'est vainement que j'ai imploré les secours d'un des premiers et des plus dignes explorateurs des Pyrénées, géomètre, dessinateur et géologue à la fois (1), que d'autres occupations, m'écrivoit-il, ont détourné à regret de celle-ci. Il m'eût été glorieux et doux de m'associer à un tel maître pour un si digne objet; peut-être eussions-nous pu, de concert, en complétant nos matériaux respectifs et mettant à profit les travaux des savans et des voyageurs qui nous ont devancé, essayer, avec quelque espoir de succès, la description de

(1) M. Reboul, membre correspondaant de l'Institut de France, habitant du Languedoc, qu'il a enrichi de plusieurs créations industrielles.

la chaîne entière, ainsi que je le proposois sous le titre de *Tableau Géologique, Statistique et Pittoresque des Pyrénées.*

Une topographie générale de la chaîne, embrassant les contrées adjacentes, traiteroit des territoires, des plaines, des bassins, sur lesquels les montagnes, qu'on auroit principalement le dessein de décrire, étendent leur influence marquée, et d'où l'on découvre l'imposante perspective de ce vaste et sublime rideau qui le dispute à ce que notre globe offre de plus majestueux, de plus ravissant; malheureusement on ne peut le saisir en son entier et d'une manière distincte, d'aucune station connue : car les détails échappent à mesure qu'on embrasse une plus grande étendue; on peut s'en convaincre sur le beau plateau de Grisole à Montauban, d'où l'on voit presque toutes les Pyrénées, sans distinguer, pour ainsi dire, aucune de leurs parties (1).

(1) On distingue la masse des Pyrénées, dit-on, à quelques lieues entre Rhodez et Albi, dans un point peut-être unique, où d'un côté l'horizon les laisse apercevoir presque depuis Bayonne jusqu'à Perpignan, tandis que sur les côtés on voit celles du Mont-d'Or, du Rouergue, de l'Auvergne, du Forez, que couronnent au loin les Alpes, ou du moins les montagnes qui les précèdent en Provence. M. Picot de La Peyrouse pense que le point le plus favorable pour saisir l'ensemble de la chaîne, est la plaine de Toulouse. « Une vue générale des Pyrénées est placée en tête de l'ouvrage que je publie, et lui sert de frontispice; le tableau en a été dessiné par M. *Jean De Charpentier*, ingénieur des mines au service de S. M. le roi de Saxe, tel qu'il se présente dans son

Dans un aussi vaste tableau, on auroit à peindre des mouvemens, des ondulations de terrain, dans le sol qui avoisine la chaîne, parfaitement analogues à ceux qu'elle offre elle-même : elle s'abaisse régulièrement vers ses deux extrémités, sauf les anomalies que présente la partie du Roussillon, pour s'exhausser rapidement et garder une supériorité considérable, comme aussi de plus fortes masses en largeur, depuis les vallées d'*Aspe* et d'*Ossau* jusqu'après la vallée d'*Aran*; et de même, le plateau situé entre la Haute-Garonne et le gave d'Oléron domine les territoires qui, d'une et d'autre part, vont toujours en s'abaissant, l'un vers l'Océan, l'autre vers la Méditerranée.

Diverses villes sont situées à l'issue des vallées et des gorges principales, comme autant de clefs des passages; et leur importance est relative à la facilité et à la fréquentation de ces mêmes passages; telles sont *Perpignan*, *Limoux*, *Saint-Gaudens*, *Montrejeau*, *Tarbes*, *Pau*, *Orthez*, *Bayonne*; chacune de ces villes jouit de sa perspective particulière et donneroit lieu à des détails plus ou moins piquans. De tous ces points d'observation, ceux de Saint-Gaudens ou de Montrejeau, ceux de Tarbes ou de Pau, l'emportent, sans contredit, par cela seul qu'ils ré-

ensemble à Toulouse, vu de l'Observatoire ou du haut des coteaux de *Pech-David*, qui sont les premiers échelons de cette chaîne (*Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées*). De cette position, à peu près centrale, on peut assez bien distinguer les détails depuis le Canigou jusqu'au Pic du Midi d'Ossau; mais ce n'est pas la chaîne entière.

pondent les prémiers à la partie orientale, les seconds à la partie occidentale du noyau central de la chaîne. C'est à Tarbes, surtout, digne chef-lieu des Hautes-Pyrénées, que les monts exhaussés, et comme entassés les uns sur les autres et paroissant se servir réciproquement d'appui, se présentent sous un aspect aussi grand que pittoresque! C'est là que ces dômes escarpés, ces pics placés à différentes distances les uns des autres, et dans une apparente irrégularité, qui n'est pourtant pas sans ordre ni dessein, déploient toute leur magnificence; c'est là que s'offrent les principaux traits de la chaîne entière, et qu'on jouit du plus beau climat de la France.

Outre l'avantage que paroît avoir, dès la première vue, cette partie centrale, elle en possède une foule d'autres, tels que ceux de la structure intérieure, des curiosités naturelles, des mœurs, des traditions, des établissemens actuels et de la fréquentation des étrangers, grâce à ses sources minérales qui sont aussi abondantes, aussi utiles, aussi accréditées que les plus connues et les plus célèbres, non-seulement du royaume mais peut-être de l'Europe entière (1).

C'est donc là véritablement le plus riche échantillon

(1) Il y a en Espagne beaucoup de sources sanitaires. Telles sont les eaux chaudes de Séville, de Cordoue, de Burgos et d'Antequera, les eaux minérales de Bejar, de Trille, d'Archena, sans parler de celles qui se trouvent en grande quantité dans les Pyrénées espagnoles et dans les autres chaînes de montagnes. Beaucoup d'autres sont salées, et fournissent aux besoins journaliers des habitans. Mais les Espagnols nos voisins viennent eux-mêmes

qu'on puisse offrir au public, à défaut de la pièce entière; et cette prééminence, dès long-temps reconnue, a été préconisée par tous les écrivains qui ont parlé des Pyrénées, et qui ont eu principalement, et presqu'exclusivement en vue, cette partie; elle mérite en effet d'attirer et de fixer l'attention générale, et d'être recherchée par tous ceux qui sont susceptibles de se laisser émouvoir au spectacle d'une nature imposante et variée!

C'est là aussi qu'après de si grands maîtres dans l'art de décrire la nature, j'ai voulu essayer mes forces en cédant à un penchant irrésistible.

Durant onze années de séjour dans le département des Hautes-Pyrénées, je me suis appliqué, autant par goût que par devoir, à le parcourir, à l'étudier, à le connoître; l'intérêt qu'il m'a inspiré m'a fait produire un grand *Mémoire statistique* pour le ministère; un *Annuaire* ou *Manuel* du même genre à l'usage des administrations locales; et il me restoit à donner au public, dans un cadre plus étendu et qui embrasse des contrées voisines, un dernier ouvrage qui offrira, sous une forme moins didactique, moins morcelée, plus littéraire en un mot, les principales et les plus essentielles notions que renferment les autres, avec quelques épisodes et souvenirs historiques, agrémens étrangers à la rigidité de la science statistique.

de préférence faire usage des eaux thermales françoises, les leurs étant presque toutes négligées, mal tenues ou sans établissemens. (*Itinéraire de l'Espagne*, par M. Delaborde, tome I. *Notice sur les Voyages; ibidem*, tome III, page 394.)

J'ai voulu, sous de nouveaux dehors, et en répandant de la variété dans celui-ci, attacher le lecteur et lui faire désirer de visiter lui-même cette partie de la France encore trop peu célèbre, au sujet de laquelle tout ce qu'on pourra jamais écrire ne fera que mieux prouver qu'une pareille matière est au-dessus du talent et de l'art; quoique bornée et circonscrite en apparence, elle est d'une fécondité impossible à épuiser, même à qui s'en occuperoit toute la vie. Puissé-je fixer l'attention des amateurs de la belle nature, et accroître la foule des curieux qui, chaque année, viennent visiter un pays si digne de leurs regards!

Il est peu de régions dont la topographie, surtout, soit aussi intéressante. Cette considération m'a engagé à en faire l'objet particulier de mes soins. Je ne me suis pas borné à une inspection rapide et superficielle, qui m'auroit mis à même de puiser avec avantage dans les œuvres des voyageurs et des naturalistes qui ont écrit sur cette contrée; j'ai voulu voir moi-même tout ce qu'elle offre d'intéressant; je l'ai parcourue dans tous les sens et à plusieurs reprises; j'ai visité toutes les vallées, tous les chaînons de montagnes qui les séparent; je me suis élevé jusqu'aux principales sommités dont je décris les approches, la forme, la situation, les aspects; et c'est sur les lieux mêmes que j'ai fait et revu bien des fois mes descriptions, afin de leur donner toute l'exactitude possible. Je ne dis rien sur la foi d'autrui, pour tout ce qui est du ressort des yeux ou à portée de mes foibles connoissances; et j'ai eu souvent occasion de corriger, modifier ou changer tout-à-

fait ce que j'avois pu ébaucher d'abord sur les relations de ceux qui m'ont précédé dans cette carrière ; je n'ai point dédaigné néanmoins d'y puiser ce que mes propres observations ne pouvoient me fournir, et j'ai cité alors des passages plus ou moins étendus, des traits plus ou moins saillans. On me saura gré de ces emprunts faits au profit du public et qui sont de ma part un hommage sincère rendu à des talens distingués, à des hommes recommandables.

Cette portion de l'antique Gaule celtique, devenue Novempopulanie sous les Romains, a éprouvé, en fait de divisions territoriales, toutes les vicissitudes qu'ont dû amener les invasions étrangères, les successions souveraines et les changemens de régime politique, depuis le moyen âge ; aujourd'hui, les Hautes-Pyrénées françoises forment dans leur centre les deux tiers à peu près du département qui en porte le nom, au couchant une foible partie de celui des Basses-Pyrénées, et au levant la pointe méridionale de celui de la Haute-Garonne, en longeant, de ce côté-là, celui de l'Arriége.

Nous indiquerons, dans nos divisions et subdivisions topographiques, les anciennes délimitations locales, quoiqu'elles ne subsistent plus. Les barbares de tous les temps ont conservé, dans leurs conquêtes, tout ce qu'une subite irruption et leur grossière ignorance n'avoient pas détruit ; et sans vouloir blâmer la fusion géographique qui, depuis 1789, n'a fait qu'un seul tout des diverses provinces de la monarchie françoise, nous pensons qu'il est bon de ne

pas mettre en oubli ce qui fut autrefois, ce qui étoit naguère ; cette marqueterie départementale, bonne si l'on veut pour l'administration du pays, en proportionnant mieux l'étendue des juridictions aux forces et à la capacité des magistrats, ne sauroit plaire à l'annaliste, à l'historien. Quel moyen de rattacher les faits anciens d'une antique province à des fragmens de territoire, aujourd'hui isolés et sans lien commun ? Il ne peut pas y avoir de traditions ni d'histoires départementales ; c'est la glace brisée, et avec elle les nobles images qu'elle réfléchissoit. On me permettra, j'espère, d'en ramasser les débris, de les rapprocher et de tâcher d'en reproduire l'effet pour les contrées dont je veux faire connoître l'état ancien, aussi bien que l'état actuel. Pour jouir du présent, il ne faut point se déshériter du passé ; et comment ne pas respecter et reproduire des dénominations consacrées par le temps, inscrites sur nos monumens, consignées dans notre littérature, et propres à rappeler d'utiles et honorables souvenirs ?

C'est pourquoi cet ouvrage, après un précis d'histoire ancienne et générale, sous forme d'introduction et comme première partie, traitera en autant d'autres parties séparées 1° du Béarn, 2° du Bigorre, 3° du pays des quatre vallées du Comminge, et de Bagnères de Luchon : chacune de ces parties offrira un précis d'histoire moderne, du territoire dont elle donne la description, et qui contiendra les faits les plus marquans ; chaque localité pour ainsi dire des Hautes-Pyrénées y trouvera ses titres et ses droits à l'attention publique, que j'ai taché d'insérer avec

choix, mesure et précision; ayant puisé dans toutes les sources soit imprimées, soit manuscrites, soit anciennes, soit modernes, qui pouvoient appartenir de près ou de loin au pays; les familles notables elles-mêmes y sont honorablement mentionnées, et particulièrement les hommes distingués qui, dans tous les temps, et aux diverses époques de la monarchie, ont marqué dans les armes, dans les lettres, dans la magistrature, triple carrière de gloire et de célébrité. Enfin, après avoir traité dans deux chapitres différens, du langage, des sciences, de la littérature et des beaux-arts, je fais connoître dans une cinquième et dernière partie, la population du pays, l'agriculture et l'industrie, les mœurs et les coutumes.

Pour donner à cet ouvrage un nouveau degré d'intérêt, on y a joint une carte topographique et des dessins représentant différens sites. Ces planches ne sont point un pur objet de luxe; elles viennent à l'appui des descriptions; elles en facilitent l'intelligence; elles complètent la topographie, surtout lorsqu'il s'agit d'une aussi belle contrée. Nos voyageurs, nos artistes, vont chercher au loin, et à grands frais, des paysages, des lieux pittoresques, tandis que notre propre sol en présente qui le disputeroient à tous ceux du monde entier; notre curiosité est avide de descriptions des pays étrangers, et nous avons à notre portée de quoi la satisfaire si amplement! Ce que j'ai dit souvent des Alpes, depuis que je les traversai pour la première fois, je ne cesse de le répéter des Pyrénées.

En attendant que de grandes et belles gravures, dont

où m'a demandé le texte, et qui s'exécuteront peut-être un jour, répondent à l'attente publique, me bornant à donner seulement un choix de vues lithographiées, je vais entrer en matière, et m'efforcer de traiter de mon mieux un sujet médité et sans cesse retravaillé pendant long-temps (1). Il fit le charme de mes plus belles années; et si le lecteur trouve quelques réminiscences de jeunesse dans cet ouvrage, je le prie de me les pardonner; j'ai voulu les conserver, malgré les censures de la gravité, comme des souvenirs d'un âge qu'on aime à se rappeler, et aussi comme un moyen peut-être d'entrer en relation plus intime avec les nouvelles générations qui se succéderont sur ce sol des Pyrénées, toujours jeune comme la nature malgré son antiquité, toujours en harmonie avec la vivacité des émotions physiques, des idées intellectuelles, des sentimens moraux qu'excite au plus haut degré ce séjour enchanteur.

(1) . . . . Si quid tamen olim
Scripseris, in Metii descendat judicis aures,
Et patris, et nostras; nonumque prematur in annum,
Membranis intus positis. . . . .

(Horat. *de Arte Poetica.*)

rt d'Arties
Neguera
Montagnes Ma
É
Riaga R.
Gensac
Lasitale
Maubour
Auriebat
Plaisan

CARTE D

pour servir à l'
descriptif et pitto
Hautes Pyrénées

Gravée par J. B. Tardieu.

ITINÉRAIRE

DESCRIPTIF ET PITTORESQUE

DES HAUTES PYRÉNÉES

FRANÇOISES.

PREMIÈRE PARTIE.

INTRODUCTION.

HISTOIRE ANCIENNE ET DU MOYEN AGE DES PYRÉNÉES FRANÇOISES.

La contrée que j'ai à décrire a eu naturellement des relations avec les territoires adjacens, tels que la Guienne, la Gascogne et le Languedoc, du côté de la France; la Navarre, l'Aragon et la Catalogne, du côté de l'Espagne : leur histoire est en quelque sorte commune. Les parties qui la

composent, placées sur le même versant des Pyrénées, eurent presque toujours le même sort, sous les dominations successives des Romains, des Visigoths, des Francs et des Vascons; il en fut de même sous la souveraineté de la maison de Béarn et de Foix, et sous celle de Bourbon, par qui les principautés particulières connues sous les noms de Béarn, de Bigorre, de pays de Nestes, Barousse et Aure, de Comminge et de Foix, ont été réunies au grand et beau domaine de France, lors de l'avénement de Henri IV au trône de saint Louis.

Nous donnerons un précis des faits relatifs à chaque ancienne province, à mesure que nous en décrirons les lieux; mais comme il est des faits généraux, qui s'appliquent à tout le territoire que décrit cet ouvrage, nous allons les faire connoître dans cette Introduction.

CHAPITRE PREMIER.

Epoque fabuleuse; étymologie du mot Pyrénées; faits incertains.

Les Pyrénées ont leurs temps héroïques, aussi bien que les autres parties de la terre, cette vieille *coquette* qui cache son âge, comme disoit le sage et spirituel Fontenelle; nous pourrions donc à leur sujet rapporter d'étranges récits, plus ou moins susceptibles de piquer la curiosité et d'exciter l'intérêt même des érudits, car elles jouissent d'une ancienne et haute célébrité. De combien d'événemens et de révolutions, en effet, ces Pyrénées n'ont-elles pas été témoins, comme limites et comme partie de ces Espagnes qui, plus qu'aucun autre pays, ont été visitées et occupées par un grand nombre de peuples étrangers! L'énumération en remonteroit à une bien haute antiquité, si l'on ajoutoit foi aux traditions consignées dans divers écrits anciens et modernes.

Selon Silius Italicus, dès les premiers âges du monde, l'Hercule phénicien, le père des Vascons, vainqueur du triple Géryon, visita les Pyrénées

pour enlever les troupeaux d'un prince de ces monts (1), et la fable lui attribue, après son enivrement dans le redoutable palais de Bebrix, le viol et l'abandon de la fille de ce prince, la belle *Pyrêne*, dont la triste renommée rappelle le sort d'Ariane.

Le poëte romain, cité plus haut, dit qu'un Dieu, s'il est permis de le croire, un Dieu fut la cause de la mort de cette infortunée. A peine se fut-elle aperçue qu'elle avait donné le jour à un serpent, qu'elle frémit d'horreur en se représentant l'indignation de Bebrix, et pour l'éviter, elle renonça aux douceurs de la maison paternelle. Alors, retirée dans des lieux solitaires, elle pleura sur la nuit qu'elle avoit passée avec Hercule, et raconta aux sombres forêts les promesses qu'il lui avoit faites. Maudissant ainsi la passion de son indigne ravisseur, elle fut déchirée par des bêtes féroces; envain lui tendit-elle les bras et l'appela-t-elle à son secours. Herqule revenant victorieux, aperçoit ses membres épars, les baigne de ses pleurs, et tout hors de lui, ne voit qu'en frémissant le visage de celle qu'il avoit aimée; les cimes des montagnes, frappées des clameurs

(1) C'est sans doute l'excellence et la beauté des laines d'Espagne, renommées dès la plus haute antiquité, et recherchées par les Tyriens, qui ont donné lieu à la fable des troupeaux enlevés par l'Hercule phénicien.

du héros, en sont ébranlées; dans l'excès de sa douleur, il nomme en gémissant sa chère Pyrêne. Soudain il réunit ses membres dans un tombeau qu'il arrose pour la dernière fois de ses larmes, et perpétue ainsi dans les Pyrénées la mémoire de son amante. Ses malheurs sont restés empreints avec son nom sur ce gigantesque monument de la nature, et ils ont été récemment l'objet des chants d'un poëte françois.

Quelques étymologistes (et remonter à la source des dénominations, ce n'est pas sortir absolument du domaine de la fable) tirent de celle-ci l'origine du mot Pyrénées ; d'autres la font venir soit de la comparaison des monts avec les fameuses pyramides d'Egypte , soit du mot grec πυρ, qui veut dire feu, par allusion à des éruptions de volcan dont on ne trouve cependant aucune trace dans la chaîne, ou à des incendies de forêts, accident qui n'est pas plus particulier à ces montagnes qu'à d'autres. Cette opinion s'est établie sur ce qu'insinue Diodore de Sicile (1), et sur ce que rapportent Strabon (2) et l'auteur de la *République des Anciens François* (3), d'un incendie général arrivé 880 ans avant Jésus-Christ.

(1) Pyrenæi sic dictæ, Vocab. Græc. πυρ id est ignis, quod olim sylvæ injecto a pastoribus igne, universa inflagraverunt. (lib. VI.)

(2) Strabon, liv. XV, p. 733.

(3) Chap. 7, fol. 25. Paris, 1585.

Selon d'anciens auteurs, cet incendie auroit été précédé d'une sécheresse de trente ans et auroit ravagé toute la Péninsule. En admettant ce fait, il n'est pas aisé de l'expliquer et d'en assigner la cause : sont-ce des feux souterrains, alimentés par d'abondantes mines de soufre et d'autres matières inflammables, telles qu'une décomposition de végétaux qui avoient long-temps couvert le sol? est-ce l'imprudence des pâtres, comme le veut Diodore? est-ce le feu tombé du ciel sur les forêts, comme l'indique Lucrèce (1)? C'est ce qu'on ne peut affirmer.

Des inductions étymologiques peuvent se tirer encore de ce que ce nom de Pyrénées a été aussi celui d'une montagne de la Perse arménienne, sur laquelle les mages gardoient un feu perpétuel et offroient des sacrifices. Enfin certaines personnes tirent la dénomination des Pyrénées de la forme conique des pics et de leur ressemblance avec des poires; *Pyrénées* traînée de poires. Il est plus vraisemblable, dit M. Dralet, que les Celtes, anciens habitans des montagnes, les ont désignées d'après leur forme, par le mot *Pyr* ou *Per* qui, dans leur langue, signifie poire (2).

(1) Fulmen detulit in terras mortalibus ignem
Primitùs, indè omnis flammarum diditus ardor.
(Rerum Natura, lib. V.)

(2) Description des Pyrénées, par M. Dralet, t. II, p. 4 note.

Nous pouvons mettre au rang des fables, ou du moins des traditions accompagnées de beaucoup d'incertitudes, ce qu'on rapporte des migrations de peuples orientaux dans les Espagnes et les Pyrénées; nous les mentionnerons pourtant, quelque peu authentiques qu'en soient les relations, ainsi que l'a fait M. Sanadon, dans son Essai sur la Noblesse des Basques.

D'après ces relations, les *Egyptiens*, conduits par Sesacus, leur roi, et les peuples de l'île de *Lesbos*, ceux de *Milet* et de *Carie* dans l'Asie mineure, vinrent établir des colonies en Espagne; Varron y fait arriver les *Ibériens de l'Asie*; Silius Italicus les *Sarmates*, et d'autres auteurs, les *Perses*, les *Arméniens* et les *Mèdes*; le fameux Benoît Arias Montanus fait arriver en Espagne les *Hébreux*, sous la conduite de Nabuchodonosor, roi de Babylone. L'historien Josèphe (1) donne le nom d'Ibériens aux descendans de Thubal ou de Thobel, cinquième fils de Japhet; Ptolémée (2) nomme les Ibériens Tuballiens, et par les Ibériens, saint Jérôme (3) entend les Espagnols. L'Espagne porta dans les premiers temps le nom de *Setubalie* (4),

(1) Antiq. liv. I. ch. 7.

(2) Tab. 2.

(3) Sur Isaïe, ch. 27, 37, etc.

(4) Roderic de Tolède, liv. I, ch. 3.

qui n'est que la réunion des trois mots *sein*, *tubal*, *ria* ou *lia* qui, dans l'ancienne langue basque, signifient à la lettre, *Pays de la postérité du Tubal;* et lorsque les Celtes firent des établissemens en Espagne, de leur nom, mêlé avec celui que le pays portoit déjà, on fit les noms de *Celtibérie* et de *Celtibériens;* et les deux peuples, après s'être repoussés mutuellement, formèrent cette puissante ligue qui résista si long-temps aux Romains (1). Appien et Strabon font venir les Ibériens d'Europe des environs de la Colchide, d'où ils avoient été chassés par les révolutions de la terre; de là sont issus les Celtibériens, les Cantabres, les Artabres, les Insubriens; Martial fait dire aux Espagnols: *Nos Celtis genitos et ex Iberis* (2).

Mais pour ne pas trop nous éloigner de notre sujet, nous dirons seulement, à l'égard des Pyrénées, qu'habitées de temps immémorial par des peuples indigènes, visitées par les Phéniciens

(1) Diodore de Sicile, liv. V. Lucain, liv. XIV.

(2) Epig. lib. IV. 55. Les Ibères et les Celtibères, fixés des deux côtés des Pyrénées, paroissent n'avoir été qu'un même peuple, d'après Silius Italicus:

At Pyrenæi frondosa cacumina montis
Turbatâ Pœnus terrarum pace petebat;
Pyrene celsâ nimbosi verticis arce
Divisos *Celtis* late prospectat *Iberos*,
Atque æterna tenet magnis divortia terris.

avides de leurs métaux (1), occupées par les Carthaginois qui y firent des établissemens, traversées par Annibal dans son audacieuse et noble entreprise, conquises par les Romains, la tradition a su conserver le souvenir de ces grands événemens, en y mêlant de ces notions vagues qui ajoutent à l'intérêt des temps anciens, de ces idées mythologiques, que l'imagination de l'homme se plaît à enfanter et à perpétuer d'âge en âge, comme aliment des plus douces jouissances de l'esprit, naturellement enclin au merveilleux. Nos ancêtres

(1) L'Espagne paroît avoir été le Pérou des anciens. Quoique nous n'ayons plus le Traité sur ses Mines écrit par Possidonius, qui en a fait le principal objet de ses recherches pendant son voyage dans ce pays, nous savons par Strabon, qui cite plusieurs passages de cet auteur, et par Diodore, qui l'a copié sans le citer, quelles ont été les richesses de l'ancienne Espagne. Strabon parle de mines d'argent de Carthagène, dont l'invention fut attribuée au *divin Aletès;* il a amplifié l'auteur, en lui faisant dire qu'elles occupoient 40,000 ouvriers, et rapportoient journellement au peuple romain 25,000 drachmes, qui font 95,052 livres pesant par an : assertion évidemment exagérée, car jamais les mines de l'Espagne citérieure, bien plus riches que celles de la province ultérieure, n'ont fourni cette quantité de métal.

Philarcus, dans Athénée, appelle les Ibériens les plus riches des hommes. Sempronius Gracchus, à son retour d'Espagne, déposa au trésor de Rome 40,000 livres d'argent, et son collègue 20,000. (Voyez, à ce sujet, *Commentatio de Hispaniæ re metallicâ.* Gœttingue, 1808.)

nous ont enseigné et nos descendans rappelleront encore, parmi les faits vrais, une foule de traits bien incertains ou évidemment supposés, et auxquels nous ne donnerons pas ici une place plus étendue.

CHAPITRE II.

Peuples indigènes des Pyrénées.

Il est donc bien positif que les *Phéniciens*, les *Grecs*, les *Carthaginois* et les *Romains* sont arrivés en Espagne et dans les Pyrénées successivement : tous attirés par la bonté du sol et la variété de ses produits. Qui ne connoît aussi la migration des *Celtes*, des *Sueves*, des *Alains*, des *Goths*, des *Visigoths*, des *Vandales*, et enfin des diverses tribus d'*Arabes*, de la Palestine, de la Syrie, de l'Irach, de l'Iémen, et des *Berbères* de la Mauritanie ?

Tous ces peuples se sont mêlés à la population indigène, dont le caractère primitif et le langage n'ont pu disparoître entièrement dans un laps de plus de vingt siècles. Nous en voyons un échantillon dans les Basques de nos jours, tels encore que furent les Celtibériens des Carthaginois et les Cantabres des Romains. Les traits assignés par les historiens du commencement de l'ère chrétienne aux restes de l'ancien peuple espagnol, peuvent donc, avec raison, être appliqués à celui-

ci; et comme ces mêmes tribus, voisines des Pyrénées, ne les ont jamais quittées, et n'ont fait que s'étendre le long de cette chaîne, ou en deçà, par des irruptions très-remarquables, c'est remonter aux sources historiques de notre contrée, que de rapporter les faits connus sur les anciens Cantabres et Vascons, honneur de leur race (1), et qui habitoient, sous le nom général de Cantabriens, les pays distingués depuis sous ceux de Navarre, Biscaye, Guipuscoa, Alava, Asturies et Galice.

Le Cantabre étoit réputé insensible aux frimas, à la chaleur et à la faim (2); on le vit toujours montrer une âpreté de caractère conforme à celle des lieux et du climat qu'il habitoit, et comparable à la dureté de ses armes (3), dans les

(1) Vasco, wasco, en langue basque, signifie *homme*, dit le Dictionnaire de Lavamandi, édition de 1748, sous ce titre pompeux : *El impossible vincido; Arte della Lingua Bascongada*, imprimé à Salamanque. (Voyage dans les Pyrénées françaises, p. 235.)

(2) Cantaber ante omnes hiemisque æstusque famisque
Invictus, palmamque ex omni ferre labore.
Mirus amor populo, cum pigra incaluit ætas,
Imbelles jam dudum annos prævertere saxo,
Nec vitam sine Marte pati. Quippe omnis in armis
Lucis causa sita, et damnatum vivere paci.
(Sil. It. lib. III. v. 326....)

(3) Regio ubique montuosa et Hispania pène dissimilis, Baccho prorsùs inimica, Marti verò et Vulcano adeò amica

nombreuses vicissitudes qu'il eut à essuyer pendant la sanglante lutte de Carthage et de Rome, et sous la domination de divers conquérans auxquels cette nation indomtable ne cessa de résister.

Les peuples réfugiés dans les Pyrénées renommés par leur frugalité (1) n'avoient, selon Stra-

et non immerito, quam illius dei officinam vocat ex qua, plena manu, natura martio huic populo arma largiatur, dit très-bien Nonnius, en parlant de la Cantabrie d'après un auteur.

Nos Celtis genitos et ex Iberis
Nostræ nomina duriora terræ
Grato non pudeat referre versu:
Sævo Bilbilin optimam metallo
Quæ vincit Chalybasque Noricosque
Et ferro plateam suo sonantem,
Quam fluctu tenui sed inquieto
Armorum Salo temperator ambit.

(Martial, Epig. 55, lib. IV, au sujet de leurs armes.) (Description des trois provinces vascongades; Marchena, Annales des Voyages, t. II.)

Horace, en plusieurs de ses odes, parle ainsi de ce peuple:....... et

Cantabrum *indoctum* juga ferre nostra. (Liv. II. ode VI. v. 2.)
Quid bellicosus Cantaber et Scythes. (Liv. II. ode XI. v. 1.)
Cantaber sera domitus catena. (Liv. III. ode VIII. v. 22.)

(1) Vascones montani, duobus anni temporibus, glande vescuntur quercûs, siccatam, indèque contusam molentes, atque è farina panem conficientes; itaque eas ad suum tempus reponunt. (Strabon, liv. III.)

Pline rapporte qu'en Espagne le gland (du chêne vert) faisoit partie du dessert: Hodieque per Hispanos infertur glans, secundis epulis.

Encore à présent on sert du gland en Espagne comme

bon, ni temples ni culte publics, et se tenoient tellement en garde contre toute innovation, qu'ils ne souffroient ni n'admettoient aucun étranger parmi eux. Cet auteur leur attribue beaucoup d'usages communs avec les Scythes : et Silius Italicus regardoit comme une colonie de ces peuples les *Concans*, auxquels il reproche d'imiter la férocité des Messagètes, leurs pères, en se rassasiant du sang du cheval (1). *Et lætum equino sanguine Concanum*, dit aussi Horace (2); ils avoient la cruauté de donner la mort aux vieillards qui ne pouvoient plus aller à la guerre, selon Valerius Flaccus (3); et à l'exemple des Vaccéens, ils exposoient les corps de leurs guerriers morts au champ d'honneur, à la voracité des vautours (4), usage qui existe encore chez les Guebres, en Perse, selon M. Anquetil du Perron.

Chez les anciens Espagnols, le suicide étoit commun : ils connoissoient les qualités meur-

un mets délicat; et M. Delaborde rapporte dans son Itinéraire, qu'après une répugnance naturelle à une telle offre, il se félicita de l'espèce d'impertinence qu'on lui avoit faite.

(1) XI. v. 460.

(2) Liv. III. od. IV. v. 34.

(3) Argon. liv. VI. v. 125.

(4) Tellure et perhibetur mos antiquus Ibera
Exanima obscœnus consumit corpora vultur.
(Sil. It. XI. v. 471.)

trières d'une plante indigène et savoient en extraire un poison dont faisoit usage celui à qui la vie étoit à charge; rien n'étoit plus commun parmi eux, que de voir des personnes attachées au service d'un grand, prendre à ses funérailles du poison, afin de ne lui pas survivre. Quelquefois plusieurs amis, unis à la vie et à la mort, périssoient ainsi par un suicide, sans que rien ne troublât la sérénité de leur âme.

Lorsque les femmes, qui conduisoient la charrue et soignoient le ménage, particulièrement chez les Asturiens, en l'absence de leurs maris soldats, étoient surprises des douleurs de l'enfantement, n'importe le lieu, elles y accouchoient, enveloppoient leur enfant nouveau-né dans quelque lange, et retournoient à leurs occupations. Le mari se mettoit ensuite au lit pendant quelques jours, et étoit servi par sa femme avec une attention particulière (1). On trouve une trace de cet usage chez les Béarnois, dans ce qu'ils appellent faire la *couvade*. Marc-Paul l'a remarqué de même chez les Tartares; Diodore l'attribue aux anciens Corses; on sait qu'il existe chez plusieurs peuples sauvages de l'Amérique. Il est difficile d'assigner l'origine et le motif de cette bizarrerie. Boulanger l'explique en ce sens: il semble qu'alors on regardoit cette conduite du mari, comme une

(1) Strabon, liv. VIII.

sorte de pénitence, fondée sur la honte et le repentir d'avoir donné le jour à un être de son espèce (1), ce qui n'est pas du tout dans les sentimens de la nature.

Si l'on en croit certaines traditions bien obscurcies et embrouillées par le laps des temps, les anciens Pyrénéens croyoient, sur la foi des druides, leurs prêtres, qu'ils descendoient de Pluton; et c'est, dit-on, à cause de cette ténébreuse origine, qu'au lieu de compter l'année par le nombre des jours, ils la comptoient par celui des nuits; cet usage fut commun à d'autres pays. Teutatès étoit le Mercure de ces peuplades celtiques, et présidoit au commerce, à l'industrie, aux arts, qui n'avoient pas reçu de grands développemens sous l'influence de ce dieu barbare. Hesus étoit le dieu de la guerre auquel appartenoient les bestiaux pris sur l'ennemi, et les prisonniers, qu'on immoloit parfois comme pour perpétuer le carnage des combats; enfin, ils adoroient Turanes, comme dieu du ciel. Telle fut, en abrégé, la mythologie de ces peuples barbares et presque sauvages, jusqu'à la conquête des Romains, qui substituèrent un nouveau polythéisme à l'ancien, en attendant que le christianisme vînt renverser toutes les fausses idoles par le culte du vrai Dieu.

Parmi les anciens habitans des Pyrénées fran-

(1) Antiquité dévoilée, liv. II, ch. 11.

çoises, ceux du centre de la chaîne conservèrent un caractère particulier d'isolement et de sauvagerie, parce qu'ils étoient éloignés des principaux passages des Gaules en Espagne, et que leur contrée resta long-temps infréquentée et comme ignorée du monde entier; telles furent les peuplades primitives du Béarn (1), que des écrivains très-anciens disoient habiter les *vastes solitudes des monts Pyrénées* et s'appeler *Vaccei* ou *Vaccéens*, du mot *Vacca*, ville dont on ne sait aujourd'hui que le nom (2); tels étoient particulièrement les habitans du Bigorre dont le caractère et les mœurs peuvent être cités comme le type des Pyrénéens proprement dits. Ces indigènes furent désignés par les Romains sous le nom de *Bergebi* (3), et selon Merula, de *Bigerri*, *Bigerritani* (4), d'autres disent *Begorri*, *Bigorri*, *Begerri*,

(1) De Marca trouve dans Pline, parmi les petits peuples de l'Aquitaine, les Béarnois désignés sous le nom de *Venarni*, prenant sur lui de corriger ainsi *Venami*, qu'il attribue à une faute de copiste.

(2) C'étoit une capitale digne d'un peuple pasteur; et de son nom peut-être est venu le signe monétaire du Béarn, la vache.

(3) Liv. IV. chap. 19 de Pline.

(4) Leurs principales villes étoient *Tarbes* (dont le château portoit le nom de Castrum Bigorra) et *Aquensis Vicus*, Bagnères. Le nom de *Campan* rappelle un petit peuple nommé Camponi, et celui de *Tournay*, les Tornates : l'un et l'autre désignés dans Pline.

selon Vinetus; ce sont les *Bigerriones* de César.

Saint Paulin (1), dans sa correspondance avec Ausone, leur donne l'épithète de *Pelliti*, parce qu'ils se couvroient de peaux de brebis, de chèvres et d'autres bêtes; ils habitoient des maisons noires et enfumées, parce qu'ils brûloient du sapin dans un foyer situé au milieu de la principale chambre, d'où s'élevoit une vapeur résineuse qui s'attachoit fortement aux parois et au chaume de la couverture, ce qu'expriment ces vers :

Nigrantes ne casas et tecta mapalia culmo,
Dignaque pellitis habitas deserta Bigerris.

Sulpice Sévère (2) s'exprime ainsi sur ce sujet : *A proximis tabernis bigerricam vestem brevemque atque hispidam quinque comparatam argenteis rapit*; et dans la Vie de saint Martin, ainsi que Fortunat, il dit : *Induitur sanctus hirsutâ Bigerricâ pallâ* (3). Nous voyons par là que les étoffes du

(1) Natif de Bordeaux, issu d'une famille consulaire, évêque de Nole, inventeur des cloches en 420.

(2) Dialog. I[er]. chap. 1.

(3) Glossarium M. S. Savaronis : Bigerra vestis grossa, id est, vellea.

Papias in glossario : Bigerra vestis grossa, id est amphibalum bilin; idem Papias : bilin et duplex, amphibalum, et birrus, et villosus lodix. (De Marca, liv. I, chap. 10, note.)

Bigerrica vestis hispida. (Sidonius Appollinaris. Epistolæ libri octavi.)

pays, fabriquées d'une laine grossière, préparée et tissue sans beaucoup d'art, portoient anciennement le nom de *bigerriques*, et servoient, comme aujourd'hui les *capes* du Béarn et de la montagne, à garantir les pauvres gens du froid et de la pluie; elles étoient d'un usage plus général dans ces temps reculés; il est croyable, même, que le climat de ces contrées étoit plus rigoureux alors qu'à présent, peut-être à cause de la stagnation des eaux dont on voit les traces, soit dans les vallées, soit dans les plaines, comme le témoignent les terrains d'alluvions, les cailloux roulés, et la *découpure* même des montagnes; et parce qu'aussi le sol étoit encore tout couvert de forêts, comme l'indique la dénomination de *Forum ligneum* que portoient certaines bourgades. En voici une peinture qui ne seroit pas tout-à-fait exacte de nos jours : « Possident (Bigerri) regionem inter Benearnenses et Convenas, cœlo soloque asperam, ventosam (1) frigidam, vini inferacem : homines sunt elati ingenii, armis dediti, egregiè simulantes, ingrati : opidani urbaniores, nobilitas, quæ hìc frequens, animosa et humana (2). »

« Jusqu'à la domination romaine, dit Montai-

(1) Undè ventum seu turbinem bigerritanum a tergo flare illis qui per Vasates iter Burdigalam faciunt. (Sidonius Appollinaris.)

(2) Merula in Comment. Cæs.

gne (1), les Bigorrois, ignorés dans les gorges et les vallées profondes, formant une tribu à part, avoient joui d'une indépendance absolue ; ils s'étoient continués de toute ancienneté en une condition si heureuse, qu'aucun juge n'avoit été en peine de s'informer de leurs affaires, ni d'étrangers appelés pour éteindre leurs querelles. Ils fuyoient les alliances et le commerce de l'autre monde, pour ne pas altérer la pureté de leur police. Ils avoient leur façon à part, les mœurs, les vêtemens à part, régis et gouvernés par certaines coutumes particulières, reçues de père en fils, auxquelles ils s'obligeoient sans contrainte que la révérence de leur usage. »

(1) Dans ses Essais.

CHAPITRE III.

Domination Romaine.

Les temps vraiment historiques de la contrée datent des conquêtes des Romains en Occident. On ne peut douter que ceux-ci n'aient fait des établissemens considérables dans les Pyrénées, après y avoir long-temps guerroyé contre leurs valeureux habitans. Des monumens de leur domination ont long-temps subsisté, et l'on en trouve journellement des débris et des traces incontestables (1).

La ruine de *Sagonte* jeta dans le parti d'Annibal tous les peuples qui habitoient l'Espagne et les Gaules; ce fier ennemi du nom romain s'empressa de renouveler les traités et de resserrer les nœuds qui unissoient, comme peuples libres et indépendans, les Cantabres et les Vascons aux Carthaginois (2); il obtint d'eux un secours considérable qui, avec ses Africains, faisoit la portion la plus redoutable de son armée. Ces Pyrénéens for-

(1) Voyez dans la quatrième partie les traces d'antiquités romaines encore subsistantes.

(2) Polybe, liv. III.

moient toujours l'avant-garde par le plus honorable privilége; et en effet, les Vascons lui furent plus d'une fois d'une grande utilité.

L'infanterie des Celtibériens concourut avec la cavalerie ibérienne et les frondeurs des Baléares à décider les journées de Trébie, de Trasimène et de Cannes. Dans la dernière surtout, 500 Celtibériens occasionèrent la fuite de l'armée romaine; la ruse qu'ils employèrent fut de s'y faire recevoir comme déserteurs et de l'attaquer ensuite par derrière.

Les Vascons, dans ces deux grandes affaires, se firent remarquer, dit un poëte latin, par leur bravoure, leur agilité et l'usage où ils étoient de combattre sans casque : *Vasco insuetus galeœ..... subiere leves quos horrida misit Pyrene populi..... nec tectus tempora Vasco.... Vasco levis* (1).

Scipion négocia en Espagne, et fit rappeler toutes les troupes de la contrée qui étoient sous les drapeaux d'Annibal, notamment les Vascons, puisqu'au rapport de Tite-Live (2) on choisit, parmi les plus nobles de la nation 300 députés, *nobilissimos supra trecentos*, pour passer en Italie et effectuer ce rappel. Depuis on vit les Vascons et quelques autres peuples celtibériens dans les armées romaines, mais comme alliés de l'Empire et

(1) Silius Italicus, liv. III. 360.

(2) 3e décade, liv. V.

soldés par lui à titre d'étrangers (1); l'amour de l'indépendance et de la liberté dans les Pyrénées avoit produit jusqu'à des associations connues sous le nom de *Républiques des filles*; des traces de ces Amazones ont subsisté long-temps dans la ville de Rentenia, près de Fontarabie, en Biscaye (2). Lorsque les Cantabres ou Vascons eurent à se plaindre des officiers romains, ils le firent les armes à la main : témoin cette guerre de dix années consécutives qu'ils firent à la République, de concert avec les Celtibériens sur lesquels, seulement, retomba la vengeance du conquérant, sans que pour cela le consul Sempronius-Gracchus leur ait pris 300 villes comme dit Polybe, ni 150, ainsi que le rapporte Florus (3), ni même 103, à quoi se réduit Tite-Live, sans en nommer aucune : supputations que Strabon (4) traite avec raison d'absurdes, puisque la Celtibérie réunie à la Cantabrie, auroit à peine contenu autant de villages que le moins exagéré de ces auteurs y compte de villes (5). Ils

(1) Tite-Live, 3e décade, liv. I et IV. Polybe, liv. III. Silius Italicus, liv. V, IX et X. Lettre sur les Basques, par M. le comte Garat, Mercure de France 1785.

(2) Voyage dans les Pyrénées françaises.

(3) Liv. II. ch. 17.

(4) Liv. III.

(5) Les Tables de Ptolémée n'indiquent que dix-huit peuplades, et Strabon donne des détails sur quelques autres omises par son devancier.

ont pris sans doute des tours et des châteaux forts pour des villes. C'est à tort que Florus a prétendu que les Cantabres furent subjugués par Lucullus : car il est certain, ainsi que l'observe *Vasée*, auteur célèbre, année 603 de Rome, que jusqu'au temps d'Auguste, cette expédition ne fut point entreprise.

Pompée, à son tour, parut en Espagne, où il étendit les conquêtes de sa nation et dont il fut nommé gouverneur. Ce grand capitaine termina ses entreprises contre les Vascons (1), amis de Sertorius, par la destruction de Calahorra; par les fortifications qu'il ajouta à Iruna, depuis appelée de son nom *Pompelon* ou Pampelune (2); enfin, par le

(1) Le naturel du pays, désigné dans son idiôme sous le nom d'*Escoüaldon*, étoit désigné sous celui de *Ohasco* par les Grecs, et de *Vascus* par les Romains, qui changeoient les terminaisons en *us*; les François ont changé le mot de Vascus en celui de Basque. (M. Faget de Baure, Essai historique sur le Béarn, Introduction.)

(2) Strabon, liv. III.

« Il éleva un arc de triomphe avec sa statue et des inscriptions contenant le récit de ses victoires. Les auteurs anciens assurent que ces trophées furent érigés dans les Pyrénées, et Strabon ajoute qu'ils le furent sur la grande route qui traversoit le *Campo Juncario* et conduisoit à Tarragone : c'est ce qui fait croire à M. *Masden* qu'ils étoient dans les gorges des montagnes du *Puerto*, autrefois appelées *Summum Pyrænæum*, et d'où l'on descendoit, selon l'Itinéraire d'Antonin, par le chemin royal, vers l'ancienne Juncaris, qui en étoit

transport qu'il fit d'un mélange de *Vettons*, d'*Arevaces*, et de *Celtibériens*, en deçà des Pyrénées où ces peuples formèrent une colonie sous le nom de *Convenæ*, appelée depuis Comminge (1). Mais aucun de ces peuples n'étoit Basque ; les deux premiers habitoient diverses parties de la Castille-Vieille, et le troisième pouvoit tout au plus avoir été autrefois allié des Basques (2).

César, dans les deux voyages qu'il fit en Espagne, ne pénétra ni dans la Vasconie, ni dans la Cantabrie ; dans le premier il entra en Espagne par le Roussillon et la Catalogne ; et ses exploits contre Affranius et Pétréius, lieutenants de Pompée, se bornèrent à cette dernière province et à une très-petite partie de l'Aragon jusqu'à Méquinenza (3). Dans le second, il essaya vainement de traverser les Pyrénées, par la Vasconie ; les Basques ayant occupé tous les passages des montagnes, il fut contraint, pour ne point trop se retarder, de se replier vers le Béarn et il passa avec des peines

éloignée de 16 milles. *Pierre de Marca*, auteur d'une Description de la Catalogne, dit effectivement avoir remarqué dans ces montagnes les fondemens de constructions fort anciennes, mais dont il n'existe plus rien aujourd'hui. (M. Depping, Histoire d'Espagne, t. I, liv. III, p. 385.)

(1) Padilla, liv. I. Pline, liv. III. Zurita, liv. I.

(2) Essai sur la Noblesse des Basques, p. 74.

(3) César de Bello Civili, liv. I.

et des travaux immenses par une gorge qui est en deçà d'Oleron. Il s'achemina vers la Bétique, où étoit le siége principal de la guerre et se hâta de la terminer pour retourner à Rome (1). Ainsi, malgré le témoignage de Pline (2), on peut conclure du silence même de César que les Basques-Vascons ne furent jamais assujétis, ni tributaires de l'empire; et s'ils s'attachèrent à César, c'est uniquement à cause de leur humeur guerroyante; les soldats qu'ils lui fournirent étoient à peu près comme de nos jours les troupes suisses, à la solde des puissances de l'Europe.

Pour ce qui est des Gaules, les Romains, jusqu'à César, ne possédoient que la partie connue sous le nom de *Gaule Narbonnoise*, ou *Provinciale*; ils apportèrent ensuite dans cette vaste région, avec les arts et les sciences, leur législation qui a servi de base et de modèle à la nôtre. César divisa ses conquêtes dans la Gaule en trois parties, savoir : la *Belgique*, comprise entre le Rhin, la Marne et la Seine; la *Gaule Celtique* ou *Lyonnoise*, qui s'étendoit depuis ces rivières jusqu'à la Garonne; et l'*Aquitaine*, qui comprenoit tout le pays situé entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées (3). La Garonne cependant, ne sépa-

(1) Essai sur la Noblesse des Basques, p. 80.

(2) Liv. III.

(3) *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam*

roit point à l'Orient l'Aquitaine de la province narbonnoise, puisque le Couserans, le Comminge et l'Albigeois faisoient partie de celle-ci (1).

Parmi le grand nombre de nations (2) que cet infatigable et terrible guerrier mentionne dans ses Commentaires de *Bello gallico* et qu'il porte jusqu'à quatre cents, on remarque, à la fin du livre 3, plusieurs de celles qui, dans l'Aquitaine, habitoient les Pyrénées ou leur voisinage; et qu'il dé-

incolunt Belgæ, aliam *Aquitani, tertiam qui ipsorum linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur.* (Cæsaris Comm. lib. I.)

Nonnulli ita dictam volunt (*Aquitania*) *ab aquis, quibus abundare fertur; alii ab opido aquis* Acqs *derivant* (Montan. in Comm. Cæsaris, lib. III). *Juxta Ptolomæum a Pyrenæis montibus usquè ad Ligerim extenditur. Nunc autem, teste Ortelio, a Garumnâ ad Oceanum et Pyrenæos porrigitur.* (Ibidem.)

Strabon, liv. IV, et Pomponius Mela, liv. III, ch. 2, p. 148, assurent que l'Aquitaine étoit d'abord renfermée entre les Pyrénées et la Garonne.

(1) De Marca, Hist. de Béarn, liv. I, ch. 3.

(2) Chez les Romains, le mot *pagus* répondoit au mot françois *canton*; il étoit composé de plusieurs villages, *vici;* la réunion de plusieurs *pagi* formoit ce que Tite-Live appeloit *gens* (voyez une note de Crévier, liv. I). Chez ces mêmes Romains, le mot *natio* avoit une signification plus resserrée que *gens*. *Nationes sub gente comprehendi apparet,* dit l'auteur du Trésor de la Langue. C'est le contraire dans notre langue: nation signifie plus que peuple. (Voyez troisième note de M. Dureau de La Malle sur les Mœurs des Germains de Tacite.)

signe par les noms de *Tarbelli, Bigerriones, Preciani, Vocates, Tarusates, Elusates, Garites, Ausci, Garumni, Sibutzates, Cocozates* (1). Tous furent soumis en un jour par la victoire que son lieutenant, fils de son collègue au triumvirat, P. Crassus remporta, après la prise de la capitale des Sociates (2), dans le voisinage d'Aire et de Bazas, sur les Aquitains, aidés des Cantabres. Les Montagnards, se confiant dans la dure saison, dédaignèrent d'envoyer des otages et de faire leur soumission, dit César lui-même. Ce fut l'an 56 avant J.-C., l'an de Rome 598, qu'eurent lieu ces événemens : *Maxima pars Aquitaniæ sese Crasso dedidit, obsidesque ultro misit.* Par cette reddition volontaire, les Romains s'emparèrent d'un fort appelé Bigorra qui donna le nom à la

(1) Ceux de *Bayonne*, de *Bigorre*, de *Béarn*, de *Bazas*, d'*Aire* (ou peut-être de *Tartas*), d'*Agen*, d'*Auch*, des environs de la *Garonne*, de *Leictour*, d'*Acqs* (Traduction des Comm. de César par M. de Crissé); des Tarbelliens (Dax), des Bigorrois (Bigorre), des Prétiens, des Vocates (Aire), des Tarusates (Tartas), des Elusates (Eause), des Garites, des Ausques (Auch), des Garumniens (Brulhois), des Sibusates (Buch), et des Cocosates (Bazas). (Essai historique sur le Béarn, par M. Faget de Baure, Introduction.)

(2) Les uns veulent que ce soit Leictour, les autres *Aires Adurris*, près du fleuve Adour, nommée à l'occasion des succès de Crassus, sous Jules César, *Vico-Juli*. (De Marca, liv. I, chap. 9.)

province, ainsi qu'à la ville capitale où il étoit bâti. Mais cette soumission paroît n'avoir été que passagère : car Florus (1) considère ces peuples sous Auguste, comme *immunes imperii*, ne se contentant pas de maintenir leur liberté, voulant au contraire envahir celles de leurs voisins.

C'est ainsi qu'Auguste ne put soumettre les Cantabres, malgré trois attaques à la fois: l'une à gauche, contre les *Pesiques*, la seconde à droite, contre les *Valdules*, et la troisième au centre, contre les *Autrigons*, trois tribus différentes du même peuple. Ce Prince, regardant comme peu de chose ce que les Romains avoient fait depuis deux cents ans en Espagne, s'il laissoit à ces peuples intraitables l'usage de leurs lois et de leur liberté (2), résolut de les forcer dans leurs retraites, et ne crut pas indigne de sa grandeur de commander lui-même les armées destinées à cette expédition (3). Cette guerre dura cinq ans, et l'on vit les Romains humiliés et furieux de la résistance opiniâtre de ces petits peuples, combattre plutôt pour les anéantir que pour les sou-

(1) Liv. IV, chap. 12.

(2) Orose, liv. VI.

(3) Florus, liv. IV. Les Cantabres, reconnus par l'excellence de leurs armes, répondirent à Auguste : « Nous n'avons pas de mines d'or pour être vos tributaires, mais nous en possédons de fer pour repousser votre insatiable ambition. (D. fray. ant. de Guevara, évêque de Mondonedo.)

mettre (1) : tandis que les Cantabres décidés, jusqu'aux femmes et aux enfans, à périr par le fer des ennemis ou par le leur propre, plutôt que de renoncer à leur liberté, renouveloient sans cesse leurs efforts et recommençoient les combats. Aussi le corps de la nation ne fut point asservi par les Romains. Auguste les vainquit (2) et leur fit éprouver les plus indignes traitemens, mais ne les subjugua point.

Les Cantabres et leurs alliés, battus dans la plaine de *Vittoria*, se mirent en défense dans leurs montagnes. Les Romains ne pouvant les vaincre par les armes, vouloient les réduire par la famine. Les Asturiens se rendirent après le siége long et pénible d'Oviedo, où ils s'étoient renfermés; les Galiciens, cernés de toutes parts, préférèrent la perte de la vie à la honte de mettre bas les armes; enfin les Cantabres, manquant de toute espèce d'approvisionnement, se décidèrent à échapper à l'esclavage, en se dévouant à une mort glorieuse; la plupart se tuèrent eux-mêmes. Auguste entra dans la Cantabrie, et pour tenir en bride le reste des habitans, choisit les principaux pour otages, et distribua des terres à ses soldats (3).

(1) Plutarque, Vie d'Auguste.

(2) Strabon, liv. XVII.

(3) Itinéraire d'Espagne, t. II, Biscaye, pag. 101.

Les montagnes de la Galice furent, comme celles des Asturies et de la Biscaye, l'asile où les Cantabres résistèrent à

L'an 28 avant Jésus-Christ, Auguste soumit de nouveau l'Aquitaine par son lieutenant Corvinus ou Valerius Messala (1), qui remporta plusieurs victoires aux pieds des Pyrénées et sur les bords de l'Adour. Les montagnards qui avoient échappé au joug de César, subirent probablement alors celui de son neveu.

Lorsque celui-ci vint lui-même à Narbonne, pour régler l'administration des nouvelles provinces, l'Aquitaine fut placée parmi les consulaires et soumise au dénombrement des biens et des personnes selon l'usage romain, et imposée comme le reste des Gaules au cinquième des fruits des arbres, et au dixième des moissons en nature; la trouvant trop petite, il l'augmenta, selon Strabon, de 14 peuples et l'étendit jusqu'à la Loire.

Sous Tibère, les Cantabres saisirent une nouvelle occasion de reprendre les armes, mais ils

toutes les forces des Romains, qui, après avoir subjugué les Gaules et l'Espagne, ne trouvèrent de résistance que de la part de ces peuples courageux et indépendans. (*Ibid.* t. II, Galice, p. 187.)

Aut impacatos a tergo horrebis Iberos. (Virg.)

(1) Tibulle, dans sa 8e élégie, félicite Messala et lui-même sur le triomphe que lui valut à Rome sa victoire:

At te victrices lauros, Messala, gerentem
Portabat nitidis currus eburnus equis.
Non sine me est tibi partus honos Tarbella Pyrenna
Tristis et Oceani littora Santonici.

furent réduits, et ce prince fit élever dans leur province des forts pour contenir tout le pays.

L'édit de Caracalla, qui accorda le droit de cité à toutes les provinces de l'Empire, rendit les lois romaines communes à tous les peuples.

Vespasien éleva les Vascons à la qualité de citoyens romains ; ils étendirent leurs possessions dans l'Alava et le Guipuscoa. Ces petits pays étoient compris sous le nom générique de Vasconies (1).

Adrien divisa ensuite les quatre parties de la Gaule en quatorze provinces, savoir : deux Belgiques, deux Germanies, deux Lyonnoises, la grande Séquanoise, deux Aquitaines, la Novempopulanie, les Alpes maritimes, les Alpes graïes, la Viennoise et la Narbonnoise. Théodose en ajouta trois autres, ayant divisé les deux Lyonnoises en quatre, et la Narbonnoise en deux.

C'est de la Novempopulanie, partie de l'ancienne Aquitaine, dont la capitale fut *Euse*, que les Hautes-Pyrénées dépendirent après la dernière division. Les neuf peuples de la Novempopulanie étoient les Vivisques, les Médoquiens, les Boyens, les Auscitains, les Commingeois, les Couserans, les Bigorriens, les Béarnois et les Tarbelliens (2).

(1) Essais historiques sur le Béarn, par M. Faget de Baure, Introduction.

(2) Ortelius adv. Novemp. Les Tarbelliens habitoient près

La notice de l'Empire y place nommément la cité des Béarnois ou Béarn, et la cité des Oloronois. L'Itinéraire d'Antonin nous apprend aussi que les Oloronois et les Béarnois avoient des villes nommées comme eux, *Benearnum et Illuro*, placées sur la route très-fréquentée des Gaules en Espagne, par la vallée d'Aspe. C'est ce qui constitua les diocèses de Lescar et d'Oleron, après l'introduction du christianisme dans l'Aquitaine, vers la fin du 4e siècle (1).

de l'embouchure de l'Adour, dans l'Océan, alors située plus au nord qu'aujourd'hui, et répondant au golfe que quelques auteurs anciens nomment *Sinus Tarbellicus*, épithète donnée, il est vrai, à l'Adour même, et d'où paroît venir la dénomination de la ville de Tarbes :

> Et ripas Aturi, quam littore curvo
> Molliter admissum claudit Tarbellicus æquor.

Lucain in 1a. Pharsal.... et Ausone, à la fin de sa Mosella : Numine adorato, Tarbellicus ibit Aturrus.

Et quam diximus Tarbam, nemo non putat ab istis veteribus Tarbellis nomen adhuc retinuisse, quantumcumque gentis alterius hodie caput habeatur. Ex his ego liquere arbitror, qui nunc Tarbienses, Bearnenses, Aquenses, Bayonenses, nuncupantur, omnes hos quondam Tarbellos füisse appellatos (Vinetus in Ausoni parentalia carm.)

Ces mots de Tarbellicus et de Tarba viennent du grec, et expriment peut-être les dangers du golfe Tarbellien : ταρϐος, *terror, metus*; ταρϐω, *terreo, consterno*; la foule du peuple n'est pas moins dangereuse qu'une mer irritée; τυρϐη, *turba*, troupe.

(1) Selon le calcul fait par Scaliger sur l'Itinéraire d'An-

La Novempopulanie eut son gouvernement particulier qui présidoit à l'administration intérieure, d'après les règlemens convenus dans une assemblée générale des citoyens distingués et des juges de la province. Sous Constantin, le préfet du prétoire établi à Trèves, pour l'Angleterre, les Gaules et l'Espagne, connut de tout ce qui concernoit le gouvernement et l'administration. Son vicaire pour les Gaules, résidant à Vienne en Dauphiné, avoit tout ce qui concernoit la justice distributive, et étoit juge en dernier ressort, excepté les cas pour lesquels les gouverneurs croyoient devoir consulter l'empereur. C'est vers le 4e siècle que le christianisme s'introduisit dans les Hautes-Pyrénées, et l'on voit un certain Antonomarius, évêque de Tarbes, assister à un concile tenu en 315, à Elvira en Espagne.

tonin, on croit que le ville d'Orthès a succédé à Benearnum, tandis que d'autres savans disent que c'est celle de Lescar. L'établissement d'un évêché de ce nom semble le confirmer. Ces sièges occupoient les principales et plus anciennes villes.

CHAPITRE IV.

Invasion des Barbares.

A peine les Romains eurent-ils obtenu la paisible possession des Gaules, qu'elle leur fut disputée et bientôt enlevée par de nouveaux conquérans, héritiers de l'antique valeur romaine, désormais abdiquée par les enfans efféminés du Tibre.

Les provinces voisines des Pyrénées avoient le malheur de se trouver sur la route que suivoient les barbares du nord, dont l'empire romain étoit inondé, lorsque pressés par ceux qui les suivoient, ils étoient comme forcés de s'ouvrir un passage vers la péninsule des Espagnes. La première irruption de ce genre avoit eu lieu sous Galien; mais celle qui fait particulièrement époque, s'opéra vers le commencement du cinquième siècle.

Les Vandales, retenus au passage des Pyrénées en 406, refluèrent sur les Gaules et dévastèrent, pendant trois années de séjour, la Novempopulanie, l'Aquitaine et la Narbonnoise ; il ne resta, suivant l'expression de saint Jérôme, que quelques villes consumées, au-dehors par le glaive et au-dedans par la faim.

Jusqu'alors, la garde des Pyrénées avoit été confiée aux habitans de ces montagnes, dont la bravoure et la fidélité avoient su rendre vaines les fréquentes tentatives des hordes à demi-sauvages (1); mais ces troupes nationales ayant été remplacées par des mercenaires, sous le règne d'Honorius, à l'occasion des révoltes de Constantin et de Maxime, ces mercenaires, eux-mêmes barbares de nation pour la plupart, appelèrent les Suèves, les Vandales, les Alains, les Silinges, auxquels ils se joignirent pour ravager l'Espagne, l'an 409 (2).

Les Romains vaincus et chassés par les hordes du nord, abandonnèrent promptement la province Cantabroise, dont les habitans avoient aussi combattu pendant un siècle, soit pour conserver, soit pour recouvrer leur liberté.

Les Vandales ayant franchi enfin les Pyrénées et conquis l'Espagne, furent remplacés dans les Gaules par les Goths sous les ordres d'Alaric, auquel succéda son beau-frère Ataulphe ou Ata-

(1) En 406, les Vandales furent repoussés par Meselin, à la tête des Bigorrois (Annales de Toulouse). Isidore de Badajoz leur fraie une route par la vallée d'Azun.

(2) Lors du passage des Vandales en Espagne, les Arévaces furent froissés par ces barbares, et les chants populaires firent long-temps mention des maux dont la localité fut accablée : maux qui se renouvelèrent à l'arrivée des Goths et se perpétuèrent autant que leur domination.

hulfe, qui vainquit le patrice Constance, l'an 415 Il avoit agi à la demande d'Honorius lui-même, dont il avoit épousé la sœur; il se rendit maître des passages des Pyrénées, et jeta les fondemens du royaume de Toulouse (1). Il fut assassiné par son armée; Wallia, élu à sa place, traita avec Constance, se mit à la solde de l'Empire, et alla conquérir l'Espagne, service pour lequel il reçut à son retour, avec le titre de roi, le pays entre la Garonne et les Pyrénées, c'est-à-dire la seconde Aquitaine. Cette donation eut lieu en 419, et c'est d'elle que date véritablement l'existence du royaume des Visigoths ou Goths occidentaux. Il y avoit 43 ans que ces mêmes Goths avoient quitté, pour la première fois, les bords de la mer Noire, et leur puissance eut un accroissement

(1) « Quand mon imagination et mon courage avoient toute leur fougue, disoit le premier des rois de cette nation, j'ai souhaité avec passion d'éteindre le nom romain, et de lui substituer le nom des Goths..... Mais après avoir fait réflexion que mes Goths étoient d'un caractère trop dur et trop violent pour s'accoutumer à porter le joug des lois civiles..... j'ai senti que mon salut et ma gloire consistoient à employer leurs armes à rétablir et même augmenter l'empire romain. Dès que je ne saurois venir à bout d'en changer la constitution, je veux en être le restaurateur, et que l'avenir me célèbre en cette qualité. » (Paul Orose tenoit ce discours d'un homme grave qui l'avoit ouï de la bouche d'Ataulphe. Voyez Hist. liv. VII, ch. 29, cité dans l'Art de vérifier les dates, à la Chronologie historique des Rois visigoths.)

prodigieux sous des princes distingués. Quel éclat passager n'eut pas le règne du grand Théodoric, cinquième successeur d'Ataulphe, qui devint l'objet des justes respects du monde entier !

« Depuis deux mois, dit le célèbre gaulois Sidoine Appollinaire, je suis à Bordeaux, où je n'ai pu avoir encore qu'une audience de Théodoric ; mais s'il me donne si peu de temps, c'est qu'il ne lui en reste pas beaucoup à lui-même, au milieu des occupations que lui donne l'univers. On voit ici les Saxons et les Sicambres qui s'y rendent en foule pour recevoir ses ordres ; on voit se promener dans cette ville, les Herules qui habitent à l'autre extrémité de l'Océan. Les Bourguignons fléchissent le genou devant lui pour qu'il leur permette de vivre en paix. Les Ostrogoths, fiers de sa protection, prennent des forces, pressent les Huns leurs voisins, et achètent le droit de se révolter contr'eux par les hommages qu'ils rendent aux Visigoths; les Romains eux-mêmes attendent de lui leur salut ; et si l'on entend gronder quelque orage dans le nord, c'est la protection de Théodoric que l'on implore contre les bandes scythiques. C'est la Garonne qui défend le foible Tigre ; le Parthe lui-même, ce fier Arsacide, sollicite, achète son alliance ; il oublie qu'il est parent du soleil et des étoiles, et joue le rôle d'un mortel ordinaire, lorsque, effrayé des préparatifs qui se font sur le Bosphore, il s'attend à chaque

instant à être forcé derrière les bords escarpés de l'Euphrate (1). »

La Novempopulanie, quoique non réunie à la nouvelle préfecture d'Arles, et à qui Honorius avoit permis ses assemblées particulières, ne fut pas comprise dans la cession faite à Wallia; mais elle se trouva bientôt naturellement réunie à la monarchie des Goths, par la foiblesse et l'éloignement de ses maîtres. Oleron et Béarn sont compris dans les possessions d'Euric ou Evaric, qui régnoit en 466. Ce roi des Visigoths, rompant le traité que l'empire romain avoit fait avec Wallia, s'empara de toutes les provinces comprises entre le Rhône, la Loire, l'Océan et les Pyrénées.

Evaric, qui étoit arien comme toute sa nation, qui joignoit le fanatisme religieux à l'humeur féroce d'un conquérant, qui ne connoissoit que la loi des Goths dont il fit rédiger les coutumes, persécuta avec violence la religion catholique dans ses états; il chassa les évêques; partout les églises furent fermées et abandonnées, et il fut défendu d'ordonner des prêtres. Sous son fils Alaric, ces contrées respirèrent un peu; la religion catholique fut tolérée; ce prince permit à Galatoire, évêque de Béarn, et à Grat, évêque d'Oleron, d'assister au synode d'Arles; il administra sage-

(1) Liv. VIII, ch. 2. Art de vérifier les dates, nouvelle édition, Chronologie historique des Rois visigoths.

ment ses états : il fit juger les Goths selon leurs lois, et les Gaulois d'après la loi romaine, adoptant pour ceux-ci le Code Théodosien récemment publié, après l'avoir fait examiner et corriger par son chancelier Anien. Cette nouvelle rédaction fut publiée solennellement dans la ville d'Aire, l'an 506, vingt-trois ans avant que parût le Code de Justinien.

Mais les Visigoths, en s'étendant, s'étoient donné un voisin redoutable dans la personne de Clovis, apôtre armé du catholicisme depuis sa conversion. Une étincelle suffit pour allumer la guerre; ce nouveau conquérant la déclara au roi goth. Le clergé, par haine de l'arianisme, abandonna celui-ci et favorisa son adversaire. Galatoire fut tué les armes à la main par un parti de Goths, et mis au rang des martyrs lorsque le roi franc eut triomphé. La seulebataille de *Vouillé*, ou pl tôt de *Civaux*, près Poitiers, où périt Alaric, l'an 507, étendit la monarchie franque jusqu'aux Pyrénées. Après 41 ans d'établissement et de séjour, il ne resta aux Visigoths, de leurs possessions dans les Gaules, que la première Narbonnoise ; toute l'ancienne Aquitaine passa sous la domination françoise.

C'est à cette époque que se rapporte l'opinion traditionnelle du mauvais traitement fait à ceux des Goths qui restèrent dans le pays, désormais affranchi de leur joug, et l'asservissement de ces

misérables à l'unique exercice des plus vils métiers, tels que ceux de fossoyeurs, de balayeurs de rue, de couvreurs de maisons; mais nous verrons bientôt que cette tradition n'est pas à l'abri de la critique historique et n'en peut soutenir l'examen; que c'est aux Sarrasins que se rapportent plus probablement les faits que nous aurons à citer à ce sujet.

CHAPITRE V.

Entreprises et établissement des Vascons, en deçà des Pyrénées.

Toutes les Hautes-Pyrénées avoient été conquises par Clovis sur les Goths, qui se réfugièrent en Espagne. Le Béarn fit partie des domaines de Chilpéric, qui lors de son mariage avec Galsuinde, sœur de Brunehaut et fille d'Athanagilde, roi d'Espagne, assigna parmi les domaines de son épouse, la cité de Béarn, comme don du matin, *morganegib* ou *morgangita*, à la manière des Francs, ou comme *dot*, selon l'usage des Goths. Après la mort violente de cette princesse, victime des fureurs jalouses de Frédégonde, ses domaines passèrent à sa sœur Brunehaut, comme une sorte de composition qui apaisa sa colère et celle de Sigebert son mari, ligué avec Gontran contre leur frère.

Les cités de Béarn et d'Oleron étoient encore unies à la France lors du concile de Mâcon, tenu l'an 585, par ordre de Gontran, roi de Bour-

gogne, puisque leurs deux évêques, Savin et Licerius, y assistèrent; mais peu après elles s'en détachèrent, pour former alliance avec les Vascons.

L'empire qu'avoit fondé Clovis par son audace et sa valeur, fut continuellement déchiré sous ses successeurs par les factions et les partis. Ces troubles intérieurs enhardirent de nouvelles hordes à fondre sur les provinces de France, pour en arracher quelques lambeaux. Parmi elles se firent remarquer les Vascons, dont nous avons déjà parlé et qui possédoient alors tout le pays situé au midi des Pyrénées entre l'ancien comté d'Aragon et l'Océan.

En proie aux plus épouvantables vexations, de la part des Goths, les peuples de la Navarre et des pays voisins, attachés à leur foi, voulurent la défendre et se soulevèrent, en 581, contre Leudivigilde, roi des Goths. Ce prince barbare, qui avoit lui-même fait périr son fils saint Herménegilde, pour avoir professé la foi catholique, les soumit par la terreur; il brûla Vittoria, dans la province d'Alava, et quelques autres villes. Alors ces peuples, connus sous les noms de *Vascones*, se décidèrent à abandonner une patrie qui n'offroit que violence et persécutions (1).

(1) M. Delaborde, Itinéraire d'Espagne, t. II, Navarre, page 76.

Ce fut lors de la conquête de la Cantabrie par Leudivigilde,

Ces Vascons, qui d'abord furent repoussés, sinon soumis par les rois francs (1), avoient déjà fait diverses irruptions dans la Novempopulanie, montrant le dessein de s'y établir : ils

roi des Goths, conquête qui pourtant ne fut pas absolue, que les Vascons, serrés de près sur leur territoire, l'abandonnèrent pour envahir la partie de la Gaule qui avoisine les Pyrénées. (Histoire générale d'Espagne, par M. Depping.)

(1) En vain, sur la foi de quelques textes ampoulés et équivoques de nos premiers historiens (Grégoire de Tours, Fortunat, Frédegaire) prétendroit-on faire honneur de la conquête des Vasconies aux rois de France Childebert et Clotaire. Dans le court espace d'une année, nous voyons ces deux princes entrer en Espagne par Pampelune, sans qu'on sache s'ils s'emparèrent ou non de cette ville, piller une partie de la province Tarragonnoise, assiéger Sarragosse, lever brusquement le siége, pénétrer jusque sur les bords du Minho, perdre une bataille contre Teudis, roi des Goths (Chronique de Moissac), se retirer en désordre, et perdre dans les Pyrénées la plus grande partie des soldats qui leur restoient (Isidore de Séville). Eussent-ils, dans cette expédition, établi dans la Cantabrie un duc nommé Francion, ainsi que le prétendent quelques auteurs anciens (Grégoire de Tours, liv. III, Chronique de Victor de Tunon), leur prétendue conquête n'aura tout au plus été qu'une invasion momentanée, puisque l'empereur Justinien, avec les secours des Basques, reprit toutes les places maritimes de la Cantabrie sur les François, qu'il chassa d'Espagne sous le règne d'Agila, qui avoit usurpé le trône des Goths. (Essai sur la Noblesse des Basques, par M. Sanadon, pages 123 et 124.)

avoient su résister aux François, comme auparavant aux Suèves et aux Visigoths Espagnols et Aquitains, en se réfugiant à propos dans leurs montagnes, et retombant à l'improviste sur leurs ennemis ; ils bravoient ainsi des armées formidables. Les François avoient fini par conclure un traité peu avantageux, ce qui enhardit les Vascons dans leurs entreprises. Leurs premières courses avoient pour objet de s'emparer d'un butin qu'ils rapportoient chez eux (1) ; Austrovalde, général françois, ne put empêcher leur invasion en 581, et encouragés par le succès, ils conçurent une expédition plus considérable qui s'exécuta en 586, ou 587. Redescendant au nord, du haut des montagnes, ils s'emparèrent des vallées, s'établirent d'abord les armes à la main dans le Labour et la Soule ; et dans la vue d'assurer leur retraite, ils s'y fortifièrent avec le secours des Cantabres leurs voisins dont, suivant Oïhenard, ils avoient les mœurs et le langage ; puis ils s'avancèrent jusque dans les plaines où ils causèrent beaucoup de dégâts. Après avoir défait le duc Bladaste, envoyé contre eux par Chilpéric, et taillé en pièces son armée, ils profitèrent de l'épouvante que cette défaite avoit répandue dans la Novempopulanie, et des troubles que la jalousie cruelle de Frédégonde et de Brunehaut occasionnoit en France,

(1) Frédegaire, ch. 87. Grégoire de Tours, liv. VI.

pour s'avancer jusqu'au bord de la Garonne. Les circonstances d'alors facilitèrent leurs progrès, et déjà redoutés de leurs voisins, leur valeur n'eut pas grand mérite à les subjuguer. C'est par cet événement que le Béarn, le Bigorre et une grande partie de l'ancienne Novempopulanie, devinrent une nouvelle Vasconie, que par corruption on appela depuis Gasconie, et enfin Gascogne. Mais les deux peuples ne se confondirent point ; les vainqueurs conservèrent leur race et leurs coutumes, sans presque aucun mélange ; et lorsqu'ils vinrent à s'affoiblir, ils abandonnèrent quelques-unes de leurs possessions, se rapprochèrent des montagnes et de leur ancien territoire où subsista toujours le corps de la nation.

Les Vascons furent réprimés en l'an 602, par une puissante armée que Thierri, roi de Bourgogne, et Théodebert son frère, roi d'Austrasie, envoyèrent contre eux. Obligés de se soumettre, ils devinrent tributaires des rois de France, mais ils restèrent possesseurs d'une partie du pays qu'ils avoient conquis dans la Novempopulanie, et ils se donnèrent ou reçurent en 603, un *duc* particulier, nommé, dit-on, *Genialis* (1). Leur duché comprenoit la ville de Pampelune et les contrées adjacentes, avec les vallées de Labour, Soule, Basse-Navarre et Bastan, ainsi que les villes d'O-

(1) Frédegaire, Chron. ch. 21.

leron (1), Bayonne, Acqs, Aire et Béarn (2). Son étendue varia dans la suite, selon le succès ou les revers de ceux qui le possédoient (3) ainsi que nous le dirons ci-après; mais dès cette époque les Vascons d'Aquitaine furent séparés de ceux de l'Espagne qui gardèrent leur indépendance jusqu'à ce que Sisabute, roi des Goths, ayant étendu son sceptre sur toute l'Espagne en 615, les Pyrénées devinrent la limite méridionale des terres que possédoient les Vascons d'Aquitaine, tandis que ceux d'Espagne furent subjugués.

Les premiers, conservant le caractère inquiet

(1) Nommée *Iluro* dans l'Itinéraire d'Antonin. Les peuples que Ptolémée désigne sous le nom de *Cameni* habitoient Oleron et ses environs. Les Normands ruinèrent cette ville de fond en comble; mais Centulle, vicomte de Béarn, la rétablit en 1080. (M. Dralet, Description des Pyrénées, t. I, p. 142, note 2.)

(2) De Marca, liv. I, chap. 24. Cet historien ne parle pas du Bigorre; mais les auteurs dans lesquels il a puisé confondent sous la même dénomination les habitans du Bigorre et ceux du Béarn: quelques-uns même les ont désignés en commun sous le nom de Bigorrois, qu'ils distinguoient ensuite en *Bigorrois orientaux* et *Bigorrois occidentaux*: ceux-ci étoient proprement les Béarnois.

(3) Les Vascons ne cessèrent d'inquiéter les peuples de la Novempopulanie, que les mauvais succès d'Austrovalde, duc de Toulouse, et la foiblesse de Galatoire, comte de Bordeaux, laissoient sans défense. (Grégoire de Tours, liv. IX. Fortunat, liv. X.)

et remuant de cette nation aborigène des Pyrénées, se révoltèrent une première fois sous Clotaire II, en 626, contre leur propre duc Amand, second successeur de Genialis qui avoit été remplacé par Aighinan. Cet Amand fut rétabli ensuite par Charibert, roi de Toulouse, frère de Dagobert. Charibert avoit épousé Giselle, fille et héritière d'Amand, duc des Vascons, et petite-fille de Serenus, duc d'Aquitaine. La Vasconie fit alors partie du royaume de Toulouse. Charibert étant mort au bout de deux ans, ainsi que son fils Chilpéric, laissa deux autres enfans, Boggis et Bertrand, qu'Amand, leur aïeul et tuteur, prit sous sa protection. Il souleva la Vasconie entière en 636, contre Dagobert, réputé meurtrier de son frère, et qui vouloit s'emparer du royaume de Toulouse. Mais les Vascons ne purent résister aux forces réunies des Francs, des Gaulois et des Bourguignons, commandés par Thadouin qui avoit sous lui dix généraux ou ducs, savoir : huit Francs, un Romain et un Bourguignon (1). L'armée pénétra dans la vallée de *Subola* ou *Soule*, et s'étant engagée trop témérairement dans ses montagnes, en poursuivant les Basques, le duc Harimbert y fut tué avec les plus nobles et les plus distingués de sa troupe (2). Les Vascons furent

(1) Histoire du Languedoc.

(2) Gesta Dagoberti, ch. 36

attaqués en même temps par les Visigoths d'Espagne. Cependant Dagobert fit la paix avec eux en 637, et rendit à ses neveux, à titre de duché héréditaire, les possessions de leur père, le royaume de Toulouse et une partie de l'Aquitaine. Le duc Amand, accompagné des principaux du pays, prêta serment de fidélité au roi, à Clichi près Paris, et un traité fixa les limites du duché des Vascons.

Ce duché ne tarda pas à embrasser presque toutes les cités soumises à la métropole d'Eause, dont l'évêque Senocus, d'accord avec Palladius, son père, firent soulever tous les habitans en faveur d'Amand (1), sous le règne de Clovis II, qui mourut en 656. C'est alors que disparut le nom de Novempopulanie, qui fut remplacé par celui de *Vasconie* ou de Gascogne. La Garonne servit de limite entre cette province et l'Aquitaine proprement dite; et les ducs de Gascogne possédèrent tout ce qui est compris entre ce fleuve, les Pyrénées et l'Océan, excepté Bordeaux qui resta aux ducs d'Aquitaine.

Les Vascons qui étoient restés dans les pays de Soule, de Labour et de Navarre, furent nommés *Bascos;* ils conservèrent leur antique langage et leurs moeurs primitives; ce sont les *Basques* d'aujourd'hui. Quant aux anciens habitans de la No-

(1) Frédegaire, ch. 54.

vempopulanie qui avoient accru, par leur jonction, le duché des Vascons, du temps d'Ebroin, maire du palais, ils furent désignés par le terme de *Gascos;* on voit que ces deux termes-ci, *Bascos* et *Gascos*, descendent également du latin *Vascones* (1).

Ces Vascons, nation remuante et guerrière, s'étoient créé, soit dans leur pays, soit dans les contrées qu'ils conquirent le long de la chaîne des Pyrénées, un système particulier de fortifications, au sujet duquel nous donnerons quelques notions dans la troisième partie, territoire de Bagnères.

A la mort d'Amand, ses deux petits-fils, ducs d'Aquitaine, héritèrent du duché des Vasconies qui devoit rester le patrimoine de la race de Clovis. Ces deux princes régnèrent paisiblement ensemble et par indivis, exemple rare, surtout pour ces temps-là. Ils épousèrent deux sœurs, Ode et Philiberte, nées d'une famille illustre dans l'Austrasie; la cour d'Aquitaine devint l'asile des mécontens que la tyrannie des maires du palais exiloit de la France, violentée par ces tuteurs ou maîtres de nos rois fainéans. Bertrand mourut le premier et laissa un fils nommé Hubert, qui légua ses droits à son cousin Luder, se consacra à Dieu, fut le disciple et le successeur de saint Lambert, évêque de Maëstricht, devint ensuite évêque

(1) De Marca, liv. I, ch. 54.

de Liége, et mourut en odeur de sainteté vers l'an 727. Son corps fut déposé dans l'abbaye des Ardennes qui porte aujourd'hui son nom. Boggis mourut en 688, laissant de sainte Ode, son épouse, deux enfans, Eudes et Incitarius.

Eudes succéda seul à Boggis et à Bertrand. Les troubles de la maison de France et les malheurs de l'Espagne envahie par les Sarrasins (1) lui permirent d'étendre ses possessions jusqu'à la Loire, au Rhône et à la Septimanie. Il devint, contre Charles Martel, l'appui de Chilpéric II, qui le traita de roi. Mais le maire du palais, le duc des François défit leurs troupes réunies, l'an 719. Chilpéric se réfugia chez Eudes; celui-ci, l'année d'après, se vit forcé de le rendre à Charles qui vouloit bien continuer à régner sous son nom. Eudes eut en 721 la gloire de défaire les Sarrasins, déjà maîtres de Narbonne et faisant le siége de Toulouse;

(1) Les Cantabres résistèrent aux Maures, ayant à leur tête un prince du sang des Goths, qui d'abord proclamé roi d'Espagne, fut ensuite reconnu duc de Cantabrie (ou de Biscaye, car c'est à cette époque que ce mot se rencontre dans l'histoire) (M. Delaborde, Itinéraire d'Espagne, t. II, Biscaye, p. 101). Mais il reflua beaucoup de chrétiens de la péninsule dans les Hautes-Pyrénées; beaucoup d'Aragonois vinrent encombrer la vallée d'Aure. On assigna aux nouveaux venus la haute vallée, encore inculte, dont le principal embranchement prit à cette occasion le nom d'*Aragonet*, petit Aragon, et l'autre conserva celui de *Frederancou*.

il sauva la France de cette première invasion. A la seconde, qui eut lieu en 730, il les laissa s'établir dans le Languedoc et la Septimanie, jusqu'au Rhône, acceptant l'alliance de Munuza, leur général; il lui donna sa fille Lampégie, qui étoit d'une rare beauté; il avoit préféré ménager ses forces pour entrer en Neustrie. Il s'y porta dès l'année suivante, espérant que le soulèvement des grands assureroit le succès de ses armes, au profit de la famille de Clovis dont il descendoit; mais vaincu dans plusieurs combats, il fut réduit à défendre ses propres états; ils furent bientôt attaqués par Abderame, gouverneur de l'Espagne, après qu'il eut vaincu Munuza, qu'il força de se tuer, et dont il envoya la belle veuve au calife des Sarrasins.

CHAPITRE VI.

Invasion des Arabes ou Sarrasins.

Le point par où ce conquérant traversa les Pyrénées est encore un sujet de doute, comme celui que le grand Annibal choisit pour son passage dans les Alpes; et si, quant à ce dernier, les plus forts témoignages historiques et géographiques sont favorables au Saint-Bernard, on peut hésiter encore entre le Roussillon et le Béarn pour ce qui est du dernier.

« A la vérité, le docte Marca, sur la foi d'un texte mal énoncé d'Isidore, et copié aveuglément par quelques écrivains, pense, qu'en 731, Abderame fit traverser les Pyrénées à sa prodigieuse armée par les vallées du Béarn. Cette erreur vient de ce qu'il prend les peuples du Béarn pour les Vaccéens chez lesquels Isidore fait passer Abderame. Mais les seuls peuples Vaccéens connus dans l'histoire et la géographie ancienne habitoient la Castille; et l'on ne voit aucun peuple de ce nom dans le dénombrement exact que César fait de tous les peuples de l'Aquitaine. Il est hors de doute que les Béarnois faisoient alors

partie des Tarbelliens ; et que jamais ils n'ont été regardés comme Vaccéens.

« D'ailleurs, Abderame, immédiatement avant son invasion en France, étoit occupé contre Munuza, dans la Catalogne. Est-il naturel qu'il ait promené pendant plusieurs journées son immense armée, le long des Pyrénées, pour venir gagner les passages du Béarn ; tandis qu'il étoit à portée de la route la plus commode et la plus fréquentée par les Sarrasins, qui, en longeant les côtes de Catalogne, passoit par le pays des *Lacétains*? Quelque copiste ignorant aura confondu ces peuples avec les *Vaceti* ou *Vaccei*, des auteurs du moyen âge, dont la vraie position est encore parfaitement ignorée.

« Entrés en France par le Roussillon, et maîtres des villes de Narbonne et de Carcassonne, les Sarrasins purent facilement pénétrer en Aquitaine par les pays de Foix et de Comminges, dont le dernier faisoit partie de l'Aquitaine. Cette marche paroît tracée par l'auteur de la nouvelle histoire de France, qui, d'après Roderic de Tolède, dit que les Sarrasins entrèrent dans l'Aquitaine, passèrent la Garonne, prirent Bordeaux, etc. (1). S'ils avoient pénétré en Aquitaine par le Béarn, ils n'auroient pas été dans la nécessité de passer la Garonne avant d'arriver à Bordeaux.

(1) Velly, tom. I, p. 327: Roderic de Tolède, liv. XXXIX.

« Cette digression suffit pour démontrer qu'alors les Sarrasins ne dominoient point dans la Navarre, et qu'ils n'étoient maîtres d'aucun des défilés des Pyrénées dans cette partie (1). »

Eudes fut le premier à s'opposer à l'invasion d'Abderame ; il avoit demandé des secours à Charles-Martel ; mais sans attendre leur arrivée, il attaqua les Sarrasins au passage de la Dordogne ; obligé de céder au nombre, il se rendit avec le reste de ses forces au-devant de Charles, et combattit avec lui dans la fameuse bataille de l'an 732, entre Tours et Poitiers, où Abderame fut tué et l'Europe sauvée par les François, du joug des Musulmans.

Les débris de l'armée d'Abderame se réfugièrent dans les Pyrénées, où ils cherchèrent à se maintenir, à l'aide de plusieurs forts qui étoient en leur puissance ou qu'ils avoient bâtis ; ils se livrèrent par esprit de vengeance, aux excès les plus cruels envers les habitans, qui s'armèrent, et les attaquèrent à leur tour. Les réfugiés éprouvèrent plusieurs défaites consacrées par la dénomination des lieux ; et De Marca dit très-bien que : « Ce fut alors que les Sarrasins, pour se maintenir dans nos contrées, se fortifièrent en divers quartiers du Béarn, proche des montagnes et dans les comtés de Bigorre et de Comminges,

(1) Essai sur la Noblesse des Basques, pages 160 et suiv.

ce dont la mémoire est si récente parmi les peuples que, dans l'ignorance de toutes choses, ils retiennent la tradition de la tyrannie des Maures et de leurs forts (1). » C'est ainsi qu'en Béarn on voit plusieurs traces de retranchemens sur des collines ou élévations appelées *Montmour*, montagnes des Maures ; c'est ainsi que dans le département des Hautes-Pyrénées, on appelle *Lanne Mourine*, ou Lande des Maures, un plateau situé entre Ossun et Adé, sur la route de Lourdes : *Castelmaure*, château des Maures, d'anciennes ruines situées au sortir de Saint-Pé, sur la route de Bétharram ; et *Camp de Bataillé*, champ de bataille, un petit bassin sur les bords de la Neste, entre Arreau et Guchen. On trouve encore, en labourant la terre dans ces divers lieux, des ossemens humains et des crânes dont l'épaisseur fait juger qu'ils appartinrent à des peuples méridionaux.

Selon Flavin, auteur de l'Histoire de Navarre, Garcias Ximenès, comte de Bigorre et de Sobrarbe, fut élu chef de la guerre contre les Sarrasins ; il avoit pour femme Ennica, soeur ou cousine-germaine de Momerana, femme d'Eudes, duc d'Aquitaine. Flavin ajoute qu'il étoit grand seigneur en Béarn et en Biscaye, et qu'il possédoit

(1) De Marca, Histoire de Béarn, p. 141.

Nous parlerons de ces forts dans le second volume, sur le Bigorre.

aux environs d'Estilla les terres d'Abescuna et d'Abarsuza (1). La vengeance anima les habitans de la Novempopulanie contre les infidèles qui naguère avoient ravagé leur pays, détruit les églises et persécuté les catholiques. Nulle part leur situation ne paroît avoir été plus fâcheuse qu'au pied des Pyrénées. On doit présumer que les peuples de ces montagnes ne négligèrent pas d'occuper les postes les plus avantageux pour les empêcher de fuir en Espagne. Un petit nombre d'hommes suffit pour arrêter des armées entières dans ces gorges étroites où les hauteurs qui les dominent rendent la défense si difficile. Il seroit possible que les neiges eussent rendu dès-lors impraticables la plupart des passages des Pyrénées; souvent en automne elles couvrent entièrement ces montagnes, et l'on sait que la bataille de Tours se donna dans le mois d'octobre (2).

C'est à la suite de ces combats partiels et de cette résistance générale, tout le long de la chaîne des Pyrénées, que selon toute apparence, les Maures ou Sarrasins, réfugiés dans la contrée, furent l'objet d'une constante persécution, ainsi que nous allons le voir.

(1) M. Palassou.

(2) *Idem*.

CHAPITRE VII.

Origine et état actuel de la caste, jadis proscrite, des Cagots.

On ne sauroit douter qu'il n'y ait eu, depuis une époque très-reculée, dans les vallées du versant boréal des Pyrénées, des familles séquestrées de toutes les autres, regardées comme faisant partie d'une race infâme et maudite, privées de tous droits politiques, restreintes au seul exercice de quelques professions et condamnées à rendre aux communautés des services bas et réputés honteux (1); mais il n'est point vrai, comme nous le verrons plus tard, article *goître et crétinisme*, que ces familles soient plus particulièrement que les autres sujettes à la misère, aux infirmités, aux maladies endémiques. Sont-ce les restes d'une ancienne colonie de ces malheureux proscrits qui, dans la Bretagne, portoient les noms de *Cacous* ou *Caqueux*, dans la Saitonge de *Coliberts*, de *Cahets*,

(1) Il en existe plusieurs familles en Aure; la maison de Fachan de Saint-Lary étoit seigneuresse de ces familles. (Manuscrit oommuniqué.)

dans l'Auvergne de *Marans*, dans les Alpes de *Caffos* (1)?... Mais que nous apprendroit cette filiation, puisqu'on ignore encore quelle est l'origine de ces misérables peuplades et celle de l'indigne traitement auquel elles étoient soumises? Sur ce sujet, les savans Court de Gebelin, Oïhenart et de Marca ont trois opinions différentes et susceptibles d'examen, et à défaut de témoignages historiques, de monumens irrécusables qui portent une entière lumière dans une matière si obscure et si intéressante à la fois, nous allons rapprocher des faits et tirer des inductions plus ou moins plausibles, en nous étayant d'une très-respectable autorité, celle de M. Palassou, qui a bien voulu nous permettre de profiter de ses recherches. Nous citerons souvent ses propres paroles, extraites du savant et profond mémoire, concernant cet objet, qu'il nous a communiqué, alors qu'il n'étoit que manuscrit.

« Voilà, dit M. Court de Gébelin, un peuple

(1) M. Bruce, au sujet de l'Abyssinie, dit que le mot *gafât* veut dire opprimé, arraché, repoussé, chassé par la violence; et il parle d'une nation de ce nom qui semble avoir fait partie des tribus persécutées par Roboam, fils et successeur de Salomon. Peu avant, il parle d'une autre peuplade condamnée à servir les rois des agaazi ou des pasteurs, à cause de la malédiction de Chanaan, et qui de temps immémorial porte de l'eau et coupe du bois. (Voyage aux Sources du Nil, tom. II, pag. 223 et 225.)

en France du nord au midi, vivant de père en fils, dans un état d'ignominie, sans qu'on en ait jamais pu découvrir la raison. Mais quand on se rappelle que chez tous les peuples il y a eu de pareils phénomènes, que les Indiens ont dans leur sein une caste nombreuse qu'ils regardent avec la même horreur, que les Hébreux traitèrent de la même manière les Gabaonites que David condamna avec les Ammonites à être scieurs, que les Francs firent des Gaulois autant de serfs, on ne peut s'empêcher de croire que ces *Cagots*, *Cacous*, *Cahets*, etc., livrés, dans la Gascogne, dans la Bretagne et le Béarn, à une ignominie aussi atroce, étoient les restes d'un ancien peuple qui habitoit les mêmes contrées, avant que les Bretons et les Cantabres fussent venus habiter la Bretagne et le Béarn, et qui, ayant été vaincus par ces nouveaux peuples, furent asservis à cette affreuse dépendance pour leur ôter tout moyen de révolte et pour servir aux besoins des conquérans (1). » On objécte à cela, 1° que cette caste est également répandue dans la Haute-Navarre, habitée de tout temps par les Basques Cantabres; 2° que les Cagots sont restés libres dans l'exercice de leurs professions mécaniques; 3° que la servitude ne leur fut jamais particulière. En effet, les Cagots n'étoient pas plus esclaves que les autres

(1) Monde Primitif, t. V, p. 247.

sujets, et si l'on vouloit induire le contraire d'un acte que rapporte M. de Marca (1), par lequel Bénédicte, fille de Garcias Galin, donna à des moines une nasse et un chrétien, c'est-à-dire la maison d'un Cagot, il n'y auroit qu'à répondre que c'étoit dans le onzième siècle, avant l'affranchissement des serfs, sous Louis VI, dit le Gros, dont le règne commença en 1108.

L'opinion la plus génerale et la plus accréditée est, comme nous l'avons déjà dit, que les Cagots des Pyrénées proviennent des Goths vaincus et subjugués après la bataille de Vouillé et la mort de leur roi Alaric, l'an 507. Le jurisconsulte Labourt, commentateur des fors et coutumes de Béarn, dit que les Cagots sont odieux à tout le monde parce qu'ils descendent des Goths. M. Oïhehart s'exprime dans les termes suivans : « Unde a nonnullis non ineptè conjicitur, eos Gothorum, qui olim Aquitaniam habuêre, reliquias esse : et tam grave in Vasconibus, horum vilium capitum fastidium, a veteri istius gentis in Gothos, perpetuos sui nominis hostes, odio natum ; *christianorum* etiam appellationem, ab eadem gente, nondùm christianâ religione imbutâ, Gothis impositam, in hac Gothorum veluti fæce et nostram memoriam integram remansisse (2). » Mais Evaric, pré-

(1) Histoire du Béarn, p. 270.

(2) Notitia utriusque Vasconiæ, p. 415.

décesseur d'Alaric, n'avoit conquis le Béarn et les vallées adjacentes des Pyrénées, qu'en 471, c'est-à-dire 36 ans seulement avant le renversement de l'empire des Goths; or, c'est un temps bien court pour donner lieu à des établissemens fixes de la part de cette nation ambulante, dont les grandes possessions en Espagne, d'ailleurs, offroient un refuge si proche et si facile à celles des familles qui se trouvoient en deçà des Pyrénées lors de ce désastre, tout inopiné qu'il fut. Mais, dit-on, la dénomination de Cagots, c'est-à-dire *chiens de Goths*, qu'ils portent encore et qui leur fut donnée, sans doute, en haine de l'arianisme que ces peuples avoient introduit dans ces contrées, n'est-elle pas une preuve parlante en faveur de cette opinion? Et n'est-il pas évident qu'on leur avoit imposé, pour peine de leur servitude, la nécessité de couper le bois, comme on fit aux Gabaonites sous les Hébreux?

D'abord, si l'on en croit M. de Marca, cette dénomination de Cagots, qui n'est pas si propre à ces pauvres gens que plusieurs autres qu'on leur a données (1), ne commença d'être employée que

(1) De Marca dit qu'en Basse-Navarre, Bigorre, Armagnac, Marsan et Chalosse, on leur donne les divers noms de *Capots*, *Gahots*, *Gésits*, *Gésitains* et *Chrestiaas*; et Oïhenart rapporte, page 415, qu'on les appeloit *Velus*: « Ipsi vicissim nostros pellutos, hoc est pilosos vel comatos vocant.... pelluti

dans la nouvelle coutume du Béarn, rédigée l'an 1551, et il ajoute qu'il est seulement fait mention des *Gaffos* dans l'ancien for de Navarre, compilé du temps du roi Sanche Ramire, environ l'an 1074; d'un autre côté, la caste dont il s'agit, n'étoit désignée dans les anciens fors de Béarn et dans le cartulaire de la ci-devant abbaye de Luc, l'an 1000, que sous le nom de *Chrestiaas*, chrétiens, dénomination entièrement conforme à celle donnée en Espagne aux Maures, nouveaux convertis; enfin, le père Grégoire de Rostrenem, dit dans son *Dictionnaire françois celtique*, que le mot *Caccod* signifie dans la langue celtique ladre, malade, atteint de lèpre, interprétation que M. Court de Gebelin donne également aux mots *Cagoths*, *Cahets* et *Caffos*. Et comment les Goths n'auroient-ils été proscrits que dans les Pyrénées, puisque partout ils étoient infectés d'arianisme? D'ailleurs l'humanité d'Alaric, leur dernier roi, tout arien qu'il étoit, n'auroit-elle pas dû disposer les esprits à l'indulgence envers son peuple? On conviendra du moins, que les autres barbares venus du nord

sive comati, nominis rationem, ad priscum Aquitanorum olendi morem referendam esse. » Oihenart ajoute pareillement qu'ils étoient autrefois appelés Chrétiens : « Christianorum olim nomine nuncupatos fuisse, compluribus vetustis monumentis liquet : neque hactenus apud nos ea nomenclatura obsolevit. » (Not. utr. Vasc. p. 415.)

n'auroient pas mérité d'être mieux traités. Les Goths, il est vrai, ne labouroient pas la terre, et les Cagots ne se livrent pas non plus à l'agriculture; mais les Goths vivoient de leurs troupeaux, et les Cagots sont adonnés au contraire aux arts mécaniques dans des pays qui, situés au pied des Pyrénées, offrent d'abondans pâturages (1).

Il semble donc que les Cagots, séparés, isolés, confinés, descendent plutôt d'un peuple à la fois subjugué par les armes et attaqué, ou du moins soupçonné de quelque maladie contagieuse. « Ces misérables Cagots sont tenus et censés pour personnes ladres et infectes, auxquels, par article exprès de la coutume de Béarn et par l'usage des provinces voisines, la conversation familière avec le reste du peuple est sévèrement interdite, de manière que, même dans les églises, ils ont une porte séparée pour y entrer, avec leur bénitier et leur siége pour toute la famille; sont logés à l'écart des villes et des villages où ils possèdent quelques petites maisons; font ordinaire métier de charpentier, et ne peuvent porter ferremens que ceux qui sont propres à leur travail; ils sont chargés d'une infamie de fait, quoique non pas entièrement de celle de droit, étant capables d'être ouïs en témoignage, quoique suivant le for ancien de Béarn, le nombre de sept personnes

(1) M. Palassou.

de cette condition fût nécessaire pour valoir la déposition d'un autre homme (1). »

M. Oïhenart s'exprime à peu près de même : « Non abnuerim tamen illos publico contemptu laborare, et adeò etiam in propria natali humo, peregrinorum loco haberi, ut neque ad republicæ munera vel honores ipsis aditus pateat, neque rebus inter ejusdem vici aut pagi incolas promiscuis usque quaque uti concedatur... In plerisque municipiis semota a vulgo domicilia, in templis quoque segregatas stationes et peculiares aquæ lustralis hydrias assignatas habent. Itaque sordidis et illiteralibus artibus dediti, vilem et abjectam vitam ducunt (2). » Forcés de se convertir au catholicisme, dit-on, ils n'étoient point admis pour cela dans les églises avec le reste des fidèles, ils y avoient une place séparée (3).

« Je pense, dit de Marca, que les Cagots sont

(1) Histoire de Béarn, p. 71.

(2) Notitia utriusque Vasconiæ, p. 414.

(3) Ils entroient par une petite porte distincte qui subsiste encore en certains de ces édifices, notamment à Lux, vallée de Barrèges, et à Montgaillard, route de Tarbes à Bagnères; à Campan, vallée de ce nom, il y a une rue des *Cagots*.

Le plus probable est que cette dénomination nouvelle de *Cagots* est une altération des anciennes, et qu'elle n'a été employée comme elles, qu'en signe de mépris. Dans la Romagne et à Naples, on appelle du nom de *Caffoni* les gens de la campagne les moins civilisés et les plus grossiers.

descendus des Sarrasins qui restèrent en Gascogne après que Charles-Martel eût défait Abderame qui, à son passage, avoit occupé les avenues des monts Pyrénées et toute la province d'Auch, comme l'écrit formellement Roderic de Tolède, dans son histoire arabique. On leur donna la vie en faveur de leur conversion à la religion chrétienne; néanmoins on conserva toute entière, en leur personne, la haine de la nation sarrasinesque, d'où vient le nom de Gésitains, la persuasion qu'ils sont ladres et la marque du pied d'oie (1). »

En effet, après la bataille de Tours, en 732, des fuyards dûrent se porter vers les passages des Basses-Pyrénées, où tout ce qui ne fut pas tué par les François, dut être maltraité et soumis à une existence humiliante. Alors, comme nous l'avons dit précédemment, eurent lieu plusieurs combats partiels, et notamment celui dont fait mention le Dictionnaire des Gaules, et qui eut lieu près d'Ossun, dans le lieu nommé depuis Lanne Mourine, lande des Maures, au commencement du huitième siècle, entre les Sarrasins et les habitans du pays. Ces circonstances, bien connues, donnent une grande apparence de vérité aux conjectures que nous venons d'exposer, et que d'autres ont partagées.

(1) De Marca, Histoire de Béarn, p. 72.

« Une partie des Sarrasins, dit M. Sanadon, qui échappèrent au glaive des François périrent misérablement dans leur fuite. Ceux qui purent se traîner jusqu'au pied des Pyrénées, en suivant la route qu'ils avoient prise en entrant en Aquitaine, hors d'état de regagner l'Espagne, furent contraints de rester en deçà des monts et d'y abjurer le mahométisme. On croit que c'est là l'origine des Cagots que l'on trouve dans plusieurs des provinces voisines des Pyrénées (1). » Les Sarrasins qui étoient restés pour garder le pays et les passages dûrent aussi être saisis, et devenir des Cagots. Il est donc probable que les Sarrasins se soumirent aux habitans des Pyrénées et à ceux qui étoient voisins de cette chaîne de montagnes et qu'ils implorèrent leur clémence : les vaincus furent répandus en divers lieux, sans doute avec l'espoir qu'une telle dispersion les empêcheroit de tenter aucune entreprise nuisible à la tranquillité publique ; en même temps la lèpre à laquelle ils étoient sujets, dut commander cette salutaire rigueur (2) ; ils furent confinés dans des quartiers

(1) Essai sur la Noblesse des Basques.

(2) La lèpre, maladie propre aux contrées orientales, avoit été portée en Italie par les milices des empereurs d'Orient. Le roi des Lombards Rotharis ordonna que les lépreux seroient chassés de leurs maisons et relégués chacun dans un asile particulier ; il les déclara incapables d'effets civils, tant il lui parut important de les séparer du reste des hommes.

séparés, néanmoins voisins de quelques villes ou villages, de manière qu'il étoit possible de veiller sur leur conduite, sans redouter la contagion.

Telle est, ce semble, l'origine de la caste des Cagots, dénomination qui, proprement, signifie *ladre*, c'est-à-dire *lépreux*. Une lettre du pape Benoît XII, adressée le 18 janvier 1340 à Pierre IV, roi d'Aragon, prouve que les habitations des Sarrasins, comme celle des Cagots, étoient situées dans des lieux écartés. « Nous avons appris, dit le pape, par le rapport de plusieurs fidèles habitans de vos états, que les Sarrasins, qui y sont en grand nombre, avoient dans les villes et les autres lieux de leur demeure, des habitations séparées et enfermées de murailles, pour être éloignés du trop grand commerce avec les chrétiens et de leur familiarité dangereuse ; mais à présent, ces infidèles étendent leur quartier ou le quittent entièrement, logent pêle-mêle avec les chrétiens, et

De leur côté les Sarrasins portèrent la lèpre en Espagne. L'ancien For de Navarre, rédigé en 1074, parle des lépreux, qui y sont désignés sous le nom de *gafos*. Le dictionnaire de l'Académie espagnole a conservé cette même expression : *gafo*, le lépreux, et *gafi*, la lèpre. Peut-être est-ce l'étymologie des noms de Cagots et de Cahets, sous lesquels les lépreux étoient désignés dans les provinces méridionales de la France. Je ne sais point si les Espagnols devoient ces mots aux Arabes. (M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 6.)

quelquefois dans les mêmes maisons. Ils cuisent aux mêmes fours, se servent des mêmes bancs et ont une communication scandaleuse et dangereuse (1). »

Les Cagots furent traités comme s'ils étoient attaqués de la lèpre ; on ne se contenta point de les confiner dans des lieux écartés, mais il paroît qu'on ne les admit pas au nombre des citoyens : nous en avons la preuve dans l'article 23 des fors et coutumes de Béarn. Il est dit que les prêtres, les maîtres des hôpitaux ne sont pas obligés de payer taille pour le sol des églises et des hôpitaux, ni les Cagots pour leurs maisons que le for appelle *cagotarias*. Cette exception étoit une marque de mépris autant que de pitié pour les Cagots, qui ne pouvoient de même être contraints à porter les armes avec les autres habitans, ni à faire la guerre ; ils étoient seulement employés aux siéges, selon leur profession (2). Les Cagots étoient relégués, comme l'ont toujours été les lépreux à qui un ministre des autels prononçoit ces paroles : *Tant que tu seras malade, tu n'entreras en maison nulle autant qu'en ta dite borde.* V. le Dictionnaire du droit canonique ; les fors et coutumes du Béarn portent *qu'ils ne se placeront point devant les hom-*

(1) Histoire Ecclésiastique de Fleury, t. XX, p. 12.

(2) Priviléges et Règlemens en Béarn.

mes et les femmes dans les églises ni dans les processions. M. de Marca rapporte qu'en la Haute-Navarre, les prêtres faisoient difficulté d'ouïr les Cagots en confession et de leur administrer les sacremens, de manière qu'ils eurent recours au pape Léon X, lequel ordonna aux ecclésiastiques de les admettre aux sacremens comme les autres fidèles (1). On appela, pendant quelque temps, les Cagots, *Gésitains*, ou descendans de Giézi, par allusion à ce serviteur d'Elie que le prophète renvoya et punit de la lèpre, parce qu'il avoit exigé de Naaman, un présent, en conséquence de sa guérison miraculeuse. Donc les Cagots étoient réputés lépreux.

« Pour clore ma conjecture sur les opinions différentes touchant l'origine des Cagots, et la défense qui leur est faite de se mêler en conversation familière avec le reste des hommes, je pense qu'outre le soupçon de la lèpre qu'on leur a toujours imputé, l'ordre que nos compilateurs ont tenu de joindre les articles concernant les Cagots et les Ladres immédiatement l'un à la suite de l'autre, et celui qu'on a tenu dès le commencement de les loger à l'écart des villes et des villages éloignés des autres, nous doivent persuader que c'est plutôt le soupçon de leur maladie qui les a rendus sus-

(1) Histoire de Béarn, p. 74.

pects et les a éloignés de la conversation des autres hommes, tout de même que les Ladres comme de pauvres malades..... Et par conséquent l'opinion de ceux qui les ont fait descendre des Sarrasins soupçonnés de ladrerie et vaincus par Charles-Martel, semble la plus probable, suivant le témoignage de Marca (1). » Cette opinion paroît d'autant plus vraisemblable que le plus grand nombre des Cagots du pays qui sont au pied des Pyrénées, se trouve précisément dans les communes situées aux débouchés des montagnes que les Sarrasins étoient obligés de traverser pour arriver en Espagne, et sur les routes les plus faciles et les plus fréquentées que dûrent tenir les fuyards de Tours, dont l'arrivée vers les passages dut avoir lieu vers le mois de novembre. On dut, avec d'autant plus de raison, surveiller les Cagots, que les Sarrasins menaçoient continuellement nos frontières. Les souverains de Béarn joignirent leurs armées à celles des rois de Navarre et d'Aragon pour les combattre ; et comme l'on avoit lieu de craindre que cette caste ne favorisât leurs irruptions, il est vraisemblable qu'elle fut traitée toujours avec rigueur.

Mais comment les Sarrasins convertis au christianisme, et connus en effet sous l'ancienne déno-

(1) Voyez les Commentaires manuscrits de M. Labourt, sur les Fors et Coutumes de Béarn.

mination de *Chrestiaas* (1), comme qui diroit nouveaux chrétiens, ont-ils continué à être un objet d'aversion pour les anciens habitans dont ils étoient devenus les frères ? » Je pense qu'outre l'opinion de la lèpre qu'on leur a toujours imputée, l'ordre qui fut tenu dès le commencement en leur conversion, peut avoir donné lieu à la coutume qui a persévéré depuis, de les écarter du commerce ordinaire des hommes, particulièrement en ce qui regarde leurs repas, que nos paysans ne veulent jamais prendre avec eux. Car, comme ils devoient être instruits en la foi chrétienne, avant que de recevoir le baptême et passer par les degrés des catéchumènes pendant une ou deux années, à la discrétion des évêques, il falloit qu'ils fussent traités en qualité de catéchumènes, pour ce qui regarde la conversation avec les autres chrétiens, qui étoit sévèrement interdite aux catéchumènes, ainsi que l'on voit dans le chapitre 5 du concile de Mayence, tenu sous Charlemagne, en ces termes : Les catéchumènes ne doivent point manger avec des baptisés, ni les baiser, moins encore les gentils ou païens. Ce qui fut fait au commencement par cérémonie ecclésiastique d'écarter les Sarrasins, nouveaux catéchumènes, de la communication des repas et du baiser avec les

(1) L'endroit des paroisses où les Cagots habitent en Béarn, se nomme encore le quartier des Chrestias. (M. Palassou.)

autres chrétiens, passa en coutume à cause de la haine de la nation, accompagnée du soupçon de ladrerie qui s'est augmenté avec le temps à mesure qu'on a ignoré la vraie origine de leur séparation (1). »

Le parlement de Bordeaux, au récit d'Oïhenart (2) et autres auteurs, les traita dans plusieurs arrêts (1596-1604) avec une extrême rigueur; il prescrivoit leur vêtement, le signe rouge, en forme de pate de canard, leur défendoit de toucher aux vivres dans les marchés, de prendre l'eau bénite commune dans les églises, leur ordonnoit d'y rester aux mêmes places que leurs ancêtres. Les Etats du pays de Soule, le 29 juin 1606, leur défendirent l'état de meûnier, de toucher à la farine du peuple, et de se mêler aux danses publiques. Tout cela fut imité des anciennes précautions contre les lépreux, et étoit encore plus sévère (3), ce qui prouve que les Cagots étoient une caste à part.

Cependant, « les Cagots ne sauroient être des familles lépreuses puisque, dans les fors et coutumes de Béarn, rubrique 5-4, les Cagots sont distingués des Ladres, et que les lois qui concernent les uns

(1) De Marca, Histoire de Béarn.

(2) Page 415.

(3) Les Cacous de Bretagne étoient assujétis aux mêmes prohibitions. Lobineau dérive leur nom latin Cacosi, du grec κακος, mauvais, méchant.

et les autres forment deux articles distincts et séparés ; il est d'ailleurs défendu aux Cagots de porter d'autres armes que celles dont ils ont besoin pour exercer leur métier, prohibition qui n'a jamais été faite à de simples lépreux. Par le règlement du 30 décembre 1640, il est fait défense aux Cagots de porter armes, bottes, manteau ni épée, mais seulement des instrumens de leur métier, ni autrement s'habiller qu'il convient à leur condition. On leur défendit aussi de bâtir des colombiers dans leurs maisons, et ordonna de démolir ceux qu'ils avoient construits. Les Cagots étoient donc regardés comme des étrangers capables de troubler la tranquillité (1). »

Toujours est-il certain que les Cagots, depuis plusieurs siècles, ne sont plus sujets à la lèpre, et tout prouve que, même originairement, ils étoient plutôt soupçonnés que convaincus d'être frappés de cette maladie, quoiqu'on leur défendît de marcher nu-pieds par les rues, de peur que ceux qui y passeroient après, ne contractassent cette ladrerie, et qu'on les eût exclus de toutes charges et fonctions publiques.

Ils ne sont pas plus sujets que d'autres aux infirmités et à la misère. Dans les pays de Béarn, de Soule et de Navarre, dit M. Palassou, les goîtres n'appartiennent point ordinairement aux Cagots,

(1) M. Palassou.

traités depuis long-temps avec une injuste rigueur. Les villes et villages situés le long du gave d'Oleron, ont presque tous quelques Cagots; mais ni le teint, ni la complexion, ni les maladies, ni les mœurs, ne les font distinguer des autres habitans. M. Noguès, cité par M. de Marca, dans son histoire de Béarn (1), examina leur sang qu'il trouva bon, et considéra la constitutiou de leur corps, ordinairement forte, vigoureuse et pleine de santé. « Né dans le Béarn, j'y ai connu cent Cagots, mais nul d'entr'eux n'avoit de goîtres ni la jaunisse; j'y ai, au contraire, observé des hommes bien faits, vigoureux, et surtout des femmes qu'on eût mises au nombre des plus belles, s'il eût été question d'objets de comparaison (2). » Nous en avons quelques familles à B......, dit M. Barraut, médecin : les hommes et les femmes sont blonds et remarquables par leur beauté; leur taille ne diffère pas de celle des autres habitans; ils n'ont aucun caractère distinctif. M. Durant, médecin à Saint-Girons, et M. Capmartin, chimiste et pharmacien de la même ville, ont observé que les individus de cette caste, qui vivent à Saint-Girons et qu'on dit descendans de familles lépreuses, n'ont aucune maladie héréditaire qui les distingue des autres habitans. Nul d'entr'eux

(1) Page 74.

(2) An. de Mes. Ans, t. I, p. 385.

n'est incommodé du goître, et la beauté du corps est un des avantages dont la nature les a favorisés. Ils ajoutent que dans les montagnes du Couzerans, où l'on ne connoît pas de Cagots, il y a beaucoup de goîtreux. « Dans le pays basque où, sous le nom d'*Agotes*, il existe aussi des familles autrefois traitées avec la même sévérité que dans le Béarn, personne n'a remarqué que les infirmités fussent l'apanage constant de leur race : au contraire, on voit chez eux des familles entières à blonde chevelure avec un teint blanc et frais, qui joignent à la beauté du sang les avantages d'une taille haute et dégagée. On en remarque, en outre, où la couleur brune domine, et chez lesquels la force, l'adresse du corps se déploient admirablement, quoique les individus soient d'une stature moyenne.... On ne voit pas non plus que la misère soit aujourd'hui leur apanage constant. Plus actifs et plus laborieux, en général, que les autres habitans, ils trouvent le moyen de l'écarter; et quoique la difficulté de contracter des alliances étrangères présente un obstacle pour acquérir des richesses, ils comptent néanmoins dans leur caste des favoris de la fortune. On connoîtroit ces Cagots, qui vivent dans l'opulence, si la possession de l'or n'étoit pas accompagnée de l'injuste privilége d'effacer les mêmes marques humiliantes qui flétrissent l'homme indigent. J'ai pour garant de ces vérités mes propres observations, celles de plusieurs

habiles médecins, et le témoignage d'un grand nombre d'ecclésiastiques qui, dans les paroisses confiées à leur ministère, ont bien voulu, d'après mes sollicitations, se livrer à des recherches relatives aux Cagots (1). »

Le 14 avril 1606, le parlement de Toulouse ordonna l'examen par deux médecins et deux chirurgiens de l'Université, de vingt-deux Cagots; et ces officiers de santé déclarèrent, après des saignées faites, avoir trouvé ces vingt-deux personnes toutes bien saines et non ladres, leur corps exempt de toutes autres semblables maladies contagieuses, et sans aucune disposition à des maladies qui dût les séparer de la compagnie des autres hommes et des personnes saines; qu'il leur devoit, au contraire, être permis de hanter et fréquenter toute sorte de gens, tant en public qu'en particulier, et former tous actes de société permis par les lois, sans crainte d'aucun danger d'infection, comme étant tous bien disposés et sains de leur personne.

Leur corps n'exhale point une odeur particulière, comme l'a prétendu Paul Mérula, qui vivoit à la fin du dix-septième siècle; et si cela étoit, ce seroit une preuve de plus de leur origine arabique: les peuples du Midi et notamment les Sarrasins ayant besoin de bains de propreté; enfin,

(1) M. Palassou.

c'est encore un préjugé populaire dont les anciens auteurs ne parlent pas néanmoins, que les Cagots se distinguent par le peu de longueur du lobe de l'oreille. Chez de simples goîtreux ou écrouelleux, dont les glandes du cou sont engorgées et empâtées, l'intervalle au-dessous du lobe disparoît par le gonflement, ce qui semble raccourcir l'oreille, et voilà ce qu'aura observé, sans en bien indiquer la cause, le docteur Broussonet, dans son tableau élémentaire de séméiotique.

Les rigoureux arrêts rendus, dans le principe, par des motifs de salubrité, de sûreté publique, contre une malheureuse caste qu'on regardoit comme infectée de la lèpre, furent exécutés durant plusieurs siècles; et ce ne fut guère que sous le règne de Louis XIII que la justice et l'humanité commencèrent à réclamer en sa faveur; son sort n'a cessé de s'améliorer depuis, et la condition des individus qui en faisoient partie, s'est insensiblement rapprochée de celle des autres habitans. Déjà, dans le dix-huitième siècle, les parlemens, les états, les princes s'étoient beaucoup relâchés de leur ancienne sévérité envers les Cagots; la révolution est venue hâter l'abolition de ces injustes et humiliantes distinctions, et tout enfin semble se réunir pour en faire disparoître jusqu'aux moindres traces. Les progrès de la raison affoiblissent chaque jour l'injuste préjugé, les préventions populaires dont ces familles infortunées ont été

trop souvent victimes, depuis qu'une législation, qui ne fait pas d'acception de classes parmi les sujets de l'Etat, les traite absolument à l'égal des autres citoyens.

CHAPITRE VIII.

Empire de Charlemagne et des Carlovingiens; dévastations des Normands.

C'est le grand événement de l'expulsion des Sarrasins qui acheva de détrôner la race dégénérée de Clovis, et lui fit substituer celle de Pépin. Eudes, duc des Vascons, s'y opposa avec constance et courage : il reprit les armes en Neustrée, l'an 735; mais la fortune le trahit encore, et n'espérant plus arrêter les succès de Charles, il mourut de chagrin. Il avoit donné le comté de Poitiers à Habson; on ne sait rien de l'apanage de Remistan; Hunald, l'aîné des trois fils qu'il avoit eus de Waltmède, lui succéda (1). Celui-ci refusa

(1) Le continuateur de Frédegaire l'appelle Chunvaldus, tandis que d'autres chroniqueurs l'appellent Hunauldus.

« C'est une preuve de plus que le C initial étoit souvent une lettre mobile qui s'ajoutoit à certains mots, ou s'en retranchoit. Ainsi, l'on voit C-hildebrand ou Hildebrand, C-hildéric ou Hildéric. Cette lettre C mobile n'étoit autre chose que le K, première lettre du mot allemand *Konig*, roi, que l'on joignoit, comme signe de leur dignité, au nom des

pareillement de reconnoître l'autorité de Charles; mais aussi malheureux dans ses entreprises, il fut contraint de signer, l'an 736, un traité par lequel il se reconnoissoit vassal de Charles et de ses enfans; néanmoins se croyant dégagé par la mort de Martel, il fit la guerre à Carloman et à Pépin, et s'allia contr'eux avec le duc de Bavière, l'an 741. Il passa la Loire et brûla Chartres; mais des défaites multipliées le forcèrent à demander la paix, et il fit hommage de son duché aux deux fils de Charles, l'an 744. Après avoir usé de la plus atroce barbarie envers son frère Habson, qu'il attira par ruse dans sa cour, pour lui faire crever les yeux, Hunald abdiqua sa dignité, l'an 745, et prit l'habit religieux dans le monastère de l'île de Rhé, que son père avoit fondé; le malheureux Habson avoit laissé deux fils, Loup et Altergarius.

Gaffre ou Waifre, fils de Hunald, devint, par sa retraite, le souverain légitime de l'Aquitaine et de la Gascogne. Ennemi de Pépin comme ses ancêtres, il donna asile à Grippon, dernier fils de

souverains. Ainsi, C-hildéric étoit le roi Hildéric. Il en est de même de C-lovis, qui ne fut jamais que le roi Lovis. Cette lettre C fut donnée par courtoisie à des souverains qui n'étoient pas rois. De là C-hunvaldus pour Hunvaldus. (M. le comte P. de Vaudreuil, Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, Ire partie, p. 183, note. — PARIS, A. EGRON.)

Charles Martel, et refusa avec hauteur de le rendre à son frère qui le réclamoit ; et lorsque Pépin, en 752, prit le titre de roi, Waifre refusa de le reconnoître, le regardant comme usurpateur d'un trône qui appartenoit à sa famille. Dès que Pépin eut chassé les Sarrasins de la Septimanie, il cessa de dissimuler et déclara la guerre, l'an 760, au duc d'Aquitaine à qui il enleva la Touraine, et qu'il poursuivit jusqu'à extinction. Vaincu près d'Issoudun, par la défection d'une partie de ses troupes, en 763 ; battu une seconde fois auprès de Narbonne, l'an 765 ; abandonné de son oncle Rémistan qui, deux ans après, vint inutilement à son secours, et fut pris et pendu en 768, l'infortuné Waifre fut assassiné le 2 juin de cette même année, par ses domestiques vendus à Pépin ; celui-ci, après avoir réuni à ses états le duché d'Aquitaine, mourut le 24 septembre suivant.

Waifre étoit marié à sa cousine Adèle, fille de Loup, fils de Habson ; il en avoit un fils nommé Loup comme son aïeul maternel. Loup Ier succéda, en Gascogne, à Waifre, son gendre et son oncle. Les Gascons, à la mort du dernier, s'étoient engagés par serment envers le roi Pépin, à lui être fidèles ainsi qu'à ses enfans ; et alors fut suspendue la sanglante et longue lutte des Gascons contre les Francs (1).

(1) Nous croyons encore pouvoir assurer, d'après l'Appen-

Les Gascons ne cessèrent de lutter contre les Musulmans, dont ils ne parvinrent à secouer le joug, dans les montagnes et par delà les Pyrénées, qu'en entretenant des intelligences avec les François. Le vieux Hunald cependant sortit de son monastère, prétendant reconquérir l'Aquitaine; mais ses efforts furent vains. Il se retira dans les états de Loup, son neveu. Charlemagne exigea qu'il lui fût livré ainsi que sa femme, et il respecta leur vie. Hunald s'échappa de sa prison, et fut tué en 774, au siége de Pavie. Loup Ier mourut la même année; Charlemagne lui avoit laissé la Gascogne pour prix de sa complaisance à lui livrer Hunald, et sous la condition du serment (1), son petit-fils Loup II, fils d'Adèle sa fille, et de Waifre, hérita de ce duché.

On a prétendu que les Gascons respectèrent l'empereur des François, et que l'espèce de pillage

dice de Frédégaire et les Anciennes Annales des François, publiés par P. Pithou, Marquard-Freher et André Duchesne; cités par Oïhenart à la fin du chap. 2 du liv. III de la Notice des Vasconies, qu'Eudes, Hunald et Waifre, dans leurs guerres multipliées contre Charles-Martel, Pépin et Charlemagne, n'employèrent presque d'autres soldats que des Vascons ou Basques, et qu'ils confièrent à des chefs de cette nation la garde et la défense des principales villes et forteresses du duché d'Aquitaine, jusqu'à Bourges et Limoges. (M. Sanadon, Essai sur la Noblesse des Basques, p. 132.)

(1) Histoire du Languedoc, p. 428.

qu'on leur attribue dans l'obscur défilé de Roncevaux (1), en 778, ne doit point être imputé à la nation entière, mais à quelques montagnards qui voulurent se dédommager du dégât que l'armée leur avoit causé à son passage, et qui lui enlevèrent ses bagages ; on assure que les Bigorrois se distinguèrent à cette affaire (2). Mais il paroît que Loup II commandoit les Vascons navarrois et qu'il visoit à l'indépendance, puisque Charles, furieux d'avoir perdu l'élite de son armée, et n'écoutant que la vengeance, le fit enlever et pendre, ne respectant, pas plus que ne l'avoit fait son père, le sang de ses anciens maîtres. Loup II laissoit deux fils en bas âge, Adalaric et Loup Sanche.

Charlemagne, pour punir les Gascons après le supplice du duc Loup, partagea le duché de Vasconie en trois parties (3) : il attribua l'une à Altergarius, fils d'Habson, et petit-fils d'Eudes, sous le titre de comté des Marches de Vasconie, qui s'étendoit principalement au-delà des Pyrénées ; la seconde fut donnée à Loup Sanche, second fils de

(1) Est enim locus ex opacitate sylvarum quarum maxima est ibi copia, insidiis ponendis opportunus. (Eginhard.)

(2) Belleforest, t. I, p. 165.

(3) Les ducs de Gascogne possédoient les comtés de Comminge, de Fezenzac, de Leictour, de Bazas, et le comté particulier des Vascons, qui comprenoit les cités de Béarn, Oleron, Acqs, Aire et Labour (Bayonne).

Loup II, sous le nom de comté de Gascogne: il comprenoit toutes les cités de la Novempopulanie que les Vascons avoient réunies en dernier lieu à leur duché, et s'étendoit entre l'Adour et la Garonne; la troisième, conservant le titre de Vasconie, fut donnée à Adalaric, fils aîné de Loup II, qui avoit été d'abord comte des Basques (1): elle comprenoit les frontières les plus voisines des Pyrénées, entre ces montagnes et l'Adour. Adalaric souleva les Gascons en 787, et fut vainement cité et déposé à la diète de Worms; la révolte générale des Gascons obligea l'empereur à révoquer sa sentence.

Les Gascons recommencèrent à remuer sous Louis, roi d'Aquitaine, fils de Charlemagne; il ne put pas faire reconnoître, en 802, Lieutaud comme gouverneur du comté de Fezenzac, que Charles avoit détaché de la Gascogne. Ce sont les Gascons soumis au duc Adalaric qui, sous sa conduite, battirent et firent prisonnier Chorson, duc de Toulouse, et lui imposèrent la loi de ne jamais porter les armes contr'eux, pas même par un ordre exprès du roi (2). Ils causèrent à celui-ci beaucoup d'inquiétude au moment où il étoit occupé à faire le siége de la ville d'Huesca, dans la marche d'Espagne, partie de son royaume. En 809, Louis

(1) Essais sur la Noblesse des Basques, p. 164.

(2) Autor vitæ Ludovici.

entra avec son armée dans leur pays, et obligea les factieux à recourir à sa clémence ; mais à peine eut-il conduit ses troupes en Espagne, que les Gascons reprirent les armes ; ils s'embusquèrent de nouveau dans les défilés de Roncevaux, l'an 812. Le succès fut différent qu'en 778, Adalaric y fut pris et pendu ; Centulle, son second fils, y périt dans la mêlée ; Scimin ou Seguin, fils aîné d'Adalaric, et Loup Centulle, fils de Centulle, recueillirent une partie de la succession de leur père et la partagèrent entr'eux.

Scimin, après la mort de Charlemagne arrivée en 814, affecta l'indépendance de ses ancêtres ; Louis le dépouilla de ses honneurs, et envoya son fils Pépin, roi d'Aquitaine, contre les Gascons soulevés. Scimin fut tué dans une bataille l'an 816, et deux ans après son fils Garsimir, qui l'avoit remplacé, périt comme lui les armes à la main dans un combat donné en 818. Loup Centulle continua seul la guerre, après la mort de son cousin ; il perdit, en 819, une bataille où Gersend, son frère, fut tué ; lui-même fut fait prisonnier par Béranger, duc de Toulouse, et Watrin, comte d'Auvergne ; livré à l'empereur, il fut seulement dépouillé de ses états. Ses enfans Donat Loup (1) et Centulle reçurent

(1) C'est le fils et successeur de ce Donat Loup, comte de Bigorre, nommé *Inigo Arista*, que nous verrons plus tard élu roi par les Basques navarrois d'Espagne, à cause de son

l'investiture, l'un du comté de Bigorre, et l'autre de la vicomté de Béarn.

Leur père s'étant retiré en Espagne, près d'Alphonse le chaste, roi des Asturies, y obtint un gouvernement où se réfugièrent les Gascons mécontens ; c'est sans doute le comté de Castille. Il excita les Navarrois à la révolte contre l'empereur ; Louis craignant que les Sarrasins n'en profitassent pour s'emparer de Pampelune, choisit, pour apaiser ces troubles, Azenarius ou Aznard, fils aîné de Loup Sanche, comte de Gascogne, qui avoit toujours vécu en paix avec la famille de Charles Martel. Aznard pacifia la Navarre l'an 822; mais lorsqu'il ramenoit son armée en France, il fut attaqué à son retour dans la fameuse vallée de Roncevaux, et fait prisonnier. Les Gascons respectant le sang de leurs maîtres, lui rendirent la liberté. Louis, en récompense, le nomma en 824, comte de Jacca et de Pampelune ou des Vascons; cette dignité devint héréditaire dans sa famille; son frère Sanche Sanchion resta comte de Gascogne. Voilà comment par un effet, ou de l'indépendance des seigneurs, ou de la politique des rois, le duché de Vasconie proprement dit, fut sous-divisé en autant de comtés ou de vicomtés

mérite personnel, de l'étendue de ses possessions et de sa descendance basque, comme arrière petit-fils de Centulle, second fils d'Adalaric. (Voyez Roderic de Tolède, liv. CIX.)

qu'il y avoit de villes ou de contrées principales.

Le duché de Gascogne cessa donc un moment d'exister pour cette branche de la famille de Clovis; il ne fut plus regardé que comme une dignité amovible, et Louis Ier y nomma d'abord Totilus, son parent, l'an 829; Totilus fut en même temps comte de Bordeaux et de Fezenzac; la première de ces villes devint ainsi la capitale de la Gascogne. Ce général sut repousser les Normands et en affranchir les pays confiés à sa garde immédiate; mais en 840, l'année de la mort de Louis Ier, ces pirates détruisirent Aire, Bazas, Leictour, Acqs, Tarbes, Labour, Oleron et Béarn (1). Seguin Mostellarius qui succéda à Totilus, fut défait par eux, fait prisonnier et tué l'an 841; leur incursion dura pendant trois ans. Guillaume, nommé par le roi Charles le chauve pour remplacer Seguin, fut fait prisonnier dans Bordeaux par ces mêmes Normands, l'an 846.

En 848, Sanche Sanchion, second fils de Loup Sanche, et neveu d'Adalaric, s'empara du duché de Gascogne sans l'aveu du roi de France, il s'y

(1) Il n'a plus été possible, depuis lors, de retrouver les traces de l'ancienne ville de Béarn, et l'on ignore jusqu'au lieu de son emplacement. Selon Scaliger, qui avoit calculé les distances indiquées dans l'Itinéraire d'Antonin, Orthès seroit bâti sur les ruines de Benearnum. De Marca prétend que le texte de l'Itinéraire est altéré, et il transporte à Lescar l'honneur de succéder à la capitale des Béarnois. (M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, Introduction.)

maintint malgré ce souverain, et malgré les Normands qui firent de Bordeaux leur place d'armes, et de là renouvelèrent, l'an 851, leurs courses dans la Gascogne, où ils mirent le comble à leurs premières dévastations. Après la mort de Sanche Sanchion, l'an 864, Amand, fils d'Aymon, et neveu, par sa mère, de Sanche Sanchion, usurpa aussi la dignité ducale; il gouverna la Gascogne pendant huit ans, et périt en combattant contre les Normands (1). Les rois de France, trop foibles pour défendre leurs propres domaines, abandonnèrent alors le duché des Gascons à son triste sort.

Sous Louis le Bègue, l'Aquitaine, qui avoit cessé d'être un royaume particulier, devint un duché inamovible, que les ducs trouvèrent ensuite moyen de rendre héréditaire. Ranulphe, comte de Poitiers, qui gouvernoit l'Aquitaine en qualité de duc, alla même jusqu'à prendre le titre de roi d'Aquitaine en 888; il mourut en 893, laissant un fils nommé *Ebles*, qu'il avoit eu d'une concubine, et qui devint la souche des comtes de Poitiers, possesseurs du duché d'Aquitaine jusque vers le milieu du douzième siècle, époque à laquelle *Alienor*, répudiée par Louis le jeune, roi de France, le porta en dot à Henri II, roi d'Angleterre.

C'est dans ces mêmes circonstances que le

(1) Essais historiques sur le Béarn, Introduction, p. 35.

duché de Gascogne redevint le patrimoine de ses anciens maîtres, ainsi que nous l'apprennent les cartulaires d'Auch, de Lescar et d'Alençon. Le fils du comte de Castille et petit-fils de Loup Centulle, Sanche, surnommé *Mitarra*, terreur et fléau des Maures, fut demandé en 872, par la noblesse de Gascogne, comme *consul*. Sanche II lui succéda et fut à son tour remplacé par Garcie Sanche, dit le *Courbé*, qui vivoit en 904. Garcie Sanche eût trois fils : Guillaume Sanche, l'un d'eux, succéda à son père et fut reconnu comme duc de Gascogne par Charles le Simple; il fonda le monastère de Luc et donna la charte de saint Sever; il s'intitula premier duc de Gascogne, ayant six comtés, dont le plus important, celui de Gascogne qu'il gouvernoit par lui-même, comprenoit les évêchés d'Aire, de Leictour, d'Oleron, d'Acqs et de Bayonne; il ne reconnoissoit aucun souverain et prétendoit tenir ses états de Dieu à titre héréditaire. C'est sous lui et sa femme Urraque, fille de Garcie, roi de Navarre, que fut fondé le monastère de Lescar, en 981, par un chevalier de leur cour, nommé Loup Fort, en expiation de l'assassinat qu'il avoit commis par leur ordre sur la personne du vicomte de Gascogne dont il étoit vassal; peut-être ce vicomte étoit-il lieutenant-général de Guillaume Sanche, qui avoit plusieurs vicomtés sous ses ordres; peut-être étoit-ce celui de Béarn, Gaston Centulle, son parent, que la tradition prétend

avoir été tué près de Morlans, ville qui tireroit son étymologie de cet événement : *mort là*. Bernard et Sanche, que Guillaume laissa en bas âge, lui succédèrent l'un après l'autre. Aimoin attribue la mort du comte Bernard le Louche à l'art des enchanteurs et surtout aux embûches des femmes.

L'événement le plus remarquable du règne de Sanche, est la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre de Gennères, aujourd'hui Saint-Pé. Il acquit pour cela, au lieu de Saint-Hilaire de Lassun, un vaste aleu appartenant à Raymond de Bas et à Arnaud de Benac. Ce dernier reçut en échange la cuirasse du prince et quatre de ses chevaux; de Bas eut pour sa part une riche métairie nommée Semeac, située en Bigorre, près de Tarbes; les seigneurs de Béarn et de Bas furent déclarés indépendans à perpétuité : « Qu'aucun des deux, est-il dit dans la charte, ne puisse être appelé contre son gré dans aucune expédition, ni par moi, ni par mes successeurs. » Enfin Sanche acquit du *proconsul* Gaston de Béarn, la seigneurie de Lassun et la donna au monastère. Gaston reçut en échange les villages de Mirolles et de Garlin. Après ces arrangemens, Sanche convoqua dans le couvent les seigneurs de Gascogne; il leur fit jurer l'observation des priviléges qu'il accordoit à l'abbaye; il s'exprime en ces termes dans l'acte de fondation : « Au nom de Dieu, au nom de saint Pierre, au

mien ; moi, votre parent, priant qui je dois, ordonnant à qui je puis, je vous conjure tous, consuls, proconsuls et chevaliers, de protéger et défendre ce monastère ; je vous demande de le jurer pour vous et vos successeurs ; à cet effet, j'ordonne que Garsias Arnaud, comte de Bigorre, vienne jurer, et je veux qu'il soit dans sa partie le patron et le défenseur de ce lieu, que Centulle, vicomte de Béarn, vienne jurer de même ; j'ordonne et je veux qu'il soit, dans ma partie, le patron et le défenseur de ce lieu ; que les autres comtes et vicomtes viennent jurer aussi, je les prie d'être les protecteurs de ce monastère. » La charte est terminée par le serment et les signatures placés dans l'ordre suivant : Sanche, duc et prince de toute la Gascogne, jure et signe ; Garsias, comte de Bigorre, jure et signe ; Bernard, comte d'Armagnac ; Aimeric, comte de Fezenzac ; Bernard, comte de Pardiac ; Centulle, vicomte de Béarn ; Forto, vicomte de Louvigny ; Guillaume Dat, vicomte de Soule ; Odo, vicomte de Montaner ; Guillaume, vicomte de Marsan ; Arnaud, vicomte d'Acqs ; Forto d'Assas, Raymond de Bas, Arnaud de Beaux, Guillaume Courte Epée, Loup de Prechat. Tous ces seigneurs étoient les pairs et les membres de la Cour de Gascogne, relevant immédiatement du duc.

Le duc Sanche qui passa sa vie comme les

princes de ce temps, à enrichir les églises, et spécialement celles de Saint-Pé et de Saint-Julien de Lescar, fut enterré dans ce dernier lieu l'an 1032; il ne laissa point d'enfans. Sa sœur Brisca avoit été mariée au comte de Poitiers, duc d'Aquitaine; Béranger et Eudes, ses fils, succédèrent à leur oncle dans le duché de Gascogne; leur règne fut court; tous deux moururent sans postérité.

Gui Geoffroy, frère consanguin d'Eudes, et devenu par sa mort comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, vouloit retenir le duché de Gascogne, que son frère avoit possédé. Il se fondoit sur le code Théodosien, constamment observé en Gascogne. Centulle III, vicomte de Béarn, et Bernard Tumapaler, comte d'Armagnac, lui opposèrent la coutume de Gascogne qui affectoit les biens à la ligne directe. Le premier réclamoit le duché du chef de sa femme Augèle, et l'autre comme étant lui-même le chef de la maison de Gascogne; car les d'Armagnac prétendoient et prétendirent toujours descendre de Charibert et être de la famille de Clovis. Les deux rivaux s'accordèrent; Centulle reconnut les droits de Bernard sur le comté des Gascons, et se désista de ses prétentions; Bernard promit sa sœur Adélaïde en mariage à Gaston, fils de Centulle, et l'on présume qu'il renonça à la souveraineté de Béarn. Depuis cette époque, on ne voit aucun acte de juridiction exercé dans le Béarn, par les ducs de Gasco-

gne (1). Bernard eut à se défendre contre Gui Geoffroy qui s'empara d'une partie du duché et qui peut-être, en auroit achevé la conquête s'il n'eût été rappelé à la défense de ses états, attaqués par les comtes de Toulouse et de Carcassonne. Ce ne fut qu'en 1072 qu'il vainquit Bernard, lequel, dépouillé de ses domaines, alla chercher un asile dans un cloître; toujours est-il, qu'ici finit de fait la suzeraineté de Gascogne sur le Béarn, le Bigorre et les autres contrées adjacentes, voisines des Hautes-Pyrénées. Elle cessa bientôt après de droit, comme nous le verrons dans leur histoire particulière.

Les états des ducs de Gascogne, après la conquête de Charlemagne, furent gouvernés par les lois de ce prince comme le reste de son empire (2). Pour avoir la souveraineté réelle, il avoit rendu les ducs dépendant de son choix ou de son approbation; et lorsqu'ils furent trop puissans, il morcela leurs possessions comme nous l'avons vu, ce qu'imitèrent aussi ses successeurs de la seconde race. Les ducs avoient sous leurs ordres différens gouverneurs ou officiers, pour les villes et les territoires qui dépendoient du duché, lesquels, sous le nom de comtes et de vicomtes, administroient

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 2.

(2) Eginhart, Vie de Charlemagne.

la justice, la police et les finances. Cet ordre de choses subsista sous les rois d'Aquitaine (1).

Charlemagne avoit voulu qu'Hildegarde sa femme accouchât dans l'Aquitaine pour lui donner un roi qui fût né sur son sol. Cette princesse mit deux fils au monde ; le second fut Louis *le Débonnaire* qui, devenu empereur, transféra le titre de roi d'Aquitaine à son troisième fils, Pépin. A celui-ci succéda Pépin II qui, après un règne des plus agités et des plus malheureux, mourut prisonnier de son oncle Charles-le-Chauve, lequel se fit couronner roi d'Aquitaine en 854.

Charles, après avoir fait porter pendant quelque temps le nom de roi d'Aquitaine à un de ses fils, divisa tout ce pays en comtés et vicomtés, au dessus desquels il établit comme chef, sous le nom de duc, Ranulphe, comte de Poitiers (2).

(1) *L'Aquitaine*, Aquitania, fut ainsi nommée par les Romains, à cause de l'abondance de ses rivières. Plus tard on substitua l'expression de *Guienne* par corruption d'Aquitaine, en langue du pays *Aigue*, eau. Mais au lieu de dire l'Aguienne, on dit la Guienne, comme si autrefois on eût dit la Quitaine. C'est du temps d'Eléonore que cette substitution commença à s'introduire, mais elle ne prévalut qu'à l'époque où saint Louis rendit, par traité, cette province aux Anglois.

(2) Les comtes de Bourges, de la-Marche, d'Angoulême, obtinrent, après lui, successivement, le titre de ducs d'Aquitaine. Ce duché revint à la race de Ranulphe, dans la personne d'Elbes II, comte de Poitiers. Son fils Guillaume II,

Mais la Gascogne avoit conservé ses ducs propres (1) dont l'hérédité favorisa celle de tous leurs subordonnés comtes et vicomtes. La féodalité s'établit de toutes parts, pour la protection des peuples, dans l'impuissance de la royauté pendant les ravages des Normands; bientôt elle ne laissa plus, selon l'expression de ce système de domination multiple, un seul coin de terre sans seigneur, et elle substitua la législation des intérêts locaux à celle des *capitulaires*, encore empreints de la sagesse des anciens et du respect dû aux droits généraux.

stipula, avec Hugues Capet, pour la possession et la transmission à ses descendans de ce duché, dont Eléonore devint l'unique héritière comme fille de Guillaume IX, et qu'elle porta en dot à Henri II, roi d'Angleterre, l'an 1152, après que Louis le Jeune l'eut répudiée.

(1) De Marca, liv. I, ch. 27.

CHAPITRE IX.

Souvenirs romantiques.

Rappelons maintenant, pour terminer cette Introduction, les nobles et grands souvenirs que l'histoire et la poésie ont consacrés en commun, et qui se rapportent à l'époque où apparut, dans le neuvième siècle, le grand flambeau auquel la France dut quelques instans de lumières, le rare et sublime génie qui lui procura, durant sa vie, une illustration anticipée : car les temps de stabilité pour sa gloire, sa splendeur, et sa liberté politique, n'étoient pas encore sortis du sein de la providence. Sa bonté les réservoit à des générations encore bien reculées, auxquelles nous avons le bonheur d'appartenir. Nous en jouissons sous la bannière triomphante des lis, unique point de ralliement désormais, pour toutes les classes d'un état complétement restauré, par la haute sagesse de son magnanime autant qu'habile monarque, Louis-le-Désiré.

César, en personne, ou par ses lieutenans, avoit

empreint les traces de son nom (1) et de ses hauts faits en divers lieux des Pyrénées, à l'exemple de Pompée, son rival d'ambition et de célébrité. Le digne émule de ces deux conquérants, qui ressuscita l'empire romain, du moins en partie, et durant son règne, soumit aussi à ses armes, ou plutôt honora de sa protection l'Espagne chrétienne, imprimant à son tour un nouveau sceau d'illustration à ces hautes montagnes du sommet desquelles, non moins que de celui des Alpes, semble devoir être proclamée la gloire des plus grands hommes de l'Europe. Et c'est des expéditions de Charlemagne, au-delà des Pyrénées, que sont nées tant de brillantes fictions sur ce héros incomparable, qui, d'une part, a si bien inspiré la poésie chevaleresque, et de l'autre, a fourni de si grands sujets de méditation à la politique, de si beaux traits à l'histoire.

Non loin des limites occidentales des Hautes-Pyrénées, est ce fameux défilé de Roncevaux, où l'arrière-garde du grand empereur, revenant de la Péninsule en triomphateur, fut assaillie et défaite; et où périt le brave Roland, son neveu, héros ainsi que lui et les princes ou généraux arabes (2), de divers romans et poëmes qui nous

(1) On voit encore les restes d'une inscription qui porte son nom sur la cime d'un rocher très-escarpé, appelé *Pena Descot*. (De Marca, Histoire de Béarn, page 54.)

(2) Près de Bayonne on rencontre le château du Sarrasin

retracent les mœurs, les croyances, les superstitions du neuvième siècle.

L'histoire fabuleuse de Charlemagne et de ses douze pairs, attribuée à l'archevêque Turpin, fut probablement écrite par Robert, moine du onzième siècle, qui prit le nom de Jean Turpin : si mieux encore, elle n'a été importée d'Espagne, où les exploits miraculeux de cet empereur et de son neveu étoient beaucoup plus admirés alors qu'en France. Cette chronique (1), digne pendant de celle que Jeoffroi de Montmoult a publiée pour l'Angleterre sur le roi Arthus et les chevaliers de la table ronde, contient principalement la dernière expédition des François contre les Sarrasins d'Espagne, et la défaite de leur ar-

Ferragus, et l'on voit à Roncevaux le tombeau des douze pairs. (Essais historiques sur le Béarn, par M. Faget de Baure, introduction.)

Autrefois on alloit chaque année en pèlerinage de la Bigorre à Roncevaux et à Blaye, pour y voir et vénérer l'armure et les restes de Roland. On voyoit, dans cette dernière ville, son tombeau avec une épitaphe composée, dit-on, par Charlemagne lui-même :

Tu patriam repetis, tristi nos orbe reliquis.
Te tenet aula nitens, nos lacrymosa dies.
Sed qui lustra gerens octo et binos super annos,
Eruptus terris justus ad astra redis.

(1) Espèce de manifeste contre les infidèles, lors du concile de Clermont en 1095. (Gaillard, Hist. de Charlemagne.)

rière-garde à Roncevaux. Là périt avec Olivier et presque toute cette arrière-garde, le fameux Roland, par la trahison de ce Ganelon, duc de Mayence, devenu l'époux de sa mère Berthe, et comte de Poitiers, dont l'Arioste a fait un artisan de discorde et d'intrigue dans son *Roland Furieux*. Les fables d'Arthus et de Charlemagne, accrues après les croisades, comme le prouve l'anecdote apocryphe du pèlerinage de Charles au saint sépulcre, variées par de nouveaux héros ajoutés aux premiers, par d'autres objets merveilleux joints à l'ancienne féérie arabe, fournirent plus que jamais le fond des romans (1); elles devinrent le sujet favori des poëtes, à la renaissance des lettres.

C'est ainsi que dans le poëme de *la Spagna*, en quarante chants, le plus immédiatement tiré de la chronique et publié à Milan en 1519, Charlemagne, après avoir vaincu les mécréans, et s'être rendu maître de toute la chrétienté, conçoit le projet de conquérir l'Espagne, occupée alors par les Sarrasins. Il assemble ses barons, leur rappelle qu'en mariant son neveu Roland avec Alde-la-Belle, il lui avoit promis la couronne d'Espagne,

(1) Voyez l'Histoire des quatre fils Aymon, Renaud de Montauban, la Conquête de Trébisonde par Renaud, Maugis d'Aigremont, etc.; l'Histoire de Charlemagne, par Alcuin et Eginhart; les poésies d'Arnaud, troubadour de Provence, qui, le premier peut-être, chanta les exploits de l'empereur, etc.

et leur déclare qu'il est temps d'accomplir sa promesse ; ils sont tous de cet avis, et font serment de le suivre en Espagne et de l'aider à en mettre la couronne sur la tête de Roland. Voici l'analise que nous en a donnée M. Ginguené (1).

« La conduite et les principaux événemens de la guerre sont à peu près les mêmes dans le poëme et dans la chronique. Le poëte a seulement coupé son action par deux épisodes qui peuvent donner une idée de son génie et du goût de son temps. Dans une altercation très-vive entre Roland et l'empereur, ce dernier s'oublie jusqu'à jeter à son neveu son gantelet de fer au travers du visage. Cet affront met le paladin en fureur : il veut tuer Charlemagne ; on a peine à le retenir. Obligé de céder à ses amis, il prend le parti de quitter l'armée ; on a beau dire tout ce qu'on peut pour l'en empêcher, on lui répète en vain que Charlemagne est maître absolu, que le plus brave et le plus puissant, s'il le bat, ne doit même rien dire (2), tout cela ne le persuade pas : il part, et va tout en colère conquérir la Syrie, la Palestine, et ce qui est ici nommé la terre de Lamech ; il tue ou convertit et baptise les rois, les armees,

(1) Hist. Litt. d'Italie, part. II, ch. 4, p. 186.

(2) Che 'l migliore che sia e più possente
S'egli il batesse, non deve dir niente.
(La Spagna, cant. XIV.

les peuples entiers, et revient, après avoir ainsi passé son humeur, se réconcilier avec son oncle. »

« Voilà le premier épisode; voici le second : Roland, de retour en Espagne, inspire à l'empereur des craintes sur l'état où il a laissé son royaume, et sur le vicaire ou vice-roi à qui il en a confié le gouvernement (1). C'étoit Macaire, neveu de Ganelon, duc de Mayence et de Poitiers. Le crédit de cette famille s'étoit beaucoup accru depuis que Ganelon, en épousant Berthe, étoit devenu beau-frère de l'empereur; et son ambition augmentoit avec son crédit. Un soudan que Roland avoit converti en Asie, lui avoit fait présent d'un livre de grimoire; il l'ouvre, fait un cercle, jette les cartes (2), lit la formule d'évocation, et aussitôt une foule de démons paroît et demande ses ordres. Il les congédie tous, à l'exception d'un seul de qui il apprend que Macaire, ayant persuadé à la reine et à toute la France que Charlemagne a péri en Espagne avec son armée, doit le lendemain matin même, épouser la reine et se faire couronner empereur. Il n'y a pas de temps à perdre; le diable se change en un grand cheval noir, et emporte, pendant la nuit, Charlemagne, en l'air, jusqu'à Paris. Après un trajet si heureux et si ra-

(1) Cant. XX.

(2) Fece un cerchio e poscia gittò le carte.

(*Ibid.*)

pide, Charles pensa échouer au port (1). Arrivé sur la cour de son palais, et encore porté sur sa monture, il sentit une joie si vive, qu'il fit le signe de la croix pour remercier le ciel. A ce signe, le diable se sauve et le laisse tomber sur les degrés de l'escalier; mais, par la permission divine, l'empereur ne se fit point de mal (2). »

« Charles, déguisé en pèlerin, va dans les cuisines du palais, demande à manger, se fait une querelle avec les cuisiniers, les rosse avec son bourdon et son bâton, est mis dehors, et trouve enfin un jeune officier à qui il dit qu'il vient de Saint-Jacques en Galice, et qu'il apporte des nouvelles de l'empereur et de son armée. Cet officier le conduit auprès de la reine avec laquelle il a un long entretien. Cette imitation de l'*Odyssée*, quelque défigurée qu'elle soit, ne seroit pas sans intérêt, si elle étoit mieux amenée. L'auteur n'a pas oublié le trait touchant du chien d'Ulysse, mais il l'arrange à sa manière. La reine avoit une petite chienne que l'empereur aimoit beaucoup; pendant seize années, on la lui avoit conduite tous les matins; il la caressoit, et jamais elle ne souffroit d'autres caresses que les siennes et celles de

(1) Cant. XXI.

(2) Ma come volle il padre celestiale
Lo imperatore non si fece male.
(Cant. XXII.)

la reine. Dès que cette petite chienne voit le pèlerin assis auprès de sa maîtresse, elle court à lui, lèche ses pieds, son visage, et le parcourt ainsi de la tête aux pieds, avec tous les signes de la joie. La reine surprise demande à l'inconnu s'il a autrefois fréquenté ce palais; s'il a été domestique ou écuyer de Charlemagne; si enfin, il a vu quelque part ce petit animal, qui ne faisoit jamais un tel accueil qu'au roi son époux. Charles lui répond avec une simplicité homérique : *Je ne suis point et n'ai jamais été ce que vous dites. Faut-il qu'une bête me reconnoisse, et que vous, qui êtes ma femme, ne me reconnoissiez pas ? Je suis Charles, fils de Pépin, empereur de Rome et roi de France* (1). » La dame le regarde de tous ses yeux : il est si défiguré qu'elle ne le reconnoît pas encore. Prudente comme Pénélope, elle lui demande quelques signes, et entr'autres l'anneau qu'elle lui avoit donné, et la marque d'une croix que l'empereur avoit sur l'épaule droite. Charles lui présente l'anneau, dépouille son épaule, et montre la petite croix. Alors tous ses doutes sont dissipés, et les deux époux se livrent au plaisir de se revoir. »

(1) E pure mi conosce una fiera,
E non tu che sei mia vera mogliera.
Io son Carlo figliuol del re Pipino,
Imperator di Roma, re di Francia.

(*Ibid.*)

« Cependant l'heure de la cérémonie du mariage approchoit, elle arrive ; et c'est au milieu même de cette cérémonie que Charlemagne, aidé d'un petit nombre d'amis qu'il a retrouvés, tue l'usurpateur et reprend publiquement sa femme et sa couronne (1). On fait un grand massacre des Mayençais. Charles retourne ensuite à son armée, presse les Sarrasins, assiége et prend successivement Pampelune et Sarragosse ; et, selon son usage, n'accorde la vie qu'à ceux qui se font chrétiens (2). »

« Il restoit encore deux rois sarrasins à soumettre. Marsile étoit le plus puissant ; il pouvoit prolonger la guerre ; Charles se détermine à lui envoyer un ambassadeur pour lui offrir des conditions de paix. Tous les chefs de son armée s'offrent l'un après l'autre pour cette mission périlleuse ; il les refuse tous. Le traître Ganelon a l'adresse de ne se point offrir, mais de désigner le jeune fils de Salomon, roi de Bretagne, dans l'intention de le faire périr. Jones, c'est le nom de ce jeune chevalier, est envoyé. Arrivé auprès de Marsile, il ne prononce que des menaces, aigrit les esprits au lieu de les adoucir, ne conclut rien, tombe à son retour dans une embuscade que les Sarrasins lui ont dressée, est blessé à mort, et

(1) Cant. XXIII.

(2) Cant. XXV et XXVI.

vient expirer aux pieds de son empereur. La guerre continue; Charlemagne et ses barons avancent en Espagne, prennent des villes, gagnent des batailles; Marsile envoie une ambassade solennelle, avec de riches présens pour demander la paix; Charles veut qu'un de ses barons lui porte sa réponse. Les paladins, ayant à leur tour dessein de perdre Ganelon, conseillent à l'empereur de le choisir. Le Mayençais lit dans leurs intentions, accepte après quelque résistance, mais jure que, s'il en revient, ils paieront cher le tour qu'ils lui jouent. C'est dans ces dispositions qu'il part, qu'il arrive, qu'il traite avec Marsile, et qu'il concerte avec lui les moyens d'arrêter et de détruire dans les gorges des Pyrénées l'arrière-garde de l'armée française, lorsqu'elle repassera les monts (1). De retour auprès de l'empereur avec le traité de paix accepté par Marsile, et consulté sur les dispositions à faire pour la retraite de l'armée, il règle ses conseils sur le plan qu'il avoit fait avec Marsile, et l'aveugle empereur a la foiblesse de les suivre. La défaite de Roncevaux en est la suite. »

« Ici le mauvais poëte s'est presque entièrement attaché au faux chroniqueur, et il a bien fait. Il y a, même dans les récits grossiers attribués à Turpin, un fond d'intérêt que rien ne peut détruire. Les efforts prodigieux de Roland, d'Oli-

(1) Cant. XXIX et XXX.

vier et des autres paladins surpris dans les défilés de Roncevaux, pour repousser, à la tête de vingt mille hommes seulement, l'attaque successive de trois corps d'armée de cent mille hommes chacun, le courage calme et imperturbable de ces intrépides chevaliers, leur mort glorieuse, celle surtout de Roland, qui ne consent, qu'à la dernière extrémité, à sonner de son terrible cor en signe de détresse, qui expire entouré d'un monceau d'ennemis qu'il a tués, et après avoir brisé entre des rochers son épée durandal, pour qu'elle ne tombe point entre les mains des infidèles; ses adieux mêmes à cette formidable épée, compagne et instrument de tant d'exploits, toutes ces circonstances, et plusieurs autres de cette grande et célèbre scène, de quelque manière qu'elles soient racontées, sont toujours sûres de leur effet. »

Les poëmes de Beuve-d'Antone et de la reine *Ancroya* (dont M. Ginguené nous a aussi donné une analise lumineuse dans son Histoire littéraire d'Italie), sont des compositions romanesques dont les aventures, attribuées à Charlemagne et à ses paladins, forment le sujet, de même que de la *Spagna*. *Il Morgante maggiore de Pulci*, et le *Mambriano del cieco di Ferrara*, sont encore des poésies antérieures à celles de l'Arioste, où l'on peut puiser quelques traits piquans sur nos deux héros.

Dans le Morgante, la mort de Roland, si l'on en excepte quelques traits, est racontée avec autant d'intérêt que de naïveté, qualité dominante et précieuse du style de l'auteur (1). « Presque tous les chevaliers et les soldats françois ont péri ; à peine en reste-t-il un petit nombre qui, sans reculer d'un pas, continuent à vendre chèrement leur vie. Roland, après avoir sonné à trois reprises de son terrible cor, accablé de fatigue et de soif, se rappelle une fontaine voisine ; il s'y traîne avec son bon cheval *Veillantin*, qui expire en y arrivant. Roland fait de tristes adieux à ce vieux compagnon de ses exploits ; il sent lui-même que sa fin approche. Il essaie de briser son épée durandal, en frappant à coups redoublés sur les rochers ; mais les rochers volent en éclats, et durandal reste dans sa main toute entière. Cependant Renaud, Richardet et le bon Turpin, demeurés seuls de tous les chrétiens, étoient parvenus à repousser encore les Sarrasins hors du vallon de Roncevaux, et les avoient poursuivis quelque temps dans les montagnes. En revenant, ils passent auprès de la fontaine où est Roland. Il les embrasse tendrement, et leur déclare qu'il se sent près de mourir. L'archevêque Turpin le confesse et l'absout. C'est encore un de ces endroits où il est difficile de ne pas soupçonner l'intention du

(1) Histoire Littéraire d'Italie, partie II, chap. 6, p. 245.

poëte. La confession de Roland, faite tout haut, est simple et de bonne foi; mais Turpin lui répond : « *Je ne t'en demande pas davantage ; il suffit d'un* PATER NOSTER, *d'un* MISERERE, *ou, si tu veux, d'un* PECCAVI, *et je t'absous par le pouvoir du grand* CÉPHAS, *qui prépare ses clefs pour te recevoir dans l'éternel séjour* (1). » C'est la traduction littérale de ce passage qui doit, comme plusieurs autres, laisser peu d'incertitude sur l'esprit dans lequel il est écrit. »

« Il n'en est pas ainsi de la prière de Roland et de sa mort. La prière est un peu longue (2), mais elle est simple et ne manque ni de vérité ni d'onction. L'ange Gabriel lui apparoît, et tient un long discours sur lequel il y auroit encore beaucoup à dire; mais ensuite on ne peut se défendre d'être ému, en voyant comment expire ce fameux et intrépide champion de la foi : car, dans tous ces premiers poëmes, Roland n'est pas autre chose, et il n'abandonne jamais ce caractère. Je ne sais quoi de surnaturel respire dans son air, et dans tous ses mouvemens. Turpin, Renaud et Richardet, sont

(1) Disse Turpino : è basta un pater nostro
E dir sol miserere, o vuoi peccavi;
Ed io t' assolvo per l'officio nostro
Del gran Cefas che apparecchia le chiavi
Per collocarti nello eterno chiostro.
(Cant. XXVII, St. 120.)

(2) St. 121 à 130.

debout autour de lui, comme de tendres enfans qui regardent mourir un père. Enfin, Roland se lève, il enfonce en terre la pointe de sa redoutable épée; puis il embrasse la poignée dont la garde forme une croix. Il la serre contre sa poitrine : puisqu'il ne peut en mourant tenir ainsi l'objet de l'adoration des chrétiens, il veut que ce fer lui en tienne lieu. Il le presse, il lève les yeux au ciel et il expire (1). Cela est beau, cela est pathétique et sublime; cela doit plaire aux plus incrédules, comme aux plus zélés croyans. »

« Cependant Charlemagne, arrivé à Saint-Jean-Pied-de-Port, est instruit de la perte de son arrière-garde et de la trahison de Ganelon, son favori. Il le fait arrêter, et marche pour se venger de Marsile. Après avoir pleuré, sur le champ de Roncevaux, les braves qui l'ont inondé de leur sang, et embrassé les restes de son cher Roland, qui se raniment à sa vue et lui remettent miraculeusement la terrible épée durandal, l'empereur poursuit les Sarrasins, leur livre une bataille sanglante, détruit leur armée, assiége Sarragosse, où Marsile s'est réfugié, la prend d'assaut, et retient ce roi prisonnier. Instruit de l'endroit de ses jardins où il avoit formé son complot avec le comte de Mayence, il l'y fait conduire attaché comme un criminel, et le fait pendre au ca-

(1) St. 153.

roubier qui ombrageoit la fontaine. Le traître Ganelon est exposé sur un chariot aux insultes et à la fureur du peuple et des soldats, tenaillé, et enfin écartelé (1). Les corps de quatorze paladins sont embaumés et transportés, chacun dans leurs états ou dans leurs terres, avec tous les honneurs dus à leur rang et à leurs exploits (2).

Mais il est un poëme, bien supérieur aux informes essais que nous venons d'indiquer et dont Roland est le héros. C'est à l'Arioste, inspiré par la fureur de ce guerrier, ainsi que l'avoit été par la colère d'Achille, le grand Homère, auquel il a été justement comparé, que nous devons ce tableau enchanteur, comme la féérie dont il y est fait un si merveilleux emploi; c'est une peinture fidèle des mœurs et des croyances de ces temps dont l'héroïsme racheta la barbarie, les vertus l'ignorance, la bonne foi la crédulité : crédulité

(1) Ce fameux Ganelon a donné son nom à plusieurs lieux et à des monumens. Le château de Fontaine Lavaganne, dans le canton de Marseille, département de l'Oise, appartenant à M. le comte de Juigné, est d'une structure très-bizarre et d'une très-ancienne date. Ses murs ont sept pieds d'épaisseur, il est flanqué d'une grosse tour qu'on nomme la tour de Ganelon. Le sieur de Fontaine Lavaganne fut un des généraux de Charles VII; son château avoit tenu pour le parti d'Orléans et fut pris par trois mille hommes en 1419.

(2) Cant. XXVIII.

nécessaire aux fictions dont se berce l'imagination des hommes, et sans laquelle il n'est point d'illusions, soit de cœur, soit de sentiment, et par conséquent point de haute poésie, source des premiers plaisirs des esprits cultivés. Notre territoire offre incessamment aux curieux, aux aimables nourrissons des muses mensongères, aux dociles auditeurs de leurs séduisans récits, cette fameuse brèche par où le paladin s'étoit frayé, à travers un mur de rochers, un large passage digne de sa valeur, de la force de son bras, et de la trempe incomparable de sa durandal; et c'est près de là, sans doute, sur les tours du Marboré, façonnées de la main des génies et des fées, ou sur le mont Perdu lui-même qui en fait partie, qu'étoit construit, de son temps, le château merveilleux de l'enchanteur Atlant.

« La première fiction de ce mont se trouve dans le *Roland Amoureux* de Boyardo (fin du XVIe chant), qui le désigne par le nom de *Carène;* ce mont d'une hauteur inaccessible est découvert à l'aide de l'anneau d'Angélique, qu'avoit dérobé le nain Brunel devenu roi de Tingitane pour son adresse à voler. Et c'est d'après son conseil encore, qu'on fait un grand tournoi au pied de la montagne, pour attirer Roger dans la plaine, par un tel spectacle. En effet, Roger descend malgré les avis et les prières d'Atlant. Brunel fait si bien qu'il l'engage à courir lui-même dans le tournoi,

où il goûta les premiers fruits de son amour pour la gloire (XVIIe chant). Agramant l'arme chevalier (XXIe chant). Atlant, obligé de céder à la fatalité qui entraîne son élève, prédit les victoires qui l'attendent en France; mais il s'y fera chrétien et périra par les trahisons de la maison de Mayence; les héros, ses descendans, surpasseront sa gloire. Ce sont les princes de la maison d'Est; et l'on trouve ici, dans six octaves seulement (à la fin du chant XXI), la première ébauche des flatteries poétiques prodiguées bientôt après par l'Arioste, à cette illustre maison. L'on reconnoît en général, dans toute cette partie de la fable, les principaux fondemens de celle du *Roland Furieux*, et plusieurs des caractères qui doivent y figurer et des événemens dont le fil y doit être repris (1). »

C'est dans ce château que l'Arioste, embellissant tout ce qu'il emprunte à son devancier, fait retenir par Atlant, loin des combats plutôt que prisonniers, son cher Roger et la foule des chevaliers et des dames dont il faisoit l'agréable compagnie de son favori.

Di monte in monte e d'uno in altro bosco
Giunsero ove l'altezza di Pirene
Puo dimostrar se non è l'aer fosco,
E Francia e Spagna, e due diverse arene.
. . . .

(1) Hist. Litt. d'Italie, partie IV, chap. 6, p. 325.

Vi sorge in mezzo un sasso che la cima
D'un bel muro d'aciar tutta si fascia.
E quella tanto verso il ciel sublima
Che quanto ha d'intorno inferior si lascia.
Non facia, chi non vola, audarvi stima
Che spesa indarno vi saria ogni ambascia.
Brunel disse : Ecco dove prigionieri
Il mago tien le donne e i cavalieri (1).

M. Dureau de La Malle, fils de l'intrépide et laborieux traducteur des trois grands historiens de Rome ; dans son poëme sur les Pyrénées, décrit ainsi les faits que je viens de rapporter, et rappelle certains traits d'un modèle presque inimitable.

Ce sentier d'où l'Isard craint de prendre l'essor,
Vit d'un galop pressé s'élancer Brigliador ;
Sur ce roc Ferragus et Roland combattirent ;
Des coups de durandal ces échos retentirent.
Sous ce tertre désert gît le preux chevalier ;
Voici la lice étroite où plus d'un grand guerrier,
Défiant l'hippogriffe et le mage et ses charmes,
Aux pieds du vieux Atlant vint déposer ses armes.
Là, Bradamante occit le traître Pinabel ;
Au tronc de ce vieux pin elle enchaîna Brunel.
Quel dieu puissant creusa cette brèche escarpée ?
C'est Roland, qui d'un coup de sa terrible épée,
Séparant ces rochers, remparts du Sarrasin,
S'ouvrit à la victoire un immortel chemin.
Soudain, je vois un mont de qui la cime aiguë
D'un argent éclatant pompeusement vêtue,

(1) Orlando Furioso, canto IV, St. 11 e 12.

Couronne avec orgueil son front audacieux
De tours d'acier poli que l'œil perd dans les cieux.
Je demandois son nom, quand du sein de la terre
Le vieux Atlant répond d'une voix de tonnerre :
Ce mont fut mon séjour, et les dieux des enfers
Suspendirent pour moi ce palais dans les airs;
Là, mes soins de Roger formoient la tendre enfance;
J'y cachois aux combats sa fière adolescence;
Je craignois pour ses jours le fer du Sarrasin.
Mais j'y sus alléger son rigoureux destin;
Chaque jour l'hippogriffe apportoit sur ses ailes
Les mets les plus exquis, les dames les plus belles;
Et les fiers paladins, enchaînés par mon bras,
Venoient près de Roger oublier les combats.
J'épuisois tout mon art pour embellir sa vie :
Concerts, danses, festins, joyeuse compagnie,
Tout, hors la liberté, réuni par mes soins,
Surpassoit ses désirs, prévenoit ses besoins.
Eh bien, sur les hauteurs du roc inaccessible,
(Amour, à ton audace est-il rien d'impossible!),
Oui, j'ai donc vu l'Amour, sur ce mont enchanté,
Guider les pas hardis d'une fière beauté,
Qui, domtant l'hippogriffe et m'enchaînant moi-même,
A privé mes vieux ans de l'élève que j'aime.
Je l'ai vu malgré moi s'élançant vers la mort,
Se livrer en aveugle à son funeste sort,
Hélas! et trop jaloux de vivre dans l'histoire,
Echanger de longs jours pour des instans de gloire.
Alors, chargé d'ennuis, pleurant mes longs travaux,
J'enfermai ma douleur dans la nuit des tombeaux.
Il se tait à ces mots, et ces montagnes sombres
Se peuplent à mes yeux de tant d'illustres ombres.
Charlemagne, Agramant, tous leurs fameux héros,
Les Zerbins, les Rogers, les Rolands, les Renauds,

De ces palais du temps habitent les ruines.
O pouvoir du génie et des muses divines!
Tout vit par l'Arioste en ce fameux vallon,
Et comme aux champs troyens chaque roche a son nom.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les traditions romanesques qui sont devenues le domaine exclusif des poëtes, quelque penchant que j'aie à me laisser entraîner aux poésies italiennes, mon délassement favori, et surtout à celui tout-puissant du divin Arioste. J'ajouterai seulement ici, que la plupart des riches tableaux qu'offrent les quatre premiers chants de l'Homère de Ferrare, et dont la lecture est propre à disposer l'esprit aux fortes et vives impressions que causent les montagnes, aux pénibles et délicieuses excursions qu'on peut faire sur leurs sommités les plus escarpées, sont empruntés des lieux que nous parcourrons bientôt; tout y rappelle encore les combats et les amours de ces preux chevaliers, dont les souvenirs, non-seulement sont restés dans la mémoire des peuples, mais encore se trouvent dans les anciens chants et dans les rustiques ballades, comme nous le verrons dans la cinquième partie de cet ouvrage. Il est temps de nous acheminer vers ce sanctuaire de la nature, vers cet intéressant dédale où l'on peut s'égarer sans crainte, mais où nous guidera pourtant le fil de l'expérience, la méthode de l'observation.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

DU BÉARN,

OU

DE LA RÉGION OCCIDENTALE DES HAUTES-PYRÉNÉES.

On peut aborder les Hautes-Pyrénées, soit par Toulouse, Saint-Gaudens et Montrejeau; soit par Auch et Tarbes; soit par Dax, Aire et Pau; et toujours l'on y arrive par de belles routes modernes. Honneur en soit rendu à l'administration créée par Louis XIV! elle n'a cessé d'étendre et de perfectionner ces communications qui, en moins de deux siècles, ont changé la face de la France; elle finira par la rendre la plus florissante contrée de l'Europe, la plus facile à visiter, à parcourir en tous les sens, et dans tous ses détails: comme elle est la plus digne des regards des voyageurs par ses sites variés, ses villes populeuses et bien bâties, son industrie toujours croissante; la plus agréable à habiter par la douceur de son climat, les facilités de la vie, l'aménité de ses mœurs, le charme de sa civilisation!

Quelque impatience qu'ait le voyageur de pénétrer dans les profondeurs austères des Pyrénées, et de s'élever sur leurs plus hautes sommités, pour découvrir toutes les secrètes beautés que fait présager leur merveilleux aspect, je crois devoir, pour ménager ses propres jouissances, le retenir successivement aux pieds de ces monts augustes; il me saura gré, peut-être aussi, du soin que je vais prendre de graduer en quelque sorte ses sensations, en commençant l'exploration du noyau central de la chaîne par la partie occidentale, qui est la moins élevée et la plus accessible. Nous marcherons ensuite vers la partie orientale, comme d'échelon en échelon, en allant du pic du midi de Pau à travers Vignemale, Marboré, Neouvielle, Clarbide jusqu'à la Maladetta...... Là se terminera notre course entreprise le long de la crête centrale, et dans les divers chaînons qui s'en détachent pour descendre vers les plaines et les coteaux de France.

CHAPITRE PREMIER.

Aspect général du Béarn ; sa capitale, et ses autres lieux remarquables.

CET ancien démembrement de la monarchie de Clovis étoit borné au levant par le Bigorre, au couchant par les pays de Soule, de Navarre et de Labour ; au nord par la Chalosse et l'élection des Landes, confins de la Guienne ; au midi par la Navarre espagnole, ainsi appelée pour la distinguer de la portion de cet ancien royaume incorporée au Béarn, depuis l'expulsion de Jean d'Albret, par Ferdinand d'Aragon. Aujourd'hui, il fait la principale partie du département des Basses-Pyrénées.

Le gave de Pau, qui a ses sources dans les montagnes de Barèges, de Cauterets, de Gavarnie, est la principale rivière du Béarn. Durant son cours, viennent s'y réunir le gave d'Oleron, et quantité d'autres ruisseaux et torrens qui proviennent des Pyrénées d'une part, et de l'autre des coteaux, qui forment la partie nord du territoire, vers les confins des Landes ; l'Adour longe cette partie

comme un canal d'enceinte qui, après s'être éloigné des montagnes, s'en rapproche pour se jeter dans la mer, à Bayonne.

Tout le territoire Béarnois, à l'exception des plateaux de Morlans vers le Bigorre, de Pont-Long vers les Landes et de la plaine d'Oleron près des Pyrénées, est en nature de hautes montagnes au midi ; de collines entre les deux gaves ; et de coteaux au nord. La plus large vallée est celle qu'a formée et que fertilise le gave béarnois, dont les rapides eaux la dévastent parfois dans leurs débordemens (1).....

Ces mouvemens de terrein donnent au Béarn un aspect varié, qu'embellissent de verts pâturages bien arrosés, et l'admirable et fraîche végétation des châtaigneraies et autres plantations d'arbres. C'est, sans contredit, la partie de la France qui offre le plus de paysages à contempler, et les plus pittoresques, par le mélange heureux des cours d'eau, des cultures et des bois ; c'est, sous ces divers rapports, que l'agronome anglois Arthur Young a prétendu que le Limousin étoit la plus belle province de France, et en

(1) Sa pente, selon les observations de M. Flamichon, est de quatre lignes par toise, depuis Lourdes jusqu'à Pau, et d'environ sept toises par lieue, depuis le pont de Pau jusqu'à celui d'Orthez ; c'est à cet ingénieur que sont dues les belles digues qui préservent les moulins de Pau et la basse ville.

dépit des préventions contraires, je serois assez de son avis dans le sens où il l'entendoit (1); mais à cet égard même, le Béarn, que j'appellerois le Limousin méridional, lui est préférable par la richesse du sol, la beauté des aspects et sa situation sous un ciel riant, qui donne plus de charme à ses ombrages, dus aux restes majestueux des antiques forêts qui couvroient tout le pays, il y a quelques siècles.

Après l'invasion des Normands, le Béarn étoit devenu une terre sauvage, et en quelque sorte dépeuplée comme toutes les villes où parurent ces pirates dévastateurs. On y vit les arbres et les buissons croître dans un sol inculte, abandonné, et couvrir insensiblement toute sa surface. Tous les anciens noms des lieux semblent l'attester : « d'un côté l'on rencontre le quartier de Sauvestre, *Sylvestris ;* plus loin on trouve Sault de Navailles, *Saltus* bois ; le terrein qui borde Orthez est désigné sous le nom de *bois d'Orthez*. Castelarbe et Ramons, *Ramosus*, étoient des châ-

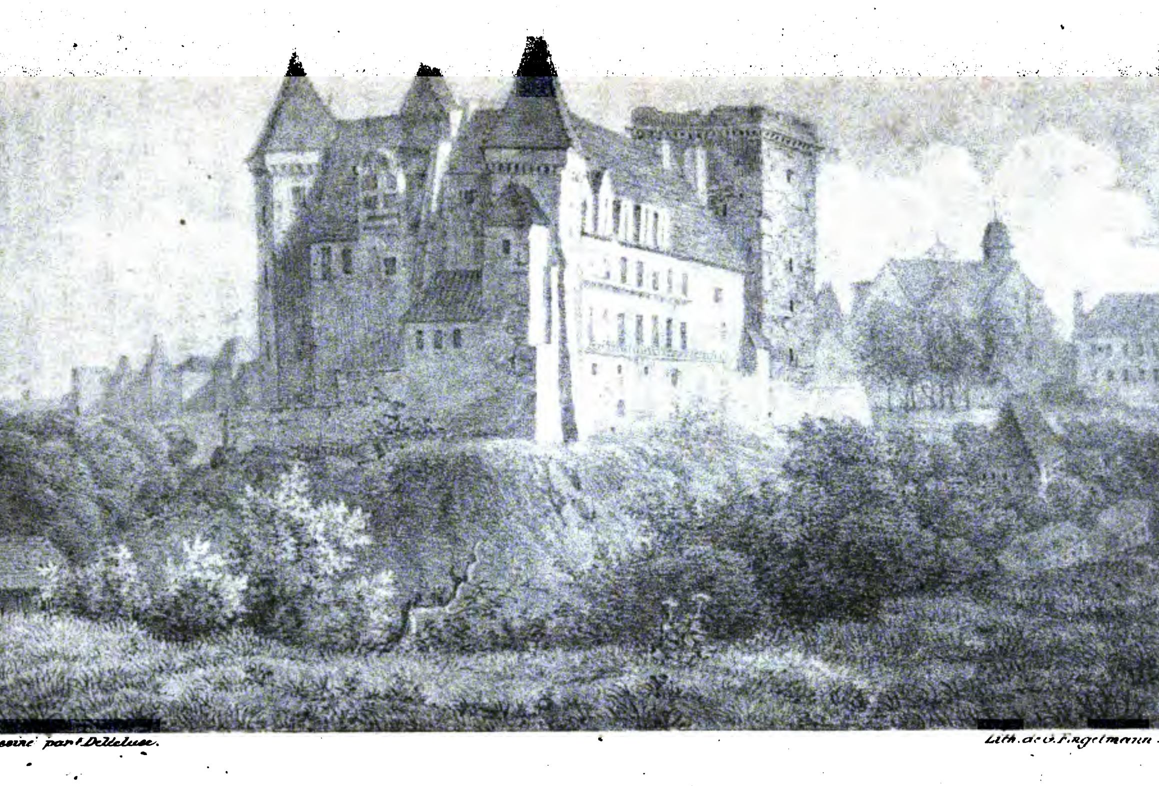
(1) Il ne manque aux jolies rives de la Haute-Vienne, pour être mieux appréciées, que d'être plus connues ; elles seront très-recherchées un jour à venir, quand les communications intérieures de ce centre de la France seront plus multipliées ; et quelle heureuse rencontre qu'un pays varié et couvert de verdure et d'ombrages, soit qu'on descende des montagnes basaltiques de l'Auvergne, soit qu'on vienne de traverser les tristes plaines du Berry ou les coteaux arides et nus du Quercy !

teaux placés au milieu des arbres. Auprès de l'hôpital d'Orion (entre Orthez et Sauveterre), on voyoit encore au quatorzième siècle, une forêt où Gaston Phœbus chassoit aux ours. Saubelade ou *Silva Lata* s'étendoit jusqu'aux bois de Navarreins; on passoit ensuite dans les vallées de Soule, *Subola ou Silva.* L'abbaye de Luc fut fondée dans la forêt nommée *Seubebone* ou *Silva bona.* Le bourg de Lasseube est bâti sur le sol d'une antique forêt, concédée aux habitans dans le treizième siècle. Le nom d'*Ossau* désigne une forêt habitée par des ours, *ursis saltus.* La charte d'Oleron accorda aux nouveaux colons de cette ville ruinée, les bois de Lagor de Moncin et d'Escot, qui se prolongeoient dans les vallées de Barretous et d'Aspe. Enfin, les environs de Pau offrent de tous côtés les vestiges d'une antique forêt; et la cathédrale de Lescar n'étoit autrefois qu'une simple chapelle, jetée au hasard dans un bois immense (1). »

Au milieu de tant de forêts, où placer des hommes? finit par s'écrier M. Faget de Baure. En effet, la population et les forêts ne vont guère ensemble, et l'état pastoral exclusif ne sauroit être aussi productif que son mélange proportionnel avec l'état agricole (2); mais dans beaucoup

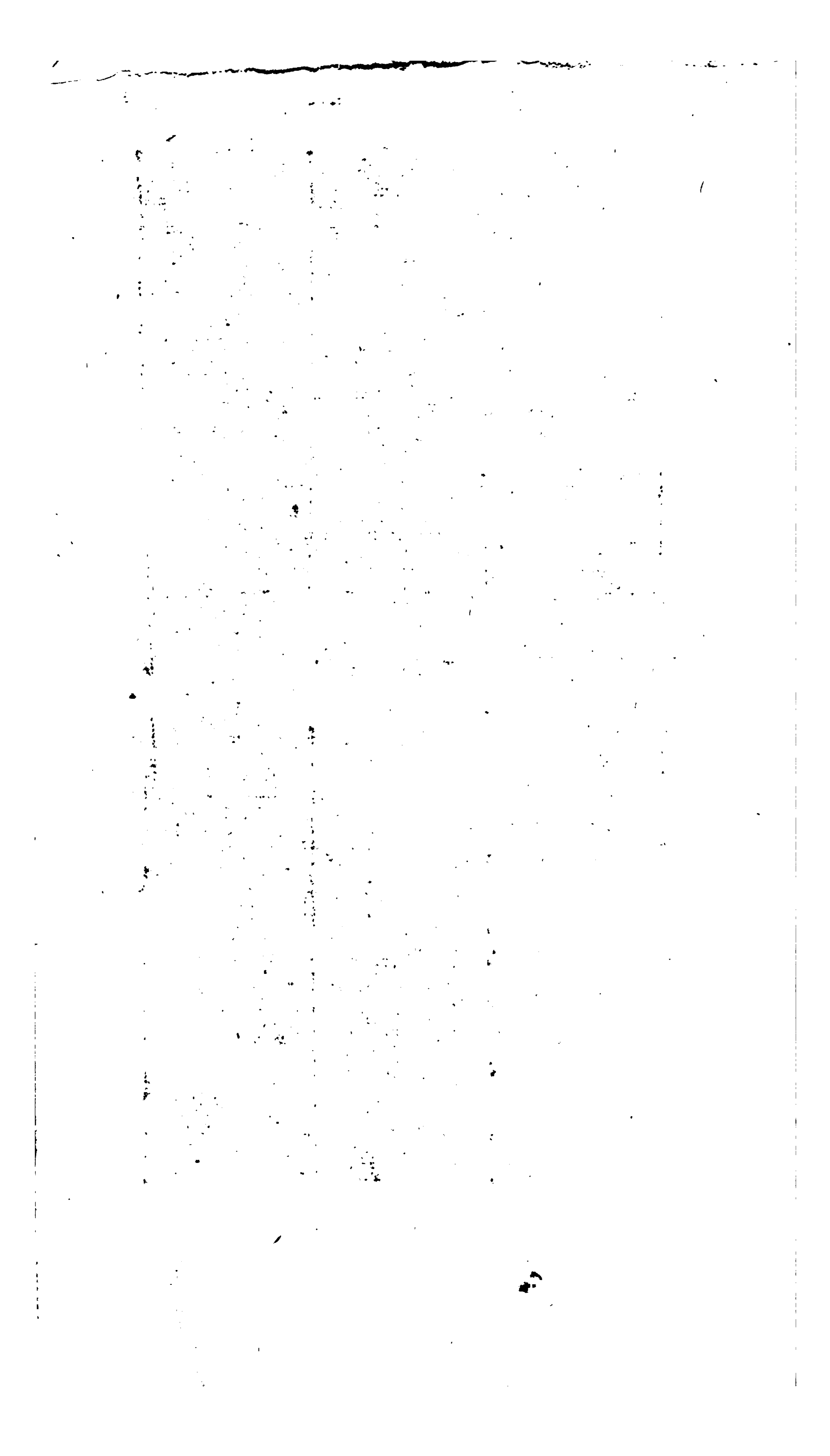
(1) Essais historiques sur le Béarn, Introduction.

(2) Quoi qu'en dise l'auteur de la Régénération Végétale,


Dessiné par J. Delleluse.

Lith. de G. Engelmann.

Chateau de Pau.



de parties de la France, la plupart aussi boisées que le Béarn, durant le moyen âge, alors que la population générale étoit si affoiblie, on a passé d'un excès à l'autre; on a tellement substitué les céréales aux pacages naturels, qu'il a fallu inventer des prairies artificielles pour nourrir les animaux indispensables aux labours, et pour les engrais; mais on n'en est pas moins menacé de la ruine totale des bois et forêts, si nécessaires pour le chauffage, pour les constructions et pour la *climature* à laquelle, comme on voit, tiennent les beautés de la nature végétale.

Sous ce double rapport, le Béarn a moins à regretter que tout autre pays; on a mis des bornes aux défrichemens, d'ailleurs si indispensables et si heureusement progressifs, sous l'administration et le gouvernement des seigneurs ou princes qui ont vivifié et policé la contrée, par leurs efforts successifs durant plusieurs siècles.

Grâce à ce développement des cultures et de l'industrie, les villages se sont peuplés et multipliés, les villes ont été rebâties ou agrandies, et

M. Rauch, ingénieur en retraite, dont les vues d'ailleurs méritent d'être prises en considération, pour prévenir désormais ou même réparer un excessif défrichement; il n'est pas douteux qu'un déboisement absolu compromet jusqu'aux sources mêmes de la végétation, en diminuant les pluies et les eaux courantes: voyez l'Afrique et l'Arabie.

sur quelque point du territoire que se porte aujourd'hui le voyageur, à l'exception des terrains incultivables de Pont-Long et autres, il y trouve une population nombreuse et dans l'aisance, qui anime et vivifie le pays par son travail, et le réjouit par ses divertissemens et la vive gaîté qui la caractérise. Le paysan béarnois, cultivateur de sa propriété, toujours actif, toujours joyeux, offre l'aspect du vrai bonheur des champs; et l'image s'en retrouve encore dans les chefs-lieux entourés de riches campagnes, et dont les habitans participent aux mêmes mœurs, aux mêmes habitudes; c'est une contrée essentiellement agricole, comme toutes les Hautes-Pyrénées, et l'on n'y voit pas de ces agglomérations propres aux pays commerçans; les villages y sont nombreux et les villes peu populeuses, ainsi qu'on va le voir.

De la ville de Pau et de son château.

Cette ville, peu ancienne, doit, dit-on, son origine aux pasteurs de la vallée d'Ossau. Ceux-ci ayant planté des pieux dans le voisinage du gave, soit pour en désigner le gué, soit pour marquer l'endroit où ils devoient faire paître leurs troupeaux, comme le plus fertile en herbages, y bâtirent ensuite des cabanes; d'autres, lui donnant une origine plus noble, ont prétendu que les souverains du Béarn, qui résidoient à Morlans, étant

obligés de se garantir sans cesse des incursions des Sarrasins, l'un d'eux imagina de bâtir, pour les contenir, un château à l'extrémité de la plaine de Pont-Long, et marqua à cet effet, par trois pieux, le point le plus favorable. Quoi qu'il en soit, c'est du mot *paou*, qui en Béarnois signifie pieux, que l'on fait dériver le nom du château qui fut bâti dans le dixième siècle, et celui de la ville qui fut construite après. Elle s'accrut depuis, par le séjour qu'y firent les princes de Béarn; ils y fixèrent leur résidence et finirent par en faire la capitale de leurs états, qu'ont illustrée plusieurs grands hommes. Pau a donné naissance à Gaston de Foix, au duc de Nemours, à Henri d'Albret, et à Jeanne, reine de Navarre, enfin au grand Henri, l'orgueil des Béarnois; de Marca, le père Pardies et le maréchal de Gassion y ont aussi vu le jour.

Ce siége d'un Parlement ou Cour Souveraine, prenoit encore de l'accroissement dans les derniers temps de l'ancienne monarchie; la révolution arrêta la construction de maisons à demi-bâties, empêcha d'achever les plans commencés, suspendit les projets d'embellissemens, diminua avec ses richesses, sa population qui n'est plus que de dix mille âmes. Aussi le chef-lieu du département des Bases-Pyrénées le cède, sous ce double rapport, à Bayonne, à qui sa position maritime assure des avantages permanens.

La ville de Pau est située sur un plateau élevé, séparé en deux parties inégales par un ravin. Les aspects qui l'environnent de toutes parts, mais surtout au midi, sont incomparables, et ajoutent encore aux attraits d'un tel séjour. La perspective des montagnes, qu'on peut admirer à son aise du château royal ou de celui de Gassion et autres points de vue, est fort majestueuse, car les Hautes-Pyrénées proprement dites se prolongent jusque-là. Le pic du midi béarnois, bifurqué à son sommet, est d'une élévation qui le classe parmi les plus hautes montagnes sur la ligne centrale desquelles il se trouve placé; de ce point qui affronte et dépasse les nuages, et paroît s'élever jusqu'au ciel, les monts se rabaissent en amphithéâtre et se perdent, sur le premier plan, en humbles coteaux, parmi lesquels figurent ceux de Gelos, de Gan et de Jurançon, couverts d'habitations de campagne pittoresquement situées.

Pau a une très-belle rue et plusieurs autres assez larges; elle est passablement bâtie; on y remarque quelques édifices publics tels que la préfecture, le collége, et des maisons distinguées, entr'autres les hôtels de Gassion et de Jasses, ci-devant Cazaux; comme ville parlementaire, elle fut toujours fort bien habitée, et l'on trouve dans ses constructions un reste d'opulence, que soutiennent encore diverses familles anciennes dans l'épée et dans la robe.

A cette ville aboutissent sept grandes routes, œuvres de M. Détigny, intendant d'Auch. Des promenades variées et agréables l'environnent.

Celle de la *Plante* est un superbe quinconce d'une origine toute royale. Au temps de Marguérite renaissoit l'art des jardins, alors inconnu en Europe; c'est elle qui forma celui-ci, long-temps regardé comme un modèle; on le citoit ainsi qu'on a cité depuis les Tuileries à Paris. Le *Parc* est un bosquet situé sur une éminence qui domine le gave; son nom rappelle qu'il faisoit anciennement partie des dépendances du château dont il n'étoit pas très-éloigné. Sur ses antiques pentes, on voit encore les ruines de *Castel Beziat* (joli château), espèce de *Bagatelle*, que la reine Jeanne avoit fait bâtir pour la princesse Catherine, sa fille. Les anciens jardins du château s'étendoient vers la place *Grammont*, en descendant du côté de la rivière d'*Ousse*. Les embellissemens de ces jardins consistoient, du temps d'Henri IV, en divers carrés présentant l'image de la castramétation ancienne, dessin conforme aux inclinations militaires de ce prince, qui s'est trouvé en trois batailles, en trente-cinq rencontres d'armées, en cent quarante combats, et à trois cents siéges (1).

Le *château de Pau*, d'une masse assez considérable par ses tours et ses corps de logis, est

(1) Mercure de France, 1601.

d'une forme angüleuse, irrégulière, bizarre; il n'offre de remarquable qu'un assez grand escalier en pierre, orné de belles rosaces sculptées. Il a été profané, pendant la révolution, comme la plupart des anciennes demeures royales; ses tours furent transformées en prisons, et ses salles en casernes. Mais enfin, il va être rappelé à ses grandeurs passées et à ses destinées primitives. On reverra les appartemens de Marguerite au premier, ceux de la reine Jeanne au second, la chambre où est né Henri IV, avec le berceau dans lequel il ouvrit les yeux à la lumière (1), la salle du trône des rois de Navarre. Cette heureuse idée, exécutée dans le goût moderne, laisse seulement à regretter les ornemens anciens qui, sans doute, seroient plus en harmonie avec l'antiquité de l'édifice, que ceux de l'architecture et des décors de l'époque actuelle : quoique les arts soient plus avancés aujourd'hui, on aime à retrouver dans les vieux monumens des traces de leur ancien état.

Quels souvenirs touchans rappelle néanmoins à l'âme du voyageur, cette antique demeure des rois de Navarre! L'imagination l'embellit de tous les faits historiques qui s'y rattachent. C'est là que

(1) Cette vaste carapace de tortue de mer, que M. de Beauregard sauva d'un auto-da-fé révolutionnaire, en y en substituant une semblable, de concert avec le concierge du château : véritable trait de piété et de patriotisme qui honore à jamais ses auteurs!

séjournèrent cette valeureuse Catherine, qui disoit avec tant de raison, au roi son mari, dom Juan, si j'eusse porté la culotte et vous le cotillon, nous aurions encore la Navarre; cette spirituelle Marguerite, dont la cour fut si brillante pour l'époque, mais un peu libre il est vrai, et malheureusement mécréante; cette héroïque Jeanne, qui donna le jour au brave des braves (1), et dont les leçons et les exemples en firent un grand homme, avant qu'il devînt un grand roi.

Cette demeure des vicomtes de Béarn et des rois de Navarre, méritoit bien de faire partie des domaines actuels de la couronne de France, et d'être un château royal. Il a été visité plusieurs fois par Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Angoulême qui, en 1814, annonça dans les Pyrénées l'aurore de la restauration des Bourbons, et qui, en qualité de généralissime de l'armée d'Espagne, vient de raffermir tous les trônes du continent et celui-là même qu'il est destiné à orner un jour de ses vertus, déjà éprouvées comme celles de son grand aïeul, dans la paix ainsi que dans la guerre.

Pendant cette glorieuse campagne, où la valeureuse armée françoise se modelant sur son digne

(1) Henri d'Albret, pendant qu'elle accouchoit, lui faisoit chanter la chanson béarnoise : *Nouste Dame deu cap deu poun, adjouda me en aquest houro.*

chef, a fait éclater toutes les qualités guerrières sous le drapeau de la légitimité, l'héroïne de Bordeaux a voulu se rapprocher du théâtre d'aussi grands exploits et faire aussi des conquêtes. Tous les cœurs méridionaux ont volé au-devant d'elle, et surtout ceux du Béarn qui avoient des droits particuliers à sa royale affection. Madame a visité le château d'Henri IV; elle a considéré avec le plus vif intérêt le berceau d'écaille de tortue où le père des Bourbons reposoit aux premiers jours de son enfance, monument suspendu par trois cordons sous un petit baldaquin, dans une pièce longue et étroite qui fut une chapelle avant la réformation. Son Altesse Royale a témoigné le désir de voir réparer entièrement cette antique demeure des princes du Béarn, et sans doute ce vœu sera prochainement accompli. Si le château de Pau ne peut être comparé à Chambord, sous le rapport de l'art et du grandiose des constructions, il ne lui cède pas comme monument historique, et le nouvel Henri ne se plaira pas moins un jour à contempler les Pyrénées qu'à visiter les bords de la Loire; il voudra aussi faire son pèlerinage filial à *Bilhères*, que la mémoire d'Henri IV a consacré à jamais.

C'est dans cet obscur village, situé à dix minutes de Pau, à droite de la grande route de Bayonne, dans la direction de Lescar, que le chef des Bourbons fut nourri. Madame s'y rendit pour

voir la maison de l'*Assensaa*, lors de son passage à Pau; elle gravit les degrés vacillans du vieil escalier, parvint à la chambre, au vaste foyer antique, arrêta ses regards sur les pierres où l'on voit encore des traces d'inscriptions; les meubles rustiques et le bâton qu'on assure avoir servi à Henri IV dans sa jeunesse, devinrent l'objet d'une attention particulière de sa petite-fille. S. A. R. promit au maire du lieu de se souvenir de Bilhères; et en effet elle vient d'acquérir, de deux petits-fils du nourricier d'Henri (1), un héritage paternel qu'ils s'étoient efforcés, dans leur peu de fortune, de sauver d'une vente de famille, pour le conserver et le transmettre à leurs descendans (2).

Lescar est une petite ville de 1700 âmes, située à l'ouest et à trois quarts de lieue de Pau, sur le ruisseau d'Herrère. Sa nouvelle fondation est ra-

(1) Les messieurs de l'Assensaa servent honorablement dans la Garde Royale.

(2) L'inscription béarnoise proposée pour cette maison pourroit encore subsister, puisqu'en devenant le patrimoine des Bourbons, elle n'est pas sortie de la famille, en quelque sorte :

Mey bau qu'ù bet castet aqueste maïsouette
Toustem què laboulem gouarda ;
Henric qu'ei hou neürit, quoiquè sie praiibette,
Jamei touts lous trésors nou la pouiren paga.

E. V.

(Extraits des Étrennes Béarnoises, 1820.)

contée en ces termes, dans un acte de 981, déjà mentionné: «Les Vandales avoient détruit les cités de Gascogne, ensuite vint le comte Guillaume Sanche et sa femme Urraque, fille de Garcie, roi de Navarre; un chevalier étoit dans leur cour, lequel se nommoit Loup Fort; il assassina, par leur ordre, le vicomte de Gascogne dont il étoit vassal. Pour expier ce crime on lui conseilla de renoncer au monde; il se retira d'abord dans l'église de Saint-Faust, à Lac. Quelque temps après, Lescar lui fut indiqué pour retraite, mais à la place de cette ville il ne trouva qu'une petite chapelle au milieu d'une vaste forêt; c'est là qu'il se consacra à l'état monastique. Il fonda un couvent; son père, Fortaner de Serres, donna à ce monastère l'église de Saint-Julien de Serres. Guillaume Sanche le dota des églises de Ceiresse et d'Affat, et de quelques domaines situés à Saint-Castin (1). »

Lescar tira sa célébrité de l'évêché qui y fut établi en remplacement, dit-on, de celui de Béarn, le premier du pays. Outre cet évêché, il possédoit avant la révolution, une communauté de Barnabites qui y desservoient un beau collége; les biens qui en dépendoient furent tous vendus, à l'exception de la maison grande et spacieuse, où l'on établit une manufacture d'étoffes en coton, à la façon

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 1er.

angloise. On y a aussi perfectionné la fabrique des cuirs pour l'Espagne, débouché des tanneries de Pau, Orthez, Nay et Hasparren.

Jurançon et *Gan* sont deux petites communes renommées par leurs vignobles, et situées au sud de Pau. Leurs territoires tiennent à la longue chaîne de coteaux qui borde le gave de Pau jusqu'à Sauveterre aux tours antiques, et au-delà. Dans ce trajet se trouvent les pays de l'*Asseube* et *Desticles*; de *Luc*, qu'arrose le Layon; de *Monein*, ville de plus de 5,000 habitans, riche en bons vins; de *Viellesegure*; de *Salies*, petite ville de 6,000 âmes, remarquable par la fontaine d'eau salée qui lui a donné son nom; d'*Audaux*, ancien héritage de la maison de Gassion, nom du héros qui fut l'émule d'Enghien aux champs de Rocroi; de *Caresse*, près du confluent du gave d'Oleron et du gave béarnois. Toute cette contrée montueuse, qui a des communications peu faciles, offre sans cesse l'alternative des sites les plus tristes par la stérilité dont certaines parties sont frappées, et des plus beaux aspects, dans d'autres parties ornées d'une riche culture et d'une belle végétation forestière.

Lembege, situé au nord-est de Pau, étoit la capitale du Vicbilh, vignoble distingué par la qualité de ses vins blancs.

Morlans n'est qu'à une lieue et demie de Pau, direction nord-est. Cette commune qui ne ren-

ferme aujourd'hui que 1600 habitans, étoit l'ancienne capitale du Béarn.

Les souverains du Béarn, substitués aux ducs de Gascogne, y conservèrent un hôtel des monnoies, et continuèrent à en frapper à leur profit, en réglant le titre et l'altérant à leur gré, selon l'usage général de ces temps, où l'on méconnoissoit la véritable base du crédit qui est la fidélité. La livre de douze onces d'argent s'appela livre morlane, comme celle de France livre tournois, livre de Tours (1). Le sou morlan étoit la vingtième partie de la livre; on désignoit le quart de sou par le mot *ardit*, encore en usage. Ce liard avoit une subdivision, marquée par une petite pièce nommée *baquette*, petite vache, qui étoit le signe général de la monnoie du temps des ducs de Gascogne. Ces espèces avoient cours dans toute la Gascogne et états voisins; et à cause de l'indépendance du pays, la monnoie du Béarn subsista même après la suppression des ateliers dans toutes les seigneuries de France.

Au temps de Gaston IV, qui se distingua aux premières croisades, Morlans avoit chaque année une course de chevaux où le vainqueur remportoit un prix; tous les concurrens payoient un droit au souverain, pour être admis au concours. Gaston attribua cinq sous, pris sur ce droit, au couvent

(1) La livre morlane valoit trois livres tournois.

de sainte Foi, mais il exigea que le cavalier vainqueur à la course fût traité par le couvent le jour de son triomphe, et qu'il fût défrayé avec deux suivans (1). Cette origine des courses, reproduites à Tarbes avec plus d'éclat, comme nous le verrons, pour l'antique race des chevaux navarréins, est bien antérieure à celle des courses de Newmarket (2).

Nay est une ville de 2 à 3000 habitans, située au sud-est et à deux lieues de Pau, à l'extrémité de la plaine fertile qui la sépare du chef-lieu.

Ce furent les religieux hospitaliers de Gabas qui, au temps de Gaston IV, dans le douzième siècle, bâtirent une église dans la plaine de Nay, que leur avoit cédée ce prince, et où avoit existé jadis un bourg de ce nom. Une petite ville se forma autour de cette église. Le commandeur de Gabas en céda la juridiction directe, en 1302, à Marguerite, souveraine du Béarn; alors Nay prit rang parmi les villes qui devoient être représentées aux Etats de Béarn (3).

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 5.

(2) Il est vrai que de Marca regarde ces prétendues courses comme des tournois; ceux-ci étoient aussi un encouragement à l'élève des chevaux et ont pu être l'origine première des luttes de ces animaux.

(3) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 6.

Cette commune industrieuse renferme depuis 1542, sous le règne d'Henri d'Albret, plusieurs manufactures de draps, droguets, cadis, cordelats, capes, couvertures, et autres étoffes d'un grand usage, nommément les *berrets* béarnois et ces autres petits bonnets ronds qui font la base de la coiffure des Orientaux, chez lesquels on en fait un grand débit.

Nay est la patrie d'Abadie, célèbre métaphysicien.

Pontac est une autre petite ville située plus à l'est, où il existe aussi une fabrique d'étoffes de laine communes.

Orthez, situé sur le gave de Pau, chef-lieu d'une sous-préfecture, a 6 à 7,000 habitans. Cette ville étoit connue dès le neuvième siècle sous le nom d'*Orthesium*. L'étymologie populaire de son nom, tirée du béarnois *hort-es*, tu es fort, n'a donc aucun fondement; mais elle a pu naître de la position élevée et vraiment forte de l'ancien château, bâti après la jonction d'Orthez au Béarn.

Vers l'an 1104, le vicomte Gaston IV enleva à Navarus, vicomte d'Acqs, qui périt dans une bataille, une partie de son territoire, et notamment la ville d'Orthez, réunie dès-lors au Béarn, et qui reçut le for de Morlans, c'est-à-dire les lois de la métropole, de tout temps imposées aux peuples conquis. Cette ville devint la seconde commune des Etats du vainqueur.

Les services que Gaston VII rendit à Henri III, roi d'Angleterre, lui valurent des sterlings, dit Mathieu Paris; il employa ces riches subsides à mettre le Béarn en défense contre les Anglois mêmes, du côté de Bayonne, par la construction d'un château-fort à Orthez, sur le plan et sous le nom du château de Moncade, en Espagne. La magnificence de cet édifice fut long-temps un objet d'admiration. Le bon Froissard s'extasia en le voyant. Rendant compte de cette résidence vraiment royale, qui fut pendant trois siècles celle des souverains du Béarn, il s'exprime ainsi : « Tout brièvement considéré, j'avois été en moult cours de rois, de princes, de hautes dames, avant que je vinsse à Ortais, mais je ne fus oncques en nulle qui mieux me plût, ni ne vis ailleurs qui fussent, sur le fait d'armes, plus réjouis, que le lieu où étoit le comte de Foix. On voyoit en la salle, en la chambre, en la cour, chevaliers et écuyers d'honneur, aller et marcher, et les oyoit-on parler d'armes et d'amour. »

C'est à Orthez, dans l'église des Dominicains ou Frères Prédicateurs, que fut enterré ce vaillant Gaston VII de Béarn, tour-à-tour allié et adversaire des Anglois, des François et des Castillans, mais presque toujours vainqueur. « Là, dit Froissard, verrez comme il fut grand de corps et puissant de membres; car là, en son vivant en beau ceton, il se fit former et tailler. » On grava

sur sa tombe une longue épitaphe en vers qui retraçoient toutes les vertus qu'on put lui attribuer. On fit élever une chapelle qui fut consacrée à la sépulture des princes du Béarn; elle fut enrichie de leurs bienfaits. Aujourd'hui, ce Saint-Denis de nos souverains, dit M. Faget de Baure, n'est plus qu'une masure exposée aux injures des passans, et les cendres de Gaston reposent sans honneur(1).

La célèbre reine Jeanne avoit fondé à Orthez une université protestante, et y avoit rendu le calvinisme dominant. Cette cité perdit depuis, ses établissemens; et l'antique splendeur de son château et de ses sépultures fut remplacée par des ruines, dont les vestiges subsistent à peine aujourd'hui. Elle jouit maintenant d'une industrie et d'un commerce fort avantageux, principalement en vins, en cuirs et en jambons dits de Bayonne, qui doivent leur réputation à l'excellent sel de la fontaine de Salies. C'est aussi un grand marché de bestiaux.

Oleron, ville située à la racine des monts, sur le gave auquel elle a donné son nom, primitivement *Iluro*, d'où l'on a fait *Alèro*, *Oloro*, étoit, comme nous l'avons vu dans l'introduction, une des anciennes cités de la Novempopulanie; cette ville fut le siége d'un évêché, dès les premiers

(1) Essais historiques sur le Béarn, liv. II, ch. 3.

temps du christianisme dans les Gaules. Détruite au huitième siècle par les Normands, elle fut rebâtie par les princes du Béarn (notamment Centulle IV), qui y appelèrent des familles aragonoises pour la repeupler. Les nuances de cette origine subsistent encore, et sont entretenues, à cause du voisinage de l'Espagne, par les mœurs, les alliances, les relations de ses habitans (1). C'est aujourd'hui un chef-lieu de sous-préfecture. Sa population est d'environ 6,000 habitans; elle possède un assez grand nombre d'ateliers d'étoffes communes en laine, et de bas grossiers.

Sainte-Marie n'est séparée d'Oleron que par le gave, et peut être regardée comme ne faisant avec cette commune qu'une seule et même ville, dont elle augmente la population d'environ 3,000 âmes. Sainte-Marie étoit le siége de l'ancien évêché d'Oleron, et possédoit jadis un collége, un séminaire et une maison de charité pour l'éducation des jeunes filles orphelines ou indigentes. Ce dernier établissement s'est maintenu, malgré la diminution de ses revenus.

(1) Cette ville éprouva un grand échec en 1694; ses négocians qui avoient accaparé presque tout le commerce de l'Aragon, apprirent que leurs correspondans à Sarragosse avoient été pillés, entièrement dépouillés et enfin chassés par le peuple de cette ville. Ils ont été fort long-temps à se remettre de cette perte. (M. le comte de Vaudreuil, Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, Ire partie, p. 104.)

La superbe plaine d'Oleron est l'une des plus riantes contrées du Béarn ; elle est aussi des plus fertiles le long des rivages nommés *Camous*, qui s'étendent jusqu'à Sauveterre, et où se font remarquer les territoires de *Jasses*; de *Navarreins*, entouré de remparts et avoisiné par le beau site d'*Ogenne*, de *Montmour*, *d'Orin*, *d'Aren*, etc. Les eaux du gave, qui forma jadis cette plaine par ses attérissemens, la sillonnent aujourd'hui profondément dans leur rapide cours, rapproché des Pyrénées.

Après avoir arrêté nos regards sur l'instructive avant-scène de ces montagnes, parcourons les vastes, magnifiques et variées décorations du théâtre qu'elles offrent.

CHAPITRE II.

Vallée d'Ossau jusqu'à Laruns; des eaux minérales en général; bains des Eaux-Bonnes.

De divers points rapprochés des plaines et des coteaux qui avoisinent les Hautes-Pyrénées, on peut en prendre une vue générale sous différens aspects; mais dans ces situations, on n'aperçoit que très-superficiellement, et en foible partie, les gorges qui les sillonnent. La vue ne peut pénétrer jusqu'à ces anfractuosités, ces gouffres, ces écueils qui leur donnent un aspect à-la-fois terrible et imposant; ces pics qui dominent les divers chaînons, sont en si grand nombre que l'œil le plus attentif ne sauroit les saisir, ni la patience la plus minutieuse en former le catalogue, et ils échappent à l'observateur qui les voit confusément s'élever en amphithéâtre, depuis les humbles collines jusqu'à la crête centrale. On ne distingue pas ces lacs nombreux, ces glaciers que le soleil de l'été ne peut jamais fondre entièrement, ces grottes souterraines, ces ponts de neige, ces cascades qui font tour-à-tour l'admiration des cu-

rieux ; c'est jusqu'à l'extrémité des vallées qu'il faut pénétrer, c'est sur les grandes sommités qu'il faut s'élever pour jouir pleinement de ces beautés sauvages, de ces jeux de la nature qui étonnent et surprennent agréablement.

Rien n'est plus attrayant que l'aspect de ces vallées où l'on trouve des sites tout-à-tour sauvages et cultivés; tantôt sombres et tantôt riants; ici déserts, et là couverts d'habitations. La rudesse des formes de la nature primitive se voit à côté des embellissemens qui sont dus à la main de l'homme ; près du torrent qui renverse tout ce qui s'oppose à son passage, et qui semble porter dans son sein le ravage et la destruction, circule avec lenteur et en nombreux méandres, le ruisseau auquel le berger doit la fraîcheur de ses prairies, et où se désaltèrent de nombreux troupeaux ; d'antiques forêts, dont l'existence remonte aux premiers âges, couvrent la cime et la croupe des monts; elles servent d'abri au foible arbuste qui croît dans une région moins élevée ; elles protègent contre les orages, la neige et les vents, l'humble habitation du laboureur et ses travaux champêtres. C'est là que l'harmonie et les contrastes produisent les plus admirables effets, et jettent les sens dans une sorte d'ivresse ! Ce que le pinceau du peintre, l'imagination du poëte, toutes les fictions de la fable peuvent présenter de plus enchanteur,

s'y trouve realisé. Qui ne seroit pas inspiré à la vue de ces lieux que pourtant on ne saura jamais parfaitement décrire! Il faut, pour les connoître, venir se soumettre soi-même à des impressions qu'on ne peut rendre, et que doivent faire éprouver à tout être sensible les beautés de cet ordre. Nous essaierons du moins, d'en donner une idée au lecteur.

En sortant de Pau pour aller dans les Pyrénées, deux directions se présentent: l'une par la droite, à travers le territoire de Jurançon, se dirige au sud vers Oleron et la vallée d'Ossau, où se trouvent les bains des *Eaux-Bonnes* et des *Eaux-Chaudes*; l'autre, sur la gauche, conduit au sud-est, par le territoire de Coaraze, vers la vallée de Betharram, et de là aux eaux thermales de *Bagnères*, *Cauterets*, *Saint-Sauveur* et *Barèges*.

Pour suivre la première de ces directions, on traverse le gave sur un beau pont de sept arches, en pierre, et l'on entre par de belles avenues d'acacias, de platanes, de peupliers, dignes abords d'une ville capitale, dans l'étroit vallon que parcourt le *Nées*, dont on côtoie la rive gauche. Les eaux limpides de cette petite rivière d'un cours sinueux et lent, fertilisent et embellissent ses verdoyans rivages, formés des attérissemens qu'elle a produits par le laps du temps, et qui ne cessent de s'accroître (1). La fertilité que présentent de

(1) Comme l'atteste un pavé fait de petites pierres de diffé-

riches prairies, s'étend en changeant d'aspect et de nature, jusque sur les coteaux voisins de *Narcastet*, *d'Usos*, de *Gelos*, de *Jurançon*, de *Guindalos*, de *Gan*; tous ces sites sont ornés de belles habitations entourées d'arbres de toute espèce; c'est en parcourant cette vallée du Nées, qu'on peut se faire une idée des campagnes riantes, délicieuses, et en même temps fécondes du Béarn, que la culture enrichit de tous ses dons. Les routes sont couvertes d'arbres à fruits excellens; les champs de moissons diverses; les coteaux de bosquets, de bois, de vignobles justement renommés par leurs vins généreux, d'une tardive, mais exquise maturité, dignes alors de la bouche des rois et des héros; la qualité de ces vins paroît tenir au terrein formé de cailloux roulés par les eaux mêlés d'argile ou de marne (1), et liés par cette

rentes couleurs proprement rapportées, et qu'on a trouvé sous terre dans un pré qui borde cette rivière, au-delà du pont d'*Oli*. (Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 3.)

(1) Comme l'étendue des attérissemens est toujours proportionnée au volume d'eau qui charrie les matières dont ils sont formés, et de plus à la hauteur des montagnes que le temps a détruites, nous trouverons les grandes accumulations de cailloux roulés au pied de la partie la plus haute des Pyrénées, située vers le milieu de la chaîne, et qui donne naissance aux plus grandes rivières. (Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, p. 79, par M. Palassou.)

sorte de ciment parfois terreux. Ces entassemens de cailloux appellés *roques* (roches), ont l'apparence d'un ouvrage de maçonnerie.

Au-delà de Gan, le vallon se rétrécit; il est resserré par des roches blanches calcaires, qui s'élèvent sur les deux rives du *Nées*, et dont les flancs continus traversent le lit de la rivière dans lequel elles forment plusieurs ressauts, comme pour la barrer et s'opposer à son cours. Il en devient plus vif, plus bruyant, plus écumeux; les efforts de l'onde semblent se proportionner à la difficulté du passage, et au lieu de la régularité, du calme que présente le bas vallon, on ne voit plus que bouillonnemens autour des rochers hérissés, que cascades de plus en plus fréquentes et élevées, à mesure qu'on remonte vers l'origine de ce torrent impétueux; il sort sous un volume déjà considérable des flancs du pic de Rebenac, et qu'on peut comparer à celui de Vaucluse. Ce monticule, qui domine toutes les collines adjacentes, s'élève non loin du village de son nom, situé à deux lieues et demie de Pau (1).

Le village de Rabenac, heureusement situé au

(1) La pierre calcaire qui le compose peut être envisagée, pour la couleur, la texture et la dureté, comme l'échantillon (s'il est permis de s'exprimer ainsi) de la plupart des matières de ce genre, qui font partie de la structure des Pyrénées; c'est un marbre gris compacte; il est en général disposé par masses et non par couches; il contient des corps circu-

milieu des bois et d'abondans ruisseaux, possède plusieurs usines et une nombreuse population fort industrieuse. On y remarque le château de M. de Bitaubé, nom honorablement associé à celui d'Homère, dans notre idiôme, par une bonne traduction de l'Iliade.

En avançant dans cette gorge étroite, on la trouve parsemée de blocs granitiques et calcaires, mêlés et confondus dans les prairies. Entraînés par la force des eaux, ces témoignages muets et pourtant éloquens des désastres du temps dans la haute région, font un contraste frappant avec l'aspect encore paisible des lieux où gissent ces affreux débris qui leur sont étrangers. Bientôt on abandonne les sources du Nées, et l'on atteint, à quatre lieues de Pau, le sommet d'un coteau où est situé le village de Sévignac.

Parvenu à ce voisinage des Pyrénées, l'horizon s'étend de nouveau, et la vue se porte à volonté sur la plaine d'Oleron ou sur les anfractuosités et les sommités diverses de la vallée d'Ossau, qui débouche en ce point. Les regards du voyageur surpris embrassent les riches campagnes de cette vallée, les nombreux villages qui bordent les rivages rians du gave d'Ossau, et va se reposer au loin sur les monts où naît cette rivière,

laires ayant l'apparence de corps marins pétrifiés. (Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 6.)

et parmi lesquels se distingue aisément le pic du midi d'Ossau. Sa forme pyramidale, son isolement des autres monts qu'il domine, en s'élevant jusqu'à la région des neiges, ses escarpemens qui le font croire inaccessible de toutes parts, lui donnent un aspect imposant, qui excite l'admiration.

De Sévignac, non loin duquel est le village de *Bescat*, on descend dans le bassin du gave, que l'on traverse au *pont Nau;* et l'on est sur le fertile territoire d'*Arudy*, petite ville de 1,600 âmes, qui est le centre commercial des vallées et de la plaine, par son heureuse situation, au débouché des montagnes. Elle a des mégisseries qui rivalisent avec celles d'Hasparren et d'Orthez, pour fournir l'Espagne et le Portugal. Son joli bassin est entouré au nord d'une haute colline semi-circulaire, dont le contour est marqué par les sinuosités du gave; cette barrière a forcé jadis les eaux à se diriger vers l'ouest, au-dessous du *pont Germe*, à travers des masses calcaires qu'elles ont profondément creusées, et où elles se précipitent à gros bouillons. Dans le voisinage, se voient de gros blocs de granit, anciennement roulés par les eaux du gave, des hauteurs de Gabas jusqu'à ce débouché de la vallée. Au sud, le vallon d'Arudy est borné par des roches de marbre gris, au sein desquels se fait remarquer la profonde grotte d'*Espalungue* (spelunca), sur le

territoire d'Iseste, où naquit le célèbre Théophile Bordeu (1), qui dans ses lettres à madame Sorberio, nous a laissé une description de cette grotte. L'entrée en est fermée en partie par un mur, ainsi que nous le verrons de plusieurs autres dans les Hautes-Pyrénées. Ces cavernes ont probablement servi de retraite aux habitans, dans des temps de troubles ou de guerres. Celle-ci est une des plus grandes qui existent dans la chaîne des Pyrénées, et ne le cède qu'à la grotte de Gargas, dont il sera parlé ailleurs; elle est ornée de nombreuses stalactites très-variées dans leurs formes et leurs accidens.

On côtoie la rive gauche du gave jusqu'à *Bielle*, dont le vaste bassin offre des aspects magnifiques. Là, on aperçoit, au-delà du torrent, le joli village de *Castel*, bâti au pied de deux tertres qui s'élèvent au milieu de la vallée, et que décorent pittoresquement, et en regard l'une de l'autre, une vieille église et une vieille tour crénelée, sujets historiques d'un charmant paysage. Ce sont les ruines du *Castel-Jaloux*, qu'on dit avoir été bâti par Gaston Phœbus, et où séjournoient quelquefois les anciens vicomtes de Béarn.

(1) Frappé d'apoplexie le 23 décembre 1776, à Paris, il fut trouvé mort dans son lit, ce qui donna pour lors occasion de dire que *la mort craignoit si fort cet habile médecin, qu'elle l'avoit surpris en dormant.* (Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 7.)

Ces ruines offrent des débris de marbre, de granit, de porphyre, matériaux indigènes des constructions les plus communes dans cette contrée, qui fournit aussi de l'ardoise, dont toutes les habitations sont couvertes.

Au couchant, sont les vastes prairies de *Benou* près du village de Billères, situé sur une éminence, formée des débris des montagnes, et dominée par des hauteurs, asile des ours, à portée desquels paissent de nombreux troupeaux. Les prairies occupent l'emplacement d'un ancien lac, dont la digue rompue ne laisse plus subsister que le foible ruisseau qui l'alimentoit. Ce ruisseau, après avoir serpenté quelque temps, se perd lui-même sous terre. A l'est sont les communes de *Béon* et *Daste*. Elles sont dominées par une haute montagne de chaux carbonatée, où abonde du fer spathique. La mauvaise qualité de cette mine en a fait abandonner l'exploitation.

Le *vallon d'Arudy* se ferme à *Loubie*, petite bourgade située sur la droite du gave, et qui a sur ce torrent le *pont Neuf* d'où l'on jouit d'une vue ravissante; il fut construit sous l'administration de M. de Castellane. Il y a des forges pour l'exploitation des mines de la vallée d'Ossau. Dans les montagnes de *Loubie-Dessus*, il existe de belles carrières d'un marbre blanc, à grandes et petites écailles, d'une teinte malheureusement grisâtre, mais dont le grain et la texture l'ont fait compa-

ner à ceux de Carrare et de Paros. On l'a employé avantageusement pour la sculpture, et l'on en extrait quelquefois des blocs (1). Au sud et au nord de ces carrières, sont les ardoisières de *Béost* et de *Géteu*.

Bielle, chef-lieu de la vallée d'Ossau, offre en cette qualité des traces de magnificence dont la nature a fait les principaux frais, dans des murs en belles pierres vertes, dites ollaires, et des portes en marbre. Ce bourg est au-dessus du confluent de l'*Arriumage* avec le gave, dont les bords sont couverts de blocs de granit, et autres roches, telles que des pierres ollaires et des serpentines. Plus on approche de la crête centrale et du noyau de granit qui la forme, plus on rencontre de ces débris. Ils témoignent, tout le long de la chaîne, l'état de destruction qui la caracterise.

Le bourg de *Laruns*, à trois heures de marche de Loubie, et à huit lieues de Pau, a 1,400 habitans. Il est situé dans un bassin assez large, sujet aux ravages de l'*Arriousé* (petit ruisseau), torrent qui descend impétueusement des montagnes boisées de l'ouest. M. Palassou nous a donné l'effrayante description d'un débordement de ce torrent, qui eut lieu le 17 novembre

(1) D'après un essai fait à Paris, par MM. Palassou et Flamichon, un marbrier en avoit d'abord fixé le prix à 36 francs le pied cube; il tomba à 18 francs, à cause des défauts et de la nuance.

1800, durant la nuit la plus obscure, à la suite d'une pluie continue. Le village fut totalement inondé; des bestiaux périrent dans les étables; une partie des habitans s'enfuit sur les hauteurs; les autres retenus dans leurs maisons, s'attendoient à chaque instant à périr submergés ou sous les ruines des bâtimens, minés par les ondes frémissantes. Le feu prit à une habitation, et les lueurs d'un incendie éclairèrent cette scène d'horreur, qui se termina enfin par l'écoulement des eaux, répandues sur toute la surface du pays. Elles le laissèrent couvert de blocs de rochers, de cailloux roulés et de sable. Le sol de quelques rues fut exhaussé de plus de six pieds, par ce prodigieux attérissement. « A l'aspect de tant de ruines accumulées, du grand nombre de personnes consternées et malheureuses, dit M. Palassou, j'eus plus de penchant à gémir de tous ces ravages, qu'à continuer l'examen des productions de la nature : ce ne fut qu'avec une espèce de répugnance que je considérois les changemens survenus à la surface de cette terre désolée, quoiqu'ils m'offrissent une preuve intéressante et certaine de l'exhaussement successif du sol des vallées, qui peu à peu s'élève au-dessus des montagnes, que les eaux et les intempéries des saisons dégradent sans cesse. Ce sont, dit M. de Buffon, les eaux du ciel qui détruisent l'ouvrage de la

mer, qui rabaissent continuellement la hauteur des montagnes (1). »

C'est à Laruns, lieu de dépôt des bois de mâture des hauteurs, que la principale vallée, assez spacieuse pendant une longueur de trois lieues, se divise en deux gorges étroites, que semblent fermer les montagnes en se rapprochant : l'une continue à se diriger vers le sud, l'autre se porte vers l'est.

Cette dernière renferme les *Eaux-Bonnes*, situées à la distance d'une lieue environ. Pour y arriver, on traverse un pont de pierre récemment construit sur le *Valentin*, torrent dont on côtoye la rive gauche, par un chemin montueux, mais facile ; ses bords sont couverts d'énormes masses de poudingues, composés de divers cailloux, liés par un ciment calcaire. On rencontre une succession de belles cascades, produites sur divers points du terroir que sillonne le gave, par la saillie des roches qui ont résisté à son action. De l'autre côté de ce torrent, on remarque plusieurs villages, entr'autres ceux d'*Assouste* et d'*Aas*, placés en amphithéâtre sur le penchant d'une montagne, dont la base est composée de bancs de chaux carbonatée, et de schistes feuil-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, p. 13.

letés. Parmi ces riantes perspectives, est celle du château de M. de Livron ; près du moulin qui en dépend, est une cascade qui dépose à la surface des rochers sur lesquels elle jaillit, des incrustations formées par les parties calcaires, que les gouttes vaporeuses de l'eau tiennent en dissolution. M. Palassou remarque à ce sujet, qu'il seroit possible d'en tirer avantage ; en suivant le procédé que le docteur Regni a employé aux bains de Saint-Philippe en Toscane, pour obtenir, au moyen du tuf imperceptible que déposent les eaux, de belles impressions de médailles et de bas-reliefs.

Après ces roches couvertes d'incrustations, la gorge est rétrécie par des mamelons couverts de bois, et par d'immenses attérissemens. M. de Castellane, préfet des Basses-Pyrénées, a fait pratiquer au travers, une chaussée et un pont sur un petit ravin qui descend du midi, une ouverture dans la roche, et cette belle chaussée ou avenue, ombragée par des arbres majestueux, conduisent au village des Eaux-Bonnes, qui ne se découvre que lorsqu'on est près d'y entrer. (1)

Ce village n'est composé que d'une quinzaine de maisons, dont quelques-unes sont nouvellement construites ; il y en a d'assez grandes ; elles sont adossées de tous côtés aux rocs qu'il a fallu faire sauter avec la mine, pour se procurer l'espace nécessaire à la construction de l'hôpital des-

tiné aux militaires, qui viennent faire usage des eaux bonnes; elles sont également fréquentées par beaucoup de personnes des deux sexes.

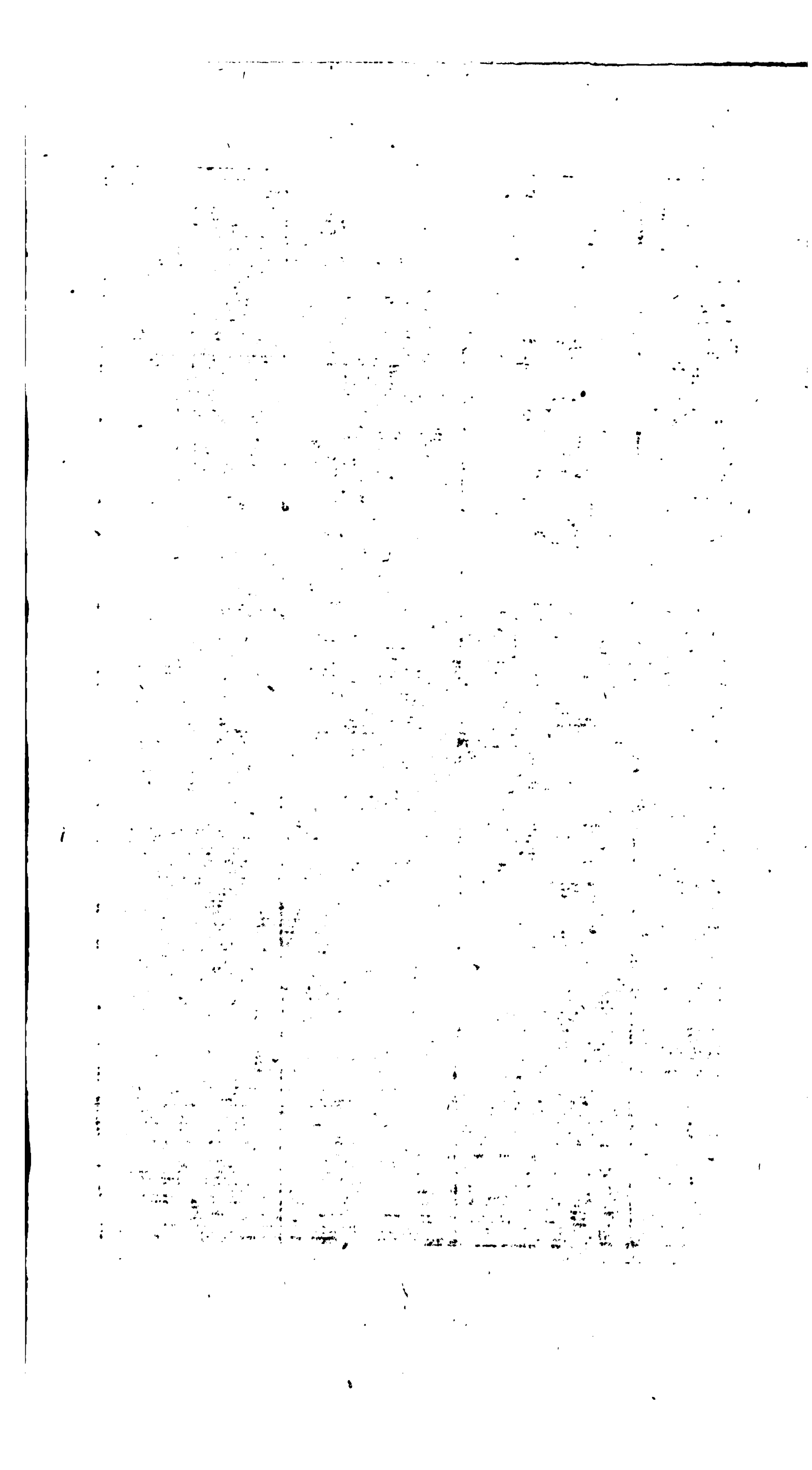
Des eaux thermales et minérales en général; bains des Eaux-Bonnes.

Les eaux thermales et minérales sont extrêmement abondantes dans les Hautes-Pyrénées (1); elles y jaillissent de tous côtés, pour aller se mêler aux eaux superficielles que versent les torrens; elles se présentent en certains lieux, sous un volume considérable et avec des propriétés médicales, dont on a su tirer parti pour le soulagement des infirmités humaines. On compte sept grands établissemens thermaux dans les Hautes-Pyrénées françoises, et quelques autres d'une moindre importance, indépendamment des sources isolées dont les effets sont connus ou à constater, et qui n'ont point encore donné lieu à des établissemens publics. Les premiers sont ceux des

(1) Ces sources ont été célébrées depuis Pline jusqu'à nos jours; avant les chirurgiens d'Escaunets, Rollin, Bordeu, etc., le poëte Du Bartas avoit assuré que

> L'ulcéré, le gouteux, le sourd, le sciatique,
> Trouve, sans débourser, sa prompte guérison.
> Encausse en est témoin, et les eaux salutaires
> De Cauteretz, Barège, Aigues-Caudes, *Bagnères*,
> *Bagnères, la beauté, l'honneur, le paradis!*

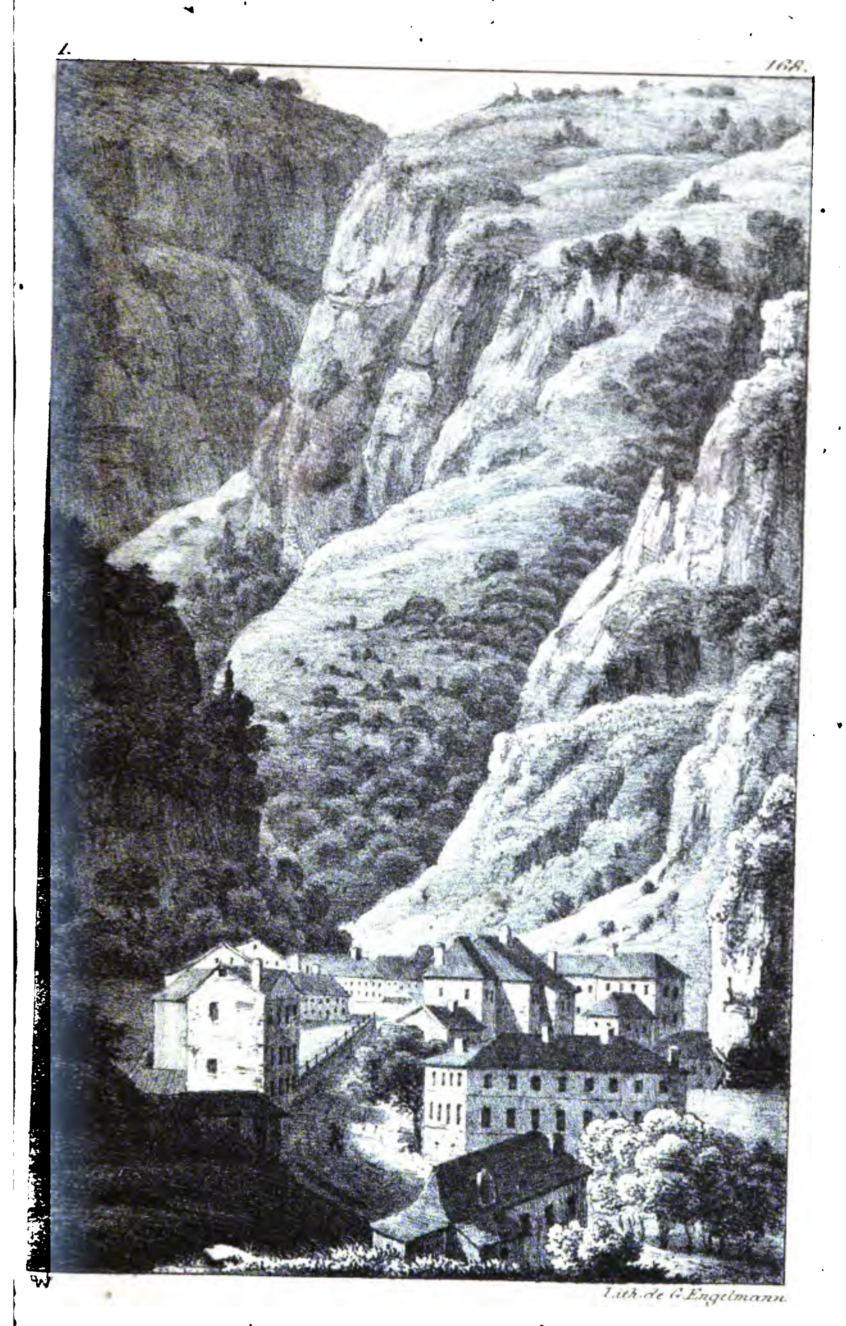
(Poëme sur la Semaine de la Création.)



[illegible]

[illegible]

[illegible]



Lith. de G. Engelmann

Bains des Eaux bonnes.

Eaux-Bonnes, des Eaux-Chaudes, de Bagnères, Cauteretz, Saint-Sauveur, Barèges et Bagnères de Luchon. Les seconds, sont ceux de Capvern et de Cadéac, que nous décrirons en leur lieu.

C'étoit une opinion fort accréditée autrefois, que les eaux thermales dévoient leur existence à des feux souterrains qui les réchauffoient au sein des montagnes comme dans une chaudière; et l'on attribuoit au soufre, au borax, à l'alun, l'entretien de ces feux, sans faire attention qu'il faudroit d'énormes masses de ces combustibles pour réchauffer les nombreuses fontaines qui seroient censées provenir d'un réservoir commun.

On a pensé depuis, avec plus de raison peut-être, qu'il suffisoit que des filets d'eau rencontrassent, dans les fissures des rochers, des substances ferrugineuses, alumineuses, pyriteuses, etc., pour donner lieu à des décompositions spontanées qui communiquent à cette eau un grand degré de chaleur, et l'imprègnent en même temps des différens gaz que l'on découvre dans les sources minérales. Telle paroît être, en effet, dans les Hautes-Pyrénées, la génération des eaux thermales. L'inspection des diverses roches à travers lesquelles elles s'ouvrent un passage, semble le démontrer. Il est probable que ce sont partout des schistes, soit apparens comme à Bagnères, à Saint-Sauveur, etc., etc., soit recouverts d'une couche de marbre comme à Barèges, ou de granit de

transport, comme à Cauteretz. Dans ces deux derniers endroits, les eaux paroissent provenir d'une roche calcaire ou d'une roche granitique; mais quelques naturalistes pensent que ces roches ne font que donner passage aux eaux qui proviennent de la roche schisteuse profondément cachée (1).

On divise communément les eaux minérales en quatre grandes classes : les eaux ferrugineuses, les eaux sulfureuses, les eaux acidules gazeuses, les eaux purement salines; lorsque ces mêmes eaux réunissent plusieurs de ces qualités élémentaires, ce qui est le plus ordinaire, elles prennent la dénomination du principe dominant. Au reste, l'analyse exacte des diverses sources de bains des Pyrénées est encore à faire, et cette opération

(1) M. Brongniart pense que ce n'est pas seulement aux schistes carburés et pyriteux des bandes auxquelles il donne le nom de *chaînons collatéraux*, mais aussi au calcaire pyriteux des *chaînons extérieurs* que les eaux minérales des Pyrénées doivent leur origine. Il a observé que les eaux minérales forment, comme ce chaînon, deux lignes à peu près parallèles. Celles qui procèdent des schistes sont, non-seulement thermales, mais aussi hydrosulfureuses. Telles sont les sources chaudes de Cauteretz, de Barèges et de Bagnères de Luchon, placées le plus près de l'axe granitique de la chaîne; tandis que celles de Bagnères de Bigorre, celles de Capvern, entre Bagnères et Montrejeau, et encore celles de Cambo près Bayonne (Basses-Pyrénées), sortent du calcaire et sont simplement thermales.

sera long-temps d'une effrayante difficulté, malgré les progrès de la chimie, l'adresse et la subtilité de ses procédés actuels ; il est à desirer cependant que des expériences suivies et méthodiques, dépouillées de toute prévention systématique et de tout intérêt personnel ou local, jointes à des observations médicales, exactes et comparées entre elles, sur les effets qui résultent de leurs diverses applications, nous fassent connoître la nature réelle de ces eaux bienfaisantes, et toutes leurs propriétés comme remèdes curatifs ; cela exige le rare concours d'un profond savoir et d'une patience d'observation, qu'il seroit difficile de trouver même chez nos premiers savans et nos plus habiles docteurs.

Les *Eaux-Bonnes* ou *Aigues-Bonnes* ont trois sources : la *vieille*, la *neuve*, et celle d'*Ortechq*. Elles sont situées au milieu du village, au pied de la butte du *Trésor* ; elles alimentent seize baignoires en marbre.

Ces eaux sont claires et limpides, charriant pourtant certains flocons blanchâtres ; onctueuses, grasses, d'abord aigrelettes, puis fades au goût, ayant une odeur d'œufs cuits durs ; elles noircissent l'argent, ce qui dénote du soufre, déposent un sédiment jaunâtre et glaireux, et pétillent dans le verre ; elles ont de 24 à 27° de chaleur, thermomètre de Réaumur.

On les emploie avec succès contre les maladies

lymphatiques et celles de la peau; pour les plaies, pour les affections de poitrine surtout, et les indispositions nerveuses ou autres, auxquelles les femmes sont sujettes. Près de trois cents personnes viennent y chercher annuellement leur guérison ou un soulagement à leurs maux. L'eau qu'on boit est celle de la source vieille (1).

Les Eaux-Bonnes étoient inconnues avant le docteur Antoine Bordeu et son illustre fils Théophile, qui les ont mises en vogue. Le second les assimiloit, pour leurs qualités douces, onctueuses, balsamiques, à celles de Barèges, après lesquelles il plaçoit, sous ces trois rapports, les eaux de Cauteretz et de Luchon; réservant la troisième place à celles de Bagnères de Bigorre, comme les plus sèches, les plus dures. Ce grand médecin a contribué beaucoup à la célébrité des eaux minérales des Pyrénées; avant lui on ne les prenoit pas en boisson ordinaire ou mêlées avec le lait; on buvoit à peine celles de Barèges.

On respire dans l'étroit vallon des Eaux-Bonnes un air tempéré, très-convenable aux santés déli-

(1) Ces eaux sont également propices comme celles de Cauteretz à la guérison des chevaux, à qui on les donne surtout pour les traiter de la *pousse*, à laquelle sont sujets particulièrement les étalons (trop nourris sans travail.) On en envoie ici régulièrement plusieurs, chaque année, du haras de Pau. (Voyage dans une partie de la France, par M. le comte Orlof, tome II, p. 228.)

cates et altérées. Des promenades en labyrinthe assez multipliées et assez variées, de belles avenues, embellissent ce séjour et datent aussi de l'administration de M. de Castellane; elles ajoutent aux beautés naturelles du voisinage, parmi lesquelles doit être citée l'une des plus jolies cascades des Pyrénées. Elle est formée par un petit torrent qui, à peu de distance du village, se précipite d'un rocher escarpé, dans un gouffre d'où l'air, foulé par la chute d'eau, fait rejaillir à quinze ou vingt pieds de haut une magnifique gerbe d'écume. L'eau, suivant ensuite un plan légèrement incliné, va calmer sa fureur dans un petit bassin en forme de lac, pour reprendre encore de la vitesse jusqu'à un nouveau point de repos, d'où elle s'écoule comme un simple ruisseau. Rien de plus frais que les ombrages qu'on rencontre au-dessus de cette cascade, où la chute du torrent entretient un courant d'air perpétuel, et qui pourroit être dangereux si on s'y arrêtoit trop, ou si l'on ne rétablissoit par l'exercice, la transpiration supprimée par une atmosphère glaciale. On peut s'y asseoir sur des roches plates, en forme de siéges, au pied de superbes hêtres qui interceptent tout-à-fait les rayons du soleil, au plus haut de son cours.

Pour s'enfoncer dans la gorge, et atteindre les hauteurs, on sort de Bonnes par une avenue d'acacias d'un admirable effet, au milieu des buis et

des hêtres séculaires qui ornent les pentes voisines, et s'élèvent de la base au sommet des monts. En remontant aux sources du Valentin, on traverse des solitudes couvertes de bois d'une verdure et d'une fraîcheur admirables, et qui n'offrent que quelques granges pour toute trace humaine. On arrive, par des sentiers plus ou moins escarpés et difficiles, jusqu'aux sommités qui séparent la vallée des Eaux-Bonnes de la vallée d'Azun. Le col de Tortes, qui communique de l'une à l'autre, est assez accessible de ce côté, quoique ses approches et ses entours aient un aspect repoussant par la nudité des immenses rocs qui forment sa base; on est frappé de l'air de destruction des pics qui le dominent comme d'immenses obélisques déchirés par le temps, et qui menacent le voyageur de la chute de leurs assises, en partie détachées.

Il faut trois heures de marche pour atteindre ce passage peu fréquenté, d'où l'on parvient, par le revers de la montagne, dans le vallon d'Argèles, en Bigorre, trajet que nous décrirons en son lieu. Revenons sur nos pas dans la vallée d'Ossau, dont il nous reste à parcourir le principal embranchement.

CHAPITRE III.

Suite de la vallée d'Ossau, jusqu'à Gabas; bains des Eaux-Chaudes; montagnes de la Mâture; chasse de l'ours.

La principale gorge de la vallée d'Ossau, à partir de Laruns, est celle d'où provient le gave, et qui contient les *Eaux-Chaudes*, situées à une lieue de distance. Les montagnes qui forment l'entrée de cette gorge sont tellement rapprochées, que les eaux ont eu peine à s'ouvrir un passage et les ont comme trouées, ce qui a fait nommer ce défilé *Hourat* en langage du pays. Il a fallu l'élargir aux dépens des rochers, qu'on a creusés en forme de galerie à jour, pour en rendre le passage praticable, et un chemin taillé sur le flanc de la montagne domine des précipices d'une profondeur effrayante : travail énorme et le plus remarquable en ce genre, dans toute la chaîne des Pyrénées ; c'est sous l'administration de M. d'Etigny, intendant d'Auch et de Béarn, que ce passage fut agrandi et transformé en belle route, sur les plans de M. Daripe, directeur de la Monnoie de Pau, qui en dirigea les travaux; il obtint de Louis XV le cordon de saint Michel, récompense bien méritée.

Dans un petit oratoire consacré à la Vierge à l'issue du défilé, se voient deux inscriptions gravées sur le marbre qui consacrèrent jadis le passage de Catherine, sœur de Henri IV, en 1591. Ce monument avoit été détruit pour donner plus de largeur à la route; et tout voyageur formoit le vœu de voir rétablir un aussi auguste souvenir, quoique le style en soit peu lapidaire par sa prolixité.

SISTE, VIATOR,

Mirare quæ non vides, et vide quæ non mireris : saxa sumus, et saxa loquimur; esse dedit natura, loqui Catharina; Catharinam hæc ipsa quæ legis intuentem vidimus, Catharinam loquentem audivimus, Catharinam insedentem sustinuimus; felicia saxa, viator, quæ illam sine oculis vidimus, felicem te qui eam oculis non videris; nos viventia quæ anteà eramus mortua, tu, viator, qui vivebas, factus fuisses saxum.

Catharinæ Francorum Navarreorum principi, hâc iter facienti, Musæ virgines virgini posuêre; anno Domini M. D. XCI.

AVE, QUISQUIS ITER HÀC HABES.

Quod vides perierat, sed interitus vitam peperit, ne indigneris vetustati quæ Catharinæ principis monumentum destruxit, nam temporis emendavit injuriam, cùm hoc marmor restituendum curavit Joannes Gassionus, sacri Consistorii Consil...... ordin..... in supremi Navarræ senatu præses, et in Navarriâ, Bearniâ, Boiis, Tarbellis, Viterigis, regis dominio, justitiæ, politiæ, et ærario summo jure præfectus.

M. DC. XLVI.

M. Bordeu avoit donné la traduction suivante de ces deux inscriptions :

« Arrête-toi, passant; admire ce que tu ne vois pas, et regarde des choses que tu dois admirer; nous ne sommes que des rochers, et cependant nous parlons; la nature nous a donné l'être, et la princesse Catherine nous a fait parler; nous l'avons vue lisant ce que tu lis; nous avons ouï ce qu'elle disoit; nous l'avons soutenue. Ne sommes-nous pas heureux, passant, de l'avoir vue quoique nous n'ayons pas d'yeux? Heureux toi-même de ne l'avoir pas vue! nous étions morts, et nous avons été animés; toi, voyageur, tu serois devenu pierre. Les muses ont érigé ce monument à Catherine, princesse des François-Navarrois, qui passoit ici l'an 1591. »

« Dieu te garde, passant! ce que tu vois avoit péri, mais la mort l'a fait renaître. Ne te plains pas de la vétusté qui a détruit le monument de la princesse Catherine, car l'injure du temps a été réparée, quand ce marbre a été rétabli par les soins de messire Jean de Gassion, conseiller d'état, président au parlement de Navarre, et intendant-général des domaines du roi, de la justice, police et finances dans la Navarre, le Béarn, la Chalosse, le Bigorre et le Vic-bil, l'an 1646. »

Après ce passage qui a eu pour but de conduire aux Eaux-Chaudes, distantes d'une demi-lieue, on chemine comme vers les Eaux-Bonnes, à travers des masses de poudingues à fond granitique et à ciment calcaire, sur les flancs déchirés de montagnes d'un marbre gris, disposé par masses ou

bancs diversement inclinés, dirigés et traversés de veines spathiques. Le gave, moins resserré qu'auparavant, n'offre sur ses bords ni habitations, ni cultures ; et la sévérité des lieux continue jusqu'à l'établissement des bains où, malgré les difficultés du local, on a construit ou restauré quinze ou vingt maisons le long de la route d'Espagne ; ce sont aujourd'hui des habitations propres et commodes. Le luxe de nos jours ne permettroit pas d'habiter les logemens anciennement occupés par Marguerite et Jeanne sa fille, reines de Navarre, et par la princesse Catherine, sœur de Henri IV. Rien ne ressemble plus à ce qui fut de ces temps-là, si ce n'est l'agreste et sauvage nature du pays que la main de l'homme ne sauroit changer, et qui est à l'abri de tout embellissement factice, cet établissement thermal étant resserré entre la montagne et le torrent.

Les *Eaux-Chaudes*, *Aigues-Caudes*, que fréquentent deux cent cinquante à trois cents personnes chaque année, offrent diverses sources : l'*Esquirette* fournit à sept baignoires en marbre ; *La hon deu Rey* ou la fontaine du Roi, alimente également sept baignoires, et a une douche de quatre pieds d'élévation ; ces deux sources sont dans un assez bel édifice en pierre, construit sous l'administration de M. de La Chapelle, intendant d'Auch ; la fontaine

du Clot ou de l'*Arrèsec* (1) n'a que deux baignoires ; celle-ci a moins de chaleur que les précédentes qui ont environ 29ᵉ de Réaumur ; c'est de son eau qu'on boit le plus. Toutes ont le goût d'œufs couvés : fade et nauséabonde, elles sentent fortement le souffre, et bouillonnent dans les bouteilles. Elles déposent des glaires blanchâtres.

Ces eaux sont efficaces contre les obstructions lymphatiques, les rhumatismes, les paralysies, les dérangemens d'estomac, la cacochymie ; on les emploie en bains, demi-bains et douches.

C'étoient les eaux à la mode de la cour de Béarn ; on les nommoit communément *Imprégnadères*, les regardant comme douées d'une vertu particulière pour la génération ; toutes les eaux minérales ont à cet égard leurs miracles, assez na-

(1) C'est au-dessus de cette source qu'est maintenant gravée sur un rocher l'inscription suivante :

A DAME CATHIN (Catherine)
DE FRANCE, SOEUR DU ROI TRÈS-
CHRÉTIEN, HENRI IV, EN JUIN
1591.

Caucasus et Rhodope
Tristi delebitur œvo,
Insculpta at nostro
Pectore fixa manent.

(Conservé dans l'Essai sur la Minéralogie des Pyrénées, par l'abbé Palassou.)

turels, mais sur lesquels s'est exercée la plaisanterie (1).

Ce lieu sévère, dont le paysage est aussi borné que peu varié, n'est entouré que d'arides rochers d'un marbre gris compacte, qui recouvre le granit primitif, et dont M. Palassou a trouvé sur les hauteurs, des fragmens qui renfermoient quelques coquilles pétrifiées, témoins du séjour de la mer dans cette région élevée, où, comme on l'a dit, les déluges ont leurs médailles. Ces rochers semblent dérober le ciel à la vue des habitans, et il faut s'élever au-dessus d'eux, sur la trace des chèvres qui vont brouter l'herbe et les arbrisseaux des précipices, pour respirer avec quelque liberté. Au lieu nommé *Goust*, se présente aux regards surpris, un petit plateau au milieu duquel est une douzaine de maisons dont les paisibles habitans cultivent les champs et les prairies, où leurs ancêtres coulèrent des jours prolongés. « Il y a dans les Pyrénées, dit un auteur qui écrivoit au commencement du dix-septième siècle, des hommes qui sont venus, de la mémoire de nos pères, à cent cinquante ans, et j'en avois vu un qui disoit avoir été de l'an 1482, et est parvenu jusqu'au

(1) On connoît le proverbe italien rapporté par Montaigne à l'occasion des bains de Luques : Chiunque vol che la sua donna impregni, mandila a questo bagno, e non ci vegni. (Voyage en Italie, tome II, p. 246.)

règne du roi à présent régnant ; et n'est mort que depuis quelques années : il se tenoit à Goust, village de douze maisons, dans des montagnes au-dessus d'*Aigues-Caudes*, sur Laruns, bourg fameux dans le pays de Béarn (1). »

En s'élevant vers les hauteurs qui dominent, on trouve des aspects et des sites imposans, d'une beauté pittoresque. C'est ainsi qu'on peut aller par un sentier fort roide, et impraticable à cheval, à l'ombre impénétrable des hêtres et des sapins, jusqu'au quartier appelé *Abes*, distant de trois heures de marche ; c'est là que les bergers de la vallée d'Asson mènent paître leurs troupeaux, et que se présente la belle perspective des montagnes d'*Abes* et de *Jave* dont la cime est couverte de neiges éternelles.

En quittant les Eaux-Chaudes pour se diriger vers les gorges supérieures, on rencontre, à un quart de lieue, une fort jolie cascade près d'un moulin, et la route ne cesse d'être parsemée de blocs de granit et de roches calcaires entremêlés ; il en est d'énormes, surtout dans le torrent, dont ils font mugir les eaux en opposant de la résistance à ses flots rapides. En continuant à remonter son cours, on se dirige vers *Gabas*, distant

(1) Voyez la Chronologie septenaire de l'Histoire de la Paix entre les Rois de France et d'Espagne, l'an 1604. (Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palasson, p. 22.)

des Eaux-Chaudes d'environ 3500 toises; à trois quarts de lieue de là, est la montagne d'où l'on tire les arbres pour la marine, ce qui fait qu'on l'a nommée la *Mâture*.

C'est sous le cardinal de Richelieu que se firent les premières tentatives pour employer les mâts des Pyrénées au service de la marine royale. Sous Louis XIV, il en fut extrait beaucoup, dans toutes les Hautes-Pyrénées, et notamment dans la vallée d'Aure; aujourd'hui, il n'y en a plus que dans la vallée de Gabas, où cette exploitation est presque réduite à rien, à cause de l'infériorité des sapins des Pyrénées comparés aux pins du nord, et des frais énormes qu'occasione l'extraction de nos arbres. Une partie des sapinières, d'ailleurs, a été dévorée par les flammes dont les traces s'aperçoivent encore. Les beaux sapins de Gabas n'ont été que peu de temps l'objet de grandes et actives entreprises. « J'ai vu ces profondes solitudes animées par de nombreux ateliers, les sapins et les hêtres tomber sous les coups redoublés de la hache, dont les échos des montagnes ne cessoient de retentir. Ces arbres énormes, dépouillés de leurs branches, étoient transportés sur les rives du gave, au-dessous d'Oléron, dans des chars qui gémissoient sous le poids; on en formoit ensuite des radeaux, qui bientôt, abandonnés au cours impétueux de cette rivière, arrivoient, à travers mille écueils, à Bayonne, conduits par des

hommes non moins adroits que courageux (1). »

L'hôpital de Gabas, station ordinaire des curieux, est situé dans un vallon étroit et profond, exposé, une grande partie de l'année, aux froids, aux neiges, aux épais brouillards ; il fut anciennement construit pour servir d'asile aux voyageurs, ainsi que nous le verrons en parlant d'autres gorges des Pyrénées, à l'imitation des hospices du Saint-Bernard et du mont Cenis dans les Alpes. Le sol du voisinage de Gabas n'offre au minéralogiste « que des masses continues de granit primitif, en général composé de quartz, de feld-spath, de mica, d'hornblende (amphibole); un petit nombre de bancs de pierre calcaire grenue ; et des couches de schiste dur, argileux, exhalant une odeur terreuse, lorsqu'on les expose à l'aspiration ; on trouve quelquefois de l'ardoise, comme on peut l'observer en montant à la montagne de Sajette (2). » Ce sol granitique et schisteux, prompt à se décomposer, est plus favorable à la végétation que les roches calcaires, ordinairement dépouillées de verdure ; aussi voit-on ces lieux sauvages décorés de la pompe des plantes et des arbustes les plus distingués : la grande digitale pourprée, le sureau à grappes, le sorbier des oiseaux aux baies rouges.

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 26.

(2) *Idem*, page 25.

Les montagnes escarpées qui couronnent l'étroite enceinte de Gabas, sont la retraite habituelle des ours qui désolent ce canton. Ils sortent souvent de leurs tannières pour se jeter avec férocité sur les troupeaux dont ils font un grand carnage ; et les bergers se voient contraints de déserter avant le temps les pâturages où le bercail n'est plus en sûreté. Pour prévenir leurs attaques, ou même affronter ces sauvages et dangereux animaux, l'homme, toujours jaloux de montrer sa supériorité, va les attaquer audacieusement. Nous allons faire connoître la manière dont les montagnards combattent l'ours dans toutes les grandes vallées, où ils abondent plus ou moins.

Chasse de l'ours.

La chasse est un exercice ou un art, si l'on veut (1), qui fut, dans l'état sauvage, la première et la plus considérable des ressources du genre humain ; mais ses produits actuels sont bien peu

(1) Après l'amour, la chasse est peut-être de tous les plaisirs de ce bas monde celui dont on a dit le plus de bien et le plus de mal. Platon l'appelle un exercice divin ; saint Augustin, un amusement féroce ; Lycurgue le recommande aux Grecs ; Moïse le défend aux Juifs ; Pline assure qu'il a donné naissance à l'état monarchique ; Salluste veut qu'on l'abandonne aux esclaves ; Buffon voudroit qu'on le réservât aux héros. (L'Hermite de la Chaussée d'Antin.)

de chose, en comparaison de ceux qu'on doit, je ne dis pas à l'agriculture, mais même à l'économie rurale. Aussi, la chasse n'est-elle plus qu'un objet d'amusement, pour ainsi dire; néanmoins, elle contribue aux aisances de la vie et à l'agrément de nos tables, et elle mérite, sous ces deux rapports, comme sous celui des mœurs et des usages, une mention particulière. Une description, même statistique, ne sauroit offrir un traité complet de chasse et de pêche, non plus que des autres arts dont elle doit seulement indiquer les produits, et il faut qu'elle se borne à faire connoître les procédés propres au pays, en s'arrêtant aux particularités remarquables et de nature à satisfaire la curiosité des lecteurs. C'est ainsi que nous indiquerons successivement, et chacune en son lieu, les diverses espèces de chasses locales qui se font dans ces contrées.

Les Hautes-Pyrénées ont nourri et nourrissent encore à peu près toutes les bêtes fauves qui habitent les autres pays montagneux de l'Europe en-deçà de la Suède : car le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le renne même, à ce qu'il paroît, y existoient encore en abondance du temps de Gaston Phœbus (1). Ils ont entièrement dis-

(1) On trouve encore dans les Commentaires de César, dit Buffon (article de l'Élan et du Renne), un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, et

paru depuis, à mesure qu'on a détruit les forêts (1); le sanglier même y est fort rare et le devient chaque jour davantage ; et si l'on excepte le loup et le renard, l'ours et le lizard, qui sont assez communs, les uns au pied des monts et les autres

qui semble prouver qu'il existoit alors dans les forêts de la Germanie ; et quinze siècles après Jules César, Gaston Phœbus semble parler du renne sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui auroit existé de son temps dans nos forêts de France ; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser. Comme sa description ne peut pas s'appliquer à l'élan, et qu'il donne en même temps la manière de chasser le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, on ne peut pas dire que dans l'article du rangier il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il se soit trompé dans l'application du nom. Il sembleroit donc, par ces témoignages positifs, qu'il existoit jadis en France des rennes, du moins dans les Pyrénées dont Gaston Phœbus étoit voisin, comme seigneur et habitant du comté de Foix, et que depuis ce temps ils ont été détruits comme les cerfs qui, autrefois, étoient communs dans cette contrée, et qui cependant n'existent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couserans, ni dans les provinces adjacentes.

(1) Les montagnes du versant d'Espagne, plus boisées et moins gardées que celles du nord, offrent des retraites plus assurées aux cerfs, aux sangliers, aux loups et à quelques animaux d'Afrique, tels que le linx. Celui qu'on voyoit à la ménagerie de Versailles, avoit été pris, les uns disent dans la vallée de Gavanie, les autres dans celle de Canterets, aux environs du pic de *Culao*, et étoit passé probablement d'Espagne en France ; on n'en a pas vu depuis.

dans les hautes vallées, le reste mérite à peine d'être mentionné ; le lièvre seul est assez abondant dans le pays des coteaux où il est d'excellent goût ; on y trouve aussi du lapin.

L'ours, naturellement frugivore et habitué à se nourrir de l'écorce et des racines des arbres, mais qui mange de tout, selon M. de Buffon, et ne fait aucun choix lorsqu'il est affamé, ne prouve que trop souvent cette dernière assertion dans les Pyrénées ; moins féroce, à ce qu'il paroît, que dans les Alpes, il y donne néanmoins de fréquentes inquiétudes au berger, met en défaut sa surveillance et ravage les troupeaux, malgré la garde des chiens qui s'en effraient et le redoutent plus que le loup ; mais il fuit le feu et n'attaque point l'homme, à moins qu'il ne manque de tout, ou que celui-ci n'aille à sa rencontre.

Les hardis montagnards, pour se défaire d'un tel ennemi, le recherchent jusque dans sa tannière et le chassent au fusil chargé à balle ; quelquefois même, cuirassés d'une triple peau de mouton, armés de longs poignards, ils le combattent, pour ainsi dire, corps à corps, et cherchent à le percer au moment où, levé sur ses pieds de derrière, il s'élance contre son agresseur. Si on manque l'animal, il ne reste d'autre ressource que de le saisir à bras-le-corps, en collant sa tête contre son cou de peur d'en être mordu, et à s'efforcer de le terrasser ; si l'on parvient à le pousser contre un

précipice, il lâche prise de peur d'y tomber avec le chasseur. Il se fait parfois, entre les deux champions, une espèce de lutte long-temps balancée, et qui n'est pas sans danger pour l'homme, ainsi qu'on en cite des exemples remarquables, mais dans la narration desquels il entre un peu de merveilleux, comme dans le récit de certains traits de prouesse en ce genre.

Ceçi me rappelle le tour d'adresse de *Vendredi*, contre un ours de la vallée d'Aure, l'une des aventures les plus plaisantes de Robinson Crusoë (1), que tout lecteur aura sans doute présente à la mémoire. Le fidèle valet, pour amuser son maître et lui *donner bon rire*, se fait suivre par le gros et lourd animal jusqu'au haut d'un arbre, et se laissant choir à terre par le bout des branches, il va attendre son ennemi dans sa retraite le long du tronc, et mettant le canon du fusil dans l'oreille de l'ours, au moment où il va toucher le sol avec ses deux pieds de derrière, il l'étend roide mort à ses pieds.

(1) Volume Ier, passage d'Espagne en France.

CHAPITRE IV.

Suite de la vallée d'Ossau, jusqu'aux frontières d'Espagne.

Du hameau de Gabas, deux sentiers différens conduisent en Espagne, l'un par la *case de Broussette*, l'autre par le *col des Monges* ou des *Moines*.

Par cette dernière direction, on arrive, après une heure de marche, à un de ces petits bassins situés au pied du Pic du Midi du côté de l'ouest, jadis façonnés par les eaux, mais maintenant desséchés et couverts d'attérissemens et de débris descendus des montagnes, embellis par de beaux herbages; puis on arrive à la plaine de *Bius*, que dominent les rochers de *Canfranc*, à mille toises environ de hauteur.

C'est dans ces sauvages déserts, couverts de débris des montagnes, et ombragés par de noirs sapins; c'est vers l'affreuse solitude de *Bius-Houmet*, lieux rendus impraticables par les neiges, une partie de l'année, que s'égara et périt misérablement, le 7 ou le 8 mai 1793, le malheureux d'Arripe, curé d'Ogennes, près Navarreins.

Parti la veille de Précillon, avec sa fidèle servante, ils furent victimes de la rage révolutionnaire que ce vénérable prêtre, non assermenté, s'efforçoit d'éviter. Quel touchant récit de cette triste aventure nous a laissé M. Palassou, habitant lui-même Ogennes, d'où il a pu recueillir dans le temps toutes les circonstances de l'événement (1)! On continue de monter à travers les rochers dépendans ou voisins du quartier nommé la *Castrau*, laissant à gauche le Pic du Midi, qu'on peut considérer à son aise du quartier de *Bius-Lartigue*, et l'on parvient, à travers la *Canau-Rouge*, au revers méridional des Pyrénées, par où l'on descend à Sainte-Christine en Espagne.

La gorge principale de Gabas, qui conduit à la case de Broussette, est parcourue par les eaux du gave. Ces eaux se frayent un passage à travers d'énormes blocs de granit qui encombrent tout ce trajet, et contre lesquels se brisent avec fracas et en bouillonnant, des ondes écumantes et courroucées. Les restes de vastes et belles forêts couvrent de leur ombre séculaire ces scènes tumultueuses; la cognée de l'homme est venue y joindre son action destructive. On côtoie cependant des rives herbeuses, et la fraîcheur des eaux concourt avec les ombrages de ce sombre vallon à tem-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Hautes-Pyrénées, p. 48-53.

pérer les plus fortes ardeurs de l'été. On peut les y braver durant les trois heures de marche qu'exige le trajet de Gabas à la case de Broussette, maison isolée qui appartient à la commune de Laruns.

C'est l'asile des bergers, dont les troupeaux paissent sur les montagnes voisines, et c'est là qu'on sale les fromages qui se font dans les différentes cabanes des environs. C'est aussi l'hôtellerie du lieu, et, dans un tel désert, on s'estime heureux d'un gîte semblable, où l'on trouve à faire un repas frugal, et où l'on peut reposer la nuit, nonobstant la conversation parfois bruyante des bergers dont on partage en quelque sorte la couche. A peu de distance de cette habitation, est le *port de Salient*, qui traverse une chaîne de montagnes, et conduit au village du même nom en Espagne, distant de 4,000 toises, ou deux lieues environ.

C'est de la station de Broussette qu'on visite la montagne peu éloignée de *Roumiga*, dans les environs de Salient, riche en belles plantes médicinales et autres, et le Pic du Midi d'Ossau, situé au nord-ouest.

Pour atteindre la base de ce mont, on gravit une roide montagne gazonnée, en laissant à sa gauche les riches pâturages d'*Aneou*, arrosés par un charmant ruisseau aux rives fleuries; on tra-

verse un bois de hêtres et de sapins; on atteint un torrent dont le lit et les environs sont couverts de blocs de roche primitive roulés par ses eaux parfois rapides et tumultueuses. Ce torrent provient des approches du Pic du Midi, côte du Sud, où il coule en serpentant à travers un vert gazon, au sortir d'un petit lac de couleur verdâtre, formé par la fonte des neiges, et qui ne produit aucun poisson. Rien ne sauroit vivre dans cette eau glaciale. Sur la rive gauche du torrent de Pombie, on rencontre les premières cabanes du quartier de *Pombie*, les premières *cujalas* où paissent des troupeaux errant sur les montagnes. « Ce terrain, engraissé par le séjour qu'y font ces animaux pendant environ deux mois, offre une grande variété de plantes, qui percent avec peine à travers l'abondance du pâturage. On y distingue le panicaut, dont la tête est ornée de la couleur éclatante de l'améthiste; le bec-de-grue des Pyrénées, qui porte des fleurs d'un pourpre-violet, et la pâle violette de montagne à fleurs bleuâtres. Près de ces gras pâturages s'élèvent de hautes montagnes de marbre gris dont les bases se prolongent de l'O. N.-O. à l'E. S.-E., en inclinant du S. S.-O au N. N.-E. Il est presque entièrement rougeâtre, ayant un grain très-menu; cette pierre calcaire a d'ailleurs toute la fraîcheur qu'on observe dans les couleurs et la contexture des mar-

bres brillans, solides et secondaires des environs des Eaux-Chaudes et de Gavarnie (1). »

De ce charmant tapis de verdure, la vue se porte bientôt sur un spectacle de désolation; les approches du Pic du Midi n'offrent que des débris de rochers entassés les uns sur les autres; et c'est à travers d'énormes blocs de granit irréguliers et aigus, dont quelques-uns ont de quatre à cinq mètres de surface; c'est en les tournant et en franchissant les intervalles qui les séparent, qu'on arrive à l'antique mont dont ces épouvantables débris ont été détachés par le temps: espèce de chaos que nous retrouverons sur d'autres points voisins de la crête des Hautes-Pyrénées. L'espace qu'occupent ces ruines de la nature est aussi étendu que triste, et il est borné par une vaste enceinte semi-circulaire de montagnes, desquelles se détache dans le fond la masse isolée du pic, nue de la base au sommet, noire, enfumée, décrépite, hideuse de vétusté. A droite, du côté du nord, des roches calcaires et blanchâtres s'appuient sur des masses de schiste argileux; à gauche au midi, les couches de roches sont principalement argileuses. Ces schistes argileux sont de plusieurs espèces; il en est de feuilletés comme l'ardoise, et de plus ou moins durs. « Les plus voi-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 31.

sins du Pic du Midi contiennent des lames de mica et des grains de quartz. Toutes ses couches se prolongent de l'O. N.-O. à l'E. S.-E., en inclinant du S. S.-O. au N. N.-E. (1). »

Les pentes tant soit peu inclinées d'un et d'autre côté, sont couvertes de gazon; et l'on trouve une assez belle végétation d'herbes et de serpolet aux fleurs variées de blanc et de pourpre, au col *Sazon* ou *Sazou*, sur la crête de la montagne qui sépare et domine les quartiers de *Maillebat* ou *Mayebat* et de Pombie. Cette crête est l'unique échelon du Pic du Midi, qu'on aborde ici par le côté du levant. Il faut quatre ou cinq heures pour parvenir toujours en montant, de la case de Broussette à ce point, élevé d'environ 1,200 toises au-dessus du niveau de la mer.

C'est déjà un assez bel observatoire, duquel nous allons inspecter tout ce qui s'offre aux regards étonnés. L'ouest est entièrement masqué par l'énorme masse du Pic, magnifique écran qui voile une partie de l'horizon; mais du côté de la France, la vue se porte au loin à travers la vallée d'Ossau, jusque sur les sables blanchissans des Landes de Bordeaux; plus près, elle se repose sur de longues chaînes surmontées de nombreuses sommités. Parmi celles-ci, se font remarquer successi-

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 33.

vement et comme en ligne courbe : les roches arides et nues des environs du col de *Barca* et celles d'*Abes* et *Cesi*, dont la couleur blanchâtre indique la nature calcaire et entre lesquelles s'ouvre la vallée ; du côté de l'est, *Estremere Arrius* et *Somseube*, qui, selon M. l'adjudant-général Junker, s'élève de 1,607 toises au-dessus du niveau de la mer ; au sud-est, le *Pic du Ger* qui ombrage les Eaux-Bonnes, et la montagne de *Culaous*, de couleur aussi blanchâtre et de nature calcaire, comme les pics précédens. Au sud, est une enceinte continue et régulière, de même aspect et de même nature, qui, de l'ouest à l'est, se prolonge depuis la Canau-Rouge près de Sainte-Christine, jusqu'aux tours du Marboré. Cette imposante barrière qui sépare deux royaumes, est comme une muraille sortie des mains de la nature, avec le grandiose qu'elle imprime à tous ses ouvrages. Elle a essuyé les atteintes du temps, agent inaperçu mais puissant de cette même nature, qui dévore avec les siècles tout ce qu'elle a créé en un instant, pour donner carrière à de nouvelles créations. Ces gigantesques fortifications offrent des embrasures ou échappées de vue qui indiquent l'origine des gorges d'Espagne voisines, telles que celle de Thène ; leurs flancs sont sillonnés, déchirés, et laissent apercevoir, à d'énormes distances, les vastes assises dont elles sont formées : bancs admirables dont l'œil du natura-

liste observe les inclinaisons et les formes, pour tâcher de concevoir l'œuvre inexplicable de la Divinité et les révolutions mystérieuses du globe. Les signes évidens mais peu intelligibles de ces mouvemens sont empreints, et dans la structure des masses des montagnes, et dans leurs débris, encore gissans sur leurs flancs en blocs énormes, ou répandus dans les vallées en moindre volume, ou roulés sous forme de cailloux dans les plaines, enfin conduits en sables et comme en poussière jusque dans les abîmes des mers, où les élémens de ces monts reviennent, après en être sortis.

Nous venons de décrire les approches du Pic du Midi, du côté de l'est. On peut l'atteindre plus promptement en venant directement de Gabas à Mayebat, par un sentier rapide qu'on trouve dès qu'on a passé le ruisseau qui débouche dans le gave, près de Gabas, et qu'on remonte durant quelques heures, après avoir traversé la route d'exploitation de la Mâture. C'est ce ruisseau qui prend sa source au pied même du Pic, du côté du couchant, au quartier de Bius, par où l'on peut aussi arriver au Pic à travers d'énormes blocs de granit entassés les uns sur les autres. Nous allons, dans le chapitre suivant, visiter les dernières approches de cette haute montagne et donner l'itinéraire de sa double sommité.

CHAPITRE V.

Accessibilité des Pyrénées comparée à celle des Alpes; différence des deux versans espagnol et françois; difficultés et dangers appréciés à leur juste valeur; ascension et vue du Pic du Midi d'Ossau ou de Pau.

Il existe une différence bien remarquable dans l'accessibilité relative des Pyrénées et des Alpes, ainsi que l'a remarqué, avant nous, M. Ramond (1), on parvient très-facilement dans celles-là à une hauteur considérable, et il n'en est pas de même dans celles-ci : cette différence ne tient ni à l'escarpement, ni à l'âpreté des rochers, car ceux des Pyrénées ne diffèrent point de ceux des Alpes sous ce rapport; elle tient uniquement au grand nombre d'amas de neige et de glace que l'on trouve dans les Alpes, amas qui encore sont plus difficiles à gravir que ceux des Pyrénées; ils exigent plus de précautions et plus de temps. Dans les Alpes, on est obligé de se traîner avec len-

(1) Observations sur les Pyrénées.

teur sur des pentes que l'on peut parcourir rapidement dans les Pyrénées.

Une chose qui facilite singulièrement l'ascension dans ces dernières, ce sont les aspérités mêmes dont elles sont hérissées, par la situation redressée de leurs couches; il en résulte presqu'en tous lieux des rampes, des degrés multipliés, et tellement étagés, qu'on y trouve toujours une assiette solide pour le pied qui ne rétrograde jamais, et un appui pour la main, dans les rudes escarpemens qui nécessitent son secours.

Quant à l'accessibilité relative des deux versans des Pyrénées, nous ne saurions être sans restriction de l'avis de M. Ramond, qui dit que les escarpemens du nord sont moins brusques et plus accessibles que ceux du midi. Le sol de l'Espagne étant beaucoup plus montueux, beaucoup plus élevé que le sol de la France, ne semble-t-il pas qu'il doive se trouver nécessairement plus rapproché des sommités, et qu'il y ait moins à monter? Il se peut néanmoins qu'à l'égard des difficultés, l'assertion de M. Ramond soit vraie pour la masse de la chaîne; mais à ne considérer que les pics et les cols de notre versant, pris isolément, il est certain que plusieurs offrent leurs plus rudes escarpemens au nord et au couchant, et que c'est par le midi ou par l'est qu'il faut les tourner pour y arriver avec le moins de difficulté.

C'est de quoi ont dû s'apercevoir toutes les personnes qui ont pratiqué nos montagnes; c'est ce que nous verrons à mesure que nous parcourrons les vallées, et que nous nous élèverons vers les sommités qui les dominent.

Nous allons essayer maintenant d'apprécier à leur juste valeur, les dangers et les difficultés que présentent les courses sur la crête des Pyrénées.

Les anciens avoient observé, nous dit-on, qu'au sommet de l'Olympe, l'extrême ténuité ou rareté de l'air obligeoit ceux qui y montoient de se munir d'éponges, imbibées d'eau et de vinaigre, qu'ils approchoient de temps en temps de leur bouche et de leurs narines, cet air si rare ne suffisant plus à la respiration. On a rapporté aussi que, sur ce même sommet, où il n'y avoit jamais ni pluie, ni neige, ni vent, il régnoit un calme si parfait, que certaines lettres que les sacrificateurs traçoient avec leur doigt dans la cendre des sacrifices, sur l'autel de Jupiter, subsistoient jusqu'à l'année suivante, sans s'effacer, et même sans qu'on y aperçût le moindre changement. Aujourd'hui encore, dit Bacon (1), les voyageurs qui montent jusqu'au sommet du pic de Ténériffe, n'y vont que la nuit, jamais de jour; et peu après le lever du soleil, leurs guides les avertissent et les pressent de descendre, de peur apparemment que

(1) Nov. Org., lib. II, cap. 2.

cet air si tenu, ne dissolve leurs esprits, et ne les suffoque.

M. Ramond lui-même a cru devoir accréditer ces antiques assertions, et il s'est étayé de faits plus ou moins récens, qu'on ne peut mettre en doute, d'après son témoignage. Voici le passage qui les contient : « C'est une chose connue et souvent éprouvée, que l'air des montagnes du premier ordre est aussi destructif de l'économie animale, que celui des montagnes inférieures lui est favorable : nombre de personnes ont été grièvement incommodées au sommet des Alpes. Dans les Pyrénées, les mêmes accidens se reproduisent ; et nous avons déjà vu M. de Candale éprouver, dans son expédition au pic du midi de Pau, des vertiges et de l'engourdissement. Les symptômes de ces incommodités se déclarent à des hauteurs très-diverses. Ils sont eux-mêmes très-variés et d'une nature tout-à-fait singulière. Une débilité extrême du corps et de l'esprit, l'assoupissement, la léthargie, les vomissemens, les angoisses nerveuses, les vertiges, sont les plus communs ; d'autres fois, on ne ressent nulle douleur, mais la peau du visage devient livide et flasque comme une vessie détendue ; les yeux sont fixes ; les doigts sont secs et allongés comme des fuseaux. Tout le monde n'est pas également affecté de ces incommodités. Plusieurs personnes ne ressentent rien, à des hauteurs où d'autres souffrent beau-

coup. Rien, en un mot, de constant dans les effets; et pour ce qui est de la cause, les uns ont cru la trouver dans la simple fatigue, quand d'autres l'ont vue uniquement dans la raréfaction de l'air. Le chasseur qui me guidoit à la Maladetta, ressentit des angoisses à une hauteur où jamais peut-être il n'avoit rien senti de pareil; deux personnes qui montèrent deux fois avec moi au pic du midi de Bigorre, y furent très-incommodées la première fois, et s'y trouvèrent fort bien la seconde, sans autre raison de cette différence, que la promptitude de notre marche ou sa lenteur. Une de ces deux personnes même avoit éprouvé, à plus de deux cents toises au-dessous de la cime, cette soif brûlante, ces maux de cœur insoutenables, cet assoupissement involontaire, que l'on ne ressent ordinairement qu'à des hauteurs bien plus considérables, et qu'elle ne ressentit point à la cime même, la seconde fois (1) ».

La fatigue, la raréfaction de l'air, peut-être moins imprégné d'oxigène, lequel, d'après la théorie chimique, ne sauroit être reproduit là où la végétation manque presque absolument, pourroient concourir à l'explication des faits une fois admis. Mais je crois devoir prémunir le lecteur, qui seroit

(1) Observations faites dans les Pyrénées, ch. 15, Influence des Hauteurs.

curieux de visiter lui-même quelques pics élevés des Pyrénées, contre de trop vives alarmes; et je puis l'assurer qu'avec une bonne santé, et la liberté de poumons qui l'accompagne ordinairement, on n'a rien à redouter de l'air vif des hautes montagnes. Cet air pur, léger, tenu, plus actif et beaucoup plus agité sans doute que celui des vallées, et surtout des plaines, n'en est que meilleur à respirer et plus salutaire; aussi à ces hauteurs, qu'on se plaît à gravir, se sent-on animé comme d'une nouvelle vie, qui donne la hardiesse et l'activité nécessaires pour supporter des fatigues, et surmonter des obstacles dont on seroit effrayé ou accablé dans toute autre position.

Nous aurons souvent lieu de faire remarquer aussi, que l'accès des monts les plus élevés est moins pénible et moins dangereux que l'imagination ne se le représente à la première vue. Et tout jeune voyageur de bonne foi, dans les Pyrénées, conviendra qu'avec de l'agilité, de la présence d'esprit, et un peu d'habitude des montagnes, les difficultés s'aplanissent sous les pas, et par le secours de la main : car il faut dans certains cas, s'aider de tous ses membres et user de toute la souplesse, de toute la vigueur du corps. Ce n'est pas qu'il ne se présente parfois des obstacles insurmontables, et devant lesquels il faut prudemment reculer; mais on s'exagère souvent la grandeur de l'entreprise, soit avant, soit après l'accomplisse-

ment de la tâche. M. Palassou dit très-bien là-dessus, « Que les difficultés qui se présentent sont relatives aux facultés physiques et morales des voyageurs; que tel montre de l'effroi, par exemple, à l'aspect de certains passages qu'un autre franchit, sans être frappé par la vue d'aucun danger; que ce qui, pour le premier, est une entreprise téméraire, n'est qu'un jeu pour le second (1). » Cela explique les différentes manières dont les observateurs rendent l'impression des mêmes objets: ils en sont diversement affectés, sans qu'on puisse accuser ou suspecter leur sincérité. Pour ma part, je puis affirmer que j'ai exécuté toutes mes courses sur les plus hautes sommités, avec ma chaussure ordinaire, sans crampons, ni bâton ferré ou autre, et l'on verra par mes relations aussi simples que sincères, que je n'ai éprouvé nulle part de grands embarras. Voilà ce que ma propre expérience m'autorise à dire, à l'aspect du premier des monts dont j'ai à décrire l'escalade.

Le pic d'Ossau s'élève à la hauteur de 1472 toises au-dessus de la mer, selon les expériences de M. Junker, et de 1481 toises, selon M. Flamichon. Sa forme est conique, et son sommet qui, vu des plaines du Béarn, paraît bifurqué, offre en effet une pointe principale et une secondaire

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, p. 39.

moins élevée, qui se détache du flanc occidental. Quelques autres roches sous forme d'appendices font saillie au sud et au sud-ouest, non loin du sommet, ce qui a pu faire dire au docte de Marca, selon le point de vue où il étoit placé, que le pic du midi n'est pas exactement rond, qu'il a la forme d'un triangle, et qu'il se termine en trois pics. M. de Candale, proche parent de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, fit dans le seizième siècle un voyage au pic du Midi, mais il n'observa que deux pics remarquables dans cette montagne qu'il appelle *les Jumelles*. On voit dans le récit de M. de Candale, rapporté par M. de Thou, qu'il monta vers le milieu de mai au pic du Midi, et M. Palassou suspecte avec raison l'exactitude de la date : à cette époque, ces régions étant sujettes encore à de grandes chutes de neiges, et celles de l'hiver ne pouvant être entièrement fondues. M. de Candale ne fait aucune mention d'une exception aux lois ordinaires; mais il n'est pas absolument impossible qu'un hiver peu humide, et un été précoce lui aient donné des facilités circonstantielles, sur lesquelles on ne sauroit compter habituellement.

M. Palassou, dans une visite qu'il fit au pic du midi de Pau, le 12 juillet 1801, accompagné de M. de Laussat, n'osa pas se hasarder, nous dit-il, à le gravir, parce qu'il y avoit encore quelques tas de neige, qu'il jugea difficiles à franchir, et

que probablement on eût pu tourner dans le cas où ils n'auroient pas été praticables. On ne connoît, dit-il, qu'un petit nombre de personnes, la plupart bergers du voisinage, qui soient arrivées jusqu'au sommet, et il rapporte le fait suivant : « Le 3 octobre 1796, un étranger avoit osé gravir cette montagne, mais il n'entreprit de la descendre, qu'après avoir exprimé, dans une lettre datée de la cime, les plus funestes pressentimens; il en chargea son guide, lui fit don en même temps de sa bourse, si par malheur il ne pouvoit éviter une chute mortelle. Heureusement les précautions de ce généreux inconnu devinrent inutiles, étant arrivé sans accidens au pied du pic du Midi. » puis il ajoute : « La seule chose que je me permettrai de dire, d'après ce hasardeux essai (dont la relation manuscrite lui avoit été montrée par M. Bordeu, neveu du célèbre médecin de ce nom), c'est que le pic du midi d'Ossau ne paroît accessible que pour des hommes lestes, adroits, et doués d'un courage qui fait braver le péril, ou bien pour des êtres trop bornés pour le connoître (1) ».

La masse du pic, partout entourée de ses propres ruines, est plus escarpée du côté du midi. Ce côté, véritablement inaccessible, n'offre que

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 34 et 35.

des roches absolument nues, sur lesquelles les neiges mêmes ne peuvent résider long-temps, à cause de la rapidité de la pente; aussi nul ruisseau, nulle source ne découle de ces flancs hérissés, caverneux; aucun animal ne les habite, si ce n'est quelques craves ou coracias à bec rouge, aux pieds de la même couleur, dont les cris fréquens et rauques rompent seuls le profond silence où la nature semble être ensevelie; nulle végétation ne s'y montre non plus. Au contraire, les abords du pic sont assez faciles par le versant nord; et lorsque les neiges qui décorent ses flancs jusqu'au mois de juillet, et quelquefois plus tard, sont fondues, on peut, sans danger, tenter d'escalader sa cime, malgré la rapidité de quelques-unes de ses pentes, sur l'immensité desquelles l'homme rampe comme un insecte imperceptible, et sans s'effrayer des précipices, des gouffres qui l'environnent de toutes parts, et qu'on peut éviter après les avoir mesurés de l'œil. « Au reste, la partie par où l'on monte sur cette montagne, n'est pas aussi dépourvue de plantes que le revers méridional; on en trouve un assez grand nombre d'éparses à la surface des rochers; ici brillent les fleurs rouges du carnillet moussier, prenant naissance au sein d'un épais gazon, qui présente l'agréable aspect d'une mousse verte et molle; là s'élèvent les tiges de potentille blanche, étalant leurs tendres rameaux : plus loin croissent la raiponce hémisphé-

rique, et la chrysanthème des Alpes, dont le disque jaune est entouré d'une couronne blanche ou purpurine, et qui contraste avec la couleur sombre des granits, roche sur laquelle cette plante se plaît, dit-on, uniquement; au-delà fleurissent la vergerette et le trèfle des Alpes. On trouve en outre, la saxifrage trydactile sur le roide penchant de ce mont primitif (1). »

M. Palassou, après nous avoir si fort effrayés, et nous avoir recommandé tant de précautions, nous apprend lui-même que MM. Armand d'Angosse et d'Augerot, tous les deux Béarnais, sont montés sur le pic, au mois d'août 1802, à quelques jours d'intervalle ; et il rapporte la relation que le second lui fit de son voyage, par une lettre écrite de Nay, le 29 octobre suivant (2). N'ayant pas eu l'occasion de gravir moi-même sur ce pic, je vais emprunter cette relation qui, par sa simplicité, porte le cachet de l'exactitude : elle pourra guider quiconque se trouvera disposé à renouveler une entreprise qui, au fait, exige fort peu de précautions.

« Je partis le 14 août des Eaux-Chaudes, à six heures du matin, accompagné d'un de mes fermiers, André Casedabaigt et du nommé Pierre Courdé, fameux par le grand nombre d'ours qu'il a tués.

(1) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, par M. Palassou, p. 68.

(2) *Idem*, p. 35-39.

Nous arrivâmes à Gabas, à sept heures et demie; nous y laissâmes nos chevaux et en repartîmes à huit. Comme il étoit déjà tard, et que le temps paroissoit fort orageux, nous nous décidâmes à monter droit à Mayebat, au lieu d'aller passer par la montagne de Bius, ainsi que nous en avions d'abord eu le projet; nous prîmes, en conséquence, un sentier assez rapide qu'on trouve dès qu'on a passé un ruisseau qui, près de Gabas, traverse la grande route qui sert à l'exploitation de la Mâture. Chemin faisant, nous rencontrâmes quatre bergers, qui voulurent monter avec nous au pic du midi.

« Nous arrivâmes, à dix heures et demie, à la source de ce ruisseau qui se jette dans le gave, et que nous avions toujours côtoyé. Sa source n'est qu'à deux ou trois portées de fusil du pic. Comme nous ne devions plus trouver d'eau, nous nous arrêtâmes là pour nous reposer et nous rafraîchir. Nous nous remîmes ensuite en marche, et arrivâmes à midi à cette masse énorme de rochers qui forme le pic du midi de Pau. Nous avions sous nos pieds la montagne de Pombie, d'où ce pic présente un aspect effrayant et inaccessible : il paroît à peu près de même du côté de Sazou, mais après avoir fait quelques pas sur les premières roches, on commence à se livrer à l'espérance de pouvoir y monter. »

« Tous ceux de mes compagnons qui ne se trou-

vèrent pas nu-pieds, quittèrent leurs bas et leurs souliers pour grimper avec plus de facilité. N'ayant pu me procurer des souliers de corde, dont les Espagnols et les contrebandiers font usage pour traverser les montagnes, je mis, à la place des souliers, des chaussons faits d'une étoffe de laine grossière, qu'on fabrique dans le pays, et, quoiqu'ils m'exposassent souvent à glisser, je ne les quittai qu'à mon retour au pied du pic. »

« Nous montâmes ensuite sur un rocher un peu incliné et large d'environ une toise, qu'on trouve à droite au pied du pic, par l'endroit où nous l'avons abordé. Après avoir fait six à huit pas sur ce rocher, il se présente entre d'autres rochers un passage un peu escarpé, mais où l'on gravit facilement, parce qu'il y a des fentes et des saillies auxquelles il est aisé d'accrocher les mains et de placer les pieds. Cette première difficulté vaincue encourage, et bientôt l'aisance avec laquelle on franchit les autres passages fait qu'on est étonné de ne pas trouver de plus grands obstacles. Il est cependant des endroits un peu plus difficiles les uns que les autres; mais c'est peu de chose pour des gens qui ont l'habitude de gravir des rochers; il faut seulement, quand on monte et que l'on descend, avoir la précaution d'aller à la file les uns des autres, et serrés autant qu'il est possible, pour éviter que les pierres mouvantes, ou celles qui sont faciles à se détacher, et qu'on peut faire

tomber par mégarde, ne puissent vous blesser dans leur chute. Il est en outre prudent, en commençant à monter, de faire du bruit pour obliger les izards, qui pourroient se trouver sur votre chemin, à gagner un autre quartier : car un seul bloc détaché en entraîne quelquefois un très-grand nombre accompagnés d'autres cailloux mobiles, dont il seroit difficile d'éviter le choc.

« C'est donc en grimpant sur des quartiers de roches, tantôt à pic, tantôt foiblement inclinés, mais toujours avec une certaine facilité, quelquefois même en marchant sur un gazon formé d'une espèce de petits joncs, qu'on parvient presqu'aux trois quarts du pic. Il prend ici la forme d'un toit écrasé ; sa surface est hérissée de débris de rochers, sur lesquels on marche avec la plus grande facilité.

« Les endroits les plus difficiles, par lesquels j'ai dû passer, n'étoient rien pour mes compagnons de voyage ; et, quoique moins exercé qu'eux, je n'ai nulle part éprouvé d'embarras ; j'ai reconnu, au contraire, avec plaisir, par moi-même, que tout ce que l'on disoit des difficultés de l'entreprise n'étoit qu'une fable, et qu'on pouvoit aisément parvenir au sommet du pic, dans l'espace de deux heures, par le quartier de Sazou.

« Le Pic-du-Midi me parut inaccessible du côté de l'Espagne ; il est surmonté de ce côté, vers l'est, par un rocher isolé, de médiocre étendue,

il a la forme d'un pain de sucre et plus d'élévation que le reste de la masse ; c'est le seul endroit qui soit véritablement dangereux, parce qu'il est très-escarpé, et que l'immense précipice qui s'ouvre au-dessous, est capable de causer de la frayeur. Il faut, pour en atteindre la cime, descendre quelques pas, et puis gravir ce rocher.

« Le temps que j'ai employé pour monter au Pic-du-Midi de Pau, depuis le pied de ce mont antique jusqu'à mon retour au même endroit, fut de quatre heures et demie ; je quittai là mes chaussons et repris mes souliers. Je me rendis par le même chemin, en moins d'une heure et demie, à Gabas, où je montai à cheval, pour revenir aux Eaux-Chaudes où j'arrivai avant la nuit. »

On peut aussi revenir du Pic-du-Midi d'Ossau, par une des deux autres directions que j'ai indiquées, en suivant le déclin des montagnes schisteuses plus difficiles à descendre qu'à gravir, en se confiant parfois aux ravins remplis de débris de roches, avec lesquels on coule rapidement, lorsqu'on a assez d'agilité pour les devancer et n'en être pas renversé ; en suivant quelques pentes herbeuses, où d'autres précautions sont nécessaires pour suivre les dépressions des pas des animaux et des bergers, ou bien les inégalités de sol naturelles, et ne pas glisser sur les gramen à feuille pointue, que les habitans nomment *arrou*, et qu'on trouve dans toutes les Hautes-Pyrénées et les montagnes

en général (1). On peut faire de fréquentes chutes ou glissades, si l'on met trop de précipitation dans sa marche ; mais du moins, l'on regagne son gite plus vite qu'on ne s'en est éloigné ; le repos qui suit de semblables courses, et la douce réminiscence des émotions qu'on a éprouvées pendant une semblable journée, en effacent toutes les fatigues, même corporelles ; elles ne laissent à l'esprit que de paisibles jouissances, et une vive satisfaction de soi-même et des objets dont l'impression ne sauroit s'effacer de la vie.

Les hautes vallées, telles que celle que nous venons de parcourir, sont sujettes à de grands fléaux par les mutations atmosphériques et autres accidens souterrains : circonstances communes aux régions analogues du noyau central de la chaîne. M. Palassou rapporte avoir vu les épouvantables ravages survenus durant l'hiver de 1789, à la distance d'environ un quart de lieue, nord, de l'hôpital de Gabas. Cette partie de la vallée présentoit un aspect tellement hideux, qu'elle sembloit avoir été violemment ébranlée sur ses antiques fondemens (2).

Pour faire connoître l'ensemble des boulever-

(1) Le célèbre Tournefort rapporte que la pelouse du mont Ararat limoit si fort ses bottines, qu'elles glissoient comme du verre. (Voyage au Levant.)

(2) Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées, p. 123.

semens auxquels les Hautes-Pyrénées sont incessamment exposées, je vais présenter, dans un chapitre à part, la météorologie de cette intéressante contrée, où se mêlent, à profusion, les bienfaits et les rigueurs de la nature.

CHAPITRE VI.

Météorologie et état physique des Hautes-Pyrénées.

Climat.

Dans les Hautes-Pyrénées, le climat (1) est beau et la température assez douce ; mais elle est très-variable, à cause de leur situation dans le voisinage de l'Océan, et des dispositions du sol, qui causent aussi des différences locales. Les vents, les orages, la pluie, la neige, la grêle, tous les météores, en un mot, s'y succèdent avec une rapidité et une inconstance extrêmement remarquables (2). Chaque saison présente ses phénomènes particuliers

(1) A l'époque des plus longs jours de l'année, le soleil se lève à 4 h. 21 min. et se couche à 7 h. 39 min.

(2) Voyez dans l'Annuaire des Hautes-Pyrénées les tableaux des observations météorologiques faites à Tarbes, depuis le 22 septembre 1790, jusqu'au 22 septembre 1801, par M. d'Angos, chevalier de l'ordre de Jérusalem et de Saint-Louis, correspondant de l'Institut. Cet habile et estimable astronome a continué d'en adresser la suite au ministère de l'Intérieur.

d'une manière plus sensible; mais il n'est pas rare de voir de ces anomalies, de ces transpositions qui semblent indiquer un renversement des lois de la nature, tandis qu'elles n'en sont que l'effet, dans leur combinaison imprévue. Le printemps est habituellement tempéré, mais pluvieux, ce qui n'exclut pas absolument les gelées tardives ni les orages précoces; l'été est sec et orageux; l'automne beau et agréable; l'hiver assez doux, mais nébuleux.

Vents.

Le vent du sud-ouest est le plus fréquent; c'est lui qui occasionne la pluie dans toutes les saisons, et dans l'été, les ouragans les plus violens; mais il dure peu, et il passe au rumb du sud ou à celui du nord-ouest, ou même du nord plein, qui amène et maintient le beau temps. Les vents d'est et du nord-est sont assez rares; lorsqu'ils soufflent le ciel est extrêmement pur et serein; l'air vif, d'un frais piquant, est très-agréable à respirer; il souffle quelquefois un vent solaire qui suit la direction de l'astre du jour sur l'horizon, et qui finit communément par se fixer au couchant, d'où il pousse des nuages. Le vent du sud, quand il est plein, est extrêmement chaud; il rend la respiration pénible, et affoiblit considérablement les forces vitales; il règne assez fréquemment à l'approche des équinoxes et des solstices. Dans l'hiver et au

printemps, il opère parfois une fusion subite des neiges qui couvrent les Pyrénées, d'où il résulte des inondations qui causent beaucoup de dégâts dans les vallées et dans les plaines.

Il vient quelquefois du sud, un vent frais et même glacial, mais ce n'est qu'un vent de nord réfléchi par les montagnes; il souffle plus bas que le vent chaud d'Espagne, et il est l'effet d'un véritable contre-courant. Celui-ci est plus dangereux pour les fruits précoces que le vent direct lui-même, qui n'a lieu que dans la haute région de l'air, tandis que, lorsqu'il est réfléchi, il se trouve refroidi par les glaciers et par les nappes de neige du versant boréal des Pyrénées.

Les vents exercent une influence bien marquée sur les produits agricoles de la contrée, et leur effet est presque toujours en sens inverse de celui qu'ils produisent de l'autre côté de la chaîne, ce qui rend indispensables et réciproquement utiles, l'une à l'autre, les relations de bienveillance et de commerce entre la France et l'Espagne. Généralement, lorsque les récoltes sont mauvaises sur le versant méridional, elles sont bonnes sur le versant opposé; *et vice versâ*.

Si les vents d'ouest et de nord-ouest, froids et pluvieux tout ensemble, viennent à dominer pendant l'automne, on voit sur les pentes septentrionales et dans les vallées, les plantes céréales, à leur naissance, souffrir, s'étioler, et souvent

périr en partie, tandis que, dans la plaine, les pluies abondantes et continuelles retardent et contrarient les semailles d'une manière très-préjudiciable à la récolte suivante. Au contraire, dans le versant espagnol, les mêmes vents, interceptés ou affoiblis par les montagnes, et tempérés par l'action d'un soleil méridional, ne font qu'apporter au sol cette douce humidité si favorable à la végétation et à l'accroissement des récoltes qui n'ont plus à craindre les rigueurs de l'hiver.

Si les vents du sud et du sud-est soufflent pendant l'automne, leur influence, que rien ne contrarie en Espagne, y devient extrêmement pernicieuse, en desséchant les terres et retardant la germination des grains, qui deviennent la proie des insectes et des oiseaux ; au lieu qu'en France ces mêmes vents, brisés par les monts, rafraîchis par les glaces et les neiges alpestres qu'ils traversent, perdent leurs propriétés nuisibles et favorisent par leur douce température l'accroissement de la première végétation dans les vallées ; et complétant dans la plaine et sur les coteaux, la maturité des raisins, ils procurent d'excellentes vendanges.

Cependant, lorsque ces mêmes vents règnent pendant les mois de juillet et d'août, ils deviennent extrêmement nuisibles au versant septentrional, en séchant, avant la fécondation, les fleurs du maïs, du sarrasin et des haricots, en

contrariant la croissance du petit millet, du lin d'été et même des raisins encore tendres, ce qui diminue et altère considérablement ces diverses récoltes, ressource annuelle du cultivateur. C'est un malheur qu'on n'a point à craindre en Espagne, où les récoltes printanières sont inconnues, et où les raisins, plus avancés qu'en France, ne font qu'acquérir plus de qualité et donner de meilleur vin.

Ces considérations d'un grand intérêt sont appuyées de faits positifs : le fameux hiver de 1788 à 1789, si funeste aux récoltes de la France entière, en donna de très-abondantes à l'Espagne, où les habitans de nos contrées allèrent se pourvoir; et en l'an 1803 ou 1804, la sécheresse fit périr les récoltes sur le versant espagnol, tandis qu'elles furent très-abondantes du côté de la France (1).

Pluies.

Je n'ai aucune donnée pour apprécier la quantité d'eau qui tombe dans l'année, sur le sol des Hautes-Pyrénées, et personne n'a fait à cet égard d'observations suivies et susceptibles de calcul. Dans les contrées voisines de la chaîne, la pluie dure peu habituellement; souvent après une belle journée, le temps se couvre tout-à-coup, et il

(1) Observations faites par M. Fornier de Saint-Lary.

pleut dans la nuit : mais le soleil se lève de nouveau resplendissant. Les eaux tombent en abondance dans la région montagneuse, d'où elles s'écoulent avec une grande vitesse par les *torrens* et les *gaves*, qui ont une pente extrêmement rapide.

Les nuages, sans cesse attirés par les pics et les arêtes des monts, déversent sur eux, comme on sait, une énorme quantité d'eau, qui, après avoir pénétré, dissous, entraîné sur tous les points de leur surface, des détritus plus ou moins considérables, s'infiltrent dans les masses et se creusent des canaux intérieurs jusque sous les profondes bases des plus énormes pics; elles les minent insensiblement, tout en embellissant leurs flancs de ces aimables sources, de ces fontaines jaillissantes qui répandent partout la fraîcheur et la vie, et elles finissent par alimenter de leurs ondes une foule de torrens et de gaves alpestres; ceux-ci, à leur tour, ont des dérivations cachées qui fournissent, dans les terrains de plaine et de montagnes secondaires, à des réservoirs, des lacs, des fleuves souterrains, d'où naissent tant de jets d'eau superficiels. Avant la formation des plateaux inférieurs où ces eaux s'infiltrent, les rivières qui découlent des Pyrénées étoient plus considérables; mais aussi la surface des terres dans les provinces voisines n'étoit point arrosée par les ruisseaux, par les sources qui les vivifient aujour-

d'hui (1). La dégradation des montagnes, en élevant les bas-fonds et établissant des irrigations, a donc pour utilité prochaine et évidente, de fertiliser et enrichir les campagnes, dont le sort s'améliorera toujours plus, jusqu'à ce que tout redevenant de niveau, la machine hydraulique se submerge elle-même. Cependant, quelque tendance qu'aient nos montagnes vers ce niveau, il est à remarquer que les schistes et ardoises des Pyrénées, mêlés de quartz et autres cristallisations moins faciles à dissoudre à tous égards par les pluies, n'imprègnent que très-foiblement et d'une manière presque insensible, les eaux courantes; leur limpidité n'est jamais altérée, et elles offrent cette jolie nuance appelée proprement *vert-d'eau;* aussi la plupart des rivières des Pyrénées fertilisent et embellissent leurs rivages, au lieu de les désoler et de les rendre stériles, comme font celles des Alpes, à cause des matières crétacées et schisteuses que celles-ci roulent avec elles et déposent sur leur passage.

La propriété qu'ont les montagnes d'attirer les nuages et de distiller leurs eaux, par la disposition anguleuse de leurs crêtes et de leurs flancs, doit diminuer beaucoup la quantité de celle qui tombe sur les coteaux et dans les plaines. Il n'est pas rare de voir les premiers éprouver de fortes

(1) M. de Saint-Amans, p. 178 et suiv.

sécheresses, pendant les chaleurs de l'été; quant aux autres, elles ne peuvent jamais manquer d'eau, parce que les rivières qui les parcourent et les dérivations qu'on leur a fait subir, les arrosent continuellement et presque sur tous les points, sans les rendre pour cela trop humides; les eaux ont partout un facile écoulement, à cause de la déclivité du sol.

Grêle et frimas.

La grêle et les frimas tombent aussi plus fréquemment sur les montagnes que sur le reste du sol, et les gorges, les vallons, sont presque toujours garantis des fâcheux effets de ces météores, précisément à cause des hauteurs qui les dominent; mais les coteaux et les plaines mêmes n'en sont pas exempts. Il est certains lieux qui sont périodiquement sujets à la grêle; d'autres l'éprouvent presque tous les ans. Ce sont surtout les cantons situés à quelques lieues en deçà de la racine de la chaîne. Les accidens de ce genre sont une vraie calamité pour plusieurs territoires, où l'on n'est assuré des récoltes que lorsqu'elles sont serrées. Des observateurs ont avancé, un peu légèrement peut-être, que pendant la guerre d'Espagne de 1793, qui eut lieu près des frontières, il n'y avoit presque pas de grêle; on l'attribua aux effets des coups de canon, qui rompoient et dissi-

poient les nuages en ébranlant l'air. Des faits de ce genre, bien constatés, pourroient conduire à l'emploi de moyens réguliers, tels que des batteries permanentes pour préserver de la grêle : mais jusqu'ici, les meilleurs garans contre les résultats affligeans de ce fléau sont, l'usage des réserves dans les temps d'abondance pour ceux de disette; et celui du système des assurances, au moyen duquel on repartit sur tous, par une association réciproque, les maux que le ciel envoie tour-à-tour à chacun, ou exclusivement à quelques-uns.

Neiges et glaciers; lacs et cascades.

La cause qui attire la pluie sur les montagnes, au détriment de la partie basse du pays, amène aussi la neige, qui tombe en grande abondance sur les hauteurs; tandis qu'on en voit peu dans les plaines, et sur les coteaux, et même dans les vallons alpestres où elle ne séjourne guère.

En parcourant les sommités qui dominent le centre de la chaîne, nous reconnoîtrons l'existence d'une quantité considérable d'amas permanens de neiges et de glaces; la conservation de ces amas est due en partie à la froide température qui règne dans la haute région qu'ils occupent, et en partie aussi à leur exposition, qui les garantit plus ou moins de l'ardeur du soleil. Leur si-

tuation, qui est généralement déterminée par ces deux causes simultanées, éprouve cependant un grand nombre de variations, qui paroissent tenir au voisinage d'autres montagnes et à la chaleur qu'elles réfléchissent.

La description locale des neiges et des glaces qui se rencontrent dans les Hautes-Pyrénées, demanderoit de nombreuses observations. C'est près des plus hautes sommités, et sur les croupes dont l'exposition est au nord, qu'on les trouve en plus grande abondance; voilà pourquoi le versant de la France en offre une grande quantité, tandis qu'on en trouve peu ou presque point du côté de l'Espagne.

Chaque hiver, tous ces monts, tous les gouffres toutes les anfractuosités qui les séparent, sont couverts de neiges, et elles s'y accumulent en plus ou moins grande quantité; mais au retour du printemps, une température plus douce opère une fusion générale, à laquelle résistent seulemeut certaines parties de cette grande nappe; ici, la neige reste dans son état primitif; ailleurs, elle éprouve un commencement de fusion, auquel succède un refroidissement subit qui la transforme en glace: c'est à ces circonstances que tient la différence des glaciers et des amas de neige, que des observateurs peu attentifs ont souvent confondus; on voit beaucoup plus de ceux-ci que des autres dans les Pyrénées.

L'étendue de ces glaciers et de ces amas de neige n'est point constante ; elle varie souvent, d'une année à l'autre, comme tous les phénomènes météoriques. Ces variations suffiroient pour prouver que, si les amas de neige et les glaciers peuvent être considérés comme permanens, on n'en sauroit dire autant des glaces et des neiges qui les composent. En effet, elle se renouvellent avec le temps dans toutes les parties qui composent leur masse ; la couche d'une année prend la place de celle d'une autre, sans quoi leur accroissement n'auroit point de terme ; et comme la fusion s'opère surtout par les points qui touchent la terre, chaque année ajoute, en quelque sorte, une nouvelle couche à sa surface, et fait disparoître celle qui est tout-à-fait dessous. Les neiges, dans les Pyrénées, occupent une zône de 5 à 600 toises de largeur, depuis la hauteur de 1200 toises où elles commencent à être permanentes, jusqu'à celle de 17 à 1800 toises qui avoisine la région où il ne dégèle plus (1).

(1) Le docteur Walhemberg, dans le Précis des Observations physiques, géographiques et historiques sur la Laponie, qu'il a publié en commun avec le baron Harmelin, fixe la ligne de la neige, en Laponie, à 4,000 pieds environ au-dessus de la mer ; en Islande, à peu près à la même latitude, cette ligne descend à 2,100 pieds ; mais en Suisse et en Italie, elle ne commence qu'à 7 ou 8,000 pieds, et il y a des habitations aussi élevées que les sommets glacés du *Suli-*

Au reste, la limite inférieure des neiges et des glaces permanentes est très-difficile à déterminer : elle est pour chaque montagne en raison composée de sa latitude, de son élévation et de la place qu'elle occupe dans la chaîne. Le Pic-du-Midi de Bigorre, qui est fort élevé, n'en conserve que dans quelques anfractuosités qui sont à l'abri du soleil, parce que ce pic est très-voisin de la plaine dont la température modifie celle de l'atmosphère qui l'environne. A Néouvielle, il y a un glacier permanent et un vaste champ de neige à 2900 mètres environ de hauteur absolue, parce que cette montagne est beaucoup plus haute et plus rapprochée du centre de la chaîne. Le pic long qui en est encore plus voisin, et qui est aussi plus élevé, a des neiges et un glacier à une hauteur encore moindre ; dans le voisinage du Mont-Perdu, il y a des neiges permanentes en vastes champs au-dessous du port de Pinède, à 2440 mètres environ, ainsi qu'autour du lac, au niveau duquel descendent les magnifiques glaciers qui naissent vers la cime de cette haute montagne (1). Enfin, un énorme glacier, outre

telma en Laponie. Au Chimborazo, la ligne de la neige est à 14,760 pieds au-dessus de la mer ; les grains mûrissent à 11,300 pieds, et il y a des villes à la hauteur de 10,950 pieds.

(1) M. Ramond, Observations faites dans les Pyrénées et Voyage au Mont-Perdu.

celui qui se trouve au centre des divers sommets, à une haute élévation, couvre la base du Vignemale, dans le val de Gaube, à 7 ou 800 toises seulement au-dessus du niveau de la mer. En général, les glaces et les neiges se conservent assez bas à l'exposition du nord et près de la crête centrale, elles soutiennent, près des plus hauts sommets, l'exposition du levant; elles ne résistent qu'accidentellement à celle du midi et même du couchant.

C'est la fusion périodique et variable des neiges et des glaces qui fournit à l'écoulement également périodique et variable de ces nappes d'eau, de ces cascades qui tombent de rocher en rocher, et viennent se confondre quelquefois dans un réservoir commun qu'on appelle lac, pour s'échapper de nouveau et descendre en torrens ou en gaves jusque dans les plaines ou bassins inférieurs.

Trombes, lavanges ou avalanches; débordemens.

Un phénomène également remarquable, et qui se présente assez fréquemment dans les Pyrénées, est la chute inattendue et comme instantanée d'une masse d'eau ou de neige qui roule du sommet des monts dans les vallées, avec un fraças et souvent des dégâts épouvantables. On nomme ce phénomène *avalanche* ou *lavange*; le premier mot est plus

usité dans les Alpes, l'autre l'est davantage dans les Pyrénées : tous les deux expriment la même chose. Les habitans de ces dernières montagnes l'appellent, dans la langue du pays, *lid* ou *lit* (1), et ils distinguent la *lit de terre* qui roule du haut des monts dans le fond des vallées, et la *lit de vent* qui s'élève en tourbillons dans la haute région ; celle-ci est proprement la trombe de terre (2). Il existe donc des lavanges de plus d'un genre ; tantôt après un grand orage, les montagnes se détrempent et laissent couler de leurs flancs des torrens de boue qui produisent des éboulemens terribles et ravagent tout sur leur passage ; tantôt la neige, tombant en gros flocons, est agitée, rapprochée, amoncelée, condensée, par des vents impétueux ; on voit comme d'énormes ballons que les vents dirigent et poussent avec rapidité contre les rochers qu'ils ébranlent, contre les arbres qu'ils déracinent, ou contre la paisible habitation du laboureur qu'ils renversent. Quelquefois, dans un temps calme, et par le plus léger accident, une parcelle de neige, une pierre se détache d'un promontoire et se précipite. Son volume et sa vitesse s'accroissent dans sa course ; *vires ac-*

(1) *Lit* veut dire glissant, qui glisse, coule, etc.

(2) Ce phénomène qu'on appelle galay dans la langue du pays, est connu dans les Alpes sous le nom de naut........ *naut sauvage.* (Voyage de M. de Saussure.)

quirit eundo..... C'est bientôt une masse énorme que rien ne peut arrêter dans son épouvantable chute, et qui renverse tout ce qu'elle rencontre(1).

On met aussi au nombre des lavanges le débordement des lacs, quand la digue qui les retient, cédant aux constans efforts de l'eau, leur permet de s'échapper : c'est un événement propre à bouleverser tout un canton, et qui présente l'affreuse image d'un déluge ; souvent ce débordement est produit par la chute d'une grande quantité d'eau à la suite d'un orage, par celle d'une avalanche, par l'éboulement d'un rocher ; la masse qui tombe, déplaçant un volume d'eau égal au sien, la fait extravaser. Si la digue est rompue en entier, le lac disparoît pour toujours, et l'on ne trouve plus à sa place qu'un bassin aride et désert, environné de murs coupés à pic et plus ou moins élevés en forme de cirque : il en existe plusieurs dans les Hautes-Pyrénées, comme on le verra dans la description des vallées.

Tourbillons, orages, éboulemens.

On sait qu'en général les régions montagneuses sont le théâtre habituel des météores et des mu-

(1) Le 10 février 1601, les villages de Chaise et de Saint-Martin, dans la vallée de Barèges, furent entièrement détruits avec leurs habitans, par les lavanges ; de temps en temps elles produisent de semblables ravages.

tations atmosphériques; mais les Pyrénées présentent à cet égard des particularités très-remarquables : lorsqu'on s'élève sur les hauteurs qui les dominent, on y jouit rarement d'un ciel serein. Sur ces hauteurs primitives où s'assemblent dès les premiers âges du monde les nuées, sources célestes des torrens et des fleuves, on voit, en temps calme, leurs majestueuses ondulations se promener d'un pic à l'autre, et tantôt les surmonter, tantôt se rabaisser vers le fond des vallées ; mais si un vent impétueux vient à souffler d'un point quelconque de l'horizon, les flots de cette vapeur s'accumulent, s'épaississent, et de transparens qu'ils étoient d'abord, ils deviennent assez denses pour dérober la clarté des cieux et produire tout-à-coup une nuit profonde, au milieu même du jour; souvent leurs masses sont mues par des courans atmosphériques qui, les précipitant ou les élevant subitement, leur donnent la rapidité et l'apparence des ondes convulsives d'une mer en fureur ; de violens tourbillons se choquant l'un l'autre, font craindre sur terre la tourmente et les désastres de l'Océan; et lorsque, dans ces chocs, le fluide électrique cherche à se mettre en équilibre, il s'opère de rapides soustractions, de violentes décharges de ce fluide qui entretient la vie du globe terrestre comme de toutes les classes d'êtres qui l'habitent ; tout-à-coup ap-

paroît la vive lumière des éclairs précurseurs de la foudre, qui bientôt gronde sur la tête et répand partout l'épouvante. A de semblables hauteurs c'est une chose terrible qu'un orage, et les entrailles mêmes de la terre semblent n'être pas un asile assuré contre les ravages qu'il opère ; le mugissement des vents, les éclats du tonnerre, le débordement des torrens, menacent de tout engloutir ; c'est la nature en convulsion, soumise à des déchiremens affreux.... Est-il étonnant qu'un semblable phénomène soit souvent l'occasion des plus terribles événemens, qu'il produise ces éboulemens, ces crevasses qui présentent ensuite l'image de la destruction !

Tremblemens de terre.

Ajoutons à toutes ces causes plus ou moins fréquentes de dégradation, les tremblemens de terre qui, pour être le plus souvent inaperçus par l'homme, n'en remuent pas moins sourdement jusqu'aux entrailles du globe, qui a sa vie propre, sa circulation secrète, ses crises et peut-être ses convulsions régulières, comme moyen de conservation et d'entretien. On ne sauroit énumérer les manifestations qui ont eu lieu à cet égard, d'une manière plus ou moins frappante, sur les divers points du monde, dès son origine, ou si l'on

veut depuis le dernier cataclysme qu'il a éprouvé; mais on en compte un assez grand nombre de notables, soit communes, soit particulières aux Hautes-Pyrénées, consignées dans les annales modernes.

Grégoire de Tours (1) indique le tremblement de terre de l'année 580, comme un des plus considérables de ceux qui ont bouleversé les Pyrénées. Voici ce qu'on écrivoit de Bayonne il y a plus d'un siècle et demi : « Le grand tremblement « qui s'est fait sentir en tant de lieux, s'est passé « si légèrement dans cette ville que nous n'en avons « eu que la peur ; mais il a fait tomber la plupart « des cheminées de celle de Pau, et l'on nous « mande de Bagnères en Bigorre, situé au pied des « Pyrénées, que plusieurs maisons ont été ren- « versées, et tous ceux qui étoient dedans écrasés; « que des montagnes d'une hauteur excessive « s'étant ouvertes, une a été abîmée, et que la « vallée de Campan, voisine de ladite ville de Ba- « gnères, et la plus peuplée de tout le pays, en a « aussi été endommagée à tel point, et notam- « ment le couvent des Capucins de Notre-Dame de « Medous, fondé par la maison de Grammont, que « les religieux qui en sont échappés se sont vus ré- « duits à se hutter aux environs de ce lieu-là; mais « ce qui est encore digne de remarque, les bains

(1) 949 Epist. Greg. turonens. Oper., p. 242.

« chauds qui sont en ladite ville de Bagnères, de-
« vinrent tellement frais par la sortie des feux sou-
« terrains, que ceux qui y étoient furent obligés
« de se retirer (1). » Ce tremblement de terre eut lieu le 21 juin 1660. Selon Guy Patin (lettre 186) il fut très-sensible à Bordeaux, trois jours avant que Louis XIV y fît son entrée; cette secousse s'étendit dans toute la chaîne des Pyrénées et dans l'Auvergne, où elle se prolongea pendant trente-six heures.

Il y en a eu depuis, beaucoup d'autres moins remarquables. Celui de 1678 grossit subitement les eaux de la Garonne et de l'Adour; elles sortirent avec violence des entrailles des montagnes après s'être ouvert plusieurs passages et avoir entraîné les arbres et les plus gros rochers; des montagnes entières furent affaisées (2). Celui des 25 et 26 mai, en 1750, agita violemment toute la partie de la France qui avoisine les Pyrénées; il se forma aux environs de Tarbes, dit le Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle, un lac par l'affaissement du sol qui avoit été miné par les courans d'eau souterraine. C'est sans doute la saline de Montgaillard dont on veut parler, mais elle paroît plus ancienne.

(1) M. Palassou, Essai sur la Minéralogie des Pyrénées.

(2) Voyage dans les Pyrénées françoises, p. 80.

Altération et décrépitude des Hautes-Pyrénées.

Ce qui frappe le plus dès les premiers pas qu'on fait dans les Pyrénées, et surtout lorsqu'on approche de leurs sommités hérissées de pics décharnés, lorsqu'on examine leurs flancs déchirés en tous sens, c'est un air de vétusté, de décomposition qui, aux yeux les moins exercés et pour l'esprit le moins éclairé, attestent que cette masse, encore si gigantesque, a dû avoir, dans les premiers temps de sa formation, un volume et une élévation bien plus considérables. Les atterrissemens des vallées, ceux des plaines mêmes, à des distances assez considérables, offrent en tous lieux des témoins irrécusables de la détérioration de ces monts, dans les nombreux fragmens de roches primitives ou secondaires, dans tous ces terrains de troisième ou quatrième formation, dans ces cailloux roulés, formant des collines entières, ou parsemant de vastes plaines. Ces débris se voient non-seulement le long des torrens, des gaves, des rivières, des fleuves auxquels on pourroit les attribuer, mais sur les mamelons, les plateaux montueux, et dans l'intérieur même des terres où les seuls efforts du temps les ont entraînés; on les reconnoît à la première inspection, et ils se montrent avec les caractères géognostiques de leur primitive origine, lorsqu'on les recherche et les

examine de près (1) ; mais à quelle époque ne faut-il pas remonter pour admettre la réalité si peu croyable aujourd'hui, et pourtant indubitable d'après des découvertes récentes, que les Pyrénées ont été habitées et peuplées d'animaux qui n'existent plus de temps immémorial (2), et pour la nourriture et l'existence desquels il falloit que ces monts eussent un tout autre aspect que celui qu'ils nous offrent maintenant! La constitution des Pyrénées a donc éprouvé, dans la série des siècles, et par l'œuvre du temps, des modifications auxquelles toutes les choses naturelles sont assujéties.

(1) M. Palassou, dans ses aimables et savantes conversations, nous avoit entretenu d'un mémoire qui traite *ex professo* des atterrissemens formés aux dépens des Pyrénées, avant qu'il en fît jouir le monde savant, ainsi que d'autres travaux analogues et non moins recommandables. (Voyez Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées et des pays adjacens, 1815.)

(2) Les hauteurs extrêmes des Pyrénées, comme celles qui en forment les avenues, renferment des débris pétrifiés de quadrupèdes ou de cétacés. M. Dralet découvrit avec M. Ramond, sur les bords du lac du Mont-Perdu, des fossiles de la même nature que ceux du port de Pinède, qui ont été décrits par M. Picot de la Peyrouse ; et déjà en 1762, M. De Puymaurin avoit trouvé, dans le territoire de la commune d'Alan, des ossemens d'éléphans et de cétacés qui furent envoyés à M. de Buffon, et déposés par lui à la bibliothèque du roi ; on trouve dans l'annuaire de la Haute-Garonne, pour 1811, par M. Dantigny, pag. 25, la copie de la lettre écrite à ce sujet par M. de Buffon à M. De Puymaurin.

Ces altérations doivent être attribuées à l'action journalière de l'air, du soleil, des alternatives de température; aux effets insensibles de la gravitation et des diverses affinités toujours agissantes, qui tendent sans cesse à détruire pour recréer, à dissoudre pour combiner de nouveau; mais surtout aux causes puissantes que nous avons précédemment indiquées.

D'après toutes ces causes, nous nous croyons fondés à établir que réellement les Pyrénées éprouvent, soit insensiblement, soit par des secousses régulières ou accidentelles, une déperdition qui devient remarquable après un certain laps de temps. Des calculateurs ont déterminé de combien ces montagnes s'abaissent par siècle (1); à leur compte, il n'en resteroit aucun vestige dans un million d'années. Il est très-certain que le temps, à la longue, changera leurs sommets, comme ceux des antiques montagnes de l'Asie orientale, en une vaste plaine; et c'est ainsi que les grandes inégalités de la terre disparoîtront successivement : car toutes les parties de sa surface tendent à se niveler de l'orient à l'occident, où sont encore les plus hautes montagnes connues.

(1) La vétusté des Pyrénées est si frappante et leur composition si friable, que le célèbre physicien Celsius, qui a établi par ses calculs qu'elles baissent de 45 pouces dans un siècle, assure qu'il ne leur reste que la moitié de leur élévation primitive.

CHAPITRE VII.

De Pau à l'Estelle par Coaraze; gorge d'Asson; économie pastorale des Hautes-Pyrénées.

L'UN des plus doux contrastes qu'offrent les Hautes-Pyrénées, est le passage de la vallée d'Ossau à la vallée de Betharram, soit par Bruges et Nay, soit le long des bords gracieux du gave béarnois.

En partant de Pau, on se dirige vers le sud-sud-est, après avoir passé sur un pont la petite rivière d'Ousse, qui vient de Pontac à l'est-sud-est, et tire sa source du lac de Lourdes. On traverse les riches territoires de Bysanos, d'Aresby, où l'on passe le Lagoin qui arrose plusieurs communes intéressantes de la vallée du Gave; ensuite viennent les sols féconds des villages de Bordes, Beaudreix, Mirapeix, et bientôt se présente sur la droite, au-delà du gave que traverse un pont de bois, la perspective de la ville de Nay, située dans l'exposition la plus pittoresque.

C'est la résidence d'une population mi-partie agricole et manufacturière. Les terreins qui l'avoisinent sont plantés de châtaigniers, de noyers, de

frênes, qui marient leurs diverses nuances, et contrastent avec le vert frais et doux des prairies, semblables à des tapis soyeux.

Ce séjour, délicieux aux yeux du voyageur, a pourtant ses inconvéniens: car la population y est affligée de dispositions goîtreuses, qui, chez quelques sujets, surtout chez les femmes, se développent d'une manière effrayante. Ces dispositions se remarquent dans tout le voisinage, et notamment à Narcastet. Nous traiterons ailleurs de cette triste infirmité humaine, après en avoir vu des traces trop multipliées et des exemples trop frappans dans toute la chaîne des Hautes-Pyrénées, mais surtout dans les vallées d'Aran et de Luchon, son principal foyer.

Il y a peu de distance de là au village de *Coaraze*, où l'on arrive à travers de charmantes prairies, et au milieu de vergers où la vigne s'unit aux arbres fruitiers, favorisés par le climat le plus doux : lieux pleins de souvenirs chers à la France, et où se voyoient, avant les temps de nos discordes, des monumens précieux dans leur simplicité. « On retrouve, dit l'auteur du Voyage dans les Pyrénées (1), *gravées sur les marbres de Coaraze, de Saint-Pé et de Lamarque, quelques écrits de l'enfance d'Henri IV, comme on a retrouvé les premières histoires.* » Ces précieux vestiges ont

(1) Page 58.

disparu dans la révolution, mais nous en consacrons ici l'honorable tradition.

C'est à Coaraze en effet, sous les yeux de sa gouvernante la baronne de Miossens, que Henri vit s'écouler les années de son enfance, dans le château de ce nom, maison de plaisance des d'Albrets. Il n'en reste plus qu'une tour et l'enceinte d'une cour. Le petit château, bâti à côté de la tour, et ses dépendances, sont modernes, et furent construits par M. de Pouillac, ancien fermier-général. Sur l'entrée de l'ancien bâtiment, se lit encore l'inscription espagnole *lo que a de ser, no puede faltar* (ce qui doit être ne peut manquer d'arriver). On peut regarder ce proverbe comme une allusion à la grandeur du Navarrois; et elle peut s'appliquer aussi au retour de ses augustes descendans sur le trône qu'il leur avoit légué. Le souvenir populaire gardé à la personne à jamais révérée de cet excellent roi, n'a pas peu contribué à les rétablir, en leur ramenant les cœurs de sujets trop long-temps entraînés dans des égaremens politiques.

C'est dans ce site enchanteur, à la racine des Pyrénées, sur ces coteaux déjà assez élevés, qu'Henri se plaisoit à gravir avec ses camarades; c'est près des bords du gave, dont les eaux offrent encore la rapidité et le bruit du torrent, image de vivacité physique et d'activité morale, qui sembloit lui dire : *Qui veut aller loin doit aller*

vite, et ne pas s'arrêter aux obstacles : proverbe du franc Béarnois, préférable à celui du cauteleux Italien, *chi va piano, va sano;* c'est au milieu de cette nature agreste et des bons villageois dont il mangeoit le pain bis, l'ail et le lait, que ce prince, élevé comme leur égal en quelque sorte, reçut cette mâle éducation qui sans doute prépara ses grands succès militaires et politiques; elle lui apprit à gagner les cœurs, par la connoissance des hommes avec lesquels il vécut dès sa plus tendre jeunesse, par ces qualités fondamentales qui le rendirent si digne de leur commander, et le firent *devenir de leur nourrisson leur père.* Qu'il me soit permis de reproduire ici cette idée, si bien exprimée par Louis XVIII, notre roi, dans l'inscription latine mise sur la statue pédestre en bronze (1) destinée à la ville de Nérac, où Henri résida comme roi de Navarre, et essaya le grand art de gouverner.

Après Coaraze, la route s'élève insensiblement comme le sol du vallon que parcourt le gave en sens inverse du voyageur. Bientôt on traverse le gave; le vallon se resserre ensuite considérablement, et l'on arrive au hameau *de l'Estelle*, que dominent des hauteurs peuplées de hêtres et de sapins. Ce paisible et charmant séjour

(1) C'est l'hommage de M. le comte de Dijon, noblement imité de celui de M. de la Feuillade envers Louis XIV.

est redevenu l'asile studieux de jeunes néophytes destinés au sacerdoce ; un séminaire y renferme de quatre-vingts à cent élèves ecclésiastiques, la plupart issus, selon les anciennes mœurs, de la population pastorale et agricole des contrées voisines.

Dans le voisinage d'Estelle débouche la gorge d'Asson, qui ne s'enfonce pas jusqu'au centre de la chaîne, et ne prolonge ses ramifications qu'à la hauteur du vaste plateau qui sépare le val des Eaux-Bonnes de celui d'Azun. Près de son sommet sont le village d'Arbeost et celui des Ferrières, ainsi nommé à cause de l'exploitation qui s'y fait de mines de fer justement renommées.

Les forges à la catalane d'*Arthes* en *Asson*, sont alimentées comme celles de Loubie en Ossau, par la mine de fer *Baburet*, située sur la montagne du même nom ; on parvient horizontalement à cette mine, extrêmement abondante, et exploitée depuis un temps immémorial, par une galerie de 445 mètres, taillée dans le roc vif, à hauteur d'homme. Le minérai, espèce d'hématite, donne à peu près un tiers de fer ; il est moins cher, mais moins dur que celui d'Espagne : on l'allonge en barres, en tringles, en rondins, par des marteaux de 80 myriagrammes chacun. Ces deux forges considérables, qui appartiennent à M. le marquis d'Angosse, occupent environ 500 ouvriers en hiver, tandis qu'en été elles sont pres-

que désertes, la conduite des troupeaux dans les montagnes, étant le goût dominant et l'intérêt majeur d'une population essentiellement pastorale.

La vallée d'Asson, en effet, est surtout renommée par ses beaux pâturages, ses immenses troupeaux, et les produits qui en résultent. C'est la partie des Hautes-Pyrénées où se fait le plus remarquer l'économie pastorale, sur laquelle nous allons à cette occasion donner quelques détails. Elle a deux branches principales, le gros et le menu bétail, c'est-à-dire les bêtes à corne et les bêtes à laine; et les laitages qu'on en tire donnent en beurre et en fromages des bénéfices qui entrent pour beaucoup dans la balance commerciale de la région alpestre, presque dépourvue d'autres ressources agricoles.

Bêtes à laine.

Les bêtes à laine, dans les Hautes-Pyrénées, sont une des principales richesses de l'économie rurale, quoique leur quantité, leur qualité et leurs produits, soient loin de répondre à ce qu'on pourroit y attendre de l'élève de ces animaux si utiles, si nécessaires à l'homme.

L'espèce indigène en est dès long-temps d'une qualité bien inférieure à celles des Espagnes, soit qu'elle ait dégénéré, soit que les autres se soient perfectionnées, depuis que l'Espagnol Columelle,

auteur du premier traité connu d'agriculture, vantoit les prix des laines de ces contrées, et disoit : *Nunc gallicæ oves pretiosiores habentur.* Le besoin d'améliorer cette race avoit été senti depuis long-temps; et M. Détigny, dont le nom se rattache à presque toutes les conceptions applicables aux contrées dont il fut l'intendant, avoit fait conduire dans les Hautes-Pyrénées, et toute la généralité d'Auch, des béliers transhumans de l'Estramadure, dont on obtint des succès qui, pour avoir été négligés, ont laissé trop peu de traces. Depuis quelques années, l'introduction des mérinos a mis en bonne voie de perfectionnement; et certains agronomes ont fait d'utiles croisemens; outre les bêtes de race pure qu'ils élèvent, leurs métis donnent de beaux et bons produits: mais l'usage est loin d'être général, et n'a guère pénétré dans les montagnes où sont les plus nombreux troupeaux. Il faudroit vaincre la routine et la mauvaise épargne, pour que les montagnards se procurassent des béliers purs. Un moyen que nous avions consigné dans l'Annuaire ou Manuel statistique des Hautes-Pyrénées, et invoqué sur les lieux, eût été que le gouvernement leur en fît l'avance, en plaçant de ces béliers comme espèces d'étalons, dans les diverses bergeries, à charge de remboursement après les avantages obtenus. Une semblable opération, bien conduite dans toute la chaîne des Pyrénées et dans celle

des Alpes, décupleroit nos richesses en ce genre, dans les deux contrées les plus productives.

Même dans l'état actuel, les revenus que donne ce bétail, sont une des grandes ressources de la contrée. Les troupeaux de brebis indigènes sont extrêmement nombreux (1), et il n'est presque pas de famille de laboureur qui n'ait le sien plus ou moins grand, selon la position et l'étendue de ses terres. Dans les plaines, l'espèce est petite, et le poids ordinaire d'une toison n'est que d'un ou deux kilogrammes en suint; ce n'est guère que pour en avoir le fumier, et pour les faire parquer, qu'on élève des brebis, de même que dans les coteaux, où elles sont cependant plus fortes et de meilleur produit. A mesure qu'on approche des montagnes, elles acquièrent plus de poids, et donnent davantage de laine; leur nombre devient aussi plus considérable, mais c'est dans les vallées que se trouvent les grandes bergeries, et ces immenses troupeaux qui se répandant jusque sur la cime des monts, fournissent en abondance du laitage, des laines, des agneaux et des moutons, principales richesses des montagnards (2).

(1) Il y avoit, en 1810, dans le département des Hautes-Pyrénées, 5,486 béliers, 60,362 moutons, 126,693 brebis, 56,838 agneaux; on ne comptoit encore que 130 métis, total 239,509. Plus de 150,000 de ces bêtes à laine appartenoient à la montagne.

(2) Les boucheries de la contrée sont approvisionnées en

C'est vers les premiers jours de mai, qu'on fait sortir les brebis et les moutons des granges des *germs*, espèces de chalets des Pyrénées, pour être menées sur les montagnes sous la conduite d'un berger et la garde d'un chien, qui compte dans le ménage pour une ration. Les agneaux ne vont sur les montagnes qu'à la fin du mois; les brebis et les moutons sont tondus alors; on coupe la toison avec de grands ciseaux. C'est un jour de réjouissance pour le berger; ses plus beaux moutons portent la grosse sonnette et sont peints de rouge. A mesure que les neiges se fondent, les troupeaux s'avancent vers la cime des montagnes jusqu'à la fin d'août, époque à laquelle on les ramène aux germs, où on les fait parquer jusqu'à la fin de septembre; alors ils descendent dans la partie inférieure pour parquer sur les champs qui doivent être semés en lin ou en seigle, jusqu'à la moitié de novembre : après quoi on les mène de nouveau aux germs jusqu'à la mi-décembre. C'est communément aussitôt

agneaux et en moutons indigènes; il s'en exporte aussi en Espagne. Les laines sont employées par les habitans en étoffes de la couleur naturelle, dont ils sont constamment habillés l'été comme l'hiver. Les fabriques du pays en emploient une partie, le reste passe dans les départemens voisins et va jusqu'à Carcassonne et même à Elbeuf. On ne les emploie dans ces deux dernières villes, que pour les lisières des draps. Quant aux laitages, nous dirons tout-à-l'heure leur emploi.

après leur retour à l'étable que les brebis mettent bas; alors les soins les plus assidus leur sont prodigués, on leur donne en abondance du foin et du regain des prairies non arrosables; après quinze jours, les agneaux sont séparés de leurs mères, pendant la nuit, et on commence à leur donner un peu de foin.

Quand les brebis quittent la montagne, il est des laboureurs qui les envoient hors de leur commune, sous la conduite d'un berger, afin qu'elles aillent trouver une nourriture qu'ils ne peuvent leur procurer; ces brebis consomment ainsi une partie du foin de la plaine et des vallons; la plupart, cependant, gardent leur troupeau dans leur métairie, où ils ont amassé une certaine quantité de foin et de regain. Des pasteurs d'Ossau conduisent leurs troupeaux sur le Pont-Long, en vertu d'une antique propriété communale; mais ils ne peuvent rester long-temps sur cette plaine aride, et en partie marécageuse; et ils poussent leur migration jusque dans les Landes de Bordeaux, où ils attendent le retour de la belle saison pour revenir aux montagnes.

Les laines qui proviennent des troupeaux des montagnes, sont très-abondantes, mais il y en a peu qui aient un certain degré de finesse; elles sont cependant de meilleure qualité que dans les coteaux et dans les plaines, où il y en a beaucoup moins; ces laines sont vendues par les proprié-

taires ou converties en étoffes grossières pour leurs usages domestiques. Je parlerai de l'emploi de ce produit au chapitre de l'industrie et du commerce, cinquième partie de cet ouvrage.

Les bergeries où l'on renferme les troupeaux de brebis, sont en genéral fort mal entendues, et il en résulte souvent des pertes considérables pour les pauvres laboureurs, qui les regardent comme un fléau inévitable, dont ils ne daignent pas même rechercher les causes. Les maladies des bêtes à laine leur sont absolument inconnues, et ils ne font rien pour y remédier ni pour les prévenir : il n'est personne dans ces montagnes qui ait la moindre teinture de l'art vétérinaire. Cette ignorance seroit moins pernicieuse, si les bergeries étoient mieux construites, plus spacieuses, plus aérées, plus appropriées à leur usage.

Les moutons se font à l'âge de trois mois, ensuite on les engraisse avec du regain : il s'en fait une grande consommation dans les boucheries. Les moutons de certaines localités, tels que ceux de *Trie* et de *Galan*, dans le Bigorre, sont réputés de bon goût, sans qu'on puisse les taxer d'être durs et coriaces. On mange aussi beaucoup d'agneaux à la montagne. Les jeunes brebis châtrées, et que l'on nomme *bourregues*, sont le mets le plus délicat en ce genre; les *gigues*, en langage du pays, et les côtelettes, en sont excellentes, en effet.

Bêtes à corne.

Quant au gros bétail, dont le nombre est aussi considérable que celui des bêtes à laine, proportionnellement (1), partie est destinée aux labours, partie au nourrissage; cette dernière destination est la principale dans les montagnes, où la culture, comme nous l'avons déjà fait remarquer, est presque nulle. C'est sous ce rapport surtout, que l'économie pastorale, dans les Hautes-Pyrénées, est encore bien arriérée, en comparaison des progrès qu'elle a faits dans les Hautes-Alpes, selon les justes observations de M. Ramond. Ces montagnes sont pareilles, à beaucoup d'égards; les herbages y sont également abondans; l'exposition, le climat, sont à peu près semblables. S'il y a quelques avantages d'un côté, ils sont en faveur des Pyrénées, qui étant sensiblement moins élevées, sont plus cultivables. En effet, à espaces égaux, il y a plus de lieux fertiles; à hauteurs égales, elles sont plus accessibles. Les ravins y sont moins étendus, les torrens moins considérables, les lavanges moins dangereuses, les vallées supérieures plus long-temps habitables.

(1) On comptoit en 1810, dans le département des Hautes-Pyrénées, 538 taureaux, 13,051 bœufs, 29,034 vaches, 5,611 génisses, 6,150 veaux; total 54,392. Plus de 30,000 de ces bêtes à corne appartenoient à la montagne.

Cependant quelle différence quant aux résultats ! Dans les Alpes, les produits en tout genre sont très-considérables, tandis qu'ils sont bien moindres dans les Pyrénées, où la masse du travail est énorme, où elle fatigue les deux sexes et tous les âges. Le gros bétail y est dans un état extrême de dégradation, et nulle part il n'en existe d'aussi foible. On ne voit pas un beau bœuf dans toute la contrée, si ce n'est sur quelques points du Béarn ; on n'y consomme guère que du veau et de la vache, dont on alimente aussi les boucheries du voisinage de l'Espagne.

Tous ces désavantages ne tiennent ni à la nature du sol, ni au caractère des habitans, qui sont généralement actifs, ingénieux et entreprenans. Mais les montagnards, en renonçant à vivre de leurs laitages, se sont mis dans la dépendance des habitans de la plaine, puisqu'ils ne peuvent faire venir assez de grain sur leur propre sol ; et pour se procurer ces grains, et les mauvais vins dont ils font trop d'usage, le défaut d'avances les oblige à se défaire de leur bétail de très-bonne heure. Ils ne vendent que de chétifs élèves auxquels ils n'ont pas donné le temps de croître ; et la plaine, aussi mal servie que la montagne par des échanges également désavantageux, est tout aussi dénuée de beau bétail, tant pour la consommation que pour les travaux agricoles. Ce qui contribue encore à l'appauvrissement de l'es-

pèce dans les montagnes, c'est qu'on l'assujétit au travail comme dans la plaine. Cet usage produit de très-mauvais effets. La main de l'homme devroit faire tous les frais de la culture dans les pays alpestres, qui sont destinés par la nature à nourrir des troupeaux oisifs; alors ils sont très-productifs. Mais, à cet égard, les habitudes sont prises dans les Hautes-Pyrénées, et on ne sauroit y rien changer, non plus qu'aux goûts des habitans.

Une chose susceptible de réforme et d'amélioration, c'est la proportion des prairies qui donnent les fourrages d'hiver, avec les pâturages qui fournissent les herbages d'été. Partout la disproportion est extrême, et comme il y a trop peu de prairies, l'accroissement des troupeaux se trouve fort limité: comment garder dans l'été, des bestiaux qui mourroient de faim en hiver? Il en résulte aussi que les pâturages excédans ne sont généralement utilisés que de la plus mauvaise manière, c'est-à-dire en y recevant des troupeaux étrangers; on se contente ainsi du prix de l'herbe, et on laisse aux autres les profits du bétail, qui est toujours plus considérable. Ceux qui achètent de jeunes bêtes au printemps pour les revendre en automne, spéculent un peu mieux, mais ce n'est jamais que vendre l'herbe un peu plus chèrement.

Une bonne administration et une économie

pastorale bien entendue, doivent donc viser constamment à améliorer et étendre les prairies naturelles, à y en substituer d'artificielles, quand cela est possible, et à perfectionner l'emploi des engrais et celui des arrosages, assez bien entendus dans quelques vallées, mais non dans toutes, afin d'avoir des fourrages en plus grande quantité, et de meilleure nature. Cette augmentation de fourrages amèneroit l'accroissement numérique du bétail, et l'expulsion des troupeaux étrangers.

Il faudroit ensuite s'occuper de l'amélioration des espèces, ce qui seroit aisé avec quelques précautions, si une nourriture abondante, pendant l'hiver, entretenoit la vigueur que les animaux auroient prise dans les pâturages. Au lieu de cela, on fait mourir les bestiaux de faim, dès qu'ils quittent les pâturages, parce que tel qui n'a de foin que pour nourrir cinq ou six têtes dans sa grange, en mène dix à la montagne où la nourriture ne leur manque jamais. Cette disette forcée pendant l'hiver, et les excès de nourriture auxquels ces bestiaux se livrent au printemps, causent souvent de grandes mortalités. On voit un exemple frappant du grand avantage que procure une juste proportion entre les fourrages d'hiver et ceux d'été dans quelques cantons du Béarn, dans le vallon d'Argelés et dans la vallée de Campan : le bétail y est mieux nourri ; on y songe moins à la culture des champs qu'à celle des prairies ; et c'est

ce qui fait la supériorité des vaches de ces divers cantons.

Les produits d'ailleurs souffrent toujours du défaut de nourriture suffisante; ils ne souffrent pas moins d'un autre usage : quelque médiocre que soit la quantité de lait que donne une vache, jamais son veau n'en a la jouissance entière; aussi n'acquiert-il ni développement ni vigueur. Enfin, une dernière cause de dégradation des troupeaux, est celle qui tient au manque de taureaux pour la reproduction; on n'y emploie que des veaux de l'année, à qui les cornes ne sont pas encore venues, et dont on fait des boeufs aussitôt après, sans attendre, pour les manger, qu'ils aient pris de l'accroissement, et qu'ils soient sortis de l'état où ils étoient dans leur première condition. Il faut espérer que les primes décernées annuellement aux propriétaires des meilleurs taureaux, soit pour la race, soit pour la beauté individuelle, amèneront peu à peu une importante amélioration dans les bêtes à corne, comme le croisement dans les bêtes lainées, et qu'un jour ce pays n'aura rien à envier à d'autres sous l'un et l'autre rapports.

Des laitages, du beurre et des fromages.

On consomme beaucoup de laitages dans les Hautes-Pyrénées où se fabrique aussi la plus

grande quantité du beurre et des fromages qu'on exporte dans les contrées voisines.

Le lait en nature est principalement à l'usage des propriétaires des animaux ; les ménagères l'emploient communément pour faire, avec de la farine de maïs, une espèce de bouillie ou pâte; quelquefois d'une manière plus recherchée avec du gruau ou millet : nourritures substantielles, rafraîchissantes et agréables! Les cafés des villes, les auberges, les tables qui peuvent offrir des crêmes, les maisons où l'on déjeune avec du chocolat ou du café, les pharmacies, les hôpitaux en emploient une grande quantité.

On en fait de simples préparations à froid. Tantôt c'est de pur *caillé* que l'on vend dans de petites écuelles d'une poterie grossière ; tantôt c'est du caillé qui a passé à la coupe et que l'on dispose en boule pour en former du *grueil*, en terme du pays, ou que l'on enferme dans un faisceau de joncs lié par les deux bouts, ce qu'on appelle des *jonchées*. C'est surtout à la racine des monts, près de l'entrée des gorges, que se fabriquent ces différens laitages. Ce sont des mets de dessert et de goûter, justement recherchés (1).

Le lait de chèvre, assez abondant, est d'un

(1) Le *caillé* de Benac, le *grueil* de Saint-Pé, les *jonchées* de Pau et de Tarbes, sont très-renommés et de fort bon goût, ainsi que les fromages blancs de Sarrancolin, appelés *pignes*.

usage journalier dans les villes ; celui de brebis l'est moins, parce qu'il est nécessaire à la nourriture des agneaux ; mais c'est le lait de vache qui fournit à la fabrication de beurre et de fromage qui a lieu dans les hautes vallées et dans les pâturages alpestres.

Il se fait une énorme quantité de beurre dans les Hautes-Pyrénées, principalement dans les vallées d'Ossau et d'Asson en Béarn, et dans l'arrondissement d'Argelés, aux cantons de Luz et d'Aucun surtout (1). La vallée de Campan, près de Bagnères, en donne de très-justement renommé par sa blancheur, sa fermeté, son bon goût ; les communes de Bordères, de la Loubère, de Horgues et d'Odos en approvisionnent journellement la ville de Tarbes ; Pau est également pourvu par les campagnes environnantes : de jeunes filles le colportent et le crient dans les rues avec le lait, ou l'exposent sur les places les jours de marché ; il se paie plus cher qu'à la montagne où le prix ordinaire est de 1 fr. 50 cent. le kilogramme. Ce sont les vallées qui approvisionnent, en beurre salé, les plaines et les coteaux, et il en passe dans les départemens voisins.

Il faut la crême de soixante litres de lait de vache pour faire un kilogramme de beurre. Les

(1) Le seul arrondissement d'Argelés en fait près de 60,000 kilogrammes et en exporte plus de 16,000.

bergers le font eux-mêmes en battant la crême dans de petites outres de peau de mouton.

L'emploi le plus important du lait, est celui qui s'en fait pour les fromages.

Les brebis indigènes du Bigorre fournissent peu ou point de lait pour la consommation; en général, on le laisse tout aux agneaux; c'est seulement pendant la quinzaine qui suit la vente de ces agneaux qu'on trait les mères, et il en faut une quarantaine pour donner un litre de lait. Les brebis de l'espèce dite béarnoise, trop peu abondante, en donnent dix fois plus et on les trait pendant trois ou quatre mois, après le sévrage des agneaux qui a lieu au mois d'août. Ce sont elles qui fournissent à la fabrication des fromages de cette espèce, presque exclusivement à l'usage des bergers du Béarn qui mènent leurs troupeaux sur les pâturages des Hautes-Pyrénées.

Dans les environs de Tarbes, les communes de Louey, de Lannes, de Juillan, d'Ossun et de Hüs font quelques fromages de lait pur de brebis: la qualité en est assez bonne, mais elle pourroit être meilleure, si la fabrication étoit mieux entendue. Ces fromages sont préférables pour la délicatesse à ceux de lait de vache, dont les produits, en revanche, sont bien plus abondans.

Il n'y a guère que les deux tiers des vaches des Pyrénées qu'on puisse appeler laitières, encore celles-ci ne donnent-elles pas toutes la même

quantité de lait. Celles des pays de coteaux n'en fournissent presque pas, parce que ces contrées n'ont que de maigres pacages; les plaines du Béarn et du Bigorre sont plus favorisées sous ce rapport, surtout la partie haute de cette dernière. A la montagne, les vaches, toutes petites qu'elles sont, comparativement à celles des plaines, fournissent le plus de lait, sans que néanmoins elles approchent, à cet égard, de la fécondité des vaches suisses et même de celles des Alpes en général; celles qui sont bonnes en donnent de quatre à cinq litres par jour, lorsqu'elles sont bien nourries; les vaches communes n'en donnent que deux litres; elles mettent bas, ordinairement, vers la fin de décembre, et conservent leur lait, environ cinq à six mois, en assez grande abondance. Il faut communément soixante litres de lait de vache écrémé pour obtenir un kilogramme de fromage. Les frais de fabrication sont très-modiques; avec une présure qui coûte quinze centimes, on fait deux kilogrammes de fromage; et avec une charge de bois du prix d'un franc, on peut faire chauffer une quantité de lait qui donne seize kilogrammes de fromage.

Il s'en fabrique une énorme quantité pour la consommation de tout le pays, et l'on en envoie dans les contrées voisines (1), en concurrence

(1) Sur près de 15,000 kilogrammes de fromage qui se fa-

avec les fromages de l'Arriége, dits de Saint-Girons, qui sont de meilleure nature en général ; ceux d'Asson, en Béarn, peuvent rivaliser avantageusement ; et le fromage fort de certains cantons des vallées d'Aure, de Louron et de Barousse qui approche parfois, lorsqu'il est à point, de la qualité de celui de Roquefort, mérite d'être mentionné particulièrement.

Les fromages des Pyrénées ne sauroient être comparés à ceux qu'on fait dans toutes les Alpes, sans voir combien ils leur sont inférieurs : ils ne ressemblent en rien aux différens gruyères de la Suisse. Le lait qu'on emploie à leur fabrication est trop dépouillé de sa crême ; la trop grande quantité de beurre que l'on fait, nuit à la qualité des fromages ; on ne sauroit tout obtenir à la fois. Ils sont maigres, cassans ; leur pâte n'est point homogène ; ce n'est que du simple caillé que l'on a fait sécher, sans art et sans préparation. Ils sont communément du poids de deux à cinq kilogrammes, leur forme est cylindrique, ils ont plus de diamètre que d'élévation (1).

Ces fromages pourroient être l'objet d'une grande

briquent dans le département des Hautes-Pyrénées, l'arrondissement d'Argelés en fait plus de 12,000, dont il exporte la moitié dans le reste du département et au voisinage.

(1) Le prix ordinaire du fromage commun est de 1 fr. le kilogramme.

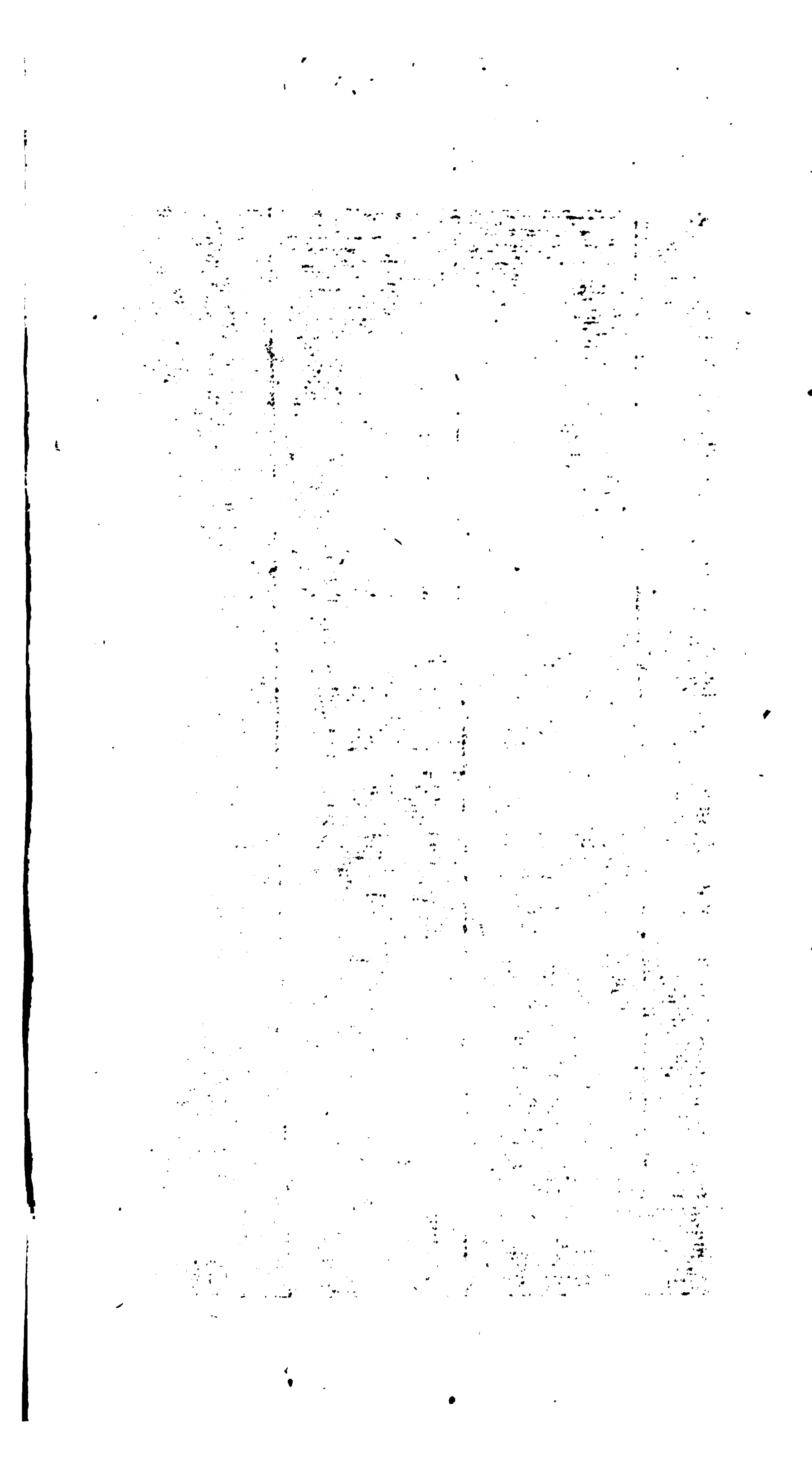
branche de commerce, en employant pour leur fabrication des procédés qui leur donnassent une qualité supérieure. Sans prétendre atteindre à la perfection de ceux des Alpes, où les laitages sont incontestablement supérieurs en qualité, comme en quantité, peut-être à cause de la meilleure nature des herbages, on pourroit obtenir de plus heureux résultats, si l'on écrémoit moins le lait; s'il étoit convenablement manipulé comme en Suisse et en Hollande; si la présure employée pour le cailler étoit moins prodiguée, et que le sel fût plus ménagé. En un mot, pour faire rechercher fort au loin les fromages des Pyrénées françaises, il suffiroit de faire adopter aux bergers de nos montagnes, les méthodes usitées dans les Alpes. La qualité du laitage et son abondance permettroient d'approcher, du moins, des mêmes résultats et des mêmes avantages, par l'emploi des mêmes moyens.

CHAPITRE VIII.

Vallée de Betharram, jusqu'à Lourdes.

La vallée de Betharram, loin de s'enfoncer dans la chaîne des Pyrénées, ne fait qu'en longer de l'ouest à l'est les premiers gradins, dont les formes surbaissées et arrondies invitent à la visiter sans faire craindre la fatigue des hautes montagnes. Cette vallée est la communication naturelle des établissemens thermaux du département des Basses-Pyrénées, à ceux du département des Hautes-Pyrénées; et il est également agréable de la parcourir, de quelque côté qu'on y arrive, soit par le Béarn, soit par le Bigorre. Nous continuerons notre trajet, en suivant la première direction.

Non loin de l'Estelle, à l'entrée de la gorge, est la *chapelle de Betharram*, qui a donné son nom à la vallée que nous allons bientôt décrire. Ce charmant sanctuaire, dédié à Notre-Dame, est l'objet de grandes solennités religieuses, au 15 d'août et au 8 septembre. Une foule immense de dévots

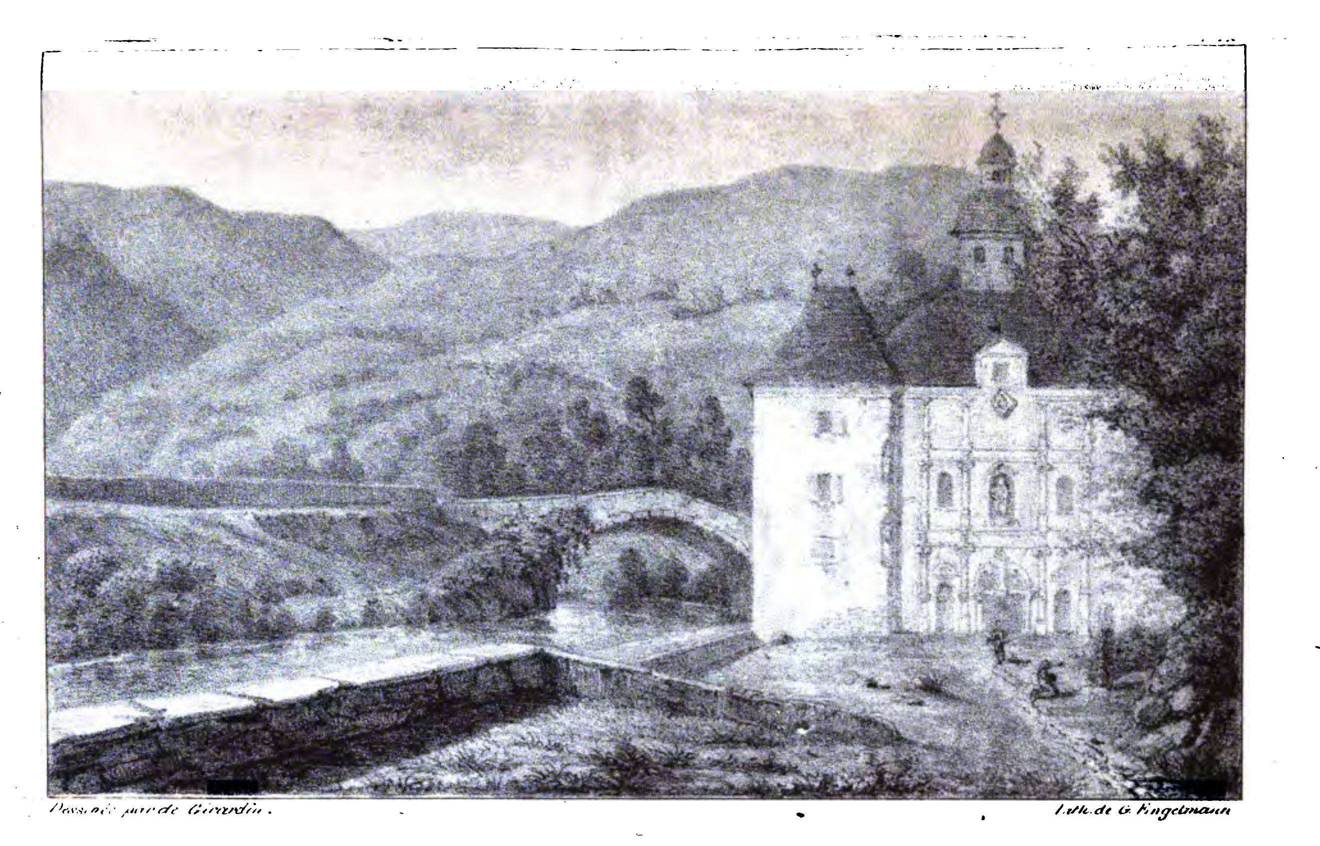


[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] ne [illegible]



Dessiné par de Girardin. Lith. de G. Engelmann

Notre Dame de Betharram.

pèlerins y affluent, venant, les uns par la route de Pau, ce sont les *Béarnois;* les autres par la route de Saint-Pé, ce sont les *Bigorrois* et les *Barégeois;* de chaque côté, deux longues files où l'on voit mêlés les sexes, les âges, les costumes, se croisent, allant et revenant, avec les habits ornés de festons, les mains garnies de chapelets bénis; tous, chemin faisant, chantent de vieux cantiques tantôt en partie simple, tantôt en duo, tantôt en chœurs. C'est ainsi qu'on se rendoit autrefois à Notre-Dame de *Garaison*, près de Pinas, à Notre-Dame de *Pouey-Lahuc* en Azun; qu'on se rend encore, avec une égale affluence, à Notre-Dame de *Héas*, comme nous le verrons en son lieu.

L'église de Notre-Dame de Betharram a été bâtie assez près du gave, au pied d'une colline couverte de chênes, qui paroît fermer l'entrée de la gorge; elle est d'une architecture simple, mais régulière et d'un goût antique qu'a respecté le vandalisme révolutionnaire, à la voix d'un conservateur des arts, ainsi qu'il est heureusement arrivé de quelques monumens sacrés dans diverses parties de la France et dans sa capitale. Plusieurs statues en marbre décorent la façade. Au-dessus du portail est celle de la Vierge, qui semble, par sa pose et son attitude, indiquer le chemin par où l'on monte par des rampes douces, sous un dais continuel de verdure, aux neuf chapelles ou stations d'un très-beau calvaire, modèle primitif de

celui du mont Valérien, près de Paris (1); celui de Betharram a été restauré depuis quelques années par la piété locale, comme le sera, par la généralité des fidèles de France, avec la grandeur et la dignité convenables, l'établissement central des Missions intérieures.

Les neuf chapelles ou stations du calvaire de Betharram sont ornées de figures de Jésus-Christ, des Apôtres et autres personnages de l'écriture sainte, grossièrement sculptées, couvertes de couleurs tranchantes, et dans des attitudes plus expressives que gracieuses. Ces ornemens n'en sont que mieux appropriés à la rudesse des montagnards, sur lesquels ils produisent de fortes impressions; et si, dans son ensemble, ce pieux monument ne peut rivaliser de splendeur avec celui qui avoisine la capitale, il le surpasse, pour sa situation, de tout l'avantage d'un site pyrénéen, sur un monticule des rives de la Seine. De station en station, les aspects du voisinage varient en s'étendant; et

(1) En 1633, Hubert Charpentier, prêtre plein de zèle et de doctrine, établit auprès de l'ermitage des solitaires, une congrégation nouvelle de Missionnaires, construisit une église, bâtit un hospice, et éleva les trois croix et les chapelles des stations sur le modèle du Calvaire qu'il venoit de fonder à Betharram. Le peuple y courut en foule, et sa dévotion pour ce saint lieu s'accrut de jour en jour. (Notice et Prospectus de souscription pour le Calvaire du Mont-Valérien.)

au sommet, esplanade pratiquée au pied de la croix, est un point d'optique ravissant, d'où la vue embrasse en panorama le vaste horizon de la plaine et du bassin du gave d'un côté, et de l'autre les innombrables accidens de sol, de végétation, de verdure, de coloris que présentent la vaste base de l'amphithéâtre des monts, et leurs cimes chenues, parmi lesquelles se fait remarquer celle d'Asson. Ces sommités, tantôt resplendissent de lumière, tantôt offrent les reflets de la neige, tantôt sont couvertes de nuages légèrement onduleux, ou violemment agités par les vents, ou laissant échapper de leur sein convulsif, la foudre qu'ils recèlent.

Après Betharram, on traverse un pont d'une seule arche, orné de lière, et construit entre deux culées naturelles, stables comme les Pyrénées elles-mêmes; là le gave est blanchi d'écume par les rocs qu'il baigne de ses eaux resserrées. Un tertre couronné de verdure, domine ce pont pittoresque où finit le Béarn, et où commence le Bigorre.

Nous ne nous arrêterons point cependant devant des limites arbitraires, et que la nature n'a pas posées, afin de ne pas interrompre la description de cette vallée; nous la suivrons jusqu'à son débouché dans le vallon qui précède l'entrée de la vallée de Barèges, jusqu'à la ville de Lourdes, sur laquelle d'ailleurs les seigneurs

de Béarn eurent souvent des prétentions, et qui fut considérée, à diverses époques, comme faisant partie de leurs états, et même du royaume de Navarre.

Après le pont de Betharram, la vallée prend un caractère plus prononcé, quoique toujours gracieux; et l'on atteint bientôt le riche et beau vallon de Saint-Pé, ville chef-lieu de canton, située sur la rive droite du gave, au confluent du ruisseau de *Génie*. Cette ville conserve quelques restes de fortifications, et une ancienne porte située du côté du gave; elle s'appeloit anciennement *Genneres* ou *Geyres*.

La fondation du monastère de Bénédictins qui y existoit autrefois, sous l'invocation de saint Pierre, fut l'époque et l'occasion du changement de nom. Cette fondation fut faite en 1032 par Sanche Guillaume, duc de Gascogne, en reconnoissance de ce qu'il avoit recouvré la santé dans un voyage qu'il avoit fait en ce lieu, dépendant alors de la paroisse de Lassun, où, disoit-on, il se faisoit souvent des miracles. Centulle III, vicomte de Béarn, Guillaume de Béarn et Arnaud Raymond de Lousse cédèrent au duc, moyennant compensations, différens morceaux de terre, nécessaires pour la fondation. Sanche Guillaume dota le monastère de revenus considérables, lui accorda des priviléges, l'enrichit de meubles, de vases précieux, et le dédia à Dieu et à saint Pierre;

un grand nombre de seigneurs dépendant de son duché, signèrent l'acte de concession. L'un des successeurs du vicomte Centulle, Gaston IV, confirma, avec le comte d'Armagnac, les immunités du monastère de Saint-Pé; et quelques années après, Addo, abbé de Saint-Pé, évêque d'Oleron, fit la dédicace de l'église du monastère en présence d'un grand nombre de seigneurs, d'abbés et de prélats de Gascogne. Soixante ans environ après la fondation, les immunités du couvent furent de nouveau confirmées. Le vicomte Centulle V gratifia à son tour le monastère de Saint-Pé, et lui donna le territoire d'Exère et autres. Ce monastère passa de la dépendance de l'évêque de Lescar sous celle de l'évêque de Tarbes, ce qui devint le sujet d'une vive et longue contestation entre ces deux évêques. Cette contestation, portée pardevant le pape, fut agitée dans plusieurs conciles; elle demeura indécise, et les évêques de Lescar oublièrent leurs prétentions.

L'église de Saint-Pierre subsiste encore; c'est un grand vaisseau voûté; il y a deux chapelles aux deux côtés du chœur. Le couvent des Bénédictins étoit de nouvelle construction; l'édifice est régulier, mais il n'offre rien de remarquable; il est devenu la propriété de plusieurs particuliers.

Les Bénédictins avoient contribué à peupler la ville de Saint-Pé d'ouvriers occupés à travailler le fer des forges de *Loubie* et d'*Asson*. Saint-Pé

est encore renommé pour son industrie. Ses martinets, sa clouterie, sa fabrique de peignes de buis et celles des mouchoirs façon de Béarn, sont d'un bon produit.

Dans une petite gorge voisine au nord-est, s'exécutent chaque automne d'abondantes chasses de pigeons-ramiers et de palombes, d'après le procédé divertissant que nous décrirons dans la troisième partie de l'ouvrage, parce qu'elle se pratique aussi aux environs de Bagnères. A Saint-Pé, la chasse est plus belle à voir et plus productive; mais elle est moins fréquentée par les étrangers, et conséquemment moins renommée.

De Saint-Pé on arrive au village de Beyrouze, à deux kilomètres de Lourdes. Les montagnes qui bordent le gave continuent à se rabaisser en humbles collines sur plusieurs points; il en résulte des sites extrêmement remarquables par leur beauté. Non loin et de l'autre côté du gave, se présente une superbe forêt communale que dominent de beaux pâturages.

Aux approches de Lourdes, du même côté, au sud-ouest, il existe plusieurs grottes creusées dans une montagne calcaire : elles s'appellent des espalungues, du latin *speluncas*, cavernes. L'une d'entr'elles, dont l'entrée est assez spacieuse, et qui s'appelle le *Loup*, est divisée en trois parties : celle du milieu est assez remarquable; on y voit des stalactites de spath calcaire, et on y a trouvé, dit-

on, des coquilles bivalves; au fond est un abîme réputé impénétrable, tant on le juge profond par la chute des pierres qu'on y lance et qui, longtemps après, frappent l'oreille du bruit sourd et rauque des eaux.

Dans la même direction, sont les superbes carrières de marbre d'Aspin, gris veiné, d'un usage général dans le pays.

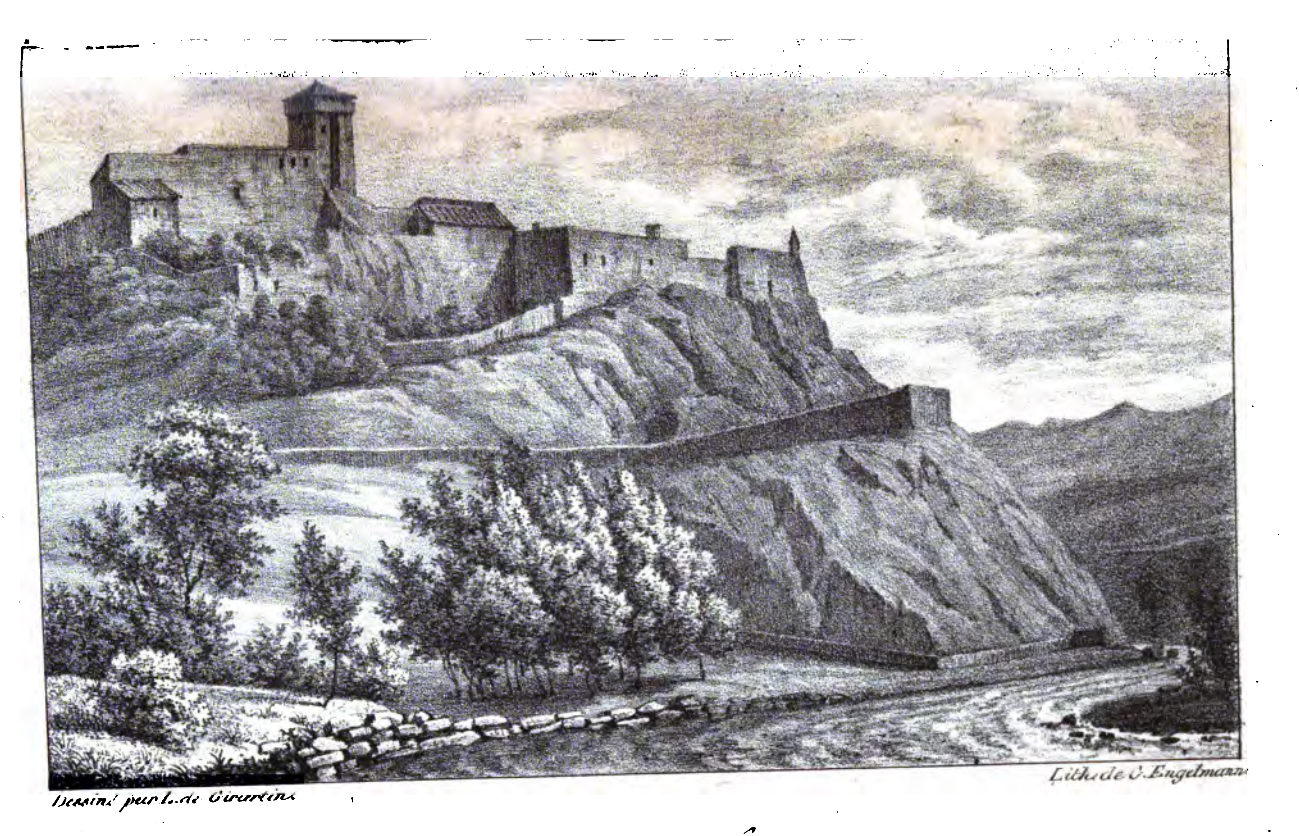
Enfin, l'on atteint le vallon de Lourdes que domine pittoresquement le fort, jadis séjour d'une garnison, depuis prison d'état, et maintenant caserne de vétérans.

La ville en occupe la partie la plus déclive (1); elle n'offre de remarquable qu'un assez bel édifice construit depuis 1805; il sert de maison commune et de palais pour le tribunal civil, qui a été transféré d'Argelès. Quelques maisons particulières ont aussi été construites depuis, avec ce goût que n'eurent pas nos ancêtres, et qui se propage chaque jour de la capitale et des grandes villes dans les communes les plus reculées. On emploie, dans les coustructions, de ces marbres communs, qui surabondent dans les monts environnans, tous de nature calcaire.

Le vallon de Lourdes, plus austère qu'agréable, est arrosé par la *Paca* ou le *Lourdeau*, petite ri-

(1) Elle est située à 211 toises d'élévation, selon M. Laroche, ingénieur.

vière née dans des marais situés à l'est. Il offre deux phénomènes remarquables : celui d'une source qui jaillit non loin du gave, sous un volume énorme, et avant de s'y perdre fait mouvoir un moulin; et celui d'un petit lac périodique nommé *Liou*, situé à l'opposite, près des carrières de marbre. Tantôt ce lac n'est qu'un marécage presqu'à sec, tantôt il déborde. Ce qui étonne la multitude et éveille la superstition, c'est que dans les années les plus chaudes il a le plus d'eau, et l'on a cru remarquer que son état est un signe assuré de sécheresse ou d'humidité, et par conséquent de bonne ou de mauvaise année. Il est certain que des Espagnols sont venus le visiter, pour règler leurs spéculations commerciales en grains et autres denrées. Essayons de justifier cette pratique et d'expliquer un fait très-positif : ce lac n'est probablement que l'orifice ou l'entonnoir de canaux souterrains, alimentés par les pluies et par la fonte des neiges ou glaciers des montagnes; dans un hiver rigoureux, ces neiges et ces glaces s'accumulent en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, et dans l'été suivant, surtout s'il est très-chaud, leur fusion produit une surabondance dans le lac; au contraire, il n'est pas alimenté et diminue beaucoup, lorsqu'un hiver doux, suivi d'un printemps sec, prive de matière les réservoirs supérieurs. Or, l'on sait, par une expérience constante, que dans ces contrées plus l'hiver est froid et prolongé, plus on a lieu d'espérer



Dessiné par L. de Girardin. Lith. de G. Engelmann

Château de Lourdes.

une bonne récolte. Ainsi donc, ces deux genres de causes et d'effets sont liés et doivent coïncider l'un avec l'autre ; la croyance populaire peut donc être fondée et supporter l'examen de la physique; celle-ci devient chaque jour plus scrupuleuse à rejeter les singularités, les anomalies dont le commun des hommes est frappé, à mesure que ses notions positives s'étendent et que les lois si variées, si multipliées, mais toujours si simples de la nature, lui sont mieux connues (1).

A peu de distance, au nord-ouest, est le lac de Lourdes, d'une lieue de circonférence, sur plus de vingt-cinq pieds de profondeur, abondant en anguilles et en brochets, ressource des plus riches tables du pays. Il donne naissance à la rivière d'*Ousse*, qui arrose à peu de distance les territoires

(1) Des phénomènes analogues ont été observés ailleurs, et ont donné lieu à de semblables croyances et spéculations : c'est ainsi qu'il existe une fontaine intermittente à Ivry, canton de Meru, département de l'Oise. « Elle ne donne de l'eau que dans des intervalles très-éloignés : tous les neuf, dix et douze ans, son écoulement se renouvelle ; le courant dure six, huit, dix mois, et même un an, sans qu'on s'aperçoive que la sécheresse influe sur son abondance. Les habitans regardent l'apparition de cette source comme le présage de quelques calamités publiques, notamment de la cherté du bled : alors chacun va la voir et fait ses conjectures sur le malheur qu'elle peut pronostiquer. » (Description du Département de l'Oise, par M. Cambry, pag. 160.)

de quatre villages, dont la riche culture contraste avec les bruyères stériles qui environnent le lac, et avec l'imposant aspect du bois de *Mourle*, qui se prolonge au loin vers Saint-Pé.

Ce lac est environné de ravins, remplis de galets, de grès, d'ardoises, de roches, témoins frappans de l'antique irruption des eaux du gave, lorsquelles formèrent l'ancienne plaine de *Pont-Long* qui a là son origine, et s'étend jusqu'aux rives désertes et stériles de l'Océan. Lorsque les sommités granitiques étoient plus élevées, et les pentes encore plus rapides qu'aujourd'hui, ces eaux roulèrent des montagnes de Cauterets, distantes seulement de 13,000 toises, les gros blocs de granit qui ont fixé l'attention de MM. Pazumot et Palassou, au-dessous du lac et sur les couches calcaires des collines situées entre Lourdes et Peyrouse. Le gave forma ainsi une barrière qui le força probablement de refluer vers la plaine de Tarbes qu'il concourut à former. En effet, « On trouve deux anciens lits du gave, en sortant de Lourdes, savoir : la plaine qui conduit vers Tarbes par Benac, et celle qui se prolonge vers la même ville du côté d'Ossun. Partout dans ces deux plaines, la terre est jonchée de débris des montagnes qui donnent naissance aux sources du gave. Ces plaines ont été formées par cette rivière, en même temps que l'Adour créa la vallée de Ba-

gnères. L'Adour n'est que rarement bordée de plaines que j'appelle *Antiques* (1). » Enfin, refoulées de nouveau par les encombremens qu'elles avoient produit, les eaux prirent leur direction actuelle vers le Béarn.

Le *château de Lourdes*, autrefois *Lordes*, est situé sur la rive droite du gave, à cinq lieues de Tarbes. Il a été bâti sur la pointe d'un rocher très-élevé qui domine la ville, à l'entrée de la gorge ; ses pieds sont baignés par les eaux du gave qui, roulant avec fracas au travers d'énormes blocs de pierre, ne sauroient être franchies qu'avec de très-grandes difficultés (2).

Ce château a une très-ancienne existence et date du temps de César. Une tour carrée, un bastion et quelques parapets qui subsistent encore, sont évidemment des fortifications établies par les Romains, dans la vue, dit Froissart, de contenir sous leur obéissance les habitans indisciplinés et à demi-sauvages des vallées du Lavedan.

Au temps de Charlemagne, le château de Lourdes fut appelé Mirambel (belle vue), mais la première dénomination lui est restée. Scaliger, Vérard et Froissart ne s'accordent pas avec M. de

(1) M. Palassou, Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Pyrénées, pag. 158.

(2) On ne peut traverser le gave que plus haut, sur deux ponts bâtis en pierre, dont l'un, plus ancien, porte le nom de Pont-Vieux.

Marca sur son ancien nom, et Belleforest est le premier écrivain qui ait mis Lourdes, au lieu de Lordes.

Quelques historiens, et entr'autres le savant Scaliger, avoient appliqué à la place, ou au château de Lourdes, l'ancienne dénomination de *Lapurdum* ou *Laburdum*; mais il est bien prouvé qu'elle désignoit la ville de Bayonne; Scaliger lui-même reconnut sa méprise, et la corrigea; néanmoins on a souvent depuis qualifié de *Lapurdenses* les habitans de Lourdes.

Ce fort a été possédé tour à tour et successivement, par les Goths, les Vandales, les Anglois, les comtes de Bigorre, et les vicomtes de Béarn. Les comtes de Bigorre se sont toujours dits seigneurs de la châtellenie et de la place de Lourdes, qu'ils regardoient comme une des plus fortes du pays; ils y assignoient les parties contendantes, pour prononcer sur leurs droits respectifs; ils y recevoient encore les hommages qui leur étoient dus (1). Le château de Lourdes a été donné sou-

(1) C'étoit sous l'ormeau du porche de cette ville, que les comtes de Bigorre recevoient les hommages de leurs vassaux. Les seigneurs d'Asté venoient y porter une redevance annuelle d'un épervier. Un acte de 591, le plus ancien qu'on connoisse, rapporté par Grégoire de Tours, tome I, p. 196, fait mention des villes du Bigorre comprises dans une donation de Chilpéric. Childebert s'empara des villes de Couserans, d'Albi et de Lordes.

vent en otage par les comtes de Bigorre, pour sûreté de leurs engagemens. Simon de Montfort, comte de Leicester, ayant surpris la bonne foi d'Eschivat, comte de Bigorre, s'en empara. Eléonore, son épouse, et Simon de Montfort, son fils, le cédèrent à Thibaut, roi de Navarre, qui y établit un gouverneur. Après le traité de Bretigny, il fut sous la puissance des Anglois.

La Guienne épuisée d'impôts s'étant révoltée contre les Anglois, sous Charles V, le duc d'Anjou, à la tête des seigneurs de Gascogne, opéra la délivrance de cette province; et après ce succès, il vint, l'an 1372, faire le siége de Lourdes. Le prince de Galles en avoit donné le commandement à messire Arnaud de Béarn, né d'un bâtard, et cousin de Gaston X. C'étoit un brave chevalier, qui avoit bien servi ce prince. La garnison commandée par des Béarnois, se rendit redoutable, et mettoit à contribution les pays voisins; les terres du comté de Foix étoient seules respectées.

Le duc d'Anjou se voyant forcé de lever le siége, recourut à Gaston pour avoir la place, et fit avec lui un traité secret. Alors Gaston manda Pierre Arnaud de Béarn, commandant de Lourdes, qui, en quittant, fit jurer à son frère Jean de conserver le château au roi d'Angleterre (1).

(1) Ils avoient deux autres frères : Arnaud-Guillaume de Béarn, et Pierre de Béarn.

« Adonc partit, et descendit à Ortais, en l'hôtel de la Lune. Le comte l'invita à dîner : après dîner il dit : La défense de Lourdes, gardée par des Béarnois, m'expose à la colère du duc d'Anjou; partant rendez-moi cette place. Cousin, lui répondit le chevalier, je suis pauvre et de votre sang; mais ma foi est au roi d'Angleterre, et ne puis me rendre qu'à lui. Alors Gaston ne se possédant point, tire sa dague et frappe le chevalier. Ah! dit le chevalier, vous ne faites pas de gentillesses, vous m'avez mandé et m'occiez. Si commanda le comte, qu'il fût mis en fosse (1) ». Il y mourut de ses blessures. C'est une tache ineffaçable à la mémoire d'un grand prince.

Cependant Jean Arnaud continua à défendre le château contre le duc d'Anjou, qui fit tomber toute sa fureur sur la ville. « Ceux de Lourdes se fussent assez tôt accordés, mais Arnaud s'y étant opposé, la ville fut *arse, occis* le capitaine et plusieurs hommes et femmes (2). » Les titres originaux contenant ses priviléges et libertés, se trouvèrent brûlés (3).

« Quelques années après, le duc d'Anjou rem-

(1) Froissart. Voyez aussi Bellefovest, auteur contemporain, attaché au comte de Foix.

(2) Chronique de Froissart, t. 1, p. 409.

(3) Ce siége a donné lieu à l'origine fabuleuse du poisson porté par un aigle, qui faisoient partie des armes de Lourdes.

plit les conditions secrètes du traité; Roger d'Espagne, et un président du parlement de Paris, furent nommés commissaires, pour donner à Gaston l'investiture de la Bigorre; mais soit que les lettres-patentes continssent des clauses contraires aux droits de Gaston, soit qu'il eût des motifs particuliers de ne pas s'assujétir à un hommage lige, il n'accepta point cette investiture, et ne retint de la Bigorre que le château de Mercousin; *pour ce qu'est terre franche et n'est tenue de nul, fors Dieu*, dit Froissart (1).

Le château de Lourdes étoit donc resté au pouvoir des Anglois, qui le conservèrent paisiblement; et ce fut la dernière place qu'ils possédèrent, tant qu'ils furent maîtres de l'Aquitaine.

L'an 1388, Jean de Béarn, resté gouverneur de ce château, et Dominique Cazaux, qui connoissoit les privilèges de la ville de Lourdes, les renouvelèrent, et les présentèrent au duc de Lancastre, lieutenant du roi d'Angleterre en Guienne, qui les confirma. L'an 1406, Jean, fils du roi de France et lieutenant en Guienne, en fit autant (2). En 1573, les Béarnois, commandés par le baron d'Arros, brûlèrent encore cette ville. Elle n'en

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. III, chap. 2.

(2) Ils furent encore confirmés par les rois Louis XIII et Louis XIV.

devint pas plus belle ; le temps des embellissemens, par lesquels on a mis à profit les incendies, n'étoit pas encore venu : on ne songeoit alors qu'à se groupper et à se resserrer, afin de pouvoir mieux se défendre, dans des guerres civiles ou étrangères, sans cesse renaissantes.

CHAPITRE IX.

Précis historique de la vicomté de Béarn; généalogie des princes souverains; race de Clovis.

Après avoir parcouru cette belle et riante contrée du Béarn, consignons ici quelques-uns des traits saillans de son histoire. Nous y verrons que cette antique terre de liberté et d'indépendance, a eu sa constitution particulière, et qu'elle a formé une espèce de monarchie représentative, avant d'être fondue dans le royaume de France, dont elle devoit partager les nobles destinées, en lui donnant un souverain.

Avant de faire connoître le caractère de cette petite souveraineté dans ses divers temps, nous donnerons la filiation de ces vicomtes de Béarn, dont le titre est loin de répondre à leur origine royale, mais qui, par les prérogatives dont ils firent jouir leurs états, ne démentirent point cette origine. Nous puiserons les faits dans les historiens locaux, Froissart, de Marca, et dans l'ouvrage posthume d'un des Béarnois les plus distingués de nos jours, M. Faget de Baure (1).

(1) Ancien avocat-général au Parlement de Pau, mort

Nous avons vu dans l'Introduction, par l'aperçu historique sur le duché de Gascogne, qu'il fut possédé, jusqu'au neuvième siècle, par les descendans d'Eudes, petit-neveu de Dagobert; que ce duché finit par sortir des mains de la race de Clovis; et que le comté de Bigorre et la vicomté de Béarn furent laissés aux derniers rejetons de cette race, Donat-Loup et Centulfe, tous les deux fils de Loup-Centulle; c'est ce que constate pour le dernier, la charte du monastère d'Alaon (1),

député du département des Basses-Pyrénées, et président de Chambre à la Cour Royale de Paris en 1817.

Ses Essais Historiques sur le Béarn mentionnent, avec ordre et précision, une foule d'actes curieux concernant le droit public et les juridictions des temps féodaux, dans cette contrée : il s'y trouve malheureusement quelques erreurs et des altérations de mots, mal lus ou mal saisis dans le manuscrit; un éditeur plus soigneux et plus versé dans l'histoire, les usages et la langue du pays, eût su éviter ces fâcheuses méprises.

(1) « L'invasion des peuples du nord avoit replongé les Gaules dans la barbarie; le neuvième siècle est presque effacé dans l'histoire : on ne connoissoit pas l'usage du papier, et l'on avoit presque perdu celui de l'écriture. Il ne reste que peu de monumens de ces temps d'ignorance; l'état du Béarn nous seroit inconnu, sans la fameuse charte du monastère d'Alaon, dans le diocèse d'Urgel en Aragon. Ce monastère avoit été bâti des dépouilles des Sarrasins par Wandrille, comte des Marches de Gascogne, fils d'Altergarius, et frère de Loup Ier, et par Marie son épouse...... Charles le

donnée par Charles-le-Chauve en 845. Le petit-fils de Charlemagne ne craignit pas d'avouer et de reconnoître, que les princes de Gascogne, traités de rebelles par tous les historiens de France, étoient les descendans des rois francs, et souverains légitimes de leurs principautés.

Voici quelle a été la série des princes mérovingiens du Béarn, et celle des souverains qui leur succédèrent, par alliance.

GÉNÉALOGIE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCES SOUVERAINS.

Race de Clovis.

CENTULFE Ier, fils de Loup Centulle, descendant d'Eudes, duc de Gascogne, petit-neveu de Dagobert; mort vers l'an.................. 845.

CENTULFE II, son fils, sous la tutelle d'Auria, sa mère.......................... »

......, fils inconnu, dont la mort se rapporte en l'an.......................... 905.

CENTOING ou Centulle Ier, petit-fils de Centulfe II; mort en......................... 940.

Chauve confirma en 845 la fondation du monastère d'Alaon; et ce fut lui qui publia cette charte oubliée pendant plusieurs siècles, et devenue célèbre dans le nôtre. » (M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 1.)

Gaston Ier ou Gaston Centulle, son fils; mort assassiné à Morlans, en.......... 982.

Centulle Gaston, son fils, ou Centulle II, ou Centulle-le-Vieux; mort vers l'an... 1000.

Gaston II, son fils; mort en l'an......... 1010

Centulle III, son fils, se déclara indépendant de la Gascogne, de l'aveu du comte d'Armagnac; il fut assassiné par des habitans de la Soule, vers l'an........... 1039.

Centulle IV, son petit-fils, issu de Gaston III, divorce avec Gisla pour épouser Béatrix de Bigorre; il est reconnu indépendant par les ducs de Gascogne; mort assassiné en Espagne vers............. 1090.

Gaston IV, fils de Gisla, hérita du Béarn; il mourut en Espagne, dans une embuscade, vers........................ 1128.

Centulle V, son fils; mort les armes à la main, contre les Sarrasins, en.......... 1134.

Guiscarde, sœur de Centulle V, veuve du vicomte de Gabaret, et son fils Pierre Ier, qui mourut vers...................... 1149.

Guiscarde mourut en.................. 1154.

Gaston V et Marie, enfans de Pierre Ier, sous la tutelle de Raymond, infant d'Aragon et comte de Barcelonne, présumé beau-frère de Pierre, qui auroit épousé ou

sa sœur, ou la deuxième fille de Ramire, roi d'Aragon, beau-père de Raymond.

Gaston mourut à vingt ans, sans enfans de l'infante de Navarre, et sans avoir gouverné le Béarn, toujours régi par Raymond, reconnu par les états de Béarn.

Marie, passée sous la tutelle d'Alphonse, fils de Raymond, et successeur de Ramire au trône d'Aragon, fut mariée à Guillaume de Moncade d'une famille illustre de la Catalogne; les époux reconnurent la suzeraineté d'Alphonse, ce qui révolta les Béarnois.

Ils élurent un prince de la famille de Bigorre et du sang de Béarn, qui ayant violé les lois, périt de mort violente.

On mit à sa place un chevalier d'Auvergne nommé Centulle, sans doute aussi de la famille des vicomtes de Béarn; ce prince n'ayant pas respecté les priviléges de la nation, les Etats mirent sa tête à prix, et un simple écuyer le tua en..... 1173.

Maison de Moncade.

GASTON VI dit le Bon, présumé fils de Moncade, fut choisi enfant au berceau, et reconnu, sous la régence de Peregrin Casterazol, seigneur aragonois; il épousa

Pétronille, comtesse de Bigorre et de Comminge, sous l'autorité d'Alphonse II, roi d'Aragon; mort en. . . . . 1215.

GUILLAUME RAYMOND, son frère; mort à Oleron en. . . . . 1223.

GUILLAUME II, son fils; tué à Majorque par les Sarrasins, en. . . . . 1229.

GASTON VII, son fils, sous la tutelle de Garsende de Forcalquier, sa mère; il mourut en . . . . 1290.

Première Maison de Foix.

La Maison des comtes de Foix remonte à Oliba, issu de la famille de Saint-Guillaume, duc de Toulouse, et comte de Carcassonne et de Razes en 819.

ROGER BERNARD III, époux de Marguerite, fille de Gaston VII, fut reconnu du vivant de son beau-père; il mourut en. . . . . 1302.

GASTON VIII, son fils; marié par Philippe le Bel avec Jeanne d'Artois, fille de Robert, comte d'Artois, et nièce de saint Louis; il mourut à Pontoise en. . . . . 1316.

GASTON IX, son fils, sous la régence de Jeanne d'Artois; il épousa Eléonore de Comminge; il fut tué au siége d'Algéziras en . . . . 1344.

GASTON X, son fils, surnommé Phœbus, à cause de sa beauté, sous un conseil de régence; il épousa Agnès de Navarre, sœur de Charles le Mauvais, puis Béatrix, fille de Pierre, comte de Savoie, et veuve de Humbert, dauphin de Viennois; il mourut en........................ 1390.

Deuxième Maison de Foix.

MATHIEU, vicomte de Castelbon, cousin de Gaston; il épousa Jeanne, fille unique de don Jehan, roi d'Aragon; il mourut peu après sa femme, en.................. 1399.

ELISABETH, sa sœur, mariée à Archambaud de Grailly, captal de Buch. Tous deux moururent presque le même jour, en.... 1414.

JEAN DE FOIX, leur fils, épousa la fille du roi de Navarre, puis Jeanne d'Albret dont il eut un fils, enfin Jeanne, infante d'Aragon; il mourut en.................... 1436.

GASTON XI, son fils, sous la tutelle de Mathieu de Foix, son oncle; il épousa Eléonore, fille de Blanche de Navarre qui avoit porté ce royaume au roi Jean d'Aragon, son second mari; il mourut en.... 1472.

FRANÇOIS PHOEBUS, son petit-fils, issu de Gaston et de Madeleine, sœur de Louis XI,

qui fut tutrice et régente ; il devint roi de Navarre des droits de sa grand'mère Eléonore ; il mourut, empoisonné dit-on, à Pau sa résidence, en................ 1483.

Maison d'Albret.

CATHERINE, sœur unique de François Phœbus, reine de Navarre ; elle fut promise à Jean d'Albret encore enfant. Madeleine fut régente pour sa fille, qui devenue majeure, gouverna seule jusqu'à son mariage. Catherine et Jean, après avoir perdu la Navarre, moururent en............. 1516.

HENRI d'ALBRET, leur fils, sous la régence d'Alain d'Albret, son grand-père ; il épousa Marguerite de Valois, sœur de François Ier, veuve du duc d'Alençon, laquelle mourut en..................... 1549.

Henri mourut en..................... 1555.

Maison de Bourbon.

JEANNE, fille d'Henri, d'abord mariée enfant par François Ier, au duc de Clèves, épousa réellement Antoine de Bourbon, qui mourut d'une blessure au siége de Rouen, l'an.............................. 1562.

Jeanne mourut, empoisonnée dit-on, l'an 1572.

Henri de Bourbon, IIe de Béarn, IIIe de Navarre et IVe de France, après son avénement au trône de saint Louis et à la couronne des Capets, l'an 1592.
Il continua à distinguer le souverain du Béarn et de la Navarre, d'avec le roi de France ; mais les deux domaines se trouvèrent confondus pour ses successeurs, aussitôt après sa mort survenue par un horrible assassinat, l'an, ... 1610.

Nous allons maintenant parcourir les faits relatifs à chaque race ou famille régnante.

Race de Clovis.

Trois grandes circonstances caractérisent les règnes des premiers vicomtes du Béarn, qui se conformèrent aux besoins du temps et suivirent l'esprit de leur siècle : la guerre étrangère, les donations pieuses et la fondation des libertés publiques.

Ces princes allèrent presque tous combattre en Espagne pour l'intérêt de la chrétienté ; et ils contribuèrent puissamment à l'expulsion des Maures et à l'affranchissement de la Péninsule, du joug militaire et religieux de l'Islamisme. C'est ainsi que Centoing ou Centulle Ier, au commencement du dixième siècle, conduisit une armée

contre les Maures, maîtres de toute l'Espagne hors les Pyrénées, au secours de Sanche Abarca, roi d'Aragon et de Navarre, qui en récompense, le gratifia de quelques fiefs en Aragon. Les chroniques aragonoises le représentent sous les traits d'un chevalier sage, et vaillant aux entreprises de guerre, aimé et craint des Maures qu'il savoit ou séduire ou vaincre (1). Centulle IV fut assassiné vers 1090, dans la vallée de Tena, par un de ses vassaux qui lui devoit un gîte, comme il alloit porter du secours à Sanche Ramire, roi d'Aragon.

Gaston IV accompagna d'abord Raymond, comte de Toulouse, à la Terre-Sainte. Guillaume de Tyr en parle comme d'un prince d'une très-grande noblesse; au siége de Jérusalem, il fut chargé de la direction des machines de guerre; à la prise d'assaut, il se montra humain envers les vaincus. Ce même Gaston couronna sa vie par des expéditions en Espagne contre les Maures; à la seconde, il concourut à la prise de Saragosse par Alphonse le Batailleur, roi de Navarre, qui prit le titre de roi d'Aragon. Gaston fut fait ricombre (2) de Saragosse et ne quitta plus Alphonse. Il conduisit en chef la guerre des Maures, occupant le

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 1.

(2) C'étoit le titre des puissans feudataires de la monarchie espagnole, dont la grandesse n'est plus de nos jours qu'une foible image.

premier rang soit au conseil, soit à l'armée d'Alphonse, qu'il engagea à créer un ordre militaire sous le nom de chevaliers du Saint-Sépulcre, tant lui étoient chers les souvenirs de la Terre-Sainte. L'année suivante, il remporta sur les Maures une victoire signalée qui lui permit de venir visiter ses états, l'an 1122; il rejoignit bientôt Alphonse, et ils défirent ensemble onze rois en bataille rangée; après de nouveaux exploits, il fut tué dans une embuscade, les armes à la main. On l'enterra à Saragosse dans l'église de Notre-Dame du Pilier, dont le quartier lui avoit été donné en fief, lors de la prise de cette ville. On y a montré long-temps ses éperons et son cor de guerre. Son fils Centulle V marcha sur ses traces et mourut comme lui de la mort des braves, en combattant à Campo Doliente, avec Alphonse, l'an 1134.

Pierre Ier, qui mourut en 1149, alla, comme ses ancêtres, combattre les Maures en Aragon, et se distingua au siége de Fraga. La ricombrie de Huesca fut le prix de ses exploits.

Passons aux fondations pieuses.

Dans l'état de dépopulation et d'abandon, où les guerres de la première race et les invasions des Normands avoient réduit le Béarn, il restoit à ses princes beaucoup à réparer, à créer, à fonder, et ils pouvoient disposer de terres qui, n'ayant plus de maîtres, appartenoient au domaine public. Pour l'expiation de leurs crimes et le salut de

leurs âmes, ils en gratifièrent surtout les églises et les monastères, dont les titulaires d'ailleurs, pouvoient en tirer parti. Ces établissemens, considérés sous le point de vue de l'économie publique, étoient autant de colonies agricoles, propres à défricher et féconder le sol; le clergé étoit seul doué des lumières et de l'activité propres à mouvoir et éclairer les serfs du moyen âge, et à préparer leur affranchissement.

Centulle II, ou le Vieux, dont l'avénement est de l'an 982, fonda, avec le comte de Louvigny, au milieu de l'épaisse forêt de Sauveterre, l'abbaye de la Reule, *Regula*, ainsi nommée à cause du régime régulier de ce monastère. Il ratifia les priviléges de l'abbaye de Luc en présence de son fils Gaston II. Celui-ci donna au chapitre de Lescar l'investiture d'Asson, fief légué par Montezin, et reçut pour prix de l'investiture une cuirasse et deux chevaux. M. Faget de Baure signale cette époque comme remarquable par les donations multipliées de la noblesse béarnoise en faveur des églises, et il en cite beaucoup d'exemples (1). Il en étoit partout de même au dixième siècle.

Centulle III, nommé dans les anciennes chartes, le grand dominateur de la terre, fit peu de libéralités aux moines, et tint fort peu de compte de

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 2.

leurs promesses, dit le registre de Lescar; « en un mot, il ne fit pas le bien, aussi fut-il blessé et mourut-il de ses blessures, dieu merci, » ajoute le charitable écrivain de Lescar (1). C'est ainsi que les chroniqueurs monastiques de France, ont blâmé la parcimonie de Charles Martel et de Pépin qui, au lieu d'enrichir les églises, les dépouillèrent pour en gratifier la noblesse et soutenir l'esprit guerrier, source de leur puissance.

Centulle IV agit mieux que son aïeul; il fut libéral envers Saint-Pé et les églises en général, sans favoriser néanmoins la juridiction ecclésiastique.

Gaston IV, preux chevalier et grand prince, fit beaucoup de fondations utiles; on lui doit les premiers règlemens concernant les lépreux. Il fit établir ou restaurer l'hôpital chef-d'ordre de sainte Christine, placé à Somport, entre le Béarn et l'Aragon, dans le passage qui sépare la vallée d'Aspe de l'Espagne: c'étoit l'asile des voyageurs que le commerce attiroit en Espagne, et des pélerins qui venoient de toutes les parties de l'Europe offrir leurs vœux à saint Jacques. L'hôpital de Gabas en Ossau, fut aussi construit par ses ordres, sous la direction du prieur de Sainte-Christine, qui y établit des religieux. Gaston affecta à l'entretien de cet hôpital, les revenus d'une vaste

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 2.

étendue de terre où jadis avoit existé un bourg nommé Nay (1), devenu ville depuis.

Pierre Ier, dans une cour plenière tenue à Morlans, en 1147, confirma l'accord fait entre les administrateurs de Gabas et ceux de Sainte-Christine. Il fonda l'hôpital d'Ordios, lieu où avoient été assassinés trois pèlerins normands, sur la révélation d'un ange au curé de Sordes.

Voyons maintenant ce qui a trait au gouvernement

L'autorité des princes de Béarn ne fut jamais absolue; le clergé et la noblesse, auxquels finit par se joindre le tiers-état, participèrent toujours au pouvoir, sous le titre d'Etats de Béarn. Ces Etats abusèrent même quelquefois de leur prépondérance, lors des successions et pendant les minorités, inconvénient assez ordinaire d'une trop forte aristocratie; mais on peut dire, que si celle de Béarn fut le garant des libertés publiques, ces libertés furent fondées par les princes béarnois à l'imitation des rois de France, et peut-être en leur donnant l'exemple.

Les princes de Béarn commencèrent par assurer l'indépendance de leur territoire, à l'égard des autres souverainetés. La première condition de tout état est d'avoir une existence propre. Lors

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 6.

de l'extinction de la ligne des ducs et comtes de Gascogne dans la personne des enfans de Brisce, sœur de Sanche, Centulle III déclara l'indépendance du Béarn de l'aveu du comte d'Armagnac, son compétiteur au comté de Gascogne, à qui il en céda le titre, par arrangement. Centulle IV obtint de Guillaume, duc d'Aquitaine, fils et successeur de Gui Geoffroi, pour prix de ses services, la cession sans réserve, à lui et à ses successeurs, de tous les droits qui avoient appartenu dans les fiefs du Béarn et terres annexées, au comte des Gascons. Ce titre important confirma, par le droit, le fait de l'indépendance, car il falloit que les ducs d'Aquitaine, héritiers de la suzeraineté des ducs de Gascogne et chefs de la maison de Béarn, reconnussent cette indépendance pour la légitimer entièrement. De ce moment les princes de Béarn purent compter parmi les souverains de l'Europe, et c'est ici proprement que commence l'histoire de cette moderne souveraineté.

Ce Centulle, par une charte écrite en langue vulgaire, mélange évident de latin corrompu et d'espagnol, donna aux habitans des *fors plus avantageux que les fors de Béarn*. Ces lois sont citées dans la charte d'Oleron publiée en 1080; elles précédèrent donc les assises de Jérusalem, qui ne furent publiées par Godefroi de Bouillon qu'en 1099.

Les vicomtes de Béarn, dès le moment de leur indépendance, jouirent de tous les droits suzerains du système féodal, consolidé en France sous les premiers rois capétiens. Ils furent législateurs et juges suprêmes dans leurs états; ils transmirent leur souveraineté, sans partage, à leur premier-né, et les filles succédèrent au défaut des mâles; maîtres de leur territoire, ils en percevoient exclusivement les revenus, consistant en domaine propre, profits sur les fiefs comme lods et ventes, et droit de gîte ou d'aubergade, avec un *caver* et un *écuyer*, amendes, confiscations et déshérences judiciaires.

Les ducs de Gascogne avoient battu monnoie à leur profit dans leur palais de Morlans; cela continua sous les vicomtes de Béarn substitués à leur place; et à cause de l'indépendance du pays, la monnoie du Béarn subsista, même après la suppression des ateliers dans toutes les seigneuries de France.

Gaston IV, tandis que son frère Bernard faisoit rédiger les coutumes de Bigorre, confirmoit les fors de Béarn, et, revenu de la Terre-Sainte, après la bataille d'Ascalon, en 1099, il favorisa le système des affranchissemens alors en vogue, pour les besoins d'argent qu'amenèrent les croisades. Entr'autres actes, l'an 1101, il déclara libre la ville de Morlans, pour son salut, en l'honneur de Dieu et de saint Pierre de Cluny et de sainte

Foi de Morlans. Il y ajouta une charte de communauté, avec exemptions et priviléges. Ainsi se forma en Béarn, comme ailleurs, le tiers-état, par le corps des communautés, tandis que, jusqu'alors, on n'avoit connu qu'un clergé et une noblesse.

Les Etats de Béarn, à la mort de Centulle V, en 1134, reconnurent pour souveraine, à défaut d'héritier mâle, Guiscarde, sœur du défunt, dernier rejeton du sang de leurs souverains; son fils Pierre étant mort avant elle, et ne laissant que deux enfans mineurs, Gaston et Marie, elle continua à régner. A son décès, l'an 1154, en avril, une charte rédigée dans l'assemblée de Campfranc, en présence de Pierre, comte de Bigorre, et signée par les principaux seigneurs et évêques de Béarn et nombre d'habitans, agissant pour les absents, reconnut pour régent du Béarn, Raymond, infant d'Aragon. Tous se soumirent à son gouvernement en lui faisant hommage et lui jurant fidélité, sans néanmoins porter atteinte à celle qu'ils devoient aux enfans du vicomte Pierre; mais ce fut un commencement de dépendance.

Gaston V étant mort sans enfans, sa sœur Marie, retenue aussi en Aragon, lui succéda; et, avec le conseil et par la volonté des barons de sa terre, qui s'engagèrent avec elle, elle fit hommage de ses possessions à son cousin Alphonse, fils de Raymond et de Pétronille, et successeur de Ramire sur le trône d'Aragon, promettant de faire

ratifier par les communes, cet acte placé sous la garantie des évêques. Le roi voulut s'en faire un titre à la souveraineté du Béarn, tandis qu'il prouve qu'elle avoit été jusqu'alors indépendante de cette vicomté.

Alphonse se hâta de marier la jeune vicomtesse avec Guillaume de Moncade, né d'une famille qui tenoit le premier rang parmi les maisons illustres de la Catalogne, et Moncade lui rendit hommage pour le Béarn. Mais les Béarnois, regardant cet hommage comme une abdication de leur souverain, déclarèrent le trône vacant, et publièrent leur indépendance. « Ils choisirent un souverain en Bigorre, parmi les descendans de leurs anciens princes. Le nouveau maître, à peine élu, viola les lois ; la nation assemblée le somma de se conformer aux règlemens du pays. Il refusa d'obéir, et ce refus fut suivi d'une mort violente. On élut à sa place un chevalier d'Auvergne nommé Centulle ; ce nom semble indiquer qu'il descendoit aussi des premiers vicomtes de Béarn. Centulle ne respecta point les privilèges de la nation. L'assemblée générale de 1173 résolut d'arrêter le cours de ses attentats ; sa tête fut proscrite, et bientôt il fut tué par un simple écuyer, sur le pont de Sarank, qui sépare le Béarn de la Soule. Les Béarnois jetèrent alors les yeux sur les enfans d'un seigneur de la Catalogne ; ces enfans jumeaux étoient à peine âgés de trois ans. On députa deux

prudhommes vers leur père ; ils furent chargés de demander et de choisir un de ses fils pour être leur seigneur. A leur arrivée, les deux enfans étoient endormis ; l'un avoit les mains fermées, l'autre les tenoit ouvertes. Les députés choisirent ce dernier ; il sera libéral, dirent-ils. Et l'enfant remis entre leurs mains fut élevé en Béarn et régna sous le nom de Gaston. Quel étoit ce seigneur catalan ? Nos anciens historiens ont affecté de ne point le nommer ; ils nous apprennent seulement que son fils porta le nom de Moncade. D'un autre côté, deux actes authentiques attestent que Gaston étoit fils de Marie. Il posséda même à ce titre les vicomtés de Gabaret et de Brulhois. On peut donc affirmer que Gaston étoit fils de Guillaume de Moncade et de Marie, vicomtesse de Béarn (1). » Il justifia l'heureux présage qui l'avoit fait préférer à son frère, et fut surnommé *le Bon*.

C'est à cette occasion que les Béarnois mentionnèrent dans leur for, qu'ils ont élu leurs souverains et qu'ils les ont déposés, lorsque ces souverains violoient leurs sermens. Ce vieux for étoit présenté à chacun d'eux, à son avénement, comme une leçon frappante consignée dans un monument public. Il juroit d'être fidèle aux lois et de respecter les priviléges des Béarnois, après quoi

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. I, ch. 7.

ceux-ci juroient de le reconnoître, tant que la cour générale le croiroit juste.

C'étoit un grand pouvoir sans doute, qu'avoit cette assemblée publique ; et ce sont des actes fort remarquables, que ces meurtres de princes impunis, et ces choix hors de la ligne directe. Les uns rappellent les violences de la barbarie ; et les autres, l'ancien usage germain ou franc, d'après lequel tout homme libre pouvoit se choisir un souverain, pourvu que ce fût dans la famille régnante ; et l'on est moins étonné de voir cet usage conservé dans les états que régissoit encore la race de Clovis, puisqu'en France même une troisième race s'étoit intronisée, et que le principe absolu de l'hérédité n'y étoit pas encore consacré.

Mais il ne faut pas en induire, avec M. Faget de Baure, que la souveraineté du peuple étoit reconnue chez les Béarnois. D'abord, ils ne surent jamais se passer de souverain ; ensuite, la masse du peuple n'étoit rien alors ; les communes, commençant à peine, et étant sous la suprême direction du clergé et de la noblesse. C'est donc proprement à l'aristocratie nobiliaire et cléricale, que se rapportent et ces événemens et ces actes d'autorité ; et l'on sait bien quelles étoient ses prétentions et sa puissance, dans les premiers temps de la féodalité. Celle-ci avoit effacé, pour ainsi dire, ou plutôt remplacé dans sa défaillance, l'antique royauté, dont le lustre devoit reparoître avec

la véritable influence populaire, son ouvrage.

Toutefois, il faut reconnoître que c'est à l'aristocratie, quelque abusive qu'elle ait pu être parfois, comme tout pouvoir non limité, que nous devons la conservation du feu sacré de l'honneur et des principes de liberté, dont s'est imprégné le tiers-état, à l'exemple des ordres privilégiés, en devenant à son tour un élément de la puissance publique ; et c'est de l'action régulière des ordres, exclusifs de la multitude source d'anarchie, non moins que de l'arbitraire principe de despotisme, qu'a pu résulter le gouvernement mixte ou tempéré, le plus favorable à la prospérité des états et le plus convenable à la dignité de l'homme. Tel fut, à n'en pas douter, celui du Béarn, surtout quand les communes y eurent pris part, et jusqu'à sa réunion à la France. Les ordres du clergé et de la noblesse ne formoient alors qu'une seule chambre; et ils continuèrent ainsi, après que les communes eurent, comme second contre-poids de la puissance du prince, la leur séparée. Ne semble-t-il pas voir en petit, une constitution à l'angloise; et que lui a-t-il manqué, sinon un plus grand théâtre, pour la rendre célèbre ?

CHAPITRE X.

Suite du Précis historique de la vicomté de Béarn.

Maison de Moncade.

Les princes béarnois de la maison de Moncade ne restèrent pas étrangers à la continuation des guerres contre les Maures; Guillaume II, après avoir été, en Aragon, le chef et le héros d'une guerre civile, y retourna pour combattre l'étranger. Il fut à la fois chef du conseil et général de l'armée. On entreprit la conquête de Majorque; l'expédition réussit, mais il y perdit la vie en 1222; et son fils, Gaston VII, qui étoit présent, eut l'honneur, malgré son extrême jeunesse, de présider au partage de cette île. Lui-même reçut plusieurs fiefs, prix légitime des exploits de son père (1). Gaston VII se mêla aux querelles de tous ses voisins, et prit parti alternativement pour l'un ou pour l'autre; il servit tour à tour la France et

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. II, ch. 3.

l'Angleterre, dont la rivalité étoit alors dans toute sa force.

Mais le mouvement donné à la législation sur la fin de la race de Clovis, continua en Béarn. Guillaume Raymond, frère de Gaston-le-Bon, avoit eu en Espagne une jeunesse orageuse, et tellement violente, que dans un moment de colère il assassina l'archevêque de Tarragone, oncle de son épouse, Guillemette de Castelviel; en Béarn, il ne montra que des vertus. S'il falloit le caractériser par un surnom, dit M. Faget de Baure, je le nommerois *le Législateur*. C'est lui qui fit rédiger les lois particulières des villes et des vallées. Sous son règne l'administration de la justice reçut une nouvelle forme (1).

Ainsi que l'Aragon, la Navarre, la Biscaye, et généralement tous les états féodaux, le Béarn avoit une assemblée générale, désignée sous le nom de Cour de Béarn. Elle régloit les affaires publiques et de gouvernement (2), et elle rendoit

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. II, ch. 2.

(2) Les Béarnois ne devoient à leur souverain qu'un service militaire borné aux frontières du pays; il se renouveloit trois fois par an, et ne duroit que neuf jours (en France quarante jours). Pendant ce temps, le service se faisoit aux dépens de celui qui le devoit; dès que le temps en étoit expiré, le service devenoit volontaire, et ceux qui le rendoient

la justice et terminoit les contestations entre les particuliers. Tous les vassaux du seigneur étoient tenus d'assister à ses conseils, et de rendre la justice avec lui; le seigneur, suivant le for général, a sur ses sujets *mau de cort et de plassa*, c'est-à-dire le droit de les mander à la Cour et aux plaids. La première duroit neuf jours, les seconds trois. Dans les délibérations d'Etat, le grand nombre délibéroit sans trop d'inconvéniens; mais on sentit que ce grand nombre comme tribunal, rendoit l'examen long et le jugement incertain. En conséquence, « l'an 1220, lorsque monseigneur Guillaume Raymond fit serment à ses peuples, et ses peuples à lui, Guillaume Raymond, avec le conseil de M. Raymond, évêque de Lescar, et de toute la Cour de Béarn, a créé par l'autorité de ses peuples, pour eux et leur race, douze jurats. Il est établi qu'avec eux, le seigneur fera conr, et que leurs jugemens auront valeur en Béarn, et que désormais il n'y aura appel à aucun seigneur. Car ainsi le veulent et or-

étoient payés par le souverain. Le service de l'*ost* ou *host* n'étoit point arbitraire : il falloit pour l'exiger que la guerre intéressât l'état. Dans le Béarn, c'étoit à l'assemblée nationale qu'il appartenoit de décider si la guerre devoit avoir lieu, et le jugement de la cour précédoit la levée des troupes. (M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. II, chap. 2.)

donnent les peuples, afin que des jurats fixés leur fassent jugement (1). »

Il paroît que les deux évêques (Lescar et Oloron), étoient membres de ce corps; ainsi le tribunal désigné sous le nom de Cour majour, étoit composé de quinze juges, y compris le prince. Il étoit tout simple qu'il n'y eût pas de délai, vu la brièveté des sessions, et qu'il n'y eût pas d'appel, puisque le souverain assistoit aux jugemens, et que les juges n'étoient pas ses délégués, mais ceux des Etats. La Cour majour étoit le tribunal des pairs. « Quoiqu'elle eût le droit exclusif de prononcer sur la liberté et la propriété, *fonds de terre et cap d'homme*, les parties pouvoient de concert entr'elles choisir un autre tribunal; mais la Cour majour recevoit les appels de ces sen-

(1) Les jurats de la Cour acquirent bientôt une prééminence dans l'ordre de la noblesse; dans l'année 1337, ils furent convoqués sous le nom de barons, juges, jurats de la Cour. Depuis cette époque, le titre de baron leur fut affecté par l'usage, à l'exclusion des autres gentilshommes (cavers et domengers, chevaliers et damoiseaux); et cette distinction devint si marquée, que les barons parurent former un nouvel ordre dans l'état. Gaston Phœbus qualifia d'assemblée nationale, le corps des quatre états. Ces quatre états étoient le clergé, les barons, les gentilshommes et les communes. C'est la même division que celle des Aragonois : leurs cours étoient formées par le clergé, les ricombres, les nobles et les communes. (M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. II, ch. 2.)

tances arbitrales. Lors même que le souverain étoit choisi comme arbitre, par une forme consacrée dans le for, on appeloit du souverain, arbitre comme *bon baron*, au souverain et à la Cour majour. Enfin, le même tribunal recevoit, dans quelques circonstances désignées, les appels des juges ordinaires (1). Les Cours subalternes étoient celles des jurats dans les villes, et des juges des seigneurs dans les campagnes. Les unes étoient présidées par le bayle du souverain, et les autres par le bayle particulier de chaque seigneur.

Cette même année 1220, Guillaume Raymond fit rédiger de nouveau la charte ou for de Morlans, loi commune alors à presque toutes les villes du Béarn. L'année suivante, il se transporta dans la vallée d'Ossau, vicomté anciennement dépendante du duché de Gascogne, et dans une assemblée générale et solennelle, furent recueillies et rédigées les coutumes des habitans. Il fit recueillir aussi en 1221, les coutumes usitées dans la vallée de Barretous, voisine de celle d'Aspe, dont les coutumes ne furent recueillies que vingt-sept ans après, sous le règne de Gaston VII.

Ce prince, quoique trop souvent mêlé aux querelles de ses voisins, et détourné de l'adminis-

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. II, ch. 2.

tration de ses Etats, s'y occupa pourtant de législation. La découverte des Pandectes à Amalfi, l'an 1237, et certains adoucissemens des mœurs barbares, firent à cette époque substituer des règles de droit à l'emploi de la force, dans les contestations; et les princes s'occupèrent, à l'envi, de ce premier devoir de la souveraineté. « Jacques, roi d'Aragon, rassembla les coutumes de son royaume, et ce recueil parut en 1247. Cinq ans après, le roi de Castille publia la collection des lois connues sous le nom de *los Partidos*. En 1270, les Etablissemens de saint Louis furent rédigés, et devinrent la base de la législation françoise. Gaston ne tarda pas à suivre l'exemple de ses voisins. Le Béarn dut à ses soins la nouvelle rédaction de son code. Elle fut publiée dans l'assemblée générale des Etats. C'est ainsi que leur sanction est exprimée : « Gaston, vicomte de Béarn, en 1288; Gauthier, évêque de Lescar; Bernard, évêque d'Oloron, dans la Cour plénière assemblée au château de Pau, en présence de tous les barons de Béarn, ont renouvelé les coutumes établies par leurs ancêtres ». . . . . . .
. . . . . . « Le langage employé dans cette compilation, est le béarnois, mais il diffère du béarnois actuel, autant que l'idiome de saint Louis diffère de la langue de Louis XIV. Ce recueil manque d'ordre et quelquefois de clarté. L'obscurité vient de ce qu'on a négligé d'écrire les

détails; l'usage les apprenoit, il paroissoit inutile de les dire; l'usage a changé, et la mémoire des choses anciennes s'est perdue. Il faut suppléer au silence de nos coutumes, en consultant celles de la France; les Etablissemens de saint Louis nous offrent dans cet objet des secours précieux, et on aperçoit en les lisant, qu'ils n'étoient pas inconnus aux rédacteurs de nos lois (1). »

Gaston VII mourut sans enfans mâles; sa succession échut à son gendre, Bernard III, comte de Foix, époux de Marguerite, sa fille cadette.

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. II, ch. 3.

CHAPITRE XI.

Suite du Précis historique de la vicomté de Béarn.

Première Maison de Foix.

Les princes de la première maison de Foix eurent de violens démêlés avec les d'Armagnac, prétendant à la succession de Béarn, par les droits de Matthe, comtesse d'Armagnac, sœur de Marguerite comtesse de Foix, toutes deux filles et héritières de Gaston VII (1). Mais ils prirent part surtout aux guerres de la France contre les Anglois. Philippe-le-Bel, pour s'assurer un fort appui contre l'ennemi commun, maria Gaston, fils unique de Roger Bernard III, et de Marguerite sa femme, avec Jeanne d'Artois, fille de Robert, comte d'Artois, et mère de saint Louis; « et cette

(1) Ces sanglantes querelles ne cessèrent que sous Philippe de Valois, par un jugement arbitral de ce prince. Rivière-Basse et le Carcassis furent assignés au comte d'Armagnac, et le Gavardan resta au comte de Foix Gaston IX, petit-fils de Roger Bernard.

alliance avec la maison de France ajouta un nouveau degré à la puissance des souverains de Béarn (1). » Roger Bernard habita presque toute sa vie à Orthez; la mort le surprit en 1302, lorsqu'il alloit visiter ses Etats de Foix.

La longue guerre occasionée par la rivalité de la France et de l'Angleterre, et la vaste étendue des domaines du comte de Foix, exigèrent de fréquentes absences de la part de Gaston IX, qui, par un réglement de 1338, pourvut à l'administration intérieure de ses Etats, en instituant, ou du moins réglant les attributions déjà existantes d'un sénéchal, chargé de le remplacer aux cours de justice, de siéger avec les jurats, et de parcourir le pays pour juger avec eux. Il devoit être agréé par les barons, jurer d'être bon et loyal, et de garder les fors et coutumes sans les violer jamais; le vicomte juroit au même instant de tenir ferme et stable ce que le sénéchal feroit, pendant le temps de son office.

Gaston se montra l'allié fidèle de Philippe de Valois, et ne l'abandonna pas dans ses revers. Il défendit Tournai contre les Anglois, dans la première guerre de Flandre; dans la seconde guerre, il servit la France dix ans de son bras, de ses conseils et de son argent; il avança, en 1344,

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. III, ch. 1.

une somme de 37,000 liv., pour laquelle Philippe lui céda la vicomté de Lautrec. Le sire d'Albert suivoit le parti des Anglois. Gaston assiégea, prit et saccagea Tartas, avec le secours des gentilhommes les plus distingués de ses Etats. « Enfin, une trêve de trois ans fut conclue entre la France et l'Angleterre. Gaston profita de ce calme, pour aller chercher une nouvelle guerre en Espagne. Les Etats de Béarn s'opposèrent en vain à son départ. Il leur laissa pour régente, Eléonore son épouse, et lui confia la tutelle de Gaston Phœbus, son fils unique. Le siége d'Algèsire étoit formé par les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre. L'infatigable Gaston alloit combattre avec eux; il y périt (le 7 juin 1344), les armes à la main, et son corps fut porté au couvent de Bolbonne (1) ».

Ce prince avoit eu pour femme, à quinze ans, Eléonore de Comminge, d'un âge bien plus avancé que le sien, mais qui signala sa tendresse pour lui, en répondant à quelqu'un qui lui parloit de cette inégalité d'âge : « Si le comte de Foix n'étoit pas né, et que je fusse certaine de l'avoir pour époux, j'attendrois qu'il naquît. *Si you sabi de certan que lou comte de Foux degesse estar mon marit, you lo speraria naxer* (2). » Leur union

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. III, ch. 2.

(2) *Idem.*, *ibid.*

avoit été fortunée, et elle avoit nourri elle-même leur premier rejeton.

Les Etats de Béarn donnèrent à ce fils un conseil de régence; et le jeune Gaston, surnommé *Phœbus*, à cause de sa rare beauté, fut élevé avec un soin auquel répondirent les succès de ce prince, dont le règne fut la plus brillante époque de la souveraineté du Béarn. En peu de temps, il acquit une grande réputation dans les exercices de la chevalerie; il devint également savant dans l'art de la vénerie; et de plus « il étoit grand clerc en fait de lettres, aimant les dons de ménestriers, et s'y connoissant, et faisant lui-même des vers (1). » On cite de lui des chansons béarnoises, et l'on connoît encore son poëme en vers françois, sur l'art de la chasse, qu'il aima passionnément (2). Il a laissé, de plus, des mémoires imprimés en 1520, sous le titre de *Miroir de Phœbus*.

A quinze ans, Gaston passa en Espagne, pour y faire ses premières armes, et y gagna ses éperons, en combattant les Maures. Il revint dans ses Etats avec la réputation d'un preux chevalier et d'un sage capitaine. A son retour, il épousa Agnès de Navarre, sœur de Charles-le-Mauvais. Ce roi ayant été arrêté par ordre du roi Jean, Gaston

(1) Chronique de Messire Jehan Froissart.

(2) Froissart lui donne 1,800 chiens, pour compagnons dans tous ses voyages.

se rendit à Paris, pour solliciter la liberté de son beau-frère. On l'arrêta lui-même, sous le prétexte de le forcer à rendre hommage pour le Béarn. Mais quoique détenu au Châtelet, il répondit avec fermeté, qu'il ne devoit hommage du Béarn à personne, fors Dieu. La guerre déclarée par l'Angleterre en 1356, engagea le roi Jean à rendre la liberté au comte de Foix. Il le chargea de défendre ses possessions contre les Anglois, ce qu'il fit avec succès. La Gascogne étant cédée à l'Angleterre, par le traité de Bretigni, l'an 1360, le prince de Galles vouloit que Gaston tînt ses Etats de lui, et le comte de Foix disoit: « Que non feroit, et que le pays de Béarn est si franche terre, qu'il n'en doit hommage à nul seigneur du monde, et le prince disoit qu'il le mettroit à merci (1). » Celui-ci étoit excité par le comte d'Armagnac et le sire d'Albret, mais le brave Chandos, l'émule et le compagnon de ce fameux *Prince Noir*, changea ses sentimens, et lui inspira pour le comte de Foix, autant d'estime qu'il avoit annoncé de colère. C'est à cette époque, que les Etats de Béarn accordèrent, pour la première fois, des subsides à leur souverain, qui en échange, préserva le pays de toute invasion et de tout pillage. « Et là n'osoient prendre une poule sans payer, ne sur homme qui fut au comte de

(1) Froissart.

Foix, ne qui eut son sauf-conduit; car s'ils l'eussent courroucé, ils n'eussent point duré (1). »
Les impositions établies sous le règne de Gaston Phœbus, continuèrent à se lever, et devinrent perpétuelles, sous le nom de *donation* faite au seigneur. Une dispense fut accordée à tous les ecclésiastiques; les prêtres hospitaliers ne devoient payer aucune taille pour les églises, hôpitaux et christianeries, ni contribuer pour ces objets à la *donation du seigneur*. Cette dispense accordée aux ecclésiastiques, a paru à M. Faget de Baure, être le prix de la juridiction qu'on leur avoit ôtée (2).

Gaston fit accueil et distribua des générosités à divers chevaliers qui, en 1366, allèrent guerroyer en Espagne sous le prince de Galles, et sous Duguesclin, dans la fameuse querelle de Henri de Transtamare et de Pierre-le-Cruel, roi de Castille. Il reçut et traita magnifiquement, l'année suivante, le duc de Bourbon, revenant de cette guerre.

Un grand malheur domestique remplit d'amertume les dernières années de Gaston Phœbus, et mit fin à la première branche de la maison de Foix. Ce fut un des traits les plus horribles de la

(1) Froissart.

(2) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. III, ch. 3.

scélératesse de Charles-le-Mauvais, son beau-frère, roi de Navarre. Gaston, voulant mettre un terme à la haine invétérée qui divisoit sa maison et celle d'Armagnac, projeta une alliance entre les deux familles. Le comte d'Armagnac avoit une fille que son enjouement, joint à une éclatante beauté, avoit fait nommer *la gaie Armagnoise* : le comte de Foix n'avoit qu'un fils, et ce fils étoit tout semblable à son père ; *il avoit nom Gaston, et il étoit le cœur du père et du pays.* On convint de marier le jeune Gaston, avec la gaie Armagnoise. Les fiançailles eurent lieu et la paix fut jurée entre les deux comtes. Avant de célébrer son mariage, le jeune prince désira de voir sa mère, séparée de Gaston qu'elle avoit rendu malheureux, et dont le cœur aussi n'étoit pas tout à elle, et avoit été endurci par l'humeur guerrière. Cette princesse vivoit depuis long-temps à la cour de son frère, souillé de crimes. Le premier coup d'essai de ce monstre avoit été d'assassiner le connétable de France, et d'empoisonner le dauphin ; il s'étoit joué des engagemens qu'il avoit contractés envers son beau-frère ; caution du sire d'Albret, prisonnier de Gaston, il n'avoit jamais acquitté sa rançon ; et le douaire de sa sœur étoit encore entre ses mains. Ainsi tout étoit odieux au comte de Foix dans la cour de Navarre. Cependant, il ne s'opposa point au voyage de son fils.

Charles fit à son neveu l'accueil le plus tendre; il le retint dix jours, et le renvoya comblé de présens. Parmi ces présens, étoit un sachet rempli d'une espèce de poudre. Cette poudre, lui dit le roi, jetée adroitement sur les mets qu'on sert à votre père, lui rendra son amour pour votre mère. Le jeune prince le crut, il tenta cette funeste expérience; on le découvrit.... Cette poudre étoit un poison.... Hélas! le malheureux n'étoit que crédule et parut criminel. Son père le fait renfermer dans la tour du château; il assemble les Etats et demande vengeance. Cette vengeance devoit être la mort de son fils. Les Etats répondent à ce père irrité : Nous ne voulons pas que votre héritier soit mis à mort. On le conjure, on le presse; il promet de laisser la vie à son fils; mais ce jeune prince refusoit de prendre aucune espèce de nourriture; seul dans sa prison, il restoit couché, comme s'il n'eût plus voulu voir la lumière; il vouloit mourir. Son père vint le prier de vivre : le comte tenoit un couteau dans sa main, et, soit qu'il eût touché son fils par mégarde, soit que ce jeune homme se fût précipité lui-même au-devant du coup, il fut blessé. Sa mort suivit de près cette fatale entrevue. Son corps fut porté dans l'église des Frères-Mineurs. « *Et le père se vêtit de noir, et prit le deuil avec toute sa cour, et le pleura long-temps; et ne le pleura pas moins tout le pays.* Dix ans après, un chevalier refusoit

à Froissart de lui raconter cette mort, *tant la matière étoit piteuse* (1). »

Il ne restoit à Gaston que deux enfans illégitimes, Yvain et Gratien, auxquels il étoit jaloux de transmettre ses états; mais qui n'étoient pas habiles à succéder. C'est en vain qu'il eut avec Charles VI, une magnifique entrevue à Toulouse, et qu'il consentit, pour obtenir ce qu'il désiroit, à faire au roi de France cet hommage lige, qu'il avoit refusé dans sa jeunesse et jusque dans les fers. La foiblesse paternelle ne put obtenir que cette promesse vague : « S'il advient de notre temps que la terre de Foix vaque par le décès de notre cousin, nous en déterminerons de manière à contenter Yvain et tous les hommes de Foix. » Gaston mourut d'apoplexie à Orion, le 12 août 1390, à son retour d'une chasse à l'ours, et comme il alloit se mettre à table. Le roi de France, par l'influence du duc de Berry, qui reçut 30,000 francs de Castelbon, favorisa celui-ci, déjà reconnu par les états béarnois, et qui d'ailleurs étoit héritier légitime (2). Il renouvela l'hommage lige.

(1) Froissart.

(2) Yvain, ce fils chéri de Gaston, eut une partie du trésor amassé par son père; il se retira à la cour de France, et deux ans après son arrivée, il périt dans cette fameuse mascarade de sauvages, dont il étoit un des auteurs. Son frère Gratien avoit épousé Isabelle de Lacerda, issue des rois de Castille et seule héritière du duché de Medina Cœli; il se fixa en Espagne, où ses descendans existent encore.

CHAPITRE XII.

Suite du Précis historique de la vicomté de Béarn.

Seconde Maison de Foix.

LES princes de la seconde maison de Foix, qui eut pour chefs Mathieu, vicomte de Castelbon, cousin de Gaston Phœbus, et sa sœur Elisabeth, épouse d'Archambaut de Grailly, maintinrent la constitution du Béarn. Les Etats assemblés à Orthez le 5 juillet 1393, pour reconnoître Mathieu à son retour d'Espagne, où il étoit allé combattre les Maures, à l'exemple de ses ancêtres, revisèrent, selon l'usage, les droits de chaque ordre; les abus furent réformés, les atteintes aux lois constitutives réparées; et à l'avènement d'Elisabeth et d'Archambaut, il fut réglé, entr'autres réformes, que les sénéchaux établis par le seigneur, prêteroient le serment à la cour majour, suivant l'usage; et que les conseillers du sénéchal, jureroient entre les mains du seigneur et du sénéchal, que bien et loyalement ils conseilleront à leur escient, et

jugeront selon Dieu et leur conscience. Ces conseillers, nommés par le sénéchal, et au nombre de quatre, finirent par remplacer tout-à-fait la cour majour, comme tribunal de révision, lorsque la jurisprudence, trop compliquée, répugna aux barons, souvent absens d'ailleurs, et heureux de se faire représenter en justice, comme le seigneur l'étoit par un lieutenant.

A l'avènement de Gaston XI, fils de Jean et petit-fils d'Elisabeth et d'Archambaut, en 1436, les états s'occupèrent de rédiger les articles que le nouveau souverain devoit signer. Dès qu'ils furent rédigés, des députés les présentèrent à Gaston; il modifia quelques articles, d'autres furent refusés; enfin, cette espèce de traité entre le souverain et les Etats, fut conclu, et l'on reçut le serment de Gaston. M. Faget de Baure en fait connoître les dispositions vraiment remarquables, divisées en trente-deux articles, et qu'il compare aux *pacta conventa* des Polonois. « On y voit comment, à chaque avènement, le peuple (il falloit dire les ordres qui le représentoient), réclamoit les priviléges de sa constitution. Le souverain, de son côté, stipuloit les intérêts de sa place; les prétentions respectives étoient conciliées par un traité, et l'on renouveloit le contrat social qui lioit le souverain et le peuple par un serment réciproque. Remarquez cette clause : *Si le vicomte*

ne se croyoit point lié par son serment, le serment des Etats ne pourroit point les lier (1). »

C'est ce même Gaston qui prit une part si active à l'expulsion des Anglois par Charles VII, qui le fit pair de France. Ce fut le premier d'institution royale, qui n'ait pas été prince du sang. La pairie, privilége dans son origine, des petits souverains féodaux de France, dut passer à d'autres, après leur destruction. Elle fut d'abord concédée à des princes étrangers, plus tard à des seigneurs feudataires, puis à de simples nobles de distinction. Cette dignité est devenue de nos jours tellement populaire, qu'elle est conférée comme titre d'illustration personnelle, pour le mérite et les services rendus, à quelque classe de la société qu'on appartienne : telle devoit être la progression sociale et l'effet du rapprochement des classes, en redescendant l'échelle féodale, jusqu'à l'égale admission des sujets à tous les emplois civils et politiques.

Le plus brillant exploit de Gaston fut la prise de Bayonne sur les Anglois, en 1451. Il commandoit l'armée françoise, comme gouverneur de Gascogne, et avoit sous ses ordres le fameux Dunois. « Les historiens contemporains se plaisent à décrire

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. III, ch. 3.

l'entrée triomphale du comte de Foix dans sa nouvelle conquête. Il montoit un cheval, dont le chanfrein d'acier, garni d'or et de pierreries, étoit estimé quinze mille écus d'or. On conserve, dans la cathédrale de Bayonne, un drap d'or parsemé de pierreries; Gaston le tenoit du roi de France, et le déposa dans cette église, comme pour servir de trophée à sa victoire. Les Bayonnois ne furent point humiliés d'avoir rendu les armes à un prince tel que Gaston; et malgré l'amende de la félonie, et la petite souillure d'une défaite, ils conservèrent leur devise modeste : *nunquam polluta* (1). »

Gaston, non content d'une souveraineté qui lui donnoit le premier rang parmi les seigneurs d'un grand royaume, voulut devenir roi de Navarre; les droits d'Eléonore sa femme, fille de Blanche, qui avoit porté ce royaume en dot à Jean, roi d'Aragon, devenoient positifs à la mort de Charles son beau-frère. Après des guerres et des trèves, une paix durable fut signée en 1471 à Olite, et le traité ainsi conçu : « Le roi Jean sera, pendant sa vie, roi de Navarre; le comte et la comtesse seront gouverneurs perpétuels du royaume; les Etats jureront de les reconnoître pour leurs légitimes souverains, après la mort du roi. Le comte

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. III, ch. 3.

et la comtesse jureront d'observer les priviléges. Il y aura amnistie pour le passé. Les Etats seront garans du traité. »

Gaston XI, ayant perdu d'un coup de lance à Libourne, son fils aîné Gaston, élevé à la cour de Charles VII, marié à Madeleine, fille du roi (1), avoit résolu de finir ses jours en Béarn, lorsqu'Eléonore le rappela près d'elle en Navarre, à l'occasion de quelques troubles. Il partit avec une suite nombreuse; mais la mort l'arrêta à Roncevaux; lieu fatal, l'an 1472, et on le transporta au tombeau de ses pères, dans l'église des Dominicains d'Orthez. Il fut pleuré de ses peuples, qui lui avoient donné le surnom honorable de

(1) Son second fils Jean, qui reçut la vicomté de Narbonne, devint le gendre du vertueux Louis XII. Il donna des preuves de valeur en Italie, mais il avoit eu le tort de vouloir déposséder violemment du Béarn sa petite-nièce Catherine; il fut le père de l'émule de Bayard, du héros françois Gaston de Foix, duc de Nemours, qui, le front couvert des lauriers cueillis dans les champs de Ravenne, périt âgé seulement de vingt-trois ans, par un acte de témérité, après avoir remporté la victoire. Louis XII s'écria, en apprenant par l'ami de Gaston, le brave La Palisse, la mort de ce neveu qu'il idolâtroit : « Je voudrois n'avoir plus un pouce de terre en Italie, et pouvoir à ce prix, faire revivre mon cher Gaston de Foix et tous les braves qui ont péri avec lui. Dieu nous garde de remporter jamais de pareilles victoires! Ce monarque avoit souvent dit de ce prince : « Gaston est mon ouvrage, c'est moi qui l'ai formé aux vertus qu'on admire en lui! »

droiturier. Ce ne fut qu'en 1479, que la mort du roi Jean d'Aragon mit Eléonore, veuve de Gaston, en possession du titre de reine de Navarre. Elle jouit peu d'un trône qu'elle avoit tant souhaité; elle ne vécut que quinze jours après son couronnement.

Mais du moins, elle transmit ses droits et son titre à François Phœbus, son petit-fils, déjà en possession des pays de Foix et de Béarn, sous la tutelle de sa mère Madeleine, sœur de Louis XI et veuve du jeune Gaston, mort si malheureusement. La mort d'Eléonore amena de nouveaux troubles en Navarre, dont la possession devoit être aussi difficile que précaire, pour la maison de Foix et de Béarn.

Les factions de Beaumont et de Grammont reprirent les armes, et livrèrent le royaume à l'anarchie, pendant deux ans. Les menaces des rois de France et d'Aragon, et quelques négociations heureuses, furent suivies de la réunion des Etats à Tudela, par ordre de Madeleine. Des députés furent envoyés vers elle et son fils; elle alla de Mazères à Pau pour les recevoir, accompagnée et entourée des noblesses de Foix et de Béarn. C'est au milieu du plus brillant cortége, que François Phœbus reçut les députés de la Navarre, et qu'il entra lui-même dans ce royaume en 1481 ; le comte de Lérins, chef de la maison de Beaumont, lui ouvrit les portes de Pampelune; il reçut le

serment des Etats, et fut couronné, aux acclamations d'un peuple empressé de voir un roi.

François Phœbus, devenu majeur, remplit l'année suivante, devant les Etats de Béarn assemblés, le devoir imposé par la constitution. Il fit et reçut les sermens d'usage. « Son règne fut court; un matin, dans les premiers jours de l'an 1483, jouant de la flûte, il tomba mort. On le crut empoisonné, et ce soupçon n'a rien d'extraordinaire, dans un siècle où la plupart des grands furent exposés à une mort pareille. Il fut enterré à Lescar. Ce prince avoit fixé sa résidence à Pau; il se plaisoit à décorer le château. L'on voit encore sur une des portes cette inscription : *Phœbus me fi* (1). »

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. III, ch. 3.

CHAPITRE XIII.

Suite du Précis historique de la vicomté de Béarn.

Maison d'Albret.

La mort imprévue de François Phœbus, laissa ses possessions en France et le royaume de Navarre à Catherine, sa sœur, sous la tutelle de Madeleine, redevenue régente. Celle-ci assembla les Etats à Pau, le 16 février 1483, pour aviser au mariage de sa fille, le plus grand parti de l'Europe. Louis XI, ayant dirigé selon ses vues, les délibérations des Etats réunis de Béarn, Marsan, Gabardan, Foix, Bigorre et Nebouzan, lui fit épouser Jean d'Albret, l'un des quatre compétiteurs, le moins dangereux pour la France et le plus utile à sa politique.

A peine ce mariage étoit-il arrêté, que Louis XI mourut. Alors, Jean de Foix, vicomte de Narbonne, grand oncle de Catherine, voulut s'approprier la souveraineté de Béarn, suivant lui dévolue aux mâles par une espèce de loi salique. Mais ses intrigues, et celles de quelques seigneurs dé-

voués à ses intérêts, ne purent ébranler la fidélité des Etats assemblés par Catherine, en 1484. Lautrec, qui commandoit les troupes de la reine, battit dans le comté de Foix, celles de Jean, qui recourut à la trahison et tenta de faire empoisonner la régente et sa fille.

Roger de Grammont corrompit, au nom de Jean de Narbonne, Jean de Béarn, seigneur de Garderets et sénéchal de Béarn. Celui-ci fit remettre du poison, par son domestique Pierre de Bellefoye, à Marie de Pouillaud, maître-d'hôtel de la reine, et à Thomas Brunet, son pâtissier; mais l'agent fut saisi et le complot découvert. On arrêta les complices, qui furent jugés et condamnés. Les deux officiers de la maison furent exécutés à Pau, et le sénéchal à Montaner.

Charles VIII envoya complimenter la reine, à l'occasion de cet événement; et quelque temps après, il négocia la paix du vicomte de Narbonne. Jean reconnut ses torts, obtint son pardon, et vint à Tarbes rendre hommage à sa nièce, en reprenant des sentimens qu'il n'auroit jamais dû abjurer. La reine accorda des lettres de grâce à Roger de Grammont; les factieux rentrèrent dans le devoir, à l'exception de Gaston de Foix, comte de Carmaing, baron de Coaraze, du sang de la reine. La dévastation de ses terres et l'incendie de son château de Coaraze, furent ordonnés par arrêt de la cour majour, conformément au for.

La régente suspendit long-temps l'exécution de ce jugement, toujours prête à faire grâce au repentir de ce parent rebelle. Elle quitta la vie, l'an 1486, laissant la paix à ses sujets.

Catherine gouverna seule, pendant quelques années; mais enfin, son mariage avec Jean d'Albret fut célébré en 1491. Cette princesse assembla à Pau les Etats de ses diverses possessions, et Jean, autorisé par elle, prêta serment à ses nouveaux sujets. De leur côté, les Etats le reconnurent pour leur souverain, comme étant le mari de la reine; mais ils bornèrent leur serment d'obéissance à la durée du mariage. Les nouveaux époux passèrent dans la Navarre, et ils furent couronnés à Pampelune.

Ce royaume continua à être divisé par les factions opposées des Beaumont et des Grammont, dont le roi et la reine se firent les chefs, par une politique mal entendue et qui leur devint funeste, ainsi qu'au pays; ce fut une application frappante de l'axiome, que tout état divisé périra. Jean, d'un caractère foible et inappliqué, abandonna la conduite des affaires au connétable de Beaumont, qui persécuta ses adversaires, n'épargna pas les amis du roi et outragea sa personne même. Jean sortit alors de son engourdissement. Les tribunaux du royaume s'assemblèrent; le connétable fut condamné à perdre la vie, l'an 1506. Le coupable se réfugia auprès de Ferdinand, roi d'Aragon, son beau-frère, près du-

quel il mourut de chagrin, mais après lui avoir remis les places fortes qu'il occupoit en Navarre.

En 1608, le pape Jules II jeta son interdit sur le royaume de Navarre. Il étoit furieux de ce que le chapitre de Pampelune avoit choisi pour évêque le cardinal d'Albret, frère du roi, au mépris de ses intentions en faveur du cardinal de Sainte-Sabine. Le roi Jean se rend près de Louis XII, à qui Ferdinand avoit déclaré la guerre, pour s'unir à lui, et refuse le passage au roi d'Aragon, pour entrer en Gascogne. Jules II l'excommunie, comme allié de la France ; et donne son royaume au premier occupant. Le duc d'Albe entre aussitôt en Navarre, l'an 1512. Jean fuit sans combattre ; la reine ne se retire que deux jours après lui, indignée de sa foiblesse, et la Navarre espagnole est conquise. Le roi de France envoie à son secours une armée commandée par La Palisse ; mais le duc d'Albe force le roi et le général françois à lever le siége de Pampelune.

Jean d'Albret se retira en Béarn, où l'affaire du baron de Coaraze avoit eu des suites éclatantes. Ce seigneur persistant dans sa révolte, le roi avoit enfin exercé la vengeance autorisée par la loi du pays, en ravageant ses terres et brûlant son château. Le comte de Carmaing osa dénoncer son souverain au Parlement de Toulouse ; celui-ci, par un premier arrêt, ordonna de lui remettre les procédures faites en Béarn contre Gaston de

Foix ; par un second, il condamna le roi de Navarre à une amende de cent pistoles envers le roi de France, à payer cinq mille livres au baron de Coaraze, et à réparer son château dans l'espace de quatre ans ; le même arrêt déclara le baron de Coaraze exempt pendant sa vie, de la juridiction du Béarn. Enfin, sur les protestations, et l'appel au futur concile œcuménique, alors regardé comme le tribunal suprême des contestations nées entre les souverains, un troisième arrêt déclara la reine et le roi de Navarre rebelles envers le roi de France et coupables de lèse-majesté ; il prononça la confiscation de la vicomtée de Béarn, faute d'hommage : mais personne n'osa se charger de signifier un pareil jugement ; et Gaston de Foix, errant et fugitif, ne se hasarda jamais à reparoître en Béarn.

Jean et Catherine demandèrent à la cour de France une réparation éclatante de l'outrage fait à leur souveraineté. Louis XII leur proposa de choisir des arbitres, et de régler leurs différens dans une conférence. La cour de Navarre acquiesça à cette demande. Louis XII jura le compromis à Blois, l'an 1512 ; une plaidoirie solennelle eut lieu, par les procureurs-généraux de Toulouse et du Béarn, devant les arbitres qui furent Poncher, évêque de Paris, garde-des-sceaux, et Pierre la Bernade, maître des requêtes, pour la France ; et pour le Béarn, Pierre du Parer, conseiller-d'état, juge de Béarn, et Pierre de Biaix,

chancelier de Navarre. La sentence fut prononcée le 15 juillet 1512, quelques jours avant la conquête de la Navarre. « Les arbitres déclarent le parlement de Toulouse incompétent et ses jugemens nuls. Si le roi de France prétend avoir des droits, soit à la propriété, soit à la souveraineté du Béarn, les arbitres lui réservent la faculté de les faire valoir devant un tribunal compétent, nonobstant leur présente sentence. Louis XII acquiesça à ce jugement; il publia des lettres-patentes, par lesquelles il casse les arrêts du parlement, et défend à toutes les cours du royaume d'attenter à la souveraineté du Béarn (1). »

L'année suivante, Louis XII fit une trève avec Ferdinand, sans y ménager les intérêts d'un allié qui avoit trop compté sur son appui; et la maison d'Albret perdit la Navarre, qu'aucune tentative, notamment à la mort de Ferdinand, en 1516, ne put lui rendre. Jean d'Albret en mourut de chagrin, le 13 mai de cette année, à Moncin, dans le château de Squarabaque. La reine Catherine succomba huit mois après, sous le poids de ses malheurs et de sa profonde affliction. En mourant, elle tourna encore les yeux vers la Navarre; elle demanda même que son corps fût transporté à Pampelune, avec celui de son époux; mais ce vœu

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. IV, ch. 1.

ne fut point accompli; l'un et l'autre furent déposés à Lescar, où l'on célébra leurs obsèques avec magnificence. « Jean fut un prince chaste, pieux et débonnaire, il aimoit et cultivoit les lettres. Catherine l'égaloit en bonté et le surpassoit en force d'âme. Elle lui dit, après la perte de son royaume : *Dom Jean, si nous fussions nés, vous Catherine et moi dom Jean, nous n'aurions jamais perdu la Navarre* (1). »

Les rapports de bienveillance existant depuis long-temps entre les habitans des deux versans des Pyrénées, continuèrent néanmoins à subsister (2), et n'ont pas cessé depuis ; aussi le souvenir des anciennes incursions des Aragonois est-il presque effacé, et à peine le langage populaire a-t-il retenu les dénominations de *gabaches*, de *miquelets*, de *bandouliers*, qu'on donnoit aux pillard espagnols.

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. IV, ch. 1.

(2) Une ordonnance de Louis XII, du dernier janvier 1512, autorisoit le trafic entre les deux versans des Pyrénées, même en temps de guerre. Et dans l'acte de *passeries* du 22 avril 1613, le roi de France confirmant les traités, accorde conventions, surséances et abstinences de guerre, résultant des usages anciennement établis, met en liberté dix ou douze sujets du roi d'Aragon, faits prisonniers par un officier françois, dans une foire tenue à Saint-Béat, et pourvoit à la restitution de certaines sommes, qui avoient été exigées des habitans de la frontière. (M. Dralet, Description des Pyrénées, t. II, p. 207.)

Henri d'Albret, fils de Jean, avoit été élevé soigneusement par le sage Alain d'Albret, son aïeul. Conduit à la cour de France, ce jeune prince y étoit devenu l'émule de François Ier, tant par ses connoissances, que dans les exercice de la chevalerie. Il fut le compagnon de ce grand roi et partagea son infortune à Pavie, où tout fut perdu fors l'honneur, en 1525; il n'échappa à la captivité, que par l'adresse et le dévoûment de son jeune page, François de Rochefort. Celui-ci le fit évader avec une échelle de corde, et assura sa fuite, en prenant sa place dans son lit et contrefaisant sa voix, disant aux gardes qui vinrent le matin ouvrir les rideaux, selon l'usage : *Laissez-moi dormir*.

François Ier avoit voulu auparavant rendre la Navarre à Henri d'Albret, lorsqu'en 1521 l'absence de Charles-Quint avoit excité en Espagne des mouvemens séditieux. Henri d'Albret ayant jugé ce moment favorable, le roi de France lui fournit une armée commandée par André de Foix, dit de l'Esparre, frère d'Odet de Lautrec, de Thomas de Lescun et de la comtesse de Châteaubriand. Les succès de cette armée furent aussi rapides que sa marche; en un mois la Navarre étoit conquise, et l'on prit de vive force le château de Pampelune, devant lequel fut blessé ce gentilhomme espagnol, Ignace de Loyola, qui ne pouvant plus être guerrier, voulut être moine et

fonda l'ordre célèbre des Jésuites. Il ne restoit que Logrono, place que l'armée espagnole venoit secourir. Lesparre, au lieu de se réfugier dans les places fortes, hasarda une bataille qu'il perdit avec sa propre liberté; et la Navarre fut aussitôt perdue que conquise. Le roi Henri se tenoit à Navarrens, prêt à secourir l'armée au moindre avis. Il apprit de Bayonne que tout étoit perdu, et il ne conserva que Saint-Jean-Pied-de-Port, et la Basse-Navarre. L'année suivante, il eut à soutenir, dans ses propres états, l'irruption des Espagnols qui, après avoir pris Sauveterre, Navarrens et Mauléon, évacuèrent ces places et se retirèrent après les avoir pillées.

Quoique la reprise de la Navarre et les guerres d'Italie, fussent l'objet principal des efforts d'Henri d'Albret, il s'occupa beaucoup de l'administration de ses états et du bonheur de ses sujets. Dès son avénement, sur la demande des Etats, un réglement avoit établi un appel des arrêts criminels, rendus par les jurats et le sénéchal, devant le conseil privé du seigneur : comme dans les causes civiles, il y avoit recours à la cour majour, que ce même conseil finit par remplacer. Ces attributions importantes exigèrent un changement dans la forme dudit conseil, et Alain d'Albret ordonna que sept officiers du conseil du prince résideroient en Béarn, y compris le chancelier du pays, avec pouvoir de rendre la justice aux par-

ties, suivant les ordonnances qu'il leur prescrivit. Ce nouveau tribunal fut installé le 27 juin 1519.

Henri, rentré dans ses états après la délivrance de François I[er], en 1526, dut s'excuser d'une levée de deniers, faite pour ses nécessités urgentes, par son frère et son lieutenant Charles, prince de Navarre ; et il déclara, pour la seconde fois, n'avoir ni ne prétendre aucun droit d'imposer ses sujets, sans le consentement exprès des Etats.

Ce prince fit, en l'an 1533, un règlement sur les péages, de concert avec les Etats assemblés. Il encouragea l'agriculture, dans un pays presque tout inculte et en pâturages, en faisant venir des laboureurs de la Bretagne et de la Saintonge; il leur distribua des terres, et forma lui-même, près de Pau, des métairies d'exploitation, qui servirent d'exemple et de modèle. En 1538, il fit faire par Jacques de Foix, évêque de Lescar, chancelier de Béarn, un dénombrement des fiefs et des droits de cens seigneuriaux, qui furent réglés et fixés pour l'allégement des cultivateurs ; la population du Béarn s'accrut par ces moyens, par l'extension de l'industrie, par la multiplication des foires et marchés, et en outre, par l'accueil des protestans persécutés en France.

Henri, à l'imitation de Louis XII et de François I[er], porta, en 1542, une ordonnance qui servit de règle aux tribunaux, dans l'administration de la justice, concernant les formes et les frais.

En 1546, il créa une chambre criminelle, composée d'un président et de quatre juges, pris parmi les membres du conseil, dont ce président étoit le doyen; et, en 1552, cet office fut érigé en titre. Des gages attribués aux cinq officiers, les dispensèrent d'exiger le salaire de leur travail, et toute espèce de perception leur fut entièrement interdite : la juridiction criminelle fut confiée à ce nouveau tribunal. Le sénéchal, qui fut confirmé dans ses prérogatives, en 1558, et les jurats des chefs-lieux, ne dûrent prononcer aucun jugement, sans l'aveu de la chambre. Le sénéchal y avoit le premier rang lorsqu'il y assistoit, et il pouvoit y mener un de ses juges et l'un des procureurs-généraux. La procédure avoit reçu une forme invariable, par une ordonnance de 1548. Enfin, Henri termina ses réformes importantes par la fixation des peines et la révision du for général; une commission des Etats et deux commissaires du prince, sous la présidence de Jacques de Foix pour les deux parties, arrêta ce code. Il fut imprimé à Pau en 1552, par Jean Vingle et Henri Poivre, que le roi fit venir, et par les soins de Jean Valérien Lascure qui, connoissant l'idiome, facilita les imprimeurs et procura une édition correcte. La juridiction des tribunaux ecclésiastiques fut limitée aux causes purement spirituelles.

Henri d'Albret avoit épousé, en 1527, Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Aimée de son

frère qu'elle chérissoit aussi, elle rivalisoit avec lui, en esprit chevaleresque et de galanterie, et par son goût pour les lettres et les beaux-arts, qu'elle introduisit en Béarn, comme son frère en France. Née le 11 avril 1492, elle avoit été élevée à la cour de Louis XII, et mariée en 1509 au duc d'Alençon, premier prince du sang, mort à Lyon en 1525. Marguerite porta de brillans apanages à son époux qui, dès-lors, eut les titres suivans, propres à donner une idée des vastes possessions de la maison d'Albret : Henri, roi de Navarre, duc d'Alençon et de Nemours, seigneur souverain de Béarn, comte de Foix, sire d'Albret, comte de Périgord, d'Armagnac, de Bigorre et de Dreux, vicomte de Limoges, Marsan, Tursan, Gabardan, Nebouzan, de Tartas, de Marenne et d'Aillas, pair de France. Pour régir tant de domaines, Henri créa deux chambres des comptes, l'une à Nérac, qui embrassoit tous les grands fiefs que la maison de Navarre possédoit en France : elle fut érigée sous le bon plaisir du roi; l'autre, à Pau, pour le domaine du Béarn et de la Navarre.

La reine Marguerite favorisa la prétendue réforme religieuse, par inimitié contre la cour de Rome, dont les souverains de Navarre surtout n'avoient pas à se louer en effet; et par cet esprit d'innovation qui, d'abord, avoit séduit François Ier lui-même. Sa soeur se faisoit un jeu agréable des prédications calvinistes, et puisoit dans la bible

des sujets qu'elle accommodoit au théâtre, en les assaisonnant de quelques épigrammes contre le pape. Ces pièces, représentées dans sa cour par des comédiens en titre, amusoient Henri, qui ne protégea ni ne persécuta la nouvelle secte; mais il laissa Marguerite suivre le dessein qu'elle avoit de détacher ses sujets du catholicisme. C'est le dernier trait caractéristique du gouvernement de la maison d'Albret, et il sera celui de leurs successeurs, comme nous le verrons bientôt.

Henri d'Albret n'avoit qu'une fille unique, ayant perdu son fils Jean à l'âge de deux mois, et deux autres filles au bout de quelques jours d'existence.

Jeanne étoit élevée à la cour de François Ier, au Plessis-les-Tours. Charles-Quint désiroit marier avec elle, Philippe son fils, et terminer ainsi les querelles de la Navarre; mais le rival de l'empereur ne pouvoit souffrir un semblable agrandissement, dans ses propres états; et voulant de plus lui susciter un ennemi, il jeta les yeux sur le duc de Clèves. Cette alliance fut proposée à Henri en 1540, et soumise par lui aux Etats, à qui il manifesta le désir de condescendre aux vues du roi son beau-frère. Les Etats virent beaucoup d'inconvéniens à ce mariage avec un prince étranger, et demandèrent un prince françois. Mais le roi ne consultant que l'intérêt de sa politique, et sans attendre le consentement de Henri, avoit fait célébrer à Châtellerault, le mariage de sa nièce avec le duc

de Clèves, en la seule présence de Jean d'Albret et de Gonzanne de Bourbon, vicomte de Lavédan: Jeanne n'avoit pas encore douze ans et ce mariage fut une pure cérémonie, contre laquelle Jeanne fit protester par divers seigneurs de la cour de Navarre, entr'autres Nicolas de Bourbon, son gouverneur. Le duc de Clèves fut bientôt infidèle au roi de France, et Henri profita de cet instant pour faire casser le mariage de sa fille; il la ramena dans ses états; et en 1548, il suivit les vœux de son peuple, en choisissant l'époux de sa fille, parmi les princes du sang françois. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et chef de cette branche royale issue de saint Louis, obtint la main de Jeanne. Les noces furent célébrées à Moulins, et ce mariage combla de joie les Béarnois; mais le décès de Marguerite vint altérer leur joie. Elle mourut au château d'Odos, près de Tarbes, le 2 décembre 1549, et fut inhumée à Pau. Cette perte imprévue causa la plus vive douleur. Epouse et reine, Marguerite fut pleurée par ses sujets et par son époux: « elle avoit tout ce qui plaît, jusqu'au désir de plaire, et fut aussi aimable que spirituelle. Elle n'étoit point ennemie de cette espèce de galanterie qu'un grave philosophe a définie, *le léger*, *le délicat*, *le perpétuel mensonge de l'amour*; elle avoit surtout ce libertinage d'esprit, qui n'est point incompatible avec des mœurs sévères, mais qui ne respecte point assez des intentions respectables, et qui pro-

digue quelquefois des ridicules à la vertu. Son nom sera toujours cité parmi les gens de lettres, qu'elle protégeoit et qu'elle surpassa par ses contes. » (*Les Contes de la reine de Navarre*) (1).

Henri fut quelque temps sans avoir d'héritier, et ses sujets inquiets lui proposèrent de se remarier; enfin Jeanne eut successivement deux garçons, qui périrent par des accidens extraordinaires. Les Béarnois se livrèrent à de nouvelles alarmes. Une troisième grossesse survint; on supplia le roi de rappeler sa fille en Béarn, et ce bon prince exigea qu'elle y vînt faire ses couches. C'est le 3 décembre 1553, qu'Henri IV, la gloire du pays et de la France, vit le jour à Pau. Son aïeul, qui avoit assisté aux couches de Jeanne, l'excitant à chanter courageusement dans les douleurs, vit, selon son expression, sa brebis enfanter un lion; il frotta les lèvres du jeune prince avec une gousse d'ail et lui fit boire du vin de Jurançon; puis il le prit entre ses bras, le porta lui-même au baptême, et le mit entre les mains d'une simple paysanne, destinée à lui servir de nourrice; il voulut que le fils des rois fût élevé sans faste et sans égards, comme s'il eût été le fils d'un laboureur.

« C'est le dernier trait qui honore la mémoire de Henri. Il ne jouit pas long-temps du plaisir de

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. IV, ch. 3.

se voir revivre, il mourut à Hagetman, le 25 mai 1555; ses obsèques furent célébrées à Lescar, avec un concours prodigieux de ses sujets de Foix et de Béarn : tous vouloient rendre ce dernier hommage à leur maître. Ils le pleurèrent comme un bon père. L'histoire le placera au rang des grands rois, à côté de son petit-fils. Charles-Quint disoit : *Je n'ai jamais vu qu'un homme en France, et cet homme, c'est le roi de Navarre.* Henri d'Albret paroît avoir, mieux que tout autre monarque, senti cette importante vérité : l'autorité des souverains et la liberté du peuple ne sont point ennemies et ne doivent ni se combattre, ni se détruire; au contraire, c'est sur la parfaite intelligence de l'autorité et de la liberté, que doit être fondé le bonheur d'un état (1). »

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. IV, ch. 3.

CHAPITRE XIV.

Fin du Précis historique de la vicomté de Béarn.

Maison de Bourbon.

Antoine de Bourbon se rendit à Pau avec Jeanne, pour satisfaire à la loi du serment devant les Etats assemblés. Antoine, fauteur du calvinisme, avoit quelques ministres à sa suite, et il leur permit de prêcher en Béarn; le pape, irrité, étoit prêt à lancer ses foudres sur le roi de Navarre. Le cardinal d'Armagnac, qui se trouvoit alors à Rome, conjura l'orage; mais le roi de France, Henri II, voyoit avec peine le Béarn devenir l'asile du calvinisme, et il vouloit s'emparer de la partie du royaume de Navarre située en-deçà des Pyrénées. Comme il étoit à la veille de conclure la paix avec l'Espagne, l'an 1556, il importoit au roi de Navarre de faire stipuler ses intérêts dans le traité. Antoine se rendit avec son épouse à la cour de France; ils laissèrent leur fils sous la tutelle de Suzanne de Bourbon, épouse de Jean

d'Albret, baron de Miossens (1). Cette gouvernante conduisit le jeune prince an château de Coaraze. « Là, il couroit tête nue, exposé au froid, au soleil, à la fatigue, et n'avoit d'autres menins que les enfans du village. » Le prince de Béarn avoit été nommé par son père lieutenant-général de ses états; il avoit pour collègue le cardinal d'Armagnac. Le jeune Henri tint deux fois les Etats, et l'on voit son nom à la tête de quelques règlemens, notamment un de 1558, qui contient une exemption de péage accordée à ses sujets.

Le roi de Navarre, mal accueilli à la cour de France, avoit vu ses intérêts sacrifiés dans les négociations de paix avec l'Espagne; il tenta seul, mais en vain, une invasion en Navarre, et se retira paisible dans ses états, que du moins, il conserva. La mort inopinée de Henri II vint troubler son repos; premier prince du sang françois, il avoit le droit d'occuper le premier rang à la cour du nouveau souverain; mais trop lent à se rendre à Paris, il y fut supplanté par les Guises, et écarté par l'honorable mission de conduire, avec son frère le cardinal, Elisabeth de France à Philippe II, son mari; rentré dans ses états, il y professa ouvertement le calvinisme et ne ménagea

(1) Dans le Lavédan et les gorges de Cazaubon et de Lies, des branches de la maison de Bourbon-Navarre se sont conservées long-temps.

plus rien. Pendant son règne, la religion réformée fut enseignée dans tous ses Etats, il avoit lui-même fait la cène à Pau, le troisième jour après Pâques de l'an 1555.

Dans la conspiration qui éclata à Amboise en 1559, la capitaine Mazère du Béarn fut victime, et le prince de Condé, que la cour regardoit comme le chef secret de cette malheureuse entreprise, se retira auprès du roi son frère. L'un et l'autre se rendirent aux Etats-Généraux d'Orléans, où le premier fut arrêté, sous le prétexte d'une nouvelle conspiration découverte; les jours d'Antoine furent menacés par les Guises, que ne seconda pas François II, dans l'entrevue où il devoit donner le signal du meurtre, en injuriant et frappant le roi de Navarre. Celui-ci, prévenu du projet, après avoir bravé le danger (1), l'évita en répondant avec modération aux provocations de François, qui mourut peu de jours après le guet-apens organisé dans sa chambre. Les Guises, trompés dans leur attente, avoient dit à part : « Voilà le cœur le plus poltron qui fut jamais. »

(1) Il avoit dit à Renti, son capitaine des gardes : « Je vais où on conjure ma mort; je vendrai chèrement ma vie. Dieu me sauvera peut-être; mais si je meurs, prends ma chemise, porte-la toute sanglante à mon fils et à ma femme. Puisqu'il est trop jeune pour me venger, qu'ils l'envoient et la fassent porter dans toutes les cours de l'Europe. » (Voyez Oligarai, qui rapporte ce fait, raconté par la reine Jeanne elle-même.)

Charles IX étoit mineur, le roi de Navarre fut déclaré lieutenant-général du royaume de France. « Alors la reine Jeanne vint à Paris avec son fils, âgé de huit ans; elle le mit, en 1561, au collége de Navarre, pour y *être institué ez bonnes lettres ;* il y eut pour compagnons le duc d'Anjou, qui fut son roi, et le duc de Guise qui le voulut être. Louis d'Albret, évêque de Lescar, et Armand de Gontaut, seigneur de Saint-Genies et d'Andeaux, gouvernèrent le Béarn comme lieutenans-généraux, pendant l'absence de leurs maîtres (1). » Mais l'année suivante, Jeanne, qui d'abord avoit souffert impatiemment qu'Antoine se fût fait huguenot, de crainte de perdre le peu qui lui restoit, dit Brantôme, se fit calviniste à son tour, et se retira en Béarn avec son fils. « Elle l'entoura des hommes les plus vertueux et les plus savans de son siècle. Pons de la Caze, Beauvais, Lagaucherie et Florent Chrétien, tous protestans, furent ses instituteurs. *Je ne veux point*, *leur disoit-elle*, *que mon fils soit un illustre ignorant.* La reine veilloit elle-même à l'éducation d'Henri; elle avoit surtout expressément défendu qu'on en laissât approcher les valets et les flatteurs (2). »

La guerre civile s'étant déclarée en France,

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 1.

(2) *Idem. Ib.*

les calvinistes s'emparèrent de Rouen, d'où la cour voulut les chasser. Le roi de Navarre l'investit, avec une armee nombreuse, et elle fut prise d'assaut; mais il fut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule gauche, et mourut de sa blessure à Andely, après un mois de souffrances, le 17 novembre 1562. « Antoine étoit brave, sincère, affable, libéral et populaire; dans des temps plus heureux, il eût été un grand homme, et il ne parut qu'un homme médiocre, dans un siècle de trouble, où l'on n'estimoit que les qualités d'un chef de parti. Son indécision étoit extrême et telle qu'il mourut flottant entre Genève et Rome (1). » Il ne fut, dit Mezerai, ni bon catholique ni vrai luthérien.

Jeanne établit en Béarn l'exercice public du calvinisme; elle fut sourde aux plaintes du clergé et rejeta les remontrances du cardinal d'Armagnac, légat du pape en Béarn, contre qui elle soutint thèse, le traitant d'ignorant et « l'ayant toujours plus vu versé à servir la république, qu'à l'ecclésiastique (2). » Louis d'Albret, évêque de

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 1.

(2) Ce d'Armagnac, archevêque de Toulouse, évêque de Rhodez, étoit fils du bâtard d'Armagnac, baron de Causade; ce bâtard étoit né de Charles, dernier comte d'Armagnac, qui, retenu quinze ans prisonnier par Louis XI, mourut imbécille et ne laissa point de postérité légitime.

Lescar, favorisoit les sectaires. Presque tous les membres du Conseil avoient adopté la foi de leur souveraine, et Jeanne donnoit aux calvinistes toutes les places de l'Etat.

Lorsqu'en 1563, les affaires générales l'appelèrent de nouveau à la cour de France, elle nomma pour son lieutenant-général en Béarn, le comte de Grammont, qui s'étoit distingué à la tête des Gascons, dans l'armée des calvinistes commandée par le prince de Condé. Le pape avoit fait afficher un décret du Saint-Office, qui déclaroit Jeanne suspecte d'hérésie, la citoit à comparoître en personne et prononçoit, en cas de refus, la confiscation de ses terres. La cour de France arrêta la publication de ce décret, et conjura pour un moment les foudres de Rome. Quelques mécontentemens avoient aussi éclaté en Navarre; Grammont contint les mutins, et le calme fut rétabli par la présence de la reine, qui vint, avec le jeune roi, disposé à visiter son royaume.

En 1565, Jeanne parut un instant à Bayonne, à l'entrevue du roi de France et de sa mère avec Isabelle et le duc d'Albe, où, dit-on, fut résolue la Saint-Barthélemy. Elle alla ensuite dans ses états de Foix, où la propagation du calvinisme l'occupa toute entière; le baron de Miossens remplit, pendant son absence, les fonctions de lieutenant-général en Béarn. En 1566, les protestans assemblés à Pau, demandèrent l'abolition du catholicisme;

Jeanne commença par confirmer l'exercice du calvinisme, défendit, sous le prétexte des bonnes mœurs, beaucoup de pratiques catholiques, fit venir Merlin de Genève, à qui elle joignit d'autres ministres béarnois, qui prêchoient en langue du pays; d'autres furent envoyés en Navarre, pour évangéliser en basque; elle fonda à Orthez un collége universitaire, composé de professeurs protestans, afin d'y élever, aux frais de l'Etat, un certain nombre d'enfans dans les lettres, le droit, la théologie et la médecine. Alors plusieurs familles nobles, en Béarn et en Bigorre, se firent luthériennes; des prêtres quittant le célibat, embrassèrent la nouvelle doctrine, et le peuple accourut bientôt aux prêches.

Les catholiques s'assemblèrent à leur tour, chez le baron de Miossens. Grammont survenu, conseilla à la reine de suspendre la publication de ses ordonnances; elle accourut, et à peine arrivée à Pau, elle ordonna la démolition des autels et la suppression des images, la saisie des revenus ecclésiastiques. Il s'en suivit des émeutes, qui nécessitèrent la convocation des Etats, dont la reine ne put rien obtenir, dans ses vues. Cette princesse sentit par leur résistance, que son ordonnance étoit prématurée, et elle publia de Tarbes, en 1567, un édit pour le libre exercice des deux cultes, dont les partisans vécurent en paix, par cette sage loi qui

défendoit toute arme, tout rassemblement, toute voie de fait. « Jeanne récompensa le zèle et les services de Grammont, en assurant à son fils la main de la jeune d'Andouins; elle étoit unique héritière de cette ancienne famille; sa fortune, montant à vingt-cinq mille livres de rente (somme considérable pour ce temps-là), ne pouvoit être regardée, que comme le moindre de ses avantages: c'étoit Corizandre (1). »

Quelques seigneurs catholiques causèrent une révolte en Navarre; la reine y envoya des troupes, commandées par son fils; les mutins se dispersèrent aussitôt dans les montagnes; le jeune prince, qui débutoit dans sa carrière de guerrier pacificateur, somma les Navarrois de rentrer dans l'obéissance, leur déclarant que la reine laissoit à ses sujets la liberté de conscience et ne demandoit que leur amour. Tous les Navarrois à l'envi, assurèrent Henri de leur fidélité, accusant les nobles d'être les seuls auteurs des troubles. Jeanne accorda aux rebelles une amnistie générale; les chefs de la rébellion furent seuls exceptés du pardon, et la chancellerie de Navarre reçut ordre de commencer leur procès. Lamothe-Fénélon, envoyé de France près de la reine, obtint leur grâce,

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 1.

sous la condition qu'ils viendroient à Pau implorer leur pardon, ce qu'ils firent.

La reine Jeanne embrassant tout-à-fait la cause de calvinistes, contre la cour de France, où elle fut mandée par l'inspiration des Guises, se rendit à Cognac, près de son beau-frère opprimé, le prince de Condé. *En intention*, écrivoit-elle à Charles IX, *de servir à mon Dieu, à vous qui êtes mon roi, et à mon sang.* Elle remit ses pierreries au prince de Condé, pour les engager et subvenir aux dépenses de la guerre, et choisit La Rochelle pour sa retraite et celle de ses enfans.

Les parlemens de Toulouse et de Bordeaux, chacun dans son ressort, déclarent Jeanne rebelle et confisquent ses terres, qui furent envahies, non sans résistance, l'an 1569, par les troupes de Montluc et de Tarride. Les Etats de Béarn, convoqués au nom du duc d'Anjou, s'assemblèrent à Lescar, le 14 avril, et se soumirent au séquestre du Béarn entre les mains du roi de France, mais sous la réserve des droits de *leur dame souveraine* et de ceux du pays, dont ils proclamèrent de nouveau l'indépendance politique et judiciaire, contre les prétentions des parlemens de Toulouse et de Bordeaux. Dans une seconde assemblée, tenue à Luc, le 5 juillet, les Etats dûrent consentir à l'expulsion des protestans de tous les emplois, et le conseil n'eut plus que des catholiques.

Une prompte révolution succéda, par l'interven-

tion du comte de Montgomery (1) qui, avec 3500 hommes de troupes, levées dans le pays de Foix, reconquit en quinze jours toutes les places du Béarn, après avoir délivré d'un siége de trois mois le fort de Navarrens. Montgomery rappela les membres du conseil, dispersés par les factieux, et les rétablit à Pau, le 23 août, leur enjoignant de poursuivre les rebelles; lui-même alla soumettre la Navarre. Mauléon fut pris, le Bigorre rentra dans le devoir, et il n'y eut plus d'ennemis dans les états de la reine. Montgomery, après avoir rempli sa mission, non sans beaucoup de ravages et de meurtres, mit sous une saisie générale les deux évêchés, les trois abbayes et tous les biens du clergé; il déposa ensuite son pouvoir entre les mains du baron d'Arros, et alla se réunir avec son armée, aux troupes des princes, échappées à la défaite de Montcontour. Il avoit défendu Rouen contre les catholiques, et s'étoit réfugié au Hâvre,

(1) Gabriel de Montgomery, dont le fief étoit en Normandie, après avoir tué involontairement dans un tournoi Henri II, qui défendit, en expirant, *qu'il soit inquiété ni recherché pour ce fait en aucune manière*, devint un des héros du calvinisme. Il échappa au massacre de la Saint-Barthélemy, en faisant d'une seule traite, trente lieues dans un jour, sur une jument, qui sauva probablement au prix de sa vie, celle de son maître. Il fut exécuté à Paris, comme un traître, triste fin à laquelle de grands hommes succombent parfois, dans les guerres civiles.

jusqu'au moment où il fut envoyé au secours du Béarn, où il se couvrit de gloire, s'il en est sans la modération, qui seule rehausse la valeur.

L'administration intérieure du Béarn devint paisible ; quelques mouvemens séditieux, excités sur les frontières par le zèle infatigable de Montluc, furent réprimés par les lieutenans-généraux de Jeanne ; toujours retenue à La Rochelle, par les intérêts du calvinisme, la reine gouvernoit par eux comme si elle eut été présente. Enfin, profitant de l'odieux que la révolte des catholiques avoit jeté sur eux, et des progrès du calvinisme dans ses états, elle abolit solennellement, en 1570, l'exercice public de la religion romaine. Les biens ecclésiastiques furent mis en régie, leurs revenus dûrent servir aux besoins publics; tous officiers catholiques furent exclus du Conseil, et il est à remarquer, que le seul greffier en chef fut dans ce cas, tant il s'étoit opéré de conversions à la réforme. Une amnistie générale fut accordée à tous ceux qui avoient porté les armes contre leur souveraine. La paix générale de la France permit enfin à Jeanne de rentrer dans le Béarn; au mois de novembre 1571, elle tint le Etats où furent portés divers règlemens; l'année suivante, elle se rendit à Paris, près de Catherine de Médicis, qui proposoit le mariage de sa fille avec le jeune prince de Béarn.

Jeanne fût indignée du spectacle de cette cour

corrompue ; elle écrivoit à son fils, en lui parlant de la jeune princesse : « Elle est belle, de bonne grâce et bien avisée, mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fut jamais. » Quelques jours après cette lettre, elle lui mandoit : « Mon fils, je suis en mal d'enfant, et en telle extrémité, que si je n'y avois pourvu, j'eusse été cruellement tourmentée; il me faut négocier tout au rebours de ce que j'avois espéré. Je n'ai liberté de parler que seulement à la reine-mère, qui me traite à la fourche.... Je crains fort de tomber malade, car je ne me sens pas bien ; je vous envoie un bouquet pour mettre sur l'oreille, puisque vous êtes à vendre.... Je demeure en ma première opinion, qu'il faut que vous retourniez en Béarn. Mon fils ! on ne tâche qu'à vous séparer de Dieu et de moi.... De par votre bonne mère et meilleure amie, Jeanne. » Les funestes pressentimens de la reine sur sa santé, ne furent que trop vrais; elle mourut, peu de jours après le départ de cette lettre. Agrippa d'Aubigné, qui a écrit l'*Histoire Universelle* de son temps (1), ne doute pas que

(1) Il fut le grand-père de madame de Maintenon. Comme on a fort soupçonné qu'il y avoit eu un peu de tricherie dans la naissance d'Agrippa, et qu'il étoit assez proche parent de Henri IV, il seroit très-possible qu'en épousant la veuve de Scarron, Louis XIV eût épousé sa cousine. (Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, par M. le comte de Vaudreuil, Ire partie, p. 350.)

cette reine ait été empoisonnée (1). Il la peint en ces termes : *N'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux grandes adversités.* « Jeanne avoit reçu l'éducation la plus soignée, elle avoit eu pendant plusieurs années pour précepteur Nicolas Bourbon, l'un des hommes les plus instruits de son siècle; ses progrès avoient surpassé l'espérance de ses maîtres; elle parloit facilement la langue latine et l'espagnol; elle avoit quelque connoissance de la langue grecque; elle ne dédaignoit pas même de cultiver la poésie. En un mot, elle avoit l'esprit, les connoissances et le goût de sa mère; à des talens aussi variés, elle unissoit un caractère intrépide et ferme, et l'on reconnoissoit à ces traits la fille de Henri d'Albret (2). La plus illustre des Romaines, la fille de Scipion, ne vouloit ajouter à son nom qu'un seul titre : *Cornélie, mère des Gracques.* Nous gra-

(1) Elle venoit d'acheter des gants et des collets parfumés, à ce que l'on croit, avec un mélange de poison : événement qui ne seroit nullement improbable, si l'on réfléchit à l'époque, à la cour, aux princes avec lesquels elle traitoit du mariage de son fils, et surtout à son énergique et invariable caractère. (Voyage dans une partie de la France, par le comte Orlof, t. I, p. 403.)

(2) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 1.

verons cette inscription au pied de la statue élevée à notre reine : *Jeanne, mère de Henri IV* (1). »

Henri de Bourbon étoit Henri II en Béarn, Henri III en Navarre, il fut Henri IV en France. Je ne rapporterai ici, de la vie du plus grand des rois, que les faits qui ont trait au Béarn, jusqu'à sa réunion au royaume de France, par l'avénement de ce prince au trône de saint Louis.

Henri apprit à Chaunay la mort de la reine, sa mère. Il se hâta d'annoncer ce triste événement à ses sujets de Béarn ; il confirma tous les emplois et recommanda spécialement l'observation des ordonnances ecclésiastiques : « C'est, leur dit-il, la volonté dernière de ma mère, consignée dans son testament. » Son mariage avec Marguerite de Valois eut lieu, peu avant l'affreux événement de la Saint-Bathélemy, où il courut risque de la vie ; et il fut suivi pour lui d'une sorte de détention à la cour de France, pendant deux ans. Enfin, il s'évada et reprit le commandement des calvinistes.

En 1575, le roi de Navarre substitua Henri d'Albret, baron de Miossens, au baron d'Arros, alors trop âgé, comme son lieutenant en Béarn. Les Etats assemblés demandèrent et obtinrent la révocation de l'exclusion des catholiques. Le conseil persista seul, à exiger de ses membres la pro-

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 2.

fession de la religion réformée, contre la pensée de ce souverain, tolérant par caractère comme par principes religieux et politiques. Les vrais sentimens de Henri IV, qu'il fit éclater dans toute sa conduite, avant comme après sa conversion, se trouvent consignés dans une lettre qu'il écrivit en 1577 à un de ses braves capitaines : « M. de Bats, combien que vous soyez de ceux-là du pape, je n'en ai pas moins de confiance en vous : ceux qui suivent tout droit leur conscience, sont de ma religion, et moi je suis de celle de tous ceux qui sont braves et bons. »

C'est vers la fin de cette année, que Catherine, sœur de Henri, rentra en Béarn ; pourvue des grâces, de l'esprit et des talens de sa mère et de son aïeule, le roi l'aimoit tendrement et la nomma régente de ses états. Bernard de Montaut, sieur de Bénac, baron de Navailles, fut nommé lieutenant-général, pour gouverner sous elle le Béarn ; il fut ensuite remplacé dans cet emploi, par Menaud de Gontaut, sieur d'Andeaux et Saint-Genies. Henri, qui combattoit et négocioit tour-à-tour avec la cour de France, plus heureux en armes qu'en traités, obtint enfin une trève qui lui permit de venir prêter le serment d'usage en Béarn. A cet effet, les Etats furent assemblés au château de Pau, le 2 avril 1581. Henri s'excusa avec sa franchise naturelle, de n'avoir pu remplir plus tôt ce devoir, ne voulant pas que ce

retard puisse servir de prétexte à ses successeurs, ni préjudicier à ses sujets. Marguerite de Valois étoit alors auprès de lui, comme nous l'apprennent ses Mémoires.

Henri confirma les priviléges de l'Université d'Orthez, alors florissante; il lui accorda un sceau public, et le droit de conférer des grades dans toutes sortes de facultés (1). « C'est alors que Henri fit graver sur ses monnoies cette devise, présage heureux de ses travaux et de sa gloire : *invia virtuti nulla via est* (2). » L'état de la France exigeoit sa présence, il laissa ses sujets sous la tutelle de sa sœur, assistée d'un conseil, qui eut pour chef le sieur de Saint-Genies, son lieutenant. L'administration de Catherine fut paisible. Elle ne fut troublée, ni par des séditions intérieures, ni par des guerres extérieures. Un règlement de 1583 défendit aux Béarnois de sortir du pays en armes.

Sur une contestation législative, élevée en 1586 entre le Conseil et les Etats, Catherine, conformément à l'esprit de la constitution, porta une décision en ces termes : « Les règlemens obtenus du souverain par les Etats, seront enregistrés au Conseil, sans aucune restriction ni modification.

(1) Cette université fut transférée à Lescar en 1592; elle fut ensuite rappelée à Orthez en 1609, et fut supprimée par Louis XIII en 1620.

(2) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 3.

L'interprétation des fors, coutumes et règlemens des Etats, lorsque les dispositions de ces lois seront douteuses, ne pourra être faite que par le roi et les Etats. »

Henri, par le décès du duc d'Anjou, frère du roi, en 1586, étoit devenu l'héritier présomptif de la couronne de France; et voyant Henri III se rapprocher de lui, il s'étoit hâté de défendre à ses sujets de se liguer avec les ennemis de ce monarque; mais, obligé de combattre la faction des Guises qui maîtrisoit la cour, il vainquit à Coutras, et son premier mouvement fut d'écrire du champ de bataille au roi : « Sire, monseigneur et frère, remerciez Dieu, j'ai battu vos ennemis, et votre armée........ Bandez, Sire, cette plaie de votre peuple; baillez-lui la paix, baillez-la à Dieu, à vos états, à votre frère, à votre conscience. Vainqueur, c'est moi qui vous la demande; ou s'il faut la guerre, laissez-moi la rendre à ceux-là qui, seuls, vous la font, et à nous; et me les baillez à mener, à cette heure qu'ils savent quel je suis. La Barthe, un des plus hommes de bien qui soient en la chrétienté, et que par-devers vous je dépêche avec simple lettre de créance, vous fera entendre que je ne veux que le repos de tous et la conservation du mien, etc. » Henri mettoit donc sa victoire à profit pour dessiller les yeux de Henri III et ménager le sang françois; et c'est pendant la négociation de La Barthe, qu'il revint en Béarn,

accompagné du comte de Soissons que l'amour appeloit près de Catherine. On sait que le roi de Navarre étoit aussi attiré par les charmes de la belle Corizandre d'Andouins, comtesse de Guiche.

Henri, satisfait de sa sœur, la déclara régente par de nouvelles lettres-patentes de 1588, où il rend justice aux rares qualités de cette princesse; l'organe de ses sentimens et de sa volonté, étoit *ce vertueux Mornai, qui ne sut jamais farder la vérité*, premier ministre du roi de Navarre.

Celui-ci devint roi de France, par l'extinction de la race des Valois, dans la personne de Henri III; en 1592, la bataille d'Ivry lui mit la couronne de saint Louis sur la tête, son abjuration la raffermit, et la guerre civile de la ligue fut enfin terminée, par le nouveau roi de France, chef de la glorieuse branche des Bourbons.

Après le combat d'Aumale, le roi, ayant appelé Catherine près de lui, les ligueurs en profitèrent pour renouveler des troubles en Bigorre, où le marquis de Villars entra en partisan. Les rebelles furent repoussés par des capitaines béarnois, et la ville de Pau dut son salut au baron de Lons qui, en récompense, fut créé chambellan de Navarre, colonel-général de l'infanterie et maître de l'artillerie du Béarn. Henri, tranquille possesseur de la France, se livra au mouvement naturel de son cœur: *dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.* L'an 1598, une amnistie générale fut accordée à

ceux qui avoient pris les armes contre lui, soit en Navarre, soit en Béarn, et quelle que fût leur religion; et l'année d'après, à la suite de l'édit de Nantes, l'exercice du culte catholique fut rétabli en Béarn; deux évêques furent nommés (1).

Cependant le parlement de Paris pressoit le roi de confondre les deux domaines. Il consulta de Belloi, avocat-général au parlement de Toulouse, distingué par son héroïque fermeté à défendre autrefois la cause de Henri. Ce magistrat examina les principes sur la réunion des domaines, et elle lui parut conforme aux intérêts de l'état, ainsi qu'il l'exposa dans un Mémoire où l'on remarque ces mots: « Ceux de Béarn semblent avoir prescrit leur liberté. » Colignon, juge impartial et non moins éclairé que de Belloi, déclara comme lui, après un examen des titres primitifs, que l'indépendance et la souveraineté de Béarn étoient incontestables. Alors Henri déclara publiquement en 1607, que toutes les possessions mouvantes de la couronne avoient été réunies au domaine, à l'instant de son avénement au trône. La Navarre

(1) Henri IV permit le retour du culte romain; Louis XIII lui rendit ses biens; Louis XIV y abolit le protestantisme. Des provinces qui avoient adopté la réformation, ce fut celle d'où il sortit le moins de protestans, à la révocation de l'édit de Nantes. (M. le comte de Vaudreuil, Promenade de Bagnères de Luchon à Paris, Ire partie, p. 107.)

et le Béarn conservèrent leur indépendance ; ils eurent un gouvernement séparé de l'administration françoise. Un conseil-d'état, propre à la Navarre et au Béarn, étoit fixé à Pau ; un secrétaire-d'état servoit auprès du gouverneur ; un autre étoit fixé près du roi : son titre étoit *secrétaire-d'état de Navarre et de Béarn*. Ses provisions avoient été registrées à la chambre des comptes de Pau. Laminie remplissoit cette place ; c'est lui que Henri nommoit *l'honnête gentilhomme* (1). »

Henri-le-Grand, vainqueur et pacificateur de ses états, méditoit un système d'équilibre européen, qu'il eût aussi fondé par ses armes invincibles, afin de mieux consolider le bonheur de ses sujets. « *Je les aime, disoit-il, comme mes enfans.* » Il avoit fait graver sur ses médailles un bouclier placé sur des lauriers ; autour de cet emblême on lisoit ces mots : *mihi plebis amor*, mon égide est l'amour de mes peuples. C'est dans la confiance d'un retour digne de ses sentimens, qu'il repoussoit toute méfiance par ces mots : « *Il n'appartient qu'aux tyrans d'être toujours en frayeur.* » Cependant, une main exécrable parvint à atteindre le cœur le plus magnanime qui fut jamais, et le Béarn fut en deuil comme la France entière.

« Ici, dit M. Faget de Baure, je terminerai l'his-

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 4.

toire du Béarn, puisque des priviléges méconnus et les plaintes inutiles des peuples, ne sauroient former une histoire (1). » Je m'arrêterai avec lui, non par le sentiment pénible que lui arrache un amour-propre béarnois, excusable et même digne d'éloge, mais dans la pensée toute françoise, que ce fut un véritable ennoblissement pour le Béarn et la Navarre, de devenir partie intégrante du plus beau royaume de la chrétienté, et de participer à sa grandeur, à sa gloire, à sa prospérité. Et si sous la monarchie absolue, transition nécessaire pour arriver des priviléges locaux aux libertés générales, les Béarnois purent regretter quelquefois leur antique et honorable indépendance, ils se félicitent sans doute, sous la monarchie représentative, de n'avoir avec nous qu'un seul monarque et une seule loi, œuvre, comme aux temps anciens, du prince et de l'élite de ses sujets, organes simultanés de la nation, dont le souverain est le représentant héréditaire.

(1) M. Faget de Baure, Essais historiques sur le Béarn, liv. V, ch. 4.

CHAPITRE XV.

Langage.

L'HISTOIRE du Béarn, dont nous venons de donner un précis, resteroit incomplette, si nous ne faisions connoître celle du langage local, produit lui-même du mélange des peuples qui ont envahi ou occupé la contrée et celles qui l'avoisinent.

Ainsi que nous l'avons vu dans l'introduction de cet ouvrage, le Béarn, le Bigorre, et la Gascogne ont été peuplés du mélange successif des Celtes, des Ibériens, des Gaulois, des Phéniciens, des Grecs, des Carthaginois, des Romains, des Goths, des Francs, des Vascons, des Arabes, pendant le choc de ces diverses nations, avant l'ère chrétienne et dans le moyen âge. Les habitans de la contrée ont dû nécessairement retenir quelque chose des mœurs et du langage de chacune de ces nations.

Les Gaulois, au temps de César, usoient de l'écriture dans toutes les affaires civiles; et les caractères gaulois, dérivés comme ceux des Grecs

et des Latins, des runes scythiques, avoient avec les lettres grecques une ressemblance, qui fit croire à ce conquérant que l'alphabet grec étoit connu dans les Gaules (1). Leur langage étoit cet ancien celte, qui sans doute se prêtoit à la poésie, puisque les Bardes consacroient dans leurs chants les actions héroïques, et célébroient les exploits des guerriers (2). On en retrouve un échantillon dans le bas-breton de nos jours, tandis qu'on reconnoît le caractère ibérien ou celtibérien (3) de la langue basque, conservée dans nos montagnes de la Navarre (4), et dont plusieurs dénominations ont passé en deçà des Pyrénées. Cette langue basque, qui, au rapport de Strabon, de Sénèque et de Pomponius Mela, se parloit dans toute la péninsule hispanique, et qui étoit restée vulgaire sous les Romains, finit par être restreinte

(1) In reliquis ferè rebus, publicis privatisque rationibus, græcis litteris utuntur. (Com. Cæs. lib. VI.)

(2) Vos quoque, qui fortes animas, belloque peremptas,
Laudibus in longum vates, dimittitis ævum,
Plurima securi fudistis carmina, Bardi.
(Lucan. Phars. lib. I.)

(3) Nos Celtis genitos et ex Iberis. . . . . .
(Mart. Ep. lib. I. p. 26.)

(4) Le véritable basque est plus pur dans la partie de la Navarre françoise. (Itinéraire d'Espagne, par M. de Laborde, t. II, Navarre, p. 96.)

aux pays montagneux du Nord, où elle s'est conservée comme simple dialecte. Quelques mots et expressions proverbiales sont seulement restés dans l'espagnol actuel. Oihénart en a recueilli un très-grand nombre; encore n'a-t-il fait des recherches que sur les trois premières lettres de l'alphabet (1).

M. Klaproth, savant orientaliste, nous montre le basque comme analogue, par le plus grand nombre de ses mots les plus usités, avec ceux des langues hébraïque, arabe, chaldéenne, persanne, indostane, boukhare, mandchoue, et beaucoup d'autres langues orientales (2). On sait depuis long-temps que des langues, parlées dans une partie du monde, ont souvent des rapports évidens avec des idiômes employés par des peuples placés à d'énormes distances. Mais ces remarques ne tendroient-elles pas à confirmer que les Ibériens vinrent autrefois de l'Asie, ainsi que nous l'avons dit d'après d'anciens auteurs dans l'introduction de cet ouvrage? Il est certain que le basque est tout-à-fait étranger aux langues d'origine européenne et n'a aucun rapport avec elles. La langue basque ne ressemble en rien du tout à la langue

(1) Notitia utriusque Vasconiæ, ch. 13.

(2) Mémoires relatifs à l'Asie, contenant des recherches historiques, géographiques et philosophiques sur les peuples de l'Orient.

espagnole moderne; elle passe pour être aussi ancienne que le pays. Elle s'est conservée presque sans corruption et sans altération, surtout parmi ceux qui habitent les plus élevées des montagnes. Elle paroît dure et grossière à ceux qui ne l'entendent pas; mais elle est douce, élégante et expressive pour ceux qui en ont l'usage.

Une preuve remarquable de l'antiquité de cette langue se trouve dans l'examen même de ses différens mots. On y trouve par exemple l'étymologie de la plus grande partie des villes, pays et fleuves de l'Espagne. La plupart des noms et villes de provinces se terminent en *bria*, *uria*, *erria*, et *brija*, tels que Cantabria, Beturia, Celtiberria, Segobrija. Ces terminaisons, qui n'existent guère qu'en Espagne, viennent des mots *bria* et *uria*, ville, en biscayen; *erria*, terre, pays, et *brija*, le même que *bria*, avec une aspiration plus marquée. Il en est d'autres encore, tels que *uri*, *andia*, *calacuris*, *gracuris*, *asturia*, *illurce*, *illurco* (1).

La langue basque étoit donc celle des anciens Espagnols et des habitans des Pyrénées, comme le breton est l'ancienne langue celte ou angloise. Le D ou T s'employoit indifféremment par les Celtes : ainsi ils disoient *Tour* de même que *Dour*. L'Auvergne a le *Dor*; le Piémont, la *Doire*; le

(1) Itinéraire de l'Espagne, de M. de Laborde, t. II, Biscaye, p. 153.

Bigorre, *l'Adour*, duquel on a fait en latin *Aturus* et Αυρος en grec : car le plus probable est que les Romains et les Grecs ont fait des emprunts au celte, langue plus ancienne que les leurs, et qu'il en est résulté des analogies. Selon Platon, sa nation emprunta beaucoup de mots aux barbares, et sans doute aux Espagnols comme aux autres.

C'est donc à tort que Dupleix (1) affirme que l'idiôme du nord de l'Espagne est rempli de mots totalement grecs ou dérivés du grec : c'est dans les nouveaux dialectes qu'il s'en est glissé, et il faut les attribuer, ou aux Phéniciens, qui ont fourni les élémens de la langue grecque, et qui eurent des relations en Espagne comme en Afrique; ou à la colonie que les Phocéens fondèrent en Espagne, sur les côtes de la Méditerranée, vers le temps de celle de Marseille ; ou enfin aux Carthaginois, issus des Phéniciens; et peut-être à ces trois causes ou origines.

Il est certain que l'idiôme actuel des Hautes-Pyrénées ou du Béarn et du Bigorre, qui n'est nullement le basque, auquel, il est vrai, il auroit pu faire des emprunts, offre des mots d'origine grecque (2). Il y en a qui n'ont aucun rapport avec

(1) Mémoires des Gaules, liv. IV, ch. 16.

(2) Γαια, terre, district, canton : de ce mot grec dérive immédiatement le mot *gave, gabe*, nom générique commun à tous les grands torrens du Bigorre et du Béarn, pays qui n'en

les langues méridionales, et dont le caractère se rapproche de ceux qui composent les langues du nord : ils peuvent être des restes de la langue des Visigoths qui l'ont habitée long-temps.

Mais le fond de cet idiôme n'est qu'une corruption de la langue latine devenue celle des Gaules et de l'Espagne, et qui, en s'altérant par la conquête des Barbares, donna naissance au langage roman, d'où sont nées à leur tour les langues méridionales de l'Europe. Parmi les variantes de la langue romane, celle qui devint commune à tout le midi de la France, d'où elle fut importée en Catalogne et jusque dans les îles Baléares par les François, vainqueurs des Maures, s'appeloit *langue limosine*, du nom de la contrée où sans doute elle se parloit le mieux, ou de sa capitale, ville dès-lors très-importante. Les *Lemovices* étoient un des peuples les plus puissans des Gaules du temps des Romains, qui embellirent leur capitale, au point d'en faire une seconde

composoient originairement qu'un seul, et qui, en celte, signifie eau. *Big-or-re*, lieu élevé à la pointe d'une rivière; *nés*, *neste*, rivières de ces montagnes; *lavedan*, colline à la main de l'eau; *lescurry*, village auprès de l'eau; *lutillous*, *bastan*, *aigue*, sont des dénominations celtiques conservées en Bigorre (Brochat, t. I, p. 196). *Bigoer*, pays froid; *baya* et *ona*, bon hâvre ou bon port (Voyage dans les Pyrénées Françoises, p. 241). Βαω, je vais; βιβημι, marcher. *Men bau*, je m'en vais.

Rome, comme on l'a dit de Trèves, de Clermont et d'Arles, et ainsi que l'attestent les débris des monumens antiques : capitole, amphithéâtre, palais somptueux. On comptoit soixante-douze superbes pilastres au dernier de ces édifices. Un temple à Jupiter étoit à l'endroit appelé *mons Jovis;* à six lieues, sur la route de Bordeaux, étoit le palais de *Lucius Capréolus*, proconsul d'Aquitaine, qui y ramassa d'immenses trésors. C'est sur les ruines de ce palais que s'éleva le château de *Chalus-Chabrol*, qui s'appeloit en latin *castrum Lucii Capreolis*, devant lequel fut tué plus tard Richard-Cœur-de-Lion. *Lemovicina*, *Lemovicum*, *Lemovix* enfin, d'où est venu le nom de la province du *Limousin*, sans qu'on le tire ni de la stérilité du sol (1) ni de *Lémosin*, descendant de Japhet par Tubal, ou bien prince troyen fugitif avec Enée (2), avoit, sinon une grande antiquité dans les Gaules, du moins une illustration qui fut accrue par les maîtres du monde ; cette ville devint

(1) La plus raisonnable des étymologies du mot *Limoges* seroit pourtant celle qui se tire du mot grec λιμος, faim, et de celui de γη, terre, par allusion au peu de fertilité d'une contrée que l'agriculture, il est vrai, n'a pu rendre encore très-productive.

(2) Auquel on fait aussi honneur, sans plus de fondement, de la construction de *Vielle Tolose*, aussi bien qu'à Tholus, aussi neveu de Japhet, ou capitaine troyen. (Manuscrit de Ganno; Nicolas Bertrand, de Tolosanorum Gestis.)

assez prépondérante dans l'Aquitaine pour que le langage méridional, dans le moyen âge, empruntât son nom et le propageât partout où il étoit parlé (1). Ce langage commun a dû subir des altérations dans son principal foyer, aussi bien qu'en Gascogne, en Languedoc et en Provence, chacune de ces provinces ayant aujourd'hui son patois particulier (2).

Cependant une autre nuance de la langue ro-

(1) Les Catalans ont une langue qui leur est particulière : c'est l'ancien langage des provinces du midi de la France, dont les habitans conquirent la Catalogne sur les Maures. Ils y introduisirent leurs lois, leurs coutumes, et leur patois, appelé langue limosine. (Itinéraire de l'Espagne, par M. de Laborde, t. I, Catalogne.)

La poésie florissoit en Limousin, avant qu'elle naquît dans le nord de la France. Anselme Faydit, favori de Richard Cœur-de-Lion, Géraud de Borneilh, que Pétrarque cite avec éloge, Bernard de Ventadour, qui fit les délices de la cour d'Eléonore de Guienne, écrivirent leurs poëmes en patois limousin, idiôme qui s'étendoit alors de la Loire à la mer de Cadix.

(2) Ils ont conservé les plus fortes analogies, et qui sait l'un d'eux peut facilement entendre les autres, avec un peu d'étude. On peut comparer ce que je donne de poésies béarnoises avec les poésies languedociennes de Goudouly, et avec celles du Limousin abbé Richard, dont le recueil vient d'être imprimé sous les auspices de la Société d'Agriculture de Limoges. L'abbé Foucault a aussi donné une traduction des fables de La Fontaine en vers limousins.

mane s'étoit formée dans les provinces septentrionales de la France, par l'adoption du vocabulaire du Rhin, qui prédomina sur celui de Rome, resté maître au-delà de la Loire et sur les bords du Rhône. C'est sous ces deux influences, dont l'une a fini par l'emporter sur l'autre, qu'est née la langue françoise, dont tout le monde connoît l'origine. Et de même que ce sont les peuples du Nord, rudes et barbares, qui ont vaincu et soumis les peuples du Midi, doux et polis; c'est le dialecte du Nord, informe et grossier comme ceux qui le parloient, qui a triomphé du dialecte du Midi, plus régulier et plus civilisé, puis-je dire, comme ses habitans.

La langue d'*oye* a été préférée à la langue d'*oc* (1), parce qu'elle étoit accompagnée de la

(1) Le nom de *Languedoc* paroît avoir été donné aux pays provenant de la souveraineté des comtes de Toulouse, lorsqu'ils échurent à Philippe le Hardi, en 1271, à la mort de Jeanne, unique héritière de Raymond VII, mariée à Alphonse, frère de Saint-Louis, et morte ainsi que lui, à leur retour de la dernière croisade de Louis IX. (mais la réunion à la couronne n'eut lieu qu'en 1361 par le roi Jean.). On désigna ainsi ces pays, parce que l'on s'y servoit du mot *oc* pour *oui*. Aussi disoit-on dans le principe la langue d'oc, comme on a désigné les provinces, où cette locution n'étoit pas usitée, par le nom de langue d'*oui*, d'*oy*, ou d'*oie*. *Hoc est*, cela est; *öy*, c'est entendu, *oyes*, entendez.

A la rive droite de la Gironde, on trouve la langue d'oui, ou le *gavache*, terme de mépris, que les Espagnols donnent

puissance, et nonobstant son immense infériorité grammaticale et prosodique, tant il est dans la nature du pouvoir politique de commander, de maîtriser, de tout entraîner. Supposons le siége du gouvernement françois à Lyon ou Marseille, à Toulouse ou Montpellier, voire même à Bourges ou à Limoges, qui eussent été des capitales plus centrales, au lieu d'Aix-la-Chapelle et de Paris : alors c'eût été le provençal, le languedocien ou le limosin auquel on eût sacrifié le langage du Nord.

Mais, par forme de compensation, cette langue d'oye, qui jadis étoit commune aux provinces de Normandie, de Picardie, de Lorraine, de Champagne et de Bourgogne, n'existe plus comme telle, si ce n'est dans quelqnes coins reculés des Vôges. En se perfectionnant, en devenant une langue nationale et universelle, comme les langues latine, grecque, etc., dépositaires des conceptions impérissables du génie aux diverses époques de leur existence, elle a perdu son premier caractère; elle a disparu pour ainsi dire; elle n'a laissé de traces que par les locutions vicieuses qui ont été introduites ou maintenues forcément dans la langue françoise; tandis que le provençal, le languedocien, le gascon, le béarnois, le rouergat,

à leurs voisins, et que ceux-ci font passer plus loin. C'est le langage du Nord, différent de la langue du Midi, ou langue d'*hoc*. (M. de Vaudreuil.)

l'auvergnat et le limosin qui étoit le type originaire, sont encore les langages usuels de tous les pays au-delà de la Loire. Certains de ces dialectes anciens de la Gaule romane, ont continué à être cultivés, et ont reçu, par des productions écrites et imprimées, une sorte de fixité (1); l'usage les maintiendra long-temps encore contre les progrès du françois, qui chaque jour pourtant devient plus vulgaire, jusque dans les hameaux les plus reculés des Alpes et des Pyrénées. Mais quittons ces généralités pour apprécier les caractères particuliers de l'idiôme actuel des Hautes-Pyrénées.

Comme tous les patois méridionaux de la France,

(1) La langue d'oye a eu aussi ses auteurs, si connus sous le nom de Trouvères. Outre les fabliaux recueillis par Barbazan, La Monnoie nous a laissé des noëls bourguignons, célèbres comme les poésies des troubadours provençaux et celles languedociennes de Goudouly; des poësies modernes, picardes et normandes, peuvent encore être citées.

Une chose singulière, et qui paroît contraster avec le caractère des peuples, dont la littérature alors n'auroit pas été l'expression, c'est que les ouvrages des Trouvères sont tous satiriques et comiques, tandis que ceux des troubadours sont lyriques et élégiaques. Mais cette remarque semble confirmer ce que nous dirons du caractère méridional, plus sérieux au fond qu'on ne pense, tandis que celui du Nord auroit plus de gaîté intérieure. Seroit-ce donc une loi de la nature sociale de se montrer au dehors tout autre qu'on est au dedans?

il est vif, hyperbolique et bizarrement syncopé; les articulations en sont dures, mais sonores; il est fortement accentué, ce qui lui donne de la prosodie et de l'expression; il se rapproche du gascon, et on voit aisément qu'il est, comme lui, un des nombreux jargons produits par la langue romane, dans lesquels on trouve beaucoup de mots qui appartiennent au françois, à l'italien et à l'Espagnol, avec lesquels ils ont une origine commune, mais dont ils n'ont pu atteindre le développement et la perfection. Les emprunts faits à cette dernière langue ont fait substituer en beaucoup de mots l'*f* à l'*h*, comme dans *henno* pour *fenno*, *femme*, et confondre souvent le *v* avec le *b* (1). On trouve aussi dans le langage du pays quelques mots anglois dont il s'est sans doute enrichi à l'époque où cette nation possédoit la Guïenne, la Gascogne et le Bigorre.

Les terminaisons des mots sont presque toutes des voyelles bien articulées; l'*a*, l'*ou*, l'*o*, l'*é* fermé abondent le plus; quelquefois le mot est terminé par une consonne précédée d'une voyelle brève, ce qui donne de la force à l'expression, mais un peu de rudesse. Il est des mots composés d'une seule consonne suivie de plusieurs voyelles,

(1) Cette habitude a donné lieu à la plaisanterie de Scaliger : *Felix populus, cui bibere est vivere !* Le même écrivain a dit : *Bearnenses purissimè Vasconiæ loquuntur.*

d'une très-douce et très-agréable prononciation.

Le patois des Hautes-Pyrénées est doué d'une certaine abondance, d'une certaine richesse qui le rend propre à exprimer toutes les sensations, tous les besoins, tous les rapports sociaux, et même, à certains égards, avec une précision et une finesse qu'il seroit peut-être difficile d'égaler dans des langues plus cultivées. Beaucoup de nuances sont exprimées par des termes synonymes en apparence, mais dont la signification est cependant très-distincte. Il renferme beaucoup de mots propres qu'on ne sauroit traduire dans une autre langue, et qui peignent avec exactitude et précision les objets ou les idées qu'ils représentent.

L'idiôme de cette contrée éprouve beaucoup de modifications selon les lieux : on ne le parle pas dans le pays de montagne comme dans la plaine, dans les campagnes comme dans la ville; il varie quelquefois par la contexture des mots, ou par la construction de la phrase; souvent par la prononciation, par le plus ou le moins d'accent, ce qu'il a de commun avec toutes les langues et tous les idiômes possibles. Mais son caractère général est le même partout où il est en usage.

En général, les langues suivent, dans leur développement, les penchans et le caractère des

peuples qui les parlent, et cela est également vrai des idiômes particuliers; aussi voit-on que celui de ce pays, dont les habitans sont enclins aux démonstrations vives et gaies, est plus propre à rendre les idées qui se rapportent à ces dispositions habituelles de l'âme que celles qui naissent de dispositions contraires. Le patois se prête aisément à la fine plaisanterie; et les personnes lettrées, celles qui composent la bonne société, savent très-bien l'employer à cet usage; ils le préfèrent même, sous ce rapport, à la langue françoise. Souvent, dans la conversation, ils entremêlent une phrase du pays avec le françois dont ils se servent pour leur narration, ce qui donne du piquant et de l'originalité au discours. Il y a beaucoup de mots qui font image, beaucoup d'expressions imitatives que les gens d'esprit recherchent et savent employer avec succès, et dont la hardiesse est empreinte d'une teinte orientale qui seconde très-bien l'imagination créatrice d'un peuple vif et habitué à donner un corps aux idées les plus abstraites (1).

(1) Nos montagnards personnifient jusqu'à la faim par les noms de *douminico* ou de *peyrot*.

Pour exprimer les charges du ménage, un Barégeois dira : *Maridat lou Gabé que stare* : le Gave, s'il étoit marié, perdroit sa fougue, seroit rendu. (Itinéraire Topographique et Historique des Hautes-Pyrénées, p. 43, note.)

Il y a deux ans que, dans un village de la vallée d'Argèles,

L'habitant de ces contrées met beaucoup d'emphase dans son langage, use fréquemment du style figuré, élève et abaisse tour-à-tour la voix par de brusques transitions qui peignent la mobilité de sa pensée, dont la force se manifeste par de fréquens sermens, des invocations où figurent l'eau, la terre, le feu et Dieu même, ou l'une des personnes de la Trinité; le *Diou biban* des Béarnois est chaque jour dans toutes les bouches, comme le *bou Tiou, boun Diou* des Bigorrois, ainsi que les noms révérés de *Jésus* et de *Maria*. L'hyperbole s'emploie fréquemment, soit au sérieux, soit par saillies, ce qui caractérise proprement le peuple de la Gascogne, dont la gaîté apparente surpasse celle de tous les autres peuples. Aussi peut-on dire qu'il est tel canton dans ces contrées où l'on rit plus en un mois que dans toute l'Allemagne en un siècle.

Mais si les idiômes provinciaux sont un titre de gloire locale ou patriotique, ils nuisent aussi à la pureté du langage national, dont la correction ne se remarque guère que dans les provinces sans patois, telles que l'Ile de France, le Blaisóis, la Touraine. Partout où il en existe, ils exercent leur influence corruptrice jusque dans la bouche

(en 1817, fameuse année de disette,) au premier champ moissonné, on sonna l'agonie de cet importun personnage, qui s'étoit établi dans plus d'une maison. (Itinéraire Topographique et Historique des Hautes-Pyrénées, p. 44.)

des personnes du grand monde, et même des gens lettrés.

Horace, dans son épître aux Pisons, sur l'art poétique, a peint à merveille les vicissitudes du langage, soumis à tous les caprices de l'usage et de la mode. Les langues, comme toutes les choses de ce bas monde qui naissent, croissent et dépérissent, font des progrès jusqu'à leur perfectionnement, et, après s'être épurées, elles finissent par se corrompre (1). C'est ainsi, en effet, que, dans la langue françoise, beaucoup de mots et de constructions ont vieilli et cessé d'être en usage dans l'espace de quelques siècles, comme on peut s'en convaincre en lisant même les meilleurs auteurs du règne de Louis-le-Grand, par exemple : Corneille, Molière, La Fontaine ; et, si l'on vouloit remonter plus haut, combien la chose ne seroit-elle pas plus sensible (2)? Ces changemens, auxquels se

(1) Ut sylvæ foliis privos mutantur in annos,
Prima cadunt ; ità verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modò nata vigentque.
. . . .
Multa renascentur, quæ jàm cecidère, cadentque
Quæ nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penès arbitrium est, et jus et norma loquendi.

(2) Voyez Pontus Thiard, mâconnois ; Des Autels, charolois ; Dubellay ; Ronsard, dans ses poésies si riches en mots empruntés, en adjectifs et en diminutifs, aujourd'hui surannés ; Muret et R. Belleau, dans leurs commentaires sur ces

conforment les auteurs dans la langue écrite, ne sont pas toujours suivis dans la langue parlée, surtout loin du centre du royaume, où une moindre fréquentation entre les hommes, l'éducation domestique et le défaut de lecture contribuent à perpétuer les anciennes locutions; on ne se doute pas qu'elles sont devenues vicieuses par la simple désuétude. Il reste encore dans tout le Midi beaucoup d'expressions des quinzième et seizième siècles, telles qu'on les retrouve dans les écrivains du temps. Voilà une première cause générale, universelle des fautes de langue qu'on a lieu de remarquer si fréquemment dans la conversation des habitans de ces contrées.

Ajoutons aux effets du laps du temps l'imitation des constructions étrangères, notamment les emprunts faits à l'espagnol, et nous aurons la seconde source de la corruption ou des impropriétés de la langue dans tout le sud-ouest de la France.

Mais une troisième et principale cause, c'est l'influence si puissante des jargons particuliers. L'usage de l'idiôme local est tel dans les Hautes-Pyrénées qu'il domine encore le françois; c'est ce que prouvent des locutions vicieuses aussi abondantes que remarquables. Il suffit, pour se les expliquer, de savoir que chacun s'est fait,

mêmes poésies; au 16[e] siècle, Baïf, Clément Marot, Dubartas, Rabelais, Amyot, Brantôme, Montaigne, etc., etc.

dès son enfance, une habitude, en parlant le françois, de traduire tout simplement les phrases, et quelquefois les mots du dialecte local; et faut-il s'en étonner? Informe et rude comme doit l'être un composé de termes hétérogènes, mais assez riche néanmoins pour exprimer tous les besoins usuels, et même les rapports sociaux, ce dialecte étoit naguère en usage presque exclusivement; on s'en servoit aux assemblées des anciens Etats provinciaux et dans les tribunaux, où on l'emploie encore aujourd'hui pour interroger les prévenus et discuter les faits. Des livres de religion, les fables de La Fontaine et autres ouvrages ont été imprimés dans ce langage. Voilà pourquoi son étude entre pour ainsi dire dans l'éducation de la jeunesse, et comment les effets en sont si frappans dans la conversation; des tournures de phrases, des constructions, des mots, des syllabes initiales ou finales sont empruntées au langage natif et transportées dans la langue françoise, ce qui l'altère à un point dont nous avions projeté de donner des exemples mis en action; mais l'espace nous manque, et on les trouvera dans divers autres écrits (1).

(1) Les Gasconismes corrigés. Dictionnaire des locutions vicieuses les plus communes et des mots mal employés ou dénaturés. Paris, chez Blanchard.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE
DU TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

ERRATA.

DU TOME PREMIER.

Page 32, ligne 4, note 3; deux fois bilin, *lisez* bilix.
48, 1, note; le ville d'Orthès, *lisez* la ville.
100, 23; Watrin, *lisez* Warin.
100, 25; Centulle, *lisez* Centulfe.
103, 6; Amand, fils d'Aymon, *lisez* Arnaud, fils d'Aymon ou d'Emenon.
224, 4; menées, *lisez* menés.
231, note; au lieu de 949 Epist. *lisez* 949. Episc.
240, 7; d'Estelle, *lisez* de l'Estelle.
251, 16; de pur caillé, *lisez* du pur caillé.
257, 11; pour le cailler, *lisez* pour le faire cailler.
259, 26; par où l'on monte, *lisez* où l'on monte.
262, 17; en 1032, *lisez* vers 1020.
269, 4; produit, *lisez* produits.
292, 4; indépendante, *lisez* quelle avoit été l'indépendance.
294, 5; meurtres de princes impunis, *lisez* de princes, im-

298, 15; de M. Raymond, *lisez* de messire Raymond.
303, 12; mère de saint Louis, *lisez* nièce.
305, 2; le sire d'Albert, *lisez* d'Albret.
309, 12; les fiançailles eurent lieu et la paix, *lisez* eurent lieu, et la paix.
309, 14; désira de voir, *lisez* désira voir.
325, 4; débonnaire, il aimoit, *lisez* débonnaire; il aimoit.
326, 5; exercice, *lisez* exercices.
334, 1; revivre, il, *lisez* revivre; il,
344, 9, note; à laquelle de grands hommes succombent, *lisez* que de grands hommes subissent.

